


ZIONALE VITT EMANUELE
201
35 G
4



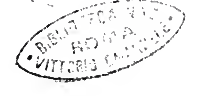


Digitized by Google

6. 30. E. 5

BIOGRAPHIE DES HOMMES REMARQUABLES

DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.



Digitized by Google

BIOGRAPHIE

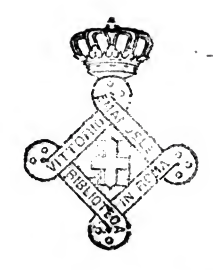
DES

HOMMES REMARQUABLES

DE

LA FLANDRE OCCIDENTALE.

TOME IV.





BRUGES.

IMPRIMERIE DE VANDECASTEELE-WERBROUCK.

1849.

Digitized by Google

II

HAUTSCILT (Lubert).

Nous avons publié dans le premier volume de ces biographies, une vie de Hautscilt que nous sentons le besoin de refaire. Cet homme, sans avoir eu le mérite qui lui garantit une renommée européenne, nous est cher à nous, Brugeois.

Il était abbé d'une abbaye qui a laissé un souvenir honorable dans l'histoire. Hautscilt fut honoré de son vivant par les plus hauts seigneurs; des princes vinrent le voir et il y en eut qui furent logés dans son abbaye. Il sut se rendre utile au commerce de Bruges, et la reconnaissance



des Brugeois s'était transmise de père en fils; jusqu'à la Révolution française son souvenir fut en bénédiction, mais les efforts incessants pour rendre odieux les moines et les abbayes, ont eu pour résultat que le nom de Hautscilt s'oublie; maint Brugeois l'ignore à présent. Les curieux conservent cependant encore sa prophétie. Je dirai bientôt ce que c'était que cette fameuse prophétie et l'on verra qu'elle n'est qu'une expression allégorique de son patriotisme, une protestation emblématique, la seule sans doute qu'on aurait tolérée, contre des alliances politiques, dangereuses pour la nationalité.

Hautscilt naquit à Bruges en 1347. Son père était noble ainsi que sa mère qui appartenait à la famille Scheutelaer. Augustin Blomme qui a décrit sa vie, donne peu de détails sur sa jeunesse; il semble cependant que son intelligence se développa de bonne heure et que ses succès littéraires promirent tout ce qu'il a réalisé dans la suite de sa carrière. Un caractère décidé et un jugement mûri avant l'âge, lui firent obtenir de ses parents la permission d'entrer en religion à l'âge de 14 ans. C'est à l'abbaye de l'Eeckhoutte qu'il prit l'habit de chanoine régulier de St-Augustin. Il se montra toujours observateur exact de la discipline religieuse et digne de sa vocation par sa piété et son application à l'étude des sciences ecclésiastiques. Il ne négligea cependant pas l'étude des sciences profanes, et l'histoire atteste que par ses connaissances en mathématiques, il était à la tête de son époque. Figure de rhétorique sans doute, mais qui nous montre au moins toute l'admiration qu'il excitait.

A l'âge de 44 ans, il fut élu prieur. Son abbé Nicolas Brands, était un vieillard incapable de suffire à lui seul, à la direction de son abbaye; Hautscilt sut gagner sa confiance et administra les intérêts spirituels et temporels

de l'ordre avec ce soin paternel, cette vigilance pastorale, qui dès lors le firent désigner comme le plus digne de succéder à son abbé. Il fut donc élu à l'unanimité des voix à l'âge de 46 ans, et consacré par l'évêque de Tournai le 1 Mars 1393.

Il s'appliqua tout d'abord avec le zèle d'un saint abbé à faire revivre dans toute leur pureté les habitudes et les mœurs des religieux.

Les archives de cette abbaye mentionnent en détail tout ce que Hautscilt fit entreprendre sous son régime, dans l'intérêt de l'ordre, pour la splendeur du culte et la gloire de Dieu. Je me contenterai de rappeler sa dévotion envers sainte Marie-Madeleine; ce fut en son honneur qu'il entreprit, le 29 d'août 1407, un pélerinage à la Sainte-Baume, en Provence.

On sera peut-être étonné de nous voir mentionner un pélerinage de dévotion fait par un homme éminent, comme digne de lui et comme souvenir digne d'être conservé parmi les détails de sa vie; mais indépendamment de ce que de pareils actes nous révèlent de foi vive dans ces hommes, ces pélerinages avaient à cette époque une toute autre importance que de nos jours; ils étaient alors un puissant moyen de civilisation; c'est durant ces excursions, que ces personnes se mettaient en contact avec les savants d'autres pays, et qu'ils constataient le progrès des connaissances intellectuelles; alors s'établissaient ces rélations qui servirent si utilement la cause des sciences et des lettres. Hautscilt fut de retour de son excursion le 10 novembre de la même année.

Durant sa prélature, l'abbaye de l'Eeckhoutte fut honorée et fréquentée par tout ce que l'Église et l'État avaient de plus illustre. Un grand nombre de personnes du plus haut rang, s'associèrent spirituellement à cette réunion de

religieux et devinrent ce qu'on appelait —*fratres ad succurrendum*. Voici d'après les actes du chapitre les cérémonies de l'acte d'admission du comte de Northumberland, à cette confraternité. « En 1405, le jour de la Pentecôte » est entré dans la chapelle le noble comte de Northumberland, en exposant avec humilité son vif désir d'être » agrégé à notre couvent. Ayant entendu l'expression » de ce pieux désir, le prélat et la communauté l'ont admis » à l'unanimité à la participation de leurs prières et de » leurs bonnes œuvres, et après les prières accoutumées, » le prélat et ses frères l'ayant embrassé, le comte a » reçu avec beaucoup de reconnaissance la médaille d'or, » qui constate son admission, et que dès lors il a toujours » ostensiblement portée. »

Le cardinal de Cambrai, Pierre d'Ailly, et plusieurs archevêques et autres prélats sollicitèrent et obtinrent une semblable médaille. Le duc de Berry, Jean, fils de Jean premier, roi de France, se sentit honoré en recevant cette même distinction; aussi se souvint-il généreusement de cette grâce. Des relations intimes s'établirent entre Hautscilt et le duc. Le prélat lui envoya des opuscules de sa composition, des oiseaux et des vases rares, et le duc laissa rarement passer une année sans lui envoyer des présents précieux, des anneaux, ou des ornements d'église et des pierreries etc. Ces présents servirent ensuite à Hautscilt à couvrir les frais de la bâtisse d'un dortoir en 1410, l'ancien ayant été consumé par le feu du ciel.

Les princes et le peuple avaient la plus grande confiance dans les talents et le dévouement de notre abbé. Il fut successivement conseiller des ducs de Berry et des ducs de Bourgogne. Du temps de la guerre entre la France et l'Angleterre, le commerce de Bruges souffrit immen-

sément; les Anglais soupçonnant nos comtes d'être favorables à la France, lancèrent leurs pirates contre nos navires marchands au grand détriment des Brugeois. On décida donc qu'on enverrait une ambassad eau roi de France, pour solliciter la complète neutralité de la Flandre et personne ne fut jugé plus capable de remplir cette délicate mission que notre abbé. Il accepta la mission, et s'étant associé quelques autres personnages de talent, il partit pour la France, en 1402. Son ambassade eut le résultat espéré et le commerce se rétablit dans toute sa liberté. Le duc de Bourgogne le chargea en 1410 et 1412 de renouveler en son nom la magistrature de Bruges.

Mais une autre mission lui était réservée: c'était à une époque pénible pour l'Église, que se réunit le concile de Constance. Hautscilt s'y transporta en 1414, pour travailler de concert avec tous les autres pères du concile, au rétablissement de la paix de l'Église. Il y donna l'exemple d'une piété rare et édifia par son humilité et son zèle tous les pères du concile. Afin de gagner les indulgences accordées à ceux qui assistaient au concile, il fit au cardinal-pénitencier une confession générale de sa vie et le pria avec instance d'obtenir pour pénitence, le pélerinage vers la Terre. Sainte, mais sa présence dans le concile de Constance fut jugée nécessaire, et on le força d'y rester. Il se rencontra dans cette ville avec plusieurs de ces personnages qui étaient spirituellement associés à son couvent et l'estime qu'ils avaient pour le digne prélat engagea le concile à accorder à notre Hautscilt, par grâce spéciale, le droit de porter la mitre.

Notre abbé, nous l'avons dit, s'était adonné avec succès à l'étude des mathématiques; plusieurs auteurs ont attesté la réalité de ses connaissances, les archives de l'abbaye contenaient des preuves irréfragables de ses talents. A

la quatrième année de sa prélature, il fit un zodiaque avec les planètes, qu'il adapta à une sphère, et toute la machine fut très-ingénieusement mise en mouvement par une horloge.

Il était dit dans les mêmes archives qu'en 1412 il fit faire des armoires dans lesquelles il déposa ses instruments de mathématiques et les livres qui traitaient de cette science.

Une autre preuve plus concluante encore de ses connaissances étendues, c'est que, étant sur le point de quitter Constance, il reçut de son ami intime le cardinal de Cambrai, l'ordre de revoir l'ouvrage que ce savant prélat avait composé sur la réformation du calendrier et dédié à Jean XXIII, afin qu'il pût être soumis au concile de Constance et mis en pratique par toute l'Église. On sait que cette reforme subit cependant des retards et qu'elle ne fut définitivement adoptée que sous Grégoire XIII, en 1582.

Il porta un intérêt spécial à l'augmentation de la bibliothèque de son abbaye et décida que tous ceux qui se présenteraient pour y être admis, seraient obligés de déposer une somme de trente livres, à appliquer à cette intention.

Il réunit avec des frais considérables deux volumes de vies ou légendes de Saints. *Le pélerinage de la vie humaine, de l'âme et de notre Seigneur J.-C.* était à son époque un ouvrage célèbre; il le traduisit du français en latin et y employa un de ses religieux nommé Guillaume Snellaert. Il le lui fit illustrer de belles miniatures et le dédia à Jean, duc de Berry. Il compila dans plusieurs auteurs un ouvrage qu'il intitula — *Le Voyageur*, — mais par suite des temps orageux que nous eûmes à subir, il ne reste aucun vestige de ces livres.

Un seul de ses ouvrages nous a été conservé, c'est ce

qu'on appelle la prophétie de Hautscilt. Je vais en donner une idée sommaire et entrer dans quelques détails, afin d'en constater la valeur. On ignore la date de la confection de cette prophétie, les historiens s'accordent cependant à croire qu'elle fut le fruit de ses méditations, lorsque arrivé à la vieillesse, il pleurait sur l'état de son pays. Il mourut le 27 décembre 1417; il la composa donc vers le commencement du xve siècle.

Cette prophétie fut appelée par Hautscilt *Imago Flandriæ,* image ou état de la Flandre.

Jean Otto de Bruges publia le premier cette pièce en 1575, plus de 160 ans après la mort de Hautscilt. Rien ne nous en garantit l'authenticité que la tradition de l'abbaye où elle fut conservée. Cette tradition de l'abbaye est un argument d'une grande valeur, car les successeurs de notre abbé furent en général des hommes de mérite; elle n'était d'ailleurs pas la seule œuvre composée par Hautscilt que l'on conservât dans cette abbaye.

Jean Otto assure que cette prophétie était écrite et peinte sur une feuille de parchemin en caractères noirs et rouges.

Mathieu Quadus, en fit une seconde édition d'après celle de Jean Otto.

Nicolas Bazel, médecin et chirurgien de Bergues-St-Winoc, la traduisit en français en 1577.

La vogue de cette prophétie fut grande dans le xvie siècle.

Jean Stadius, mathématicien, historien et professeur à l'université de Louvain, dit dans une lettre du 20 avril 1576 à George Themseke, chevalier de la Toison d'Or et bourgmestre de Bruges: « J'ai examiné cette » prophétie avec la plus grande attention, à cause de la

» dignité et de l'autorité de l'abbé Hautscilt et j'ai trouvé
» que toute cette prophétie s'est vérifiée. »

Un anonyme l'interpréta encore en 1578.

Vers la même année, le savant théologien François Lucas de Bruges, en fit une exposition raisonnée à la demande de Mathieu Longespée, abbé de l'Eeckhoutte; il a prophétisé ceci, dit-il, dans sa vieillesse avec le même esprit que les prophètes; il est d'ailleurs ridicule ajoute-t-il, de penser que les mathématiques et l'astronomie lui ont révélé ces faits qui devaient arriver.

Marchantius et Sanderus parlent aussi de ce document.

L'archiduc Albert, lorsqu'il alla inspecter les machines de guerre que l'on fabriquait dans l'abbaye d'Eeckhoutte, pour le siége d'Ostende, vit l'autographe de cette prophétie et le baisa avec vénération.

Elle représente d'abord une femme non vêtue, debout, les cheveux épars; deux loups lui sucent les mamelles, et un serpent roulé, emblême sans doute de l'envie, est posé sur sa tête par un démon. Les lettres G. Y. B. I. D., se trouvent à la tête, aux mains et aux pieds. Ces lettres indiquent les cinq grandes villes de la Flandre: Gand, Bruges, Ypres, Insula (Lille) et Douai; à droite de la femme se trouve le vers suivant:

Gyb fiet ex Gybid cum deca decas ibit.

Avant que cent ans se soient écoulés, des cinq villes dont le nom commence par une de ces lettres *gybid,* il n'en restera plus à la Flandre que trois *gyb,* Gand, Ypres et Bruges.

Autour de la femme se trouvent des cercles qui con-

tiennent des vers latins dont je transcris ici la traduction faite par Nicolas Bazel:

Malheur à toi *Gybid*, car toy mesme te ruynes,
La force te défaut et plus tu ne chemines
En bonté: qui plus est, donnez à plaine mamelle
A forains (étrangers) nostre lait, puis nourrice cruelle,
Repais de laict les loups, les brebis d'amertume.
Celuy n'y a, en ton vivant
Qui soit nostre ire mitigant.
Malheur est aux mains et au chef (Gand),
Las aux pieds malheur et méchef (Lille, Douai)
Ta dextre (Bruges) est impuissante et vaine
Et ta senestre (Ypres) n'est pas saine.
Tes pieds instables sans adresse
Hélas! fortune tromperesse
Pourquoy nous deçoit ton eschelle!
Ton siège n'est rien que querelle
Ton degré instabilité.
Navrez nous a, débilitez,
Quarant' ans nous pillez et nous taillez
Nous menez par feu, glaive et tailles.
Infortunée à ta naissance
Bien peu te font la révérence;
Tu n'as ami ou lieu qui soit
Tu enfante et n'a point de laict
Aimée *Gybid*, au pervers cœur
Dont le chemin n'est droit ni seur,
Cecy soit éternellement
Ton sceptre: or, ton commencement,
Ton chef, la fin, issue aussy
Celle-là est par cestuy-cy
Dévorée, et cestuy mine
Iceux et du tout extermine.

Avant d'exprimer mon opinion sur cette *Image* de la

Flandre, tracée par Hautscilt, je désire auparavant analyser en peu de mots le tableau que présente l'histoire de notre pays durant la vie de notre vénérable abbé.

Après la sanglante bataille de Groeningue, la suzeraineté de la Flandre avait de fait échappé au roi de France; aussi, sous le faible Louis de Nevers, ces rois cherchèrent-ils par tous les moyens, à ressaisir l'autorité et les droits qu'ils avaient jadis possédés sur notre pays. La Flandre fut plusieurs fois sur le point d'être réunie à la France, par la faute de ses comtes; le peuple, comme par instinct, montra toujours plus de tact et une meilleure entente de ses véritables intérêts contre les menées politiques de la France, que les comtes; si la Flandre avait pu devenir province française, elle le serait devenue par les erreurs de ses gouvernants.

Louis de Male vécut longtemps à la cour de France, et sa partialité pour ce pays froissa l'esprit de ses sujets. L'Angleterre fournissait à la Flandre les éléments de sa richesse, et les Flamands, portés déjà en faveur de l'Angleterre par leurs intérêts, trouvèrent dans leur antagonisme contre la France des motifs décisifs pour l'alliance avec les Anglais.

Le mariage du jeune comte était une occasion de lutte pour ces deux grandes puissances. Chacune chercha son alliance. L'inclination des Flamands n'était pas douteuse, ils auraient voulu voir leur comte conclure un mariage avec Isabelle, fille du roi anglais. Louis était déjà fiancé à Marguerite, fille du duc de Brabant et le roi de France, poussa à la conclusion de ce parti, afin de soustraire le comté à la domination de son ennemi.

Louis aimait Marguerite d'une vive affection, et ne se soucia pas de sacrifier son amour à l'intérêt de ses sujets; à toutes les sollicitations des Flamands, il répondit qu'il

n'épouserait jamais la fille de celui qui avait tué son père.

Les Flamands voulurent contraindre leur comte et ils eurent tort; ils le tinrent en prison courtoise, comme on parlait alors, et Louis saisit la première occasion qui s'offrit pour s'échapper et contracta mariage avec Marguerite de Brabant. Ce mariage replongea la Flandre dans le désordre et l'anarchie. Les dévastations et les pillages des règnes précédents recommencèrent. Gand voulut tout soumettre à sa domination, mais Bruges et Ypres repoussèrent cette prétention. Les villes secondaires et les campagnes restèrent fidèles au comte, et les Gantois le rebutèrent. Entr'eux, cependant, ils ne s'accordaient pas davantage et dans la ville même les deux partis en vinrent aux mains.

Bruges ne demanda pas mieux que de voir renaître la paix; les Brugeois étaient fatigués de l'anarchie, car leur commerce en souffrit sensiblement.

Le comte prit enfin le seul parti qui lui restait; il conclut un traité avec Édouard, où il s'engagea à ne pas porter les armes contre l'Angleterre, durant toute la durée de la guerre de ce roi avec la France. Il permit aussi aux Flamands de maintenir leur alliance avec l'Angleterre; il fit plus: pour prouver qu'il embrassait la cause nationale dans toute son étendue, et qu'il préférait l'amour de ses sujets à la stérile et détestée alliance avec la France, il refusa d'abord de rendre hommage au roi Jean, successeur de Philippe-de-Valois, si les villes de Lille, Douai et Orchies devaient rester en la possession de la France; mais une déclaration immédiate de guerre devait être la suite de ce refus, et Louis finit par se soumettre. Il était trop faible pour courir cette chance, car le roi d'Angleterre n'aurait pas pu le soutenir efficacement, et ses propres sujets étaient loin d'être

sujets complètement dévoués. Louis avait contracté en France des habitudes de luxe et de plaisirs et un genre de vie peu digne. Rien ne lui coûtait pour satisfaire ses passions. Il dépensa ses immenses revenus, ils ne lui suffisaient même pas; il eut recours à des excursions et exigea d'énormes impôts; les Gantois les premiers refusèrent de lui accorder les aides qu'il demandait; Louis s'adressa aux Brugeois et en obtint ce qu'il voulait en leur accordant la permission de creuser un canal pour conduire les eaux de la Lys de Deynze jusqu'à leur ville. Les Gantois qui voyaient dans le creusement de ce canal la ruine de leur commerce, s'opposent au creusement, tuent les travailleurs et attirent la plus grande partie de la Flandre à leur opposition. Ces factieux portaient des chaperons blancs et avaient pour chef le hardi Hyons. L'histoire des chaperons blancs est trop connue pour insister plus longtemps sur les malheurs qu'ils attirèrent sur notre pays. Philippe d'Artevelde devint ensuite capitaine-général des Gantois. Ils remportent la victoire de Beverhoutsveld où Louis n'échappe que par miracle aux satellites d'Artevelde. La ville de Bruges souffrit horriblement. La cour de France embrassa la cause de Louis de Male et envoya faire des propositions de paix aux Flamands, mais elles furent rejetées et le roi résolut de les réduire par la force.

La fatale bataille de Roosebeke donna le coup de mort à l'ère communale de la Flandre et à sa prospérité. Une partie de la Flandre fut ravagée, les Français n'épargnaient ni l'âge, ni le sexe; le jeune roi semblait prendre plaisir à toutes ces scènes de dévastation et le comte fut réduit à approuver ce qu'il ne pouvait empêcher.

Courtrai conservait cinq cents paires d'éperons, glorieux trophée de la bataille de Groeningue; Courtrai dut expier

cette gloire et la ville fut livrée au pillage et aux flammes.

Après la retraite des Français, Louis de Male ordonna de nombreux supplices et de plus nombreuses confiscations. Il confisqua même les priviléges de toutes les villes de Flandre.

Louis mourut en recommandant à son successeur, Philippe de Bourgogne, de réparer les maux qu'il avait faits; regrets tardifs, mais qui constatent bien la situation malheureuse de notre patrie.

Le duc songea en effet à réparer ces maux, mais d'autres causes provoquèrent d'autres malheurs.

C'est au milieu de ces guerres civiles, de ces invasions des Français et des Anglais, de ces déprédations, massacres et incendies que Hautscilt, douloureusement affecté de la malheureuse situation de la Flandre, traça l'*Image* de la Flandre que l'on nomma ensuite la *Prophétie de Hautscilt.*

Cette pièce est une expression figurée de l'état de notre pays et des craintes que ces guerres sans fin inspiraient à Hautscilt sur l'avenir de sa chère Flandre — fleur des fleurs — *flos florum.* Il pleure amèrement sur sa patrie : — Malheur à toi *Gybid,* tu te ruines toi-même, — tu perds ta force et ta probité, — . . . . . tu donnes à pleine mamelle — aux forains nostre laict; puis, nourrice cruelle, — repais de laict les loups et les brebis de fiel. —

Les deux loups sont la France et l'Angleterre.

Tes villes, continue-t-il, s'entredéchirent; voilà quarante ans que l'on s'y tue et que l'on s'y taille sans pitié, — ô malheureuse patrie! malheureux *Gybid,* ton intelligence est pervertie, ta marche est fausse, rien n'est à sa place; — le commencement y est à la fin, — la tête occupe la place de la queue et l'un dévore l'autre. — C'est là dire que les sujets ruinaient l'autorité du comte et que le comte ruinait ses sujets. Tout en gémissant sur la

turbulence des Flamands, il avouait donc que le comte avait aussi ses torts.

Cestuy-là est par cestuy-cy
Dévoré et cestuy mine
Iceux et du tout extermine.

Aux efforts incessants de la France contre la partie de la Flandre qui comprenait Lille et Douai; aux divisions existantes entre ces villes et le reste de la Flandre, il était assez facile de prédire que Douai et Lille seraient tôt ou tard définitivement séparées de Bruges, Gand et Ypres.

Gyb fiet ex Gybid cum deca decas ibit.

On a donné à cette image de Flandre une couleur prophétique; ce n'est pas ici le lieu de l'examiner sous ce rapport, il nous suffit de l'avoir considérée sous son aspect historique et sous ce point de vue, elle est l'œuvre d'un homme qui n'épargna l'expression de son opinion ni au peuple dont il condamnait la turbulence, ni au comte dont il signalait les fautes.

—

HENDRYCX (Paul).

Cet auteur est connu par les ouvrages manuscrits qu'il a laissés sur sa ville natale. Il naquit à Furnes de Pierre Hendrycx et de Jeanne Schipman, appartenant l'un et

l'autre aux premières familles de la ville. Il fut à diverses reprises, échevin et keurheer de la ville et châtellenie de Furnes, dont il étudia l'histoire dans les archives qui lui étaient ouvertes. Il mourut dans son lieu natal le 7 octobre 1687.

Nous avons d'Hendrycx: 1° *Annalen van Veurne en Veurne-ambacht.* 2° *De beschryving van Veurne en Veurne-ambacht*, ouvrages manuscrits dont il existe plusieurs copies; le dernier, interrompu par la mort de l'auteur, n'a jamais été achevé.

—

HESE (Jean Van),

Naquit à Bruges, en 1737, de Jean, orfèvre, et de Laurence De Wulf.

Dès son enfance il laissa entrevoir beaucoup d'aptitude pour les études et du goût pour l'état ecclésiastique. L'évêque Félix Brenaert lui conféra les ordres sacrés et l'envoya, peu de temps après, à Pitthem en qualité de vicaire; il y demeura quelques années: mais devant obéir à son évêque, il quitta ce village et revint dans sa ville natale, où il vécut en prêtre séculier. La voix du patriotisme, qui retentit dans toute la Flandre en 1789, ne put le détacher de la cause de l'empereur d'Autriche. Lors de la conquête de la Belgique par les troupes républicaines, il fit le serment de haine à la royauté; cette action, qui le compromit singulièrement dans l'opinion publique, lui mérita la place de confesseur des criminels condamnés à mort; place qui lui devint funeste.

Van Hese mourut le 2 mai 1802, âgé de 65 ans, d'une maladie pestilentielle qui lui avait été transmise par un patient qu'il avait accompagné au supplice. Il fut enterré au cimetière de Notre-Dame.

Nous lui devons une brochure relative aux troubles brabançons et publiée sous le titre de: *Legenda aurea continens acta, gesta et cabriola Leonis Belgici, item ad sepulturam ejus orationem panegyricam.* Lunæpoli, 1791, in-8°, de 293 pages. Cet ouvrage, écrit dans un latin macaronique, à force de vouloir être gai, plaisant, spirituel, est d'un ridicule accompli. L'auteur était un Joséphiste outré, et les incongruités qu'il se permet, le scandaleux abus qu'il fait des choses sacrées, donnent une idée fort douteuse de sa moralité.

Sur mon exemplaire, je trouve marqué comme auteur de cette farce, le nom de *Donny,* mais je crois que l'ouvrage est de Van Hese et que Donny aura tout au plus été ou collaborateur ou conseiller.

Il est probable aussi que Van Hese n'est pas étranger à la publication de la vie du P. Vervisch, avec lequel il était lié d'amitié.

—

HINDERICKX (Jean-Martin),

Située dans la contrée la plus fertile de la Flandre-Occidentale, jadis chef-lieu de cette province, et siége épiscopal, la ville d'Ypres qui, avec des faubourgs très-étendus, avait vers le milieu du XIIIe siècle, une popu-

lation immense, a vu naître dans son sein des savants et des artistes dont les noms ne se perdront jamais, tels sont entre les premiers, *Jean de Langhe,* surnommé *Iperius,* du lieu de sa naissance, abbé de Saint-Bertin, à Saint-Omer, mort en 1383, et auteur d'une chronique (1) qui a été d'un grand secours à l'annaliste Meyerus; *Jean De Weert,* poète flamand, vivant vers le milieu du XIVe siècle, et qui nous a laissé le Nouveau Doctrinal, ou le Miroir des péchés; *Guillaume Becan,* né en 1608; ses œuvres poétiques, dont les connaisseurs parlent avec éloge, ont été imprimées avec celles de Sidron Hosschius, que, au jugement de Baillet, on croirait être né aux siècles les plus heureux de Rome florissante; enfin *Chrétien Lupus,* philosophe et théologien renommé, décédé en 1681. Parmi les artistes qu'elle a produits, la ville d'Ypres nomme avec orgueil: *Charles d'Ypres,* ainsi appelé du nom de sa famille, qui était très-ancienne. Il se forma en Italie et adopta la manière du Tintoret; il finit sa carrière en 1563 ou 1564; *Jean Thomas,* né vers l'an 1610, élève de Rubens; *Mathieu Van den Berg,* élève de Goltzius, il était né en 1615; *Louis Ramaut,* sculpteur (2), né en 1688, et plus connu sous le nom de *Maître Louis;* enfin, *George Robins,* statuaire, cité par Guicciardin. Nous n'entrerons point dans le détail de leurs productions littéraires et artistiques, ceci nous mène-

(1) Il existait jadis un manuscrit de cette chronique dans la bibliothèque, ou plutôt dans les archives du chapitre de Saint-Martin, à Ypres. Ce manuscrit appartient actuellement à une personne qui, par sa position, n'est pas en état d'en faire usage. (Note de M. Lambin.)

(2) Il fit, en 1714, le fronton de l'entrée de la Poissonnerie à Ypres, représentant Neptune sur son char, attelé de deux chevaux marins et tenant en main le trident; deux génies planant au-dessus du char. Les amateurs admirent l'exécution de ce monument.

rait trop loin; nous nous bornerons aujourd'hui à tirer de l'oubli le nom et les œuvres, quoique peu nombreuses, d'un statuaire yprois, mort à la fleur de l'âge. Si la parque inhumaine n'avait point de sitôt tranché le fil de ses jours, il eut, sans doute, été placé au rang de ceux qui se sont le plus distingués dans l'art illustré par les Du Quesnoy, les Warin et les Delvaulx.

Hinderickx naquit à Ypres, le 26 mai 1744 et y mourut le 10 août 1777. Il apprit, au lieu de sa naissance, les éléments de l'art auquel il se destinait, chez un médiocre artiste qui eut, en même temps, pour élève Charles Van Poucke. Celui-ci qui a été une des célébrités de la Flandre (1), avait une estime particulière pour son condisciple. Hinderickx, sans appui, sans protecteur, se rendit à Paris, en 1765; il eut ensuite le projet de faire le voyage de Rome, la cité des beaux-arts, mais ce projet ne s'exécuta point. Fournier, peintre et poète, compatriote de notre statuaire, qui alors était aussi à Paris, le voyait très-souvent et l'aimait surtout; mais ce qui ajoutait à la réputation de notre artiste, c'est que Van Poucke faisait beaucoup de cas des talents qu'il annonçait, mais dont, malheureusement, sa mort prématurée empêcha les progrès. Hinderickx était lent dans son travail et quelquefois vétilleux; aussi, quoique ses productions aient mérité le suffrage des connaisseurs, lui-même n'y attachait aucun prix et ne s'en fit point payer selon leur mérite: il recevait à cet égard quelquefois des reproches de son ami Van Poucke. Au reste, son ciseau donnait

(1) Van Poucke, associé correspondant de l'Institut de France, professeur de l'Académie de Saint-Luc à Rome, mort à Gand le 12 novembre 1809, était né à Dixmude, à quatre lieues d'Ypres, en 1740. Dans la ci-devant cathédrale d'Ypres, on voit de cet artiste célèbre une belle statue en marbre, représentant l'Espérance.

du sentiment au bois dont il se servait, et ses figures sont remarquables par la beauté et la vérité de l'expression. La ci-devant cathédrale d'Ypres renferme un Christ, attaché à la croix, dont l'exécution est admirable; la tête est bien traitée, et l'ensemble touché avec goût. Ce Christ a été longtemps placé au cimetière, exposé aux intempéries de l'air. Hinderickx en a fait un autre pour l'église de Reninghe, village à trois lieues d'Ypres, et dont on fait aussi beaucoup de cas. Cet artiste n'était pas moins habile dans les ornements, qu'il exécutait avec précision et délicatesse.

—

HOFMAN (J.-B.),

Naquit à Courtrai en 1758, dans la classe ouvrière. Il reçut dans une école élémentaire les principes de sa langue maternelle et là se borna son éducation littéraire; la nature le fit poète et quoiqu'il ait lutté contre le destin contraire et que la majeure partie de son temps ait été pris par des occupations qui devaient assurer sa subsistance, sa verve féconde enfanta néanmoins une masse prodigieuse d'ouvrages et de poèmes de tous les genres; physiologiste habile autant que bon historien, ses œuvres attestent une connaissance parfaite des passions et des faits; chantre de tous les états et de toutes les classes, sa muse tantôt grave et savante, tantôt légère, naïve, spirituelle et caustique, mania tous les sujets avec une facilité admirable; toutes ses compositions respirent la sérénité de son caractère, sa

bonhomie, la simplicité de ses mœurs et la philosophie la plus douce.

Voici une série de ses ouvrages qui presque tous ont mérité les honneurs de l'impression et de la représentation sur les principaux théâtres du pays.

De ware Vaderlander, treurspel in dry bedryven.

Clarinde, treurspel in vyf bedryven.

Cumma, dito in dry bed.

De Onverwagte redding, dito in vyf bed.

Den Bevredigden Vader, dito in dry bed.

De Beloonde Kinderliefde, dito in dry bed.

Den Onbermhertigen Schuldeysscher, dito in dry bed.

Justina, dito in dry bed.

Het Zinken der Oostendsche Pontschuyt, dito in dry bed.

Willem van Amsterdam, dito in dry bed.

Maria Stuart, naer het fransch vertaeld, dito in vyf bed.

Den Incroyablen, blydspel.

Den Remplaçant, dito.

De Listige Bakkerin, dito.

Den Student, dito.

De Boeren Patriotten, dito.

Het Pruyssensch Soldaten Kwartier, zangspel.

De Menschlievendheyd der Dorpelingen na den veldslag van Charleroy, *zangspel.*

Het Aengenaemste Geschenk, dito.

Twee Allegorische zangspelen voor prys uytreykingen.

Een Allegorische zangspel voor eene jubelfeest.

Een diergelyk voor het sluyten van een vredeverbond.

Vier kleyne tooneelstukjes om door kinderen vertoond te worden in eene latynsche school.

Twee dito voor het vrouwgeslacht.

Il fut couronné dans beaucoup de concours de poésie, notamment à Bruges, Gand, Bergues-St-Winox, Thielt

etc. Plus de soixante médailles attestent ses nombreux triomphes.

Une attaque d'apoplexie foudroyante enleva ce célèbre poète à ses nombreux amis, le 4 août 1835. Ses obsèques eurent lieu avec beaucoup de pompe; le cercueil était porté par les membres de plusieurs sociétés de Rhétorique dont il faisait partie, et dont il avait été le plus bel ornement.

Une souscription fut ouverte pour l'érection d'un monument funèbre: elle fut à l'instant couverte de nombreuses et honorables signatures. — Nous aimons à mentionner l'heureuse idée qu'a eue la société Royale de Rhétorique de cette ville en proposant son éloge pour le concours.

—

HONDIUS (Josse).

Nous avons publié la vie de ce savant géographe, d'après la *Biographie universelle,* mais cette notice contient des erreurs marquantes; nous les redressons ici d'après la vie de Hondius, qui a paru à la tête de l'édition in-folio de son Atlas, et qui avait été faite par P. M. (?), sous les yeux de son fils Henri, qui signe la préface de cet ouvrage.

La biographie universelle place la naissance de Hondius en 1546, c'est une erreur, il ne naquit qu'en 1563, de Olivier D'hondt et de Pétronille D'havertuyn.

A l'âge de deux ans, il quitta avec ses parents sa paroisse natale pour habiter Gand. L'auteur de la notice fait remarquer que lors de sa naissance, il avait



la peau de son visage tout ridé, pronostic, dit-il, de la vigueur de sa future intelligence; le rapport entre ces deux faits est difficile à saisir; mais il parait qu'à cette époque ces signes avaient un sens généralement compris, car des rides de la peau de son fils, le père conclut sans hésiter à la haute destinée de Jean Hondius. Dès sa tendre enfance, il montra une inclination décidée pour la gravure, à l'âge de huit ans, il fréquenta l'école de dessin et grava dès lors dans l'ivoire et le cuivre, et ses essais furent d'autant plus admirés, qu'il avait appris à graver sans maître.

Le confesseur du duc de Parme ayant vu le travail du jeune Hondius, l'invita à venir à Beveren, quartier-général du prince, lors du siége d'Anvers et le chargea de quelques gravures: il fut si charmé du travail, qu'il engagea avec instance Hondius, à le suivre à Rome; il insista même tant, que le jeune graveur craignit que l'on n'employât quelque violence pour l'attirer à Rome et jugea prudent de s'enfuir.

Hondius était un calligraphe remarquable et grava des caractères d'impression qui furent recherchés.

Hondius se retira à Londres en 1583, et y grava des planches pour les voyages de François Drake, pour l'histoire de la terre promise et celle de l'empire romain. La plus remarquable de ses planches représentait un globe terrestre et une sphère, les plus grands qu'on eût vus jusqu'alors.

Il se maria à Londres en 1586, à Colette Van de Keere, native de Gand, qui s'était réfugiée dans cette ville avec sa mère, pour échapper aux cruautés des Espagnols. Il eut treize enfants, dont six garçons et sept filles, et lors de la rédaction de l'article, l'auteur assure que deux fils et quatre filles étaient encore en vie.

Après un séjour de près de neuf ans à Londres, Hondius se transporta avec toute sa famille à Amsterdam.

Nous avons déjà publié les titres de ses ouvrages. Hondius avait formé des projets que sa mort l'empêcha d'exécuter. A l'âge de 48 ans, il fut atteint d'une fluxion de poitrine et fut ravi à ses utiles travaux après une maladie de trois jours, à la fleur de son âge. Hondius était d'une taille élevée et d'une grande corpulence, mais d'une grande sobriété; il était pieux, doux et laborieux.

—

HOUTENIUS (François),

Poète latin, né à Langhemarck. Sluper a publié quelques productions de ce poète.

—

HOVINES (Charles d'),

D'Ypres (1), seigneur de Gouvernies, Grandbray, Winkel, etc., devint successivement conseiller au grand-

(1) D'Hovinne, d'Hovinnes, d'Hovine ou d'Hovynes. Voyez le MS. 12,382, qui le dit originaire de Tournay. Il décéda en 1671.

conseil de Malines (octobre 1628), avocat fiscal à la même cour, membre des conseils d'état et privé (le 22 décembre 1633), et enfin président du conseil privé (1653) (1). Vers 1662, il composa, pour être adressé au roi, un *Mémoire* dans le sens espagnol, dans le sens odieusement restrictif des libertés belgiques. C'est un traité sur l'administration telle qu'elle existait avant 1659. MSS. N°ˢ 12,291, 12,292, 15,980, 15,981: *Mémoire touchant la forme du gouvernement des Pays-Bas et des conseils et officiers qui composent le ministère, dressé par le président Hovinnes, pour être envoyé au roi avec les notes de Wynants* (2). Voici le portrait que le farouche serviteur espagnol fait des Brabançons (3): « Ils sont haultains, altiers, toujours prêts à résister à » leurs souverains et à exalter outre mesure les priviléges » qu'ils ont arrachés à leurs princes. » Ce mémoire fut composé avant la paix des Pyrénées, mais préparé pour être envoyé à Mardrid en 1662. Depuis lors les Pays-Bas avaient changé de face; les provinces étaient démembrées; le droit public avait quelque peu progressé: l'ouvrage de Hovinnes avait donc besoin d'être revu, et c'est encore le comte de Wynants, le conseiller au conseil du Brabant, qui fit ce travail pour l'instruction de ses fils. Notre bon Wynants venge noblement nos ancêtres au sujet de ce passage, et peint, à son tour, Hovines, comme *hautain,*

---

(1) Le MS. 16,136, p. 238, porte que d'Hovines trouva moyen de *débusquer* Roose, ce qu'affirme également Wynants dans le MS. 12,294, p. 97.

(2) De 83 à 86 pages le volume, dont 37 pages de remarques faites par Wynants. La rédaction des notes dans les différents manuscrits diffère parfois, mais le fond est le même. Il y a dans le MS. 12,291 quelques notes d'un main étrangère.

(3) MS. 12,290, p. 43.

altier, étranger à nos mœurs et à notre politique, peu aimé dans le pays, et conseillant éternellement le recours à la crainte préférablement à la voie de l'amour. Wynants ajoute que nul peuple n'est aussi traitable et bon que les Brabançons, et il cite des exemples à l'appui de son assertion. Un des articles des instructions secrètes des gouverneurs généraux, dit Wynants dans son mémoire, défend de convoquer les états généraux sans le consentement préalable et l'ordre exprès du roi. « *J'ai vu fomenter des émotions populaires par la jalousie des ministres, dans la vue de prévaloir et de se débusquer les uns les autres.* » Il paraît que Hovinnes se connaissait en émeutes; ce ne serait donc pas là une pratique moderne de la France. « Le chef président et » le conseil privé chercheront toujours à dominer, et à » étendre leurs pouvoirs. L'évêché de Tournay est le » seul sujet au droit de régale. Le gouvernement du » Hainaut a toujours été considéré comme le plus impor- » tant du pays, après le gouvernement général, à cause » du grand bailliage et des prérogatives qui y sont atta- » chées. Les instructions secrètes des gouverneurs généraux » contiennent plusieurs articles relatifs aux moyens d'amoin- » drir ces prérogatives; mais les chevaliers du pays et » le crédit du duc d'Aremberg empêchent la réalisation » de ce projet. » Suivant la remarque d'un anonyme, « Hovinnes parle de la cour de Rome, non en ministre, » mais en *crocheteur* (1). »

A en croire l'avocat Laurin, qui était son contemporain, d'Hovines commit pendant sa longue gestion des affaires, des actes d'usure, des exactions et des

---

(1) Article final du MS. 12,291.

dilapidations (1). Le manuscrit 12,297 de la Bibliothèque royale de Bruxelles (*Bref mémoire de la forme des ressorts du gouvernement politique des Pays-Bas*) est probablement encore d'Hovines. Ses deux mémoires sont incomplets et ont été rendus tout à fait inutiles par les ouvrages de Wynants et les mémoires de Neny.

Le fils du chef-président, Laurent d'Hovines, naquit à Malines, et décéda en qualité de conseiller au conseil de Brabant.

—

HUGESOONE (Josse).

Dans les poésies de Jacques Sluper se trouve une lettre de Josse Hugezonius, natif de Rousbrugge, régent d'humanités à Ypres et datée de cette ville le 1r mai 1562. Hugesoone était un bon littérateur de ce temps et son nom est devenu illustre par le martyre qu'il subit de la main des Gueux, en 1568. L'évêque d'Ypres avait confié à Hugesoone la cure de Reninghelst, lorsque survinrent

(1) MS. 16,163 de la Bibl. roy., présenté à S. M. par Henri Florentin Laurin, chevalier, seigneur et avocat célèbre au grand conseil de Malines (1622). L'auteur anonyme du MS. 3,269 vante les grandes connaissances de Laurin, sa noble origine et sa piété. Nous voyons dans les *Tombeaux des hommes illustres* (p. 73), que Charles Laurin, seigneur de La Hage, conseiller au grand-conseil en 1625, puis président d'Artois, fut admis, en 1640, au conseil privé et décéda à Bruxelles en 1664. Le MS. 3,229 de la Bibl. roy. renferme une dissertation de l'avocat Laurin et d'autres auteurs sur *les aliments à fournir en cas de divorce.*

les troubles ou la révolte contre les Espagnols. Des vagabonds, sous le nom de Gueux des bois, ravagèrent toute la West-Flandre, assassinant les prêtres et les nobles et pillant tout ce qui leur tombait sous la main.

Le 13 janvier 1568 (nouveau style) les Gueux, ayant à leur tête Jacques Huele et Jean Michel, s'emparèrent du curé de Reninghelst, de son vicaire et d'un autre prêtre, qu'ils trainèrent à leur suite durant toute la journée. Parvenus enfin dans un bois entre Bailleul, Neuve-église et Nieppe, il les assassinèrent lâchement.

Les corps furent trouvés le 19 et enterrés le 20, dans l'église de Reninghelst. On plaça sur leur tombeau une pierre de marbre avec cette inscription:

Anno Domini 1567, 13 *januarii, furiosi iconoclastæ post horribilem prophanationem omnium sacrorum et hujus templi prophanationem, secum abstraxerunt tres istius ecclesiæ sacerdotes: Mgrum Judocum Hugesonium pastorem, dominum Robertum Ryspoort sacellanum, dominum Jacobum Panneel custodem, eosque ignominiosè per totam diem circumducentes, sequenti nocte sub horam undecimam splendente clarius lun , in confessione catholicæ fidei constantes, nonnihil à viâ in alvetum, in parochiâ Neoclesianâ abductos, crudeliter trucidârunt. Ubi corpora rigido gelu constricta, post aliquot dies inventa, hoc loco religiosè sepulta sunt.*

Quibus jam non tam nostræ preces quàm ipsorum nobis sunt expetendæ.

HUSSELIUS (Hyacinthe).

Ce savant théologien naquit à Bruges; après avoir terminé ses études philosophiques à l'université de Douai, il entra au noviciat des Dominicains de sa ville natale, en 1609. Il fit durant cinq années son cours de théologie sous la direction du père André Godin et fut appelé lui-même à la chaire de théologie, fondée au séminaire de Bruges par monseigneur Jean De Witte, évêque de Cuba. Rien ne put le retenir de donner ses leçons, l'espace de vingt-quatre ans, ni ses occupations multipliées, ni les dignités auxquelles il fut promu par ceux de son ordre. En 1634 la chaire de théologie fut transférée du séminaire au couvent des Dominicains, ce qui facilita en quelque sorte la besogne du professeur, qui mourut à Bergues-St-Winoc, le 17 décembre 1638 à l'âge de 51 ans.

Les Dominicains de Bruges firent inscrire sur sa tombe: *R° atque eximio mag. nostro P. F. Hyacintho Husselio ord. præd. conventûs Brugensis, S. Th. quondam 24 annis celebri professori in seminario episcopatûs Brugensis, S. Theologiæ doctori, conventûs sui nativi quartò priori, semel generali, ac tertiò capituli provincialis diffinitori, de sacro ordine ac conventu suo optimè merito, hìc sepulto, gratitudinis ac memoriæ ergò mœsti posuêre fratres conventûs Brugensis. Obiit* 1631, *ætatis* 51.

Les Dominicains de Bruges conservaient plusieurs volumes MSS. de Husselius, sur la somme de Saint Thomas et un autre sur les Monts de Piété, *de Monte Pietatis*.

HUVETTERE (Louis-Joseph de),

Chanoine de Saint-Martin, à Ypres, sa ville natale, fit un pélerinage à Rome. De retour dans sa patrie, il publia: 1° *Descriptio variorum locorum sacrorum.* 2° *Synopsis vitæ sanctorum, Antverpiæ, typis Trognesii*, 1628, in-4°. 3° *Het leven van de heylige Margareta van Ipre ende van den H. Zegherus, haren biechtvader.* Ypre, François Bellet, 1622. Il avait traduit ce dernier ouvrage du latin. De Huvettere mourut à Ypres le 15 mai 1633.

J

JACOBSEN (Jean).

Après le mémorable siége d'Ostende qui occupa si vivement pendant plusieurs années toute l'Europe, la ville prise par les Espagnols, ne présenta longtemps qu'un monceau de ruines. L'archiduc Albert appréciant combien il importait au pays de la relever et de lui rendre son commerce et sa prospérité, tâcha d'y attirer de nouveaux habitants en octroyant à tous ceux qui voudraient s'y fixer, franchise de tous droits et impôts durant douze années, franchise de loger des soldats, et de toute action de leurs créanciers contre leurs per-

sonnes, pendant un an, du jour de leur inscription, et plusieurs autres avantages.

L'appel fut entendu; les habitants des environs s'empressèrent de s'y rendre et bientôt la ville ressuscita de ses décombres, une magistrature régulière s'y établit, l'exercice du culte reprit avec dignité et majesté.

Grâce aux efforts de l'archiduc et à l'intervention des rois de France et d'Angleterre, une trève de douze ans fut proclamée en 1609.

Ostende se rétablit, — on construisit une nouvelle maison communale, — le nouveau chenal fut amélioré, — les maisons se rebâtirent et la population s'accrut rapidement.

Les états de Flandre sollicitèrent qu'Ostende fut érigé en port franc, mais ne l'obtinrent cependant pas.

La trève de douze ans expira et les intérêts entre l'Espagne et la Hollande, si divers, si contraires les uns aux autres, empêchèrent la conclusion définitive de la paix.

Les hostilités furent reprises et les Ostendais ne tardèrent pas à se montrer; ils furent autorisés à courir sus aux vaisseaux de l'ennemi et dès 1622, les chantiers se couvrirent de quilles.

Leurs corsaires firent d'importantes captures.

La Hollande envoya ses flottes bloquer nos ports, ce qui n'empêcha pas trois intrépides Ostendais de se mettre en mer le 2 octobre, vers minuit.

Le malheur voulait qu'ils furent aperçus par les voiles ennemies. Un combat inégal mais glorieux, ou une reddition honteuse étaient les seuls partis qui s'offraient. Deux corsaires Ostendais choisirent la honte, mais le capitaine Jean Jacobsen accepta le combat, quoique la victoire fut presque impossible. Jacobsen, animé de cette

rage du cœur qui fait le héros, se défend, et sa coquille parvient à couler le vaisseau amiral. La lutte décima ses hommes ; abordé par des forces supérieurs et voyant déjà l'ennemi sur son tillac, il met le feu à ses poudres et se fait sauter avec ses vainqueurs.

Cette scène fait le sujet d'un beau tableau de M. Slingeneyer.

C'est ici le lieu de raconter un autre fait d'armes honorable pour les Ostendais.

Le fameux amiral Hollandais, Pierre Hein, croisait le 26 août 1629 sur la côte de Flandre. Ayant aperçu trois corsaires Ostendais, il leur donna la chasse ; trop habitués à vaincre, ces braves loin d'éviter le combat, l'acceptèrent et se mirent en mesure d'attaquer. Le capitaine Jacques Besage, se porta de préférence sur l'amiral, et manœuvrant avec habilité, il lui fait essuyer à différentes reprises le feu de ses flancs et le tue. Arrivé à quelques encâblures du navire et sur le point de l'aborder, l'ennemi lui lâche plusieurs bordées et le capitaine Besage est emporté à son tour par un boulet. Cependant le premier officier le remplace aussitôt, et forcé de virer devant le feu trop nourri de l'escadre, revient combattre de nouveau, plutôt pour venger la mort de son commandant que dans l'espoir de vaincre, car les deux autres corsaires, criblés de boulets et démâtés, furent réduits à l'inaction, pris ensuite par l'ennemi et menés à Rotterdam, avec le corps de l'amiral Hein.

Après avoir épuisé tout ce que la rage et le désespoir peuvent donner de vigueur et inspirer de hardiesse, et malgré de grosses avaries, cet officier, dont le nom est resté inconnu, réussit à ramener le corps de son capitaine à Ostende. Le corps fut enterré à l'église paroissiale et l'on inscrivit sur sa tombe une longue épitaphe en vers flamands

que Bowens reproduit dans son histoire d'Ostende. Nous regrettons vivement qu'aucune inscription ne rappelle plus au souvenir de ses concitoyens les circonstances de cet événement et la gloire de l'intrépide Besage.

J'ai signalé à l'article — De Brauwere, — d'autres actes remarquables de nos marins Ostendais.

—

JANSSENS (François).

François Janssens, né à Bruges, se fit Dominicain, le 28 janvier 1654. Après avoir terminé sa philosophie à Louvain, il y professa cette science et obtint le grade de licencié en théologie le 1 septembre 1665. Il mourut âgé de plus de 80 ans, dans sa ville natale, le 22 novembre 1715, après avoir été promu à différentes dignités de son ordre. Janssens a laissé:

1° *Authoritas D. Thomæ Aquinatis, ecclesiæ doctoris, modo indissolubili per R. P. Petrum de Alvâ et Astorgâ, S. T. lectorem jubilatum etc. nuper revincta, nunc verò soluta. Gandavi, typis Maximiliani Graet,* 1664, in-8°.

2° *Responsio ad epistolam alicujus de ordine FF. Minorum publicata, sub larvâ etc. Ibid.*

3° *R. P. Matthias Haujeur, ord. FF. Minorum lector jubilatus, seu defensa ab eodem causa P. Petri de Alvâ etc. Antverpiæ, typis Engelberti Gymnici,* 1665, in-8°.

4° *Controversiarum in hæreticos opusculum. Antverpiæ, anno* 1673.

5° *Veritas manifesta pro authoritate R. P. Thomæ Turci, magistri generalis ordinis prædicatorum circà prædeterminationem physicam, item decretum R. P. Joannis Thomæ de Rocaberti, ejusdem ordinis generalis, contrà opera P. F. Josephi de Vitâ, siculi, ac exhibitionem authenticam bullæ Urbani V, pro authoritate angelici doctoris. Antverpiæ, typis Jacobi Woens,* 1675, in-4°.

6° *Summa conciliorum, dudùm collecta per R. P. Bartholomæum Caranza, archiepiscopum Toletanum; recognovit, emendavit et auxit F. Janssens etc. Lovanii typis Hieronymi Nempæi,* 1668, in-8°.

7° *Suprema romani pontificis authoritas, ejusque extrà concilium generale definientis infallibilitas adversùs epistolam Rmi ac illmi domini Gilberti, episcopi Tornacensis, propugnata. Brugis, typis P. Van Pee,* 1689, in-8°.

8° *Summa totius doctrinæ de romani pontificis authoritate et infallibilitate 13 articulis comprehensa,* 1690, *ibid.*

9° *Dissertationes 26 theologicæ selectæ de principalioribus quæstionibus hoc tempore in scholis disputatis.* 1707.

Il a encore écrit quelques opuscules ascétiques en flamand.

—

JEAN (LE BIENHEUREUX) DE WARNETON, ÉVÊQUE DE LA MORINIE.

Pour bien comprendre l'histoire du vertueux évêque dont nous avons entrepris de raconter succinctement la

vie, il faudra que le lecteur reporte son attention vers cette époque éminemment remarquable où les peuples de l'Occident, poussés par l'esprit du catholicisme dont ils étaient imbus, commencèrent à fonder sur des bases rationnelles et stables, les institutions qui allaient régir désormais la société chrétienne.

Depuis longtemps déjà, la législation romaine avait disparu: elle se trouvait remplacée par la volonté arbitraire des conquérants qui s'étaient succédé dans les plaines humides de la Gaule-Belgique. Ces princes étaient en même temps législateurs et maîtres absolus de tout ce qu'ils avaient pu soumettre à l'autorité de leur glaive. Les juridictions n'étaient pas définies: la puissance constituait la loi.

Le christianisme vint alors élever, en opposition à cet orgueil barbare qui menaçait de tout envahir, une autre puissance généreuse, compatissante, civilisatrice qu'aucun obstacle humain ne pourrait jamais anéantir.

La lutte fut longue; pendant plusieurs siècles la société eut à se débattre, ne sachant à qui reviendrait la prééminence du principe religieux et progressif, ou de la loi de la force.

Charlemagne jeta les bases d'une organisation régulière, nécessaire au maintien de son immense empire, mais bientôt après sa mort, les invasions successives des peuplades normandes vinrent renouveler la confusion et porter le désordre à un point qu'il n'avait pas atteint jusques-là. Les hommes libres et riches, abrités par les murailles de leurs châteaux forts, refusaient d'obéir à leurs anciens chefs. Les chefs eux-mêmes ne reconnaissaient plus qu'avec peine leur roi suzerain. Les plus hautes dignités ecclésiastiques, n'étaient pas non plus à l'abri de la corruption générale. La vénalité était partout. La société chrétienne

se voyait menacée d'un nouveau naufrage que toute l'énergique vertu de Grégoire VII pouvait seule conjurer. Ce grand homme ne recula pas devant la tâche immense qui lui était imposée. Il connaissait le mal et fut assez heureux pour en trouver le remède. Il comprit qu'il fallait combattre des dissensions et des vices aussi universellement enracinés, par un pouvoir qui puiserait sa force dans son intégrité constante et dans son unité. Dès lors tous ses efforts tendirent à la concentration de la puissance suprême autour de cette chaire de St-Pierre qui a toujours été le symbole de l'unité et de la force. Il savait bien qu'en assurant le principe de l'autorité de l'Église sur la conscience des hommes, il assurait en même temps le triomphe de l'autorité temporelle des princes sur leurs sujets, le triomphe de l'ordre, qui est, on doit l'avouer, la meilleure sauvegarde du bonheur des nations.

L'histoire moderne s'est montrée injuste envers Grégoire VII, elle s'est plu à attribuer à une ambition démesurée, une conception qui avait pour but d'opposer une digue à l'exercice brutal de la puissance absolue. En se posant comme juge souverain des querelles des peuples et des rois, le pape Grégoire constituait en faveur des uns et des autres un véritable droit de recours ou d'appel: il accordait surtout une garantie aux nations opprimées contre la tyrannie à moitié sauvage encore des grands. Le premier, dans ces âges reculés, il reconnut au peuple des droits tellement sacrés, qu'il voulut les placer sous l'égide puissante du défenseur infaillible des préceptes de la foi.

L'œuvre commencée par Grégoire VII, devait embrasser plusieurs siècles: elle blessait trop vivement l'orgueil des grands, pour être reçue partout avec faveur; mais l'impulsion bienfaisante qu'il avait su donner resta; elle

grandit après lui et présida pour ainsi dire à l'organisation des institutions publiques qui se développèrent dans la suite.

Un autre point qui touchait de plus près encore aux intérêts de l'Église, avait attiré depuis longtemps l'attention des Pontifes Romains. Dans le relâchement général de l'ordre social, les ordres religieux avaient perdu de vue la sainteté de leur institution; les mœurs des religieux étaient souvent loin d'être dignes de leur vocation; au lieu d'édifier, ils étaient trop souvent un sujet de scandale. Il arrivait à tout instant que les chefs, à qui incombait la charge de maintenir l'observance des saintes règles, parvenaient à la tête de leur communauté par des moyens criminels et dans un but mondain; que pouvait-on attendre de pareils pasteurs? Ce déplorable état avait déjà excité le zèle des papes et en procédant à la réforme des abus de la tyrannie civile, ils virent bien que la réussite de leurs efforts et le succès permanent de leur entreprise dépendaient en grande partie du degré d'autorité que le clergé saurait obtenir par sa science et la pureté de ses mœurs. Grégoire VII voulut en même temps, instruire et moraliser les peuples et répandre parmi eux les notions d'une impartiale justice.

C'est au moment même où les bases de cette nouvelle et grande organisation étaient jetées, que naissait dans un village de la Flandre, un homme au cœur droit et généreux, qui sut se frayer un chemin au milieu de l'agitation des temps et d'une condition obscure, s'élever par ses vertus et la sainteté de sa vie, jusqu'à devenir le conseiller des pontifes, l'ami de quelques-uns des principaux personnages de l'époque, le précurseur et le collaborateur de S. Bernard et de S. Norbert dans la réforme des institutions monastiques.

L'histoire de Jean de Warneton nous a été conservée intacte et authentique, écrite par un prêtre nommé Jean de Collomedio, que le pieux évêque s'était associé, vers la fin de sa vie, dans l'administration de son diocèse. Les Bollandistes en ont retrouvé le texte original et l'ont inséré dans la prodigieuse compilation à laquelle ils ont attaché leur nom.

Nous voudrions pouvoir suivre le légendaire dans tous les détails de son pieux et édifiant récit, mais les limites restreintes de cette biographie ne le permettraient pas. Nous devrons nous borner à une courte analyse.

Jean, plus connu sous le nom de Jean de Warneton, à cause du lieu de sa naissance, vint au monde vers l'année 1040 de N. S. Son père s'appelait Guillaume et sa mère Phlagala, tous deux inconnus d'ailleurs, mais honnêtes, vertueux et jouissant d'une certaine aisance. Ils appliquèrent leur fils de bonne heure, aux études pour lesquelles il manifestait un penchant décidé et d'heureuses dispositions. Ses progrès furent rapides et comme son attention se portait de préférence vers la connaissance et l'interprétation des livres saints, on lui permit d'entreprendre, afin de se perfectionner, des voyages lointains, selon la coutume du temps. Jean recueillit de cette manière, les enseignements de maître Lambert d'Utrecht et ceux de S. Ives de Chartres.

Lorsqu'il revint dans son pays, il avait déjà formé le ferme propos de renoncer aux richesses et aux autres séductions du monde, pour s'adonner sans réserve à la pratique constante de toutes les vertus. Il s'attacha, dans ce dessein, au chapitre de l'église de St-Pierre à Lille, fondé bien récemment par le comte Baudouin. Son application, son humilité et la rigidité de ses mœurs le distinguaient d'entre un grand nombre de ses collègues,

qui récitaient leurs heures avec négligence et oubliaient trop souvent la dignité de leur caractère, pour chercher leurs plaisirs dans les joies frivoles et les spectacles profanes. Ce pernicieux exemple, loin de ralentir son zèle, lui inspira, au contraire, la résolution de suivre dans sa retraite un pieux abbé qui fondait un nouveau monastère à peu de distance de la ville d'Arras, dans un lieu élevé, qu'on désignait sous le nom de Mont-St-Éloi: les ermites qui s'y trouvaient établis depuis un temps immémorial, avaient peu à peu perdu le souvenir de la vie sainte et régulière de leurs prédécesseurs, à un tel point que l'évêque Lietbert de Cambrai crut devoir les disperser en leur laissant toutefois l'option de se soumettre aux prescriptions plus strictes de l'ordre de St-Augustin.

Dans ces temps d'ignorance, il arrivait de temps en temps que des évêchés fussent administrés par des hommes incapables ou indignes; l'étendue d'ailleurs des diocèses en rendait la visite difficile, sinon impossible, aussi souvent du moins que l'exigeaient les besoins des fidèles. Les prêtres étaient peu nombreux, les moyens de s'instruire rares; aussi leur ignorance dans quelques endroits était telle, que plusieurs évêques se virent réduits à exiger qu'ils sussent au moins lire le *canon* de la messe, et réciter le *pater* et le *credo*. Des réunions considérables de personnes baptisées restaient sans pasteurs et l'instruction qu'elles recevaient se bornait à celle que leur donnait l'évêque dans ses visites; il était essentiel, dans l'intérêt de l'église, de voir s'établir de nouveaux évêchés.

Le pape Urbain II jugea convenable et opportun de démembrer le diocèse de Cambrai et de former avec une portion de son territoire un nouvel évêché dont le siége serait établi dans la ville d'Arras. L'élection du nouveau titulaire fut faite selon les règles canoniques;

toutes les voix se portèrent sur Lambert du chapitre de St-Pierre à Lille: il refusa et partit même pour Rome afin de supplier le Souverain-Pontife de l'autoriser à finir humblement ses jours: mais ses excuses ne furent pas accueillies, et Urbain l'ayant sacré de ses propres mains, le renvoya vers son troupeau. Un des premiers soins de Lambert fut de choisir parmi les membres de son clergé et les principaux de son diocèse des personnes capables de l'aider de leurs conseils: Jean de Warneton fut de ce nombre. Le saint moine apprit cette nouvelle avec douleur, il fallut le contraindre pour lui faire abandonner sa vie modeste et solitaire et l'obliger à accepter auprès de son nouveau prélat les importantes fonctions d'archidiacre. Il sut pourtant remplir cette gestion à la satisfaction de tous.

Pendant la seconde moitié du onzième siècle, les divisions et les luttes qui accompagnent d'ordinaire une époque de transformation sociale, affligèrent particulièrement le diocèse de la Morinie, voisin de celui que Jean de Warneton édifiait par sa sage et prudente conduite. La population y était naturellement turbulente et difficile, et de plus, une succession d'élections invalides ou violentes y avait porté le désordre à son comble. Ce diocèse était immense, s'étendant depuis les bords de l'Yser et de la Lys jusqu'aux côtes de la mer bien audelà de Boulogne; c'était, en même temps, un des plus anciens du pays, car ses annales remontent au temps d'Honorius. L'évêque Drogo qui occupait le siége épiscopal au moment où les dissensions éclatèrent, occupe la vingt-septième place dans la liste de ses prélats; il eut à subir bien des persécutions de la part de Baudouin à la longue Barbe, qui le priva de ses biens.

Après lui vint Hubert, dont l'administration fut égale-

ment malheureuse : il fut convaincu d'hérésie et de symonie et privé de son siége en 1082. Il avoua ses erreurs et consacra le reste de ses jours à les déplorer dans la retraite du cloître.

A son départ, un ambitieux laïc nommé Lambert de Bailleul, fort de l'appui sacrilége du comte Robert-le-Frison, envahit la cathédrale au moment de l'élection, se fit donner des suffrages qu'il n'avait jamais mérités et parvint ainsi à s'emparer de la haute dignité qu'il enviait injustement. Il se servit de son pouvoir pour châtier les clercs qu'il soupçonnait de vouloir dénoncer sa conduite, fut néanmoins jugé par un concile et condamné comme un usurpateur. Lambert foula aux pieds les anathêmes et eut de nouveau recours à des moyens violents: il arriva à la tête de quelques soldats du comte Robert, brisa les portes de l'église, dispersa les clercs et les prêtres qui s'y trouvaient, livra leurs habitations au pillage et continua sa vie criminelle et sacrilége jusqu'au moment où le peuple s'empara de sa personne, le maltraita cruellement et le chassa de l'enceinte de la ville.

Gerard, archidiacre de Cambrai, avait réussi à obtenir un certain nombre de suffrages parmi les clercs; il fut néanmoins reconnu que son élection avait été défectueuse. S. Anselme prouva qu'il avait fait un trafic criminel des bénéfices et des prébendes, afin de satisfaire à des créances que le roi de France Philippe avait eues à sa charge. Gerard se vit contraint de reconnaître ses prévarications, et comme il était de mœurs douces, il résigna ses fonctions épiscopales en 1099, et se retira plein de repentir dans l'abbaye du Mont-St-Éloi.

Lorsqu'il fallut procéder à de nouvelles élections, les dissentiments éclatèrent plus vifs que jamais entre le clergé

et le peuple. Chacun de son côté soutenait un candidat différent et comme aucun des deux partis ne manifestait l'intention de céder aux prétentions de l'autre, l'affaire fut portée au tribunal suprême du Souverain Pontife. Urbain II qui occupait encore le siége de S. Pierre, déféra le litige au jugement des évêques assemblés autour de lui en concile, et sur l'avis qu'il en reçut, il écarta les deux candidats antagonistes pour élever à la dignité qu'ils ambitionnaient, Jean, l'humble moine de Warneton.

Lorsque les messagers en apportèrent la nouvelle à Thérouanne, toute la population s'en réjouit. Jean seul s'en affligea profondément : il voyait avec peine se répandre au loin la renommée de la pureté de sa vie et de la profondeur de son érudition, et aurait tout mis en œuvre pour éviter les honneurs de la charge éminente qu'il était appelé à remplir. Mais on avait prévu sa résistance et pour cette éventualité, le pape Urbain avait écrit une lettre dans laquelle il faisait un devoir à l'archidiacre d'Arras, d'accepter les fonctions épiscopales.

Jean se soumit, prit possession de son siége, s'assura le concours d'hommes sages et religieux, et s'appliqua aussitôt à la réforme des abus qu'avaient engendrés en grand nombre l'état de discorde dans lequel le diocèse était resté plongé pendant tant d'années. Pour combattre la symonie, contre laquelle il éprouvait une bien juste répulsion, il ôta les bénéfices les plus productifs à ceux qui les avaient usurpés par la corruption, et les donna à des pasteurs simples, mais dévoués au bien de l'église et au salut de leurs frères.

Ses soins se portèrent ensuite sur son église cathédrale qui était tombée dans un état de dégradation fort avancée : il y ajouta deux ailes, se servant pour cette construction élevée sur une grande échelle, des matériaux les plus précieux, de pierres et de bois.

Il s'occupa de la fondation d'institutions pieuses destinées à perpétuer parmi les membres de son clergé la discipline ecclésiastique, la piété et les bonnes mœurs. Il commença par une école de clercs, qu'il établit dans la ville de Thérouanne, et par un chapitre de chanoines réguliers qui furent attachés à l'église de St-Martin à Ypres.

Nous devons abandonner ici la chronique contemporaine qui nous a servi de guide jusqu'ici, pour faire mention d'un détail qu'elle néglige mais qu'Iperius nous a transmis.

Comme Jean avait surtout à cœur de ramener les ordres monastiques fondés dans son diocèse, à la rigidité de leurs anciens statuts, et de les fortifier, en outre, par des prescriptions nouvelles, s'il en était besoin, il se rendit à Rome. L'abbé Lambert de St-Bertin qui l'avait accompagné dans les premiers jours de son pélerinage, s'arrêta à Cluny, pour s'y livrer avec ardeur à l'étude des règles transmises par S. Benoît. Il s'y attacha tellement que l'évêque, à son retour de la grande métropole chrétienne, ne put l'engager à revenir dans son diocèse, qu'en le menaçant de faire usage contre lui de mesures violentes. Quoiqu'il en soit, Lambert rentra; l'abbé Hugues de Cluny permit à ses amis de le suivre: ils s'établirent dans l'abbaye de Sithiu ou de St-Bertin et s'y trouvèrent réunis, en peu de temps, au nombre de cent vingt. On conçoit que l'expérience que Lambert avait acquise, dût être d'un grand secours à Jean, dans l'œuvre de réforme qu'il avait entreprise. Il ne tarda pas à en recueillir les fruits. Déjà en 1107, avec l'aide d'Eustache, comte de Boulogne, il fonda une abbaye de Bénédictins à St-Wielmart. Peu après, il soumit à la même règle le prieuré de St-George près d'Hesdin, le monastère de Blandin près de Gand (1117), et celui de Bergues-St-Winoc (1120).

D'un autre côté, il institua ou réforma des chapitres de chanoines réguliers à Loo, Eversham (1) et Vormezeele.

On a conservé le souvenir de trois abbayes de femmes que ses soins et son zèle aidèrent à établir, ce sont celles de Bourbourg, Merckem et Ghînes; toutes trois furent placées sous la règle de St-Benoît. L'évêque dota lui-même les deux premières, tandis que celle de Ghînes le fut par la comtesse Emma, dans le dessein « d'obtenir soulagement pour son âme, celle de Manassès son mari, comte de Ghînes, de ses prédécesseurs et de ses successeurs » (1112).

Des occupations d'une nature non moins grave absorbaient encore l'attention du prélat. S. Ives rapporte qu'au commencement du XIIe siècle, des clercs de l'église de Beauvais ayant à pourvoir à un titulaire pour le siége vacant, accordèrent leurs suffrages à un homme illettré nommé Étienne, qui n'avait jamais reçu les ordres sacrés et avait en outre, par des vices infâmes, encouru la condamnation de l'archevêque de Lyon, légat du S. Siége. D'autres clercs plus sages élurent un second candidat qui joignait à de belles qualités, une connaissance profonde des lettres: le pape confirma ce dernier choix, mais le roi de France, craignant de trouver dans ce dignitaire un adversaire de plus à ses projets, engagea par ses intrigues, l'archevêque de Rheims à refuser son concours pour le sacre de son suffragant. Jean fut appelé, et par une médiation intelligente, sut bientôt mettre un terme à ce regrettable différend.

Mais il fut moins heureux dans la conclusion des négociations qu'il entreprit en faveur de la séparation de l'évêché

---

(1) Meyer prétend qu'Eversham fut fondée en 1091.

de Tournay de celui de Noyon, séparation que le pape Pascal avait implicitement autorisée en permettant aux chapitres des deux cathédrales de procéder chacun de son côté à une élection différente; il fallut cependant renoncer à ce projet utile, par suite des difficultés nombreuses qui surgirent et notamment de l'opposition du roi Louis de France et de l'archevêque Radulphe de Rheims. Les incidents nombreux de cette affaire furent recueillis et consignés dans la chronique d'Herman, abbé de St-Martin à Tournay.

Peu de temps après, Jean se rendit, accompagné du nouvel évêque de Noyon et Tournay et d'autres personnages distingués, auprès du comte Baudouin à la Hache qui s'était injustement emparé d'un franc alleu appartenant au chapitre de St-Pierre à Lille. Leur démarche et leurs exhortations furent couronnées d'un plein succès comme le constate le diplôme suivant que nous reproduisons parce qu'il nous offre un exemple frappant de la franchise chevaleresque avec laquelle les souverains reconnaissaient autrefois et réparaient leurs torts:

« Ego Balduinus Dei miseratione Flandrensis comes » contrâ Deum et ecclesiam B. Petri Insulensis me peccâsse » et multùm mali egisse per Dei gratiam agnosco. Allo» dium enim, quod venerabilis prædecessor meus comes » Balduinus, qui eam fundavit et in eâ sepultus est ad hono» rem et servitium Dei et fratrum sustentationem predictæ » ecclesiæ pro remissione peccatorum suorum contulit et » privilegio suo firmavit; ego peccator contrâ Deum et » salutem animæ meæ iniuste substraxisse recognosco. Nunc » itaque Dei miseratione respectus corâm venerabilibus » Teruanensium Joanne et Noviomensium et Tornacen» sium Lamberto episcopis me in hoc et in aliis peccâsse » confiteor et culpam dico, et præfatæ ecclesiæ ius suum, » scilicet prædictum allodium, quod est in villâ Vals in

» territorio Aquisgraniensi recognosco, et nulli omninò » ampliùs indè warandus ero. Precor etiam successores » meos, et fideles meos, quatenùs omni modo cum Dei » adjutorio, laborent, ut ecclesia illa ius suum et allodium » quietum et liberum rehabeat. Ego verò Karolus consan- » guineus et successor comitis Balduini in præsentiâ ipsius » ad ipsum pro justitiâ recognosco, concedo et confirmo... » S. Joannis Morinensis episcopi. — S. Lamberti Novio- » mensis.—S. Tornacensis episcopi.—S. Clementiæ comi- » tissæ.—S. Allardi Pincernæ. — S. Balduini Gandensis. »

Malgré toute l'autorité que le vénérable évêque de la Morinie avait acquise, il ne se départit jamais de l'observance rigide de la règle monastique. Sa sobriété était extrême: il se levait à l'heure des nocturnes, méditait ou priait jusqu'à primes et même parfois jusqu'à tierce; célébrait alors le saint sacrifice de la messe et s'adonnait pendant le reste de la journée aux travaux de son apostolat. On lui faisait une lecture spirituelle pendant ses repas qui étaient d'ailleurs, d'une grande frugalité; la viande n'y était admise en aucun temps.

Ses devoirs l'appelaient souvent dans des localités plus ou moins éloignées de sa ville épiscopale. C'est ainsi qu'il assista au sacre d'un évêque d'Amiens, nommé Godefroid, qui mourut depuis en odeur de sainteté: Jean était uni à ce digne prélat, par les liens d'une étroite amitié. Il fut ensuite présent à la dédicace de l'église de l'abbaye des Dunes, près de Furnes (1107), et à celle de l'église d'Aire qu'il consacra lui-même. Un autre de ses amis, nommé Balderic, mourut en 1112, évêque de Noyon et de Tournay. Jean s'empressa d'aller auprès de lui dans cet instant suprême et lui rendit les derniers devoirs.

La chronique de Jean de Collomedio ajoute que l'estime que l'on professait pour les vertus de l'évêque de Thérouanne

n'empêcha pas les méchants de former contre lui un parti assez puissant : un avocat du nom d'Eustache s'étant mis à leur tête, ils livrèrent au pillage diverses parties du diocèse, spécialement vers les côtes de la mer, et poussèrent l'audace jusqu'à venir se fortifier dans l'intérieur de la ville. Charles-le-Bon accourut au secours de sa province avec une troupe dévouée et réussit à rétablir l'ordre en dispersant ceux qui l'avaient troublé.

Un de ces malheureux, poussé par une colère aveugle, apprit que Jean s'était éloigné de la ville pour une de ses courses pastorales et résolut de le massacrer. Il se mit en embuscade dans l'épaisseur d'un bois, épia le moment où le saint évêque poursuivait paisiblement sa route et se rua sur lui, une lance à la main. Au bruit de cette approche subite, Jean tourna ses regards en arrière, comprit le funeste dessein du meurtrier, mais ne s'en émut pas. Sa foi fut récompensée sur le champ, car le fer de la lance se détacha au moment où il allait en être percé, et l'assassin voyant dans cette circonstance imprévue un effet de la volonté de la Providence, se prosterna aux pieds du prélat et confessant son crime en demanda humblement le pardon. Jean n'hésita pas un instant et poussa si loin l'indulgence, qu'il ne voulut pas divulguer l'aventure afin de soustraire le coupable aux poursuites dont il aurait été l'objet.

Dans une autre occasion sa vie fut préservée d'une manière également merveilleuse. Il venait de conférer l'imposition des mains et d'administrer le sacrement de la confirmation à un peuple nombreux qui s'était réuni dans l'église de Merckem et sur la place voisine (1), et

(1) Tam in ecclesia quam in atrio.

voulant changer ses vêtements sacerdotaux avant de procéder à la bénédiction du cimetière, il se disposait à rentrer dans la demeure du comte qui lui avait offert une généreuse hospitalité: c'était un château fort, élevé, muni de palissades, de fossés profonds et de tours auxquels un pont-levis seul donnait accès. Une main perfide avait affaibli les supports de telle sorte que lorsque le prélat s'avança pressé de tous côtés par la foule, le pont se brisa sous lui et l'engloutit avec ceux qui l'entouraient. Or, il arriva que dans cette terrible catastrophe personne ne perdit la vie et ne reçut même pas la moindre blessure. C'était aux mérites de l'évêque qu'il fallait attribuer cette faveur miraculeuse. Au milieu de la stupéfaction générale, Jean conserva la plus grande placidité et s'adressant au peuple, il lui dit: « L'esprit malin a » voulu empêcher l'œuvre sainte de s'accomplir, mais il » n'a pas réussi: Dieu est notre secours. » A ces mots il continua suivi de toute la foule et accomplit sans plus d'obstacle son pieux ministère.

En 1128, de nouvelles difficultés surgirent au sujet d'une usurpation de Guillaume Cliton au détriment du clergé de Lille. Au nom du roi de France et de l'archevêque de Rheims qui étaient désignés comme arbitres, Jean fut chargé de juger le litige et il obtint entière satisfaction: le comte se rétracta et promit de rendre tout ce dont il s'était injustement emparé. Ses paroles furent consignées par l'évêque de Thérouanne dans un diplôme dont le texte nous est conservé; cet acte fut dressé en présence de Robert, archidiacre de Tournay et prévôt de l'église de St-Pierre, d'Herbert, archidiacre de la Morinie, d'Absolon, abbé de St-Amand, des chanoines Mainer, Lambert et Érembald, de Robert de Bethune, d'Ingelbert de Petingem, etc.

Épuisé par tant d'épreuves et de travaux, Jean de Warneton vit sa constitution s'affaiblir sensiblement. Il souffrit pendant long-temps d'un ulcère dans la région du cœur. Sentant enfin que le moment suprême approchait, il reçut les sacrements des mourants, bénit ceux qui l'entouraient, divisa entr'eux ses vêtements, disposa de ses vases sacrés, et de ses livres, et puis ayant fait à tous une exhortation sur la sainteté de leurs devoirs religieux, il manifesta le désir de s'adonner dans le silence à la prière. Mais on ne put le satisfaire entièrement à cet égard. Le peuple, avide de le voir avant d'être pour toujours privé de sa présence, demanda avec tant d'instances à être une dernière fois admis auprès de lui, qu'on ne put s'y refuser: à diverses reprises on dut ouvrir les portes, et la foule se précipitant alors dans la chambre du malade, il la bénit. Il était couché sur la cendre, revêtu d'un dur cilice; c'est ainsi qu'il rendit paisiblement l'esprit le 27e jour de janvier en l'an de N. S. 1130.

Pendant le cours de cette longue vie, un grand événement s'était accompli; les croisades avaient commencé à faire refluer vers l'Orient l'élite de la chevalerie, les rois eux-mêmes et une portion notable de la population: tous étaient animés du saint désir de posséder un tombeau et de pouvoir suivre pas à pas le souvenir des miracles de N. S. dans les lieux même où ils s'étaient accomplis. Ce fait eut une portée immense. Indépendamment de bien d'autres conséquences, dont nous ne ferons pas mention, il servit à affaiblir la puissance illimitée des grands et contribua ainsi d'une manière sensible, à l'accomplissement des plans de réforme sociale qu'Hildebrand avait formés. Les efforts constants du bienheureux Jean de Warneton, les travaux de S. Norbert, fondateur de

l'ordre des Prémontrés, et l'éloquence chaleureuse de S. Bernard, tendèrent simultanément vers ce même but auquel les luttes incessantes de l'Église contre les ennemis du nom chrétien, ne permirent jamais d'atteindre complètement.

L'église de Thérouanne fut bien des fois encore éprouvée après la mort de Jean, jusqu'au moment où Charles V, fatigué de la turbulence de la population de la ville, la fit détruire de fond en comble, en 1553. Le diocèse de la Morinie fut alors divisé et servit à former les trois évêchés d'Ypres, St-Omer et Boulogne.

Le souvenir des grandes vertus dont Jean de Warneton avait donné l'exemple, ne périt pas avec lui. — Ceux qui avaient eu recours aux conseils de sa sagesse pendant sa vie, vinrent implorer son intercession après sa mort. On parla de prodiges qui attirèrent bientôt la foule autour de son tombeau. Son nom inspira la vénération au point que plusieurs crurent pouvoir le ranger au nombre des bienheureux et des saints, mais jamais sa canonisation ne fut régulièrement instruite.

Pendant longtemps on célébra sa fête le jour anniversaire de son décès, et ses reliques furent constamment honorées dans le diocèse de Thérouanne, comme le prouve l'hagiographie belgique du père Willas, page 5, édit. Lille 1648.

Collemedio décrit dans le 6e chapitre de la vie du B. Jean, le château de Merckem. Cette curieuse narration contemporaine mérite sous tous les rapports d'être connue de nos lecteurs, dont la plupart n'ont pas sous la main la collection des Bollandistes.

« Quum antè xv ferè quam decederet annos sollici-
» tudine pastorali diœcesim suam ex more lustraret
» contigit ut in villâ, cui Merchem vocabulum est, hospitii

» mansionem haberet. Erat autem secus atrium ecclesiæ » munitio quædam (quam castrum vel municipium dicere » possumus) valdè excelsa, juxta morem terræ illius, » à domino villæ ipsius à multis retrò annis extructa. » Mos namque est ditioribus quibusque regionis hujus » hominibus et nobilioribus (1) eò quod maximè inimicitiis » vacare soleant, exercendis et cœdibus, ut ab hostibus » eo modo maneant tutiores, et potentiâ majore vel vin- » cant pares, vel premant inferiores terræ, aggerem » quantæ prevalent celsitudinis congerere, eique fossam » quam patentem, multamque profunditatis altitudinem » habentem, circumfodere et supremam ejusdem aggeris » crepidinem, vallo ex lignis tabulatis firmissimè com-

---

(1) Ita Lisiardus in vita S. Arnulphi Suessionensis (15 aug.) lib. 20 cap. 14, de his ipsis agens Roberti Frisii temporibus ita scribit: quia nempe illo in tempore per quædam imò per cuncta Flandriæ loca quotidiana homicidia et insatiabiles humani sanguinis offensiones pacem et quietem totius regionis turbaverant; ob hoc magnis precibus maxima nobilium multitudo impetravit ut loca, in quibus maximè atra crudelitas sœviebat, præsul Domini visitaret, et mentes Flandrigenarum indociles ac cruentas de pace ac concordiæ bono aliquatenùs commoneret, qui in spiritu sentiens hoc acceptum coram Deo, et prescriptum est sciens se divinâ jussione et B. Petri apostoli interventione hùc oportere venire, tantò citiùs acquievit eorum precibus quantò certiùs adspiciebat hæc omnia actitari divinitùs. Nobilium itaque Magnatorum stipatus catervâ venit ad Brugense oppidum, et in Flandriam interiorem ad Aldenburgensem vicum quibus in locis tanta rabies occidendi, tantusque inerat furor ulciscendi, ut humano sanguine assiduo cruentari jucundum haberent et vel unâ die a cœdibus cessare ignavum atque improbum estimarent vix pater filio, vix filius parcebat patri, frater germanum, nepos avunculum vel patruum, quin et patruus nepotem pro modicâ caussâ neci tradebat. Horum autem diabolicam rabiem, et tam Brugensium, quàm Furnensium et Aldenburgensium insanam perniciem vir Domini Arnulphus verbo dulcifluæ prædicationis et exemplo eximiæ sanctitatis mirabili modo mansuefecit et corda crudelium ad concordiæ tenorem licet valdè laboriosè, complacavit.

» pacto, undiquè vice muri circummunire, turribusque, » secundùm quod possibile fuerit, per gyrum dispositis » intrà vallum domum, vel, quæ omnia despiciat arcem » in medio ædificare, ità videlicet ut porta introïtûs ipsius » villæ non nisi per pontem valeat adiri, qui ab exteriore » latro fossæ primum exoriens est in processu paulatim » elevatus columnisque binis et binis, vel etiam trinis » altrinsecùs per congrua spatia suffixis innixus, eo as- » cendendi moderamine per transversum fossæ consurgit, » ut supremam aggeris superficiem coæquando, oram ex- » tremi marginis ejus, et in eâ parte limen primâ fonte » contingat.

» In hujusmodi ergo asylo Pontifice cum suo frequente » et reverendo comitatu hospitari (deest verbum), quum » ingentem populi turbam tam in ecclesiâ quam in atrio » ejus manûs impositione, et sacri chrismatis unctione » confirmâsset, ut vestimenta mutaret eò quod cœmite- » rium humandis fidelium corporibus benedicere sta- » tuisset, ad hospitium regressus est. Undè illo, ut pro- » positum perficeret opus iterùm descendente et circa » medium pontis triginta quinque vel eò ampliùs pedum » altitudinem habentis, certâ de caussâ subsistente, popu- » lique non modicâ catervâ antè et retro, dextrâ lævâque » circumstipante, continuò antiqui machinante hostis in- » vidia pons ponderi cessit, et dissipatus corruit, ma- » gnamque illorum hominum turbam cum episcopo suo ad » ima dejecit: fragore autem ingenti è vestigio consecuto, » transtris, trabibusque tabulatis, et ruderibus magno » cum impetu pariter et strepitu concidentibus, nebula » quædam tenebrosa ità omnem illam ruinam repente » circumfudit, ut quid ageretur vix quisquam discernere » potuerit, sed clementia Dei velociter affuit tenebrasque » dejecit et servum suum cum totâ illâ multitudine peri-

» culo illæsum eduxit. Prœsentat se hic animo meo nau-
» fragium apostoli Pauli, in quo navigiis, rebusque amissis
» animas omnes Deus concessit orante salvandas, hic verò
» quum tanta fuerit hominum ruina tantaque per diversa
» et sine ordine ruentium lignorum materia, nec homines
» aliquatenùs læsi, nec in rebus eorum aliquid factum
» est damni; ipse quoque jucundo vultu et hilari, aquâ
» ei vix usque ad genua pertingente prodiit, et gratias
» agens Deo, fabricatori totius doli hujusmodi verbis
» improperavit. Diabolus, ait, opus Dei conatus est im-
» pedire sed non prævalebit, ipso in omnibus adjutore,
» et his dictis ad benedictionem cœmeterii nihil moratus
» alacriter properavit.

B.

—

JONCKHEERE (Jean),

Furnois, se fit chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. Il a écrit: *Virilegium viridis vallis* et des lettres latines à plusieurs grands personnages. Il mourut en 1509.

JONG (Jean De),

Savant docteur en médecine. Ses œuvres ont été publiées en 1587, avec celles d'Éloi Geeraert. De Jong était né avant le milieu du xvie siècle.

—

JONGHE (Jean-Baptiste De),

Naquit à Courtrai le 8 janvier 1785. Il était issu d'une de ces anciennes familles flamandes, où les plus rares vertus domestiques se transmettent de père en fils comme une part de l'héritage paternel. Dans les temps difficiles de l'empire, le père de notre célèbre paysagiste exerça, à Courtrai, les épineuses et pénibles fonctions de maire, et le souvenir de sa paternelle administration n'est pas encore effacé, tant elle fut marquée au coin de la justice, de l'intégrité et de la probité. Le fils hérita des vertus du père; mais des dispositions instinctives firent prendre à son génie une autre direction que celle de la carrière administrative ou commerciale. Il manifesta de bonne heure un goût décidé pour la peinture. Il devint peintre.

Après avoir appris les principes de l'art sous la discipline du sculpteur courtraisien Vanréable, De Jonghe passa dans l'atelier du célèbre Ommeganck, et ses progrès

furent si rapides que son professeur, l'appelant un jour son maître de dessin, lui prédit qu'il deviendrait le véritable peintre de la nature. Cette prédiction de l'ami à l'élève, se réalisa bientôt. En 1812 De Jonghe, absorbé jusqu'alors par l'étude constante et passionnée de la nature, et par les travaux de l'atelier, se produisit pour la première fois en public. Jusqu'à ce moment une grande défiance de lui-même et surtout cette modestie qui est l'apanage de tous les vrais talents, l'avaient tenu à l'écart. Mais il avait senti sa force, et, s'étant présenté à un concours ouvert par l'Académie de dessin, de peinture et d'architecture à Gand, il obtint la médaille d'or pour un paysage représentant l'*Approche d'un orage*, et vainquit seize concurrents dont la plupart étaient des hommes habitués à des triomphes. Dès ce moment De Jonghe eut confiance dans son avenir. Cependant ce succès ne fut pour lui qu'un motif de redoubler d'efforts et de se livrer à des études de plus en plus consciencieuses et solides. En 1818 il sortit de nouveau de son modeste laboratoire et se présenta au concours de la Société royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Il obtint l'accessit de la composition de paysage.

Bientôt il se produisit au grand jour des expositions qui, dès 1820, se succédèrent presque tous les ans dans les Pays-Bas et dans le nord de la France. Chacune de ces fêtes de l'art fut pour lui l'occasion d'un succès. En 1825, le jury de l'exposition de Douai lui accorda à l'unanimité une médaille d'argent. L'année suivante, il paraît au concours ouvert par la Société royale des Beaux-Arts de Bruxelles, et le prix du paysage lui est décerné par dix-neuf voix sur vingt.

De Jonghe, grâce à un travail assidu et à cette conscience qu'il mettait dans ses études et dans l'exécution

de ses ouvrages, avait pris place parmi les artistes les plus distingués dont le pays pût s'honorer. Aussi l'Académie d'Anvers songea-t-elle à se l'associer, il fut nommé membre actif de cette célèbre et antique corporation, le 14 octobre 1825; et peu de temps après, c'est-à-dire en 1826, il fut nommé professeur à l'Académie de dessin et d'architecture à Courtrai. L'Académie royale des beaux-arts d'Amsterdam l'admit en 1828, au nombre de ses associés. En 1834 il devint un des membres les plus actifs de la Société pour l'encouragement des beaux-arts et de l'industrie à Courtrai, à l'institution et à la prospérité de laquelle il contribua puissamment.

Les conseils d'un artiste aussi consciencieux furent utilisés en 1836, par le gouvernement qui, par un arrêté royal du 6 septembre, l'appela à faire partie du jury chargé de proposer au ministre de l'intérieur les acquisitions à faire au salon de cette année et à désigner les récompenses et les encouragements à décerner aux artistes, dont les œuvres avaient figuré à cette exposition. A ce même salon il obtint une médaille d'argent. L'année suivante il reçut à l'exposition de Bruges une médaille d'or. Enfin au salon de Bruxelles de 1839, il obtint la médaille d'or de première classe, et le tableau qu'il y avait exposé, fut acquis par le gouvernement.

La réorganisation de l'Académie royale d'Anvers fut aussi une occasion de rendre au talent de De Jonghe une justice méritée. Notre peintre fut nommé, par arrêté royal du 3 novembre 1841, professeur de paysage et de peinture d'animaux à cet antique et vaste établissement, pépinière de tant de grands artistes. Peu de temps après, il fut nommé membre du conseil d'administration de cette Académie, tandis que la Société des Beaux-Arts de Gand lui conféra le titre de membre correspondant.

Mais des raisons de famille ne permirent pas à De Jonghe, de figurer longtemps parmi les membres du corps enseignant de l'Académie d'Anvers. Il donna sa démission en 1843, pour continuer à se livrer avec moins de distraction aux nombreux travaux qui l'occupaient à Bruxelles.

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'indiquer les titres acquis à De Jonghe par l'estime que toutes les corporations artistiques du pays professaient pour son talent. Que dirons-nous maintenant de son talent lui-même? Dresserons-nous ici la liste des nombreuses productions dont il enrichit l'école flamande depuis 1812? Cette liste serait longue à faire, et nous ne pourrions la donner complète; car, dès cette époque, De Jonghe commença une vie de labeur et de travail, dont peu d'artistes belges ont donné l'exemple. Nous nous bornerons donc à signaler la magnifique toile qu'il fournit au salon de 1839 et dont le gouvernement s'empressa de faire l'acquisition pour le musée national. Cet ouvrage est un des meilleurs que notre artiste ait produits. Il classe incontestablement celui qui en fut l'auteur, au nombre des meilleurs paysagistes que l'école moderne compte en Belgique. Il s'y revèle un sentiment élevé et poétique de la nature, des études consciencieuses et une rare facilité de pinceau. Cette œuvre fera vivre le nom de De Jonghe comme un des plus honorables et des plus estimés de l'art contemporain en Belgique.

Cependant elle n'a pas clos cette vie active, laborieuse, et si ardemment éprise du grand spectacle de la nature. Elle ouvrit dans le talent du peintre une perspective nouvelle. Jusqu'alors il s'était borné à traduire les paysages nationaux avec le sentiment naïf et idyllique dont Hobbema fut en Hollande l'expression suprême; quelques

arbres, quelques flaques d'eau, quelques fabriques agrestes et simples. En 1839, il manifesta un développement nouveau: le sentiment des lignes grandioses et poétiques, les vastes horizons où l'œil plonge avec la pensée dans les profondeurs de l'infini. Aussi, ce sont surtout les œuvres qu'il produisit depuis cette époque qui composeront les titres les plus réels et les plus dignes que De Jonghe a laissés à notre admiration.

Mais si l'artiste eut des droits incontestables à notre estime, l'homme n'en n'eut pas de moins réels à notre affection. On l'a déjà dit, il fut dans la vie privée un modèle de douceur. Tous ceux qui ont été avec lui dans l'intimité, rendront hommage à l'aménité de son caractère, à ses manières vraies et simples, à la franchise, à la pureté de son âme, que jamais le fiel ni l'envie n'ont souillée.

S'il nous était permis d'entrer dans des détails de famille, nous pourrions montrer cet homme comme un des plus nobles cœurs que le sentiment de l'honneur et de la piété filiale ait fait battre. Bornons-nous à dire qu'il fut un modèle de fils comme il fut un modèle de père et d'époux, et qu'il n'eut pas un seul ennemi.

De Jonghe fut subitement atteint d'une maladie inexorable, à la suite d'un refroidissement. Pendant longtemps tous ceux qui l'ont connu et qui l'ont aimé, flottèrent entre la crainte de le perdre et l'espoir de le conserver. Enfin la maladie prit le dessus et il expira le 14 octobre 1844.

Un grand concours d'artistes a voulu rendre un dernier hommage à De Jonghe. La chapelle de Sainte-Marie au faubourg de Scharbeck a été, le 17, le funèbre rendez-vous où ils se sont empressés autour du cercueil où reposait celui qui fut un guide pour quelques-uns et un

ami pour tous. Le soir même, ses dépouilles mortelles arrivèrent à Courtrai et furent reçues à la station du chemin de fer par les membres de sa famille, par une foule d'amis et par des délégués de diverses institutions et sociétés de cette ville, qui transportèrent le corps, à la lueur des flambeaux et dans le plus grand recueillement, à l'église Saint-Martin.

Les funérailles eurent lieu le lendemain, et de nobles paroles furent prononcées sur la tombe de l'artiste par M. Ad. Bisschof, par M. Peel, directeur de l'Académie de Courtrai, et par M. Gillon, secrétaire de la Société des Amis des Beaux-Arts.

Tous les appréciateurs de l'art ont regretté de ne pas avoir vu attachée au drap mortuaire qui couvrait le cercueil de De Jonghe, la décoration de l'ordre de Léopold, parmi les nombreuses médailles remportées par lui aux diverses expositions nationales et étrangères. L'absence de ce signe, qui lui manquait, mais qu'il avait si bien mérité par ses travaux, n'a été pour nous qu'une nouvelle preuve de sa modestie; car De Jonghe n'était pas de ceux qui savent se faire valoir.

Un monument a été érigé à Courtrai à la mémoire de cet artiste distingué, qui laisse une place vide dans l'art belge, mais qui n'en laisse point dans le cœur de ceux qui l'ont connu et apprécié.

JONGHE (Roger De),

Plus connu sous le nom de Rogerius Juvenis, naquit à Bruges, et y professa dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, dans lequel il était entré tout jeune. Plusieurs fois prieur et enfin provincial de la province belgique de son ordre, l'évêque de Tournai, Charles De Croy, l'emmena avec lui au concile de Trente, en compagnie de plusieurs docteurs de Louvain, en 1551. L'évêque de Tournai lui offrit la même année les fonctions de coadjuteur de l'évêché de Tournai, mais sa modestie les lui fit refuser. Il mourut, ayant bien mérité de la religion, en 1579, à l'âge de 97 ans, et fut enterré devant le maître-autel du couvent des Sœurs-Noires.

On mit sur sa tombe cette épitaphe:

Frater Rogerius Juvenis, doctor theologus Parisiensis, olim prior, provincialis provinciæ Coloniæ, ord. S. Aug. hujus domûs confessarius dum vivendi finem fecit, huic substernitur sarcophago, anno 1579 *die* 21 *octobris.*

Les Sœurs-Noires de Bruges, conservent deux jolis portraits de Roger De Jonghe, l'un le représente vivant et l'autre sur son lit de mort.

JONGHERYCX (Philippe).

Il devint curé à Coolkerke, après avoir desservi cette même place pendant 29 ans à Vladsloo. Les curieux connaissent le fait ou la fable de Louis Rosseel de Vladsloo, qui, en 1354, donna le jour à un enfant. Jongherycx publia le fait que Bertrand Loth avait également fait connaître. Jongherycx prétend qu'il a vu dans les archives de cette commune des preuvres incontestables de cette naissance incroyable. — Une inscription sur la pierre sépulcrale de ce Louis Rosseel, attestait également cette histoire. Chapuys, Meyer et Rosweyde, en parlent à leur tour sans que nous y croyions davantage; mais ce n'est pas sous ce rapport que nous avons à examiner l'ouvrage que Jongherycx composa sous le titre de — *Den kint baerenden man, in dicht beschreven door heer Philippus Jongherycx, pastoor te Coolkerk* (1). Ce petit poème est très rare. Il contient d'ailleurs une vingtaine d'autres pièces, dont quelques-unes offrent un petit intérêt local. Telle est la 8e: *Klachte tegen den lollepot.* Une société de Rhétorique donnait ses représentations théâtrales au local de la Water-Halle; le concours fut considérable et le froid même n'arrêta pas les curieux; pour s'en garantir cependant, une femme plus frileuse que les autres, avait jugé à propos d'apporter son pot rempli de feu, et par suite d'une imprudence elle manqua d'incendier cette halle avec ses marchandises:

---

(1) Brugghe, by J. Beernaerts, in S. Xaverius, 1698, in-8°, 89 pp.

heureusement, cet accident n'eut pas de suites, mais le magistrat défendit en conséquence aux rhétoriciens d'y jouer. C'est contre ce pot à feu que Jongherycx excite sa verve et exprime très-gaiement toute son indignation.

La 11e pièce est adressée à une naine, née dans les environs de Coolkerke et que la reine d'Espagne attira à sa cour; il lui exprime des sentiments d'une sincère bienveillance pour ses qualités morales, sa douceur, son amour paternel, et il lui parle comme s'il la connaissait intimement. Jongherycx lui prodigue des conseils pleins de prudence sur son séjour à la cour.

L'ouvrage est dédié aux bourgmestre et échevins du Franc, dont il loue beaucoup la justice expéditive.

Als gy het quaedt ghespuys dat hier te lande loopt
Schier eer het iemand weet, aen eene galghe knoopt.

L'auteur, nourri par la lecture des anciens, les imite souvent avec bonheur; son style manque cependant de noblesse, mais il y a du mouvement dans sa poésie.

J. P. Van Male, dans son *Onleding en verdeding van de edele en redenrycke konst der poësie etc.* in-4°, dit que Jongherycx se noya par accident en 1701.

—

JOSEPH A SANCTA BARBARA.

Le Carme Déchaussé de ce nom, fut chargé plusieurs fois de l'emploi de prieur. Il était né à Bruges et mourut

à Leyde le 18 novembre 1670. Il est l'auteur de l'ouvrage flamand, *Het geestelyk kaertspel,* imprimé à Anvers en 1666 et réimprimé en 1712.

—

JOSSE DE MENIN.

Peu d'époques de notre histoire ont donné occasion à plus de discussions, que celle de la révolution contre la domination Espagnole, sur laquelle des documents innombrables ont été publiés et se publient encore; des écrivains de toutes les couleurs ont fait connaître leur opinion sur chacun des faits marquants arrivés dans les pays soumis alors au roi d'Espagne. Il est peut-être téméraire de formuler ici incidemment l'opinion que je me suis formée sur les causes de la révolution politique et religieuse de ces temps, sans l'entourer des preuves qu'elle exigerait; cependant je ne peux m'empêcher de dire en deux mots ce qui résulte pour moi de tout ce que j'ai lu sur ces temps de malheur. Dans mon opinion donc, ce sont les Flamands surtout qui ont généralisé en Hollande la révolution religieuse, tandis que les Hollandais ont été en Flandre la cause de la révolution politique.

Je me suis d'autant moins volontiers exprimé sur ce point, que l'opinion que je me forme des influences relatives des deux contrées, a tout l'air d'un paradoxe si recherché aujourd'hui. Je craindrais d'être entraîné par la manie de nos temps, si en l'exprimant je n'avais pas

des autorités, des motifs, des arguments valables à alléguer en sa faveur.

L'émigration des Flamands en Hollande, a été alors beaucoup plus considérable qu'on le supposerait d'abord, et ceux qui émigraient étaient en général des hommes religieux, passionnés, fanatiques si vous voulez, mais agités par des discussions sur le fait de la religion.

L'influence de ces émigrés, à la vérité, n'a jamais été niée, mais il me paraît qu'on n'en a jamais fait remarquer toute l'importance; ce serait un curieux travail que celui qui réunirait tous les détails concernant les noms et le nombre de ces émigrans, et sur les causes de leur émigration.

On trouverait que le désir de plus de liberté en religion était presque toujours la cause de ces voyages en Hollande; on n'y allait pas chercher des convictions, mais la liberté de professer et de prêcher des opinions déjà formées.

M. le baron d'Ablaing van Giessenburg, a publié dans le 15e vol. des bulletins de la commission royale d'histoire, une notice sur l'émigration de plusieurs familles flamandes pendant les troubles des Pays-Bas, qui fait regretter qu'il n'ait pas continué à développer ce sujet.

Josse de Menin, ainsi nommé du nom de sa ville natale, avait probablement un autre nom de famille, mais qui est resté inconnu. Il fit ses études en France, et y acquit des connaissances étendues dans presque toutes les branches des sciences. Après avoir passé ses examens pour le grade de docteur ès-lois à Orléans, il revint dans sa patrie: mais déjà imbu des doctrines de Calvin, il s'y employa énergiquement à obtenir la liberté de religion pour ses coreligionnaires. Ses démarches multipliées, ses efforts incessants le firent bientôt remarquer. Il crut en conséquence que la prudence l'obligeait à ne pas

attendre l'arrivée du duc d'Albe, et se retira avec ses amis Blydenburgh et Van der Myle, en Italie. Il y resta jusqu'à ce que le pays se trouvât dans une situation plus favorable à ses projets et à ses vues.

En 1572, il vint à la Haye, et y professa ouvertement le Calvinisme. Les états apprécièrent bientôt toute l'importance de la conquête que venait de faire leur parti, par la présence d'un homme comme Josse. Ils l'envoyèrent d'abord à Mons en Hainaut, afin de prier le prince d'Orange de revenir immédiatement en Hollande, ou d'y dépêcher un homme d'énergie pour s'opposer au comte de la Mark et aux incursions de ses milices.

Menin s'acquit de sa mission à la grande satisfaction de ceux qui l'en avaient chargé, et mérita si bien en même temps l'estime et la faveur de Guillaume Ir, que dès l'année suivante le prince le nomma à la place d'avocat fiscal auprès de la cour de Hollande, avec un appointement de 200 florins de Philippe, et peu de temps après à celle de conseiller.

Les différents colléges de la cour de Hollande, obtinrent plus tard chacun un avocat fiscal, mais Josse les desservit tous, en même temps, seul, et trouva encore assez de loisir pour faire à l'université de Leyde différentes lectures sur des questions de droit.

Josse fut dépouillé de sa place d'avocat fiscal par les États qui ne lui laissèrent que celle de conseiller, sous prétexte que ce cumul pouvait donner lieu à l'exercice de quelque tyrannique influence. Josse, dans une lettre à Oldenbarneveld, prétend au contraire qu'il ne fut dépouillé de sa place que parce que Paul Buys, avocat-général, voulait en gratifier son gendre Corneille Van Nyeustad.

Quatre ans après, la régence de Dordrecht offrit à

Josse au mois d'août 1584, la dignité de pensionnaire de la ville, avec un appointement de 1400 livres par an.

Les États qui auraient voulu employer à d'autres intentions, les talents de Josse, ne goutèrent nullement l'offre de la régence, mais Josse l'accepta avec tant d'empressement et tant de reconnaissance, que déjà au mois de mai suivant il entra en service.

Les archives de la ville contiennent des preuves nombreuses des services très importants que Josse lui rendit. Il obtint si bien la confiance de ses maîtres qu'ils ne conclurent jamais une affaire de quelque importance sans sa direction et ses conseils.

Dans des temps de révolution, on excite les passions du peuple, on exalte hypocritement ses vertus, on exagère sans calcul ses droits, afin de le ruer sur l'ennemi, mais on conserve toujours le ferme projet de le faire rentrer dans la ligne de soumission qui faisait son bonheur, dès qu'on n'aura plus besoin de ses services; cependant on ne relâche pas sans danger, ces liens, et on ne rétablit pas le calme à volonté lorsqu'on a excité une tempête.

Cela se vérifia en Hollande comme partout ailleurs; dans ces moments d'angoisses, lorsque les mauvaises passions que l'on avait imprudemment reveillées, agitaient le peuple et que les ministres protestants furent impuissants devant la fureur populaire, Josse seul parvint à le calmer, tant sa parole avait de puissance, tant sa personne inspirait de confiance.

Josse fut toujours celui que la ville chargea de porter la parole en son nom, lorsque des princes ou des personnages de haut rang la visitèrent. C'est ainsi que, en 1586, il harangua, en italien, le comte de Leicester à son entrée à Dortrecht, et qu'il le complimenta en 1587, à son retour d'Angleterre. A d'autres reprises

encore il fut député vers Leicester et sut lui plaire.

Comme la vie de Menin se passe dans une autre contrée que son pays natal, je n'ai pas à entrer dans le domaine de l'histoire pour faire apprécier la moralité de sa conduite, je peux me contenter d'être simplement biographe.

Le gouvernement eut vers cette époque, à différentes reprises, recours au talent de Josse; il fut envoyé en Angleterre, la première fois en 1585, auprès de la reine Élisabeth, pour lui offrir la souveraineté de la Hollande. L'ambassade partit le 8 juin et arriva le 1 juillet à Londres; elle était formée de Jacques De Gryze, brabançon, Rogier Van Haersolle, bourgmestre d'Harderwyck, Noël Van Caron, seigneur de Schoonewal, flamand; Jean Van der Does, seigneur de Noordwyk, Josse de Menin, Jean Van Oldenbarneveld, François Maelzon, hollandais, Jacques Valcke, de la Zélande; Paul Buys, d'Utrecht, Jelger Feitsma, Hessel Aisma et Laas Jongema; parmi eux Josse était le plus actif et ce fut lui qui porta la parole lorsque l'ambassade fut reçue le 9 juin, par Élisabeth.

Le gouvernement envoya une seconde ambassade en Angleterre en 1587, et ce fut encore Josse de Menin que l'on chargea de parler à la reine au nom de son gouvernement. Cette réception officielle des envoyés eut lieu le 5 février 1587. C'est alors qu'il prononça cette fameuse harangue dont parlent Hooft, Wagenaar et Bor. Cette mission n'eut pas le résultat désiré, la reine agitée par le procès de la malheureuse reine d'Ecosse, Marie, qui se décidait à ce moment, répondit d'une manière à désespérer les membres de l'ambassade.

Il fut employé en 1594, par le gouvernement dans une mission qui fut envoyée au roi de Danemarck Christian IX, afin de renouveler les anciens traités de com-

merce et de navigation et de négocier un mariage entre la sœur du roi et Maurice. A son retour, Menin confia une copie de ce traité à Arend Van Dorp, ancien diplomate en retraite; cette imprudente communication le fit soupçonner pendant quelque temps d'entretenir des relations avec l'ennemi, car cette copie avait été découverte parmi les papiers d'Arend Van Dorp, emprisonné et accusé de menées avec l'ennemi.

Le mérite, et les succès de Josse avaient excité la jalousie et l'envie de quelques personnes; aussi eut-il bien de la peine à se dégager des suites de son imprudence.

La régence de Dordrecht lui ôta à cette occasion sa pension, jusqu'à ce qu'il se fût complètement lavé de son accusation. Quelques historiens soupçonnent le pensionnaire d'avoir voulu prendre trop d'autorité sur ses maîtres; d'autres et parmi eux on compte Wagenaar, pensent qu'on l'accusait d'être trop porté pour le gouvernement anglais; mais toutes ces accusations n'ont eu, parait-il, aucune réalité; Josse était franc, vif; il avait acquis des titres réels à la reconnaissance de l'administration de Dordrecht, cela ne se souffre pas longtemps et se pardonne rarement. Josse se plaignit amèrement dans trois lettres remarquables adressées à Jean Van Oldenbarneveld (1).

Après avoir été privé de sa place de pensionnaire, les États lui accordèrent une pension annuelle de fl. 1200, auxquels la ville de Dordrecht ajouta fl. 300, comme historien de Hollande, à charge d'écrire l'histoire de ce pays en français, en latin et en neerlandais, depuis l'abdication de Charles V; d'habiter la Haye, et de rester

---

(1) Voir Bor.

à la disposition du pays aussi souvent que ses intérêts l'exigeraient.

D'après Hugo De Groot, on le nomma historien de Hollande. — *Non tam spe ullius favoris quam ut otium viri valentis ingenio ac litteris, honesta imagine velaretur.* — Quoiqu'il en soit, Josse accepta sa charge sérieusement et il résulte d'une délibération des États de Hollande qu'il soumit déjà, en 1599, une première partie de sa chronique, écrite dans les trois langues, qui la menait jusqu'en 1568.

On ignore si ce travail de Josse existe encore, mais Bor parait en avoir eu connaissance.

Bor tient notre Josse pour auteur de la relation de la bataille de Turnhout, livrée en 1597, et publiée sans nom d'auteur.

Van de Wal, dans ses notes sur les priviléges de Dordrecht, fait mention d'un autre ouvrage de Josse sur le droit d'étaple.

Josse fut en relation avec les principaux personnages de son époque.

En 1594, Josse se maria à Cathérine Van der Haghen, et à cette occasion le poète Dousa lui présenta une pièce de vers latins que l'on trouve dans ses *poemata*, pp. 143, 144. On ignore la date de sa mort, mais comme nous venons de le voir, il vivait encore en 1599.

J'ai pris la plupart de ces renseignements dans un ouvrage de G. D. J. Schotel (1), où il publie deux discours de notre Josse, pp. 23 et seqq.

(1) Letter en oudheidkundige avondstonden. Dordrecht, 1841.

K

KERCKHOF (Jean-Antoine).

Kerckhof, dit Van den Kerckhove, généalogiste issu de l'ancienne et noble famille de Van den Kerchove de Gand, naquit à Bruges le 27 avril 1625, de Guillaume Kerckhof dit Van den Kerchove, et de Madelaine Bultynck.

Après avoir fini ses études, il entra au service du roi d'Espagne, et parvint au grade de colonel. En 1652, il fut nommé commandant d'un fort situé entre Saint-Omer et Gravelines.

Malgré les avantages qu'il rencontrait dans cette car-

rière, il la quitta entièrement pour servir l'autel comme il avait servi le trône : il reçut les ordres sacrés le 27 mars 1655, et vécut depuis en prêtre séculier.

En 1669, on lui donna une prébende de chanoine du chapitre à Messines ; mais les malheurs qui accompagnent ordinairement les guerres, l'engagèrent à se retirer à Bruges, où il fut immédiatement nommé chapelain de l'église de Notre-Dame.

Il mourut dans cette ville le 3 avril 1685, âgé de 60 ans.

Il avait composé les ouvrages suivants : 1° *Recueil des Blazons,* in-fol. ; les armoiries ont été dessinées et coloriées par l'auteur même, lorsqu'il était commandant du fort de Ruyte. Cet ouvrage est plutôt un recueil de blasons qu'un traité héraldique. — 2° *Boeck der Begravenissen binnen Brugge,* mss., 1 vol. in-4°, enrichi d'armoiries. — 3° *Alphabet des Blazons,* mss., 1 vol. in-4°. — 4° *Livres des Armoiries.* — 5° *Graftonneel, dat is: Aenwysinghe van alle de Serken ligghende in de collegiale Kercke van O. L. V. in Brugghe,* mss. in-fol. composé en 1669. — 6° *Wetten der stad Brugghe, beginnende van het jaer* 1322 *tot het jaer* 1683, mss., 3 vol. in-fol., si l'on y joint la continuation de cet ouvrage par les deux Pierre Ledoulx, depuis cette année jusqu'en 1792. Ce recueil n'offre pas une simple nomenclature des magistrats de la ville de Bruges, il renferme aussi des notices historiques sur les principaux événements qui ont eu lieu durant leur administration. — 7° Un dictionnaire généalogique des familles nobles de la Belgique, en plusieurs volumes in-folio, qui contient au moins deux mille généalogies. — 8° *Boek der Preuven.* C'est un recueil de preuves généalogiques pour l'ouvrage précédent.

KIMEDONCK (Jacques).

Harduin et après lui Sanderus, disent que cet hérétique de la secte de Calvin naquit à Bruges. Il professa la théologie à Heidelberg, et écrivit plusieurs ouvrages théologiques remplis de ses erreurs. Entre autres :

De redemptione generis humani, auquel il joignit un traité de la prédestination. Un théologien luthérien, Samuel Huberus de Tubingue, attaqua vivement l'ouvrage de Kimedonck, qui niait que J. C. était mort pour tout le genre humain.

Kimédonck laissa encore trois livres de *Verbo Dei scripto,* qu'il dédia à ceux de Middelbourg en Zélande, et deux livres de *Verbo non scripto,* dédiés à ceux de Vlissinghe. Nous avons encore de lui une oraison funèbre de Jean-Casimir, tuteur et oncle de l'électeur palatin Frédéric.

KOXIDE ou COXIDE (Élie De).

Élie, surnommé du nom du lieu de sa naissance de Coxide, se fit moine à l'abbaye des Dunes, située à proximité de ce village. Il devint abbé des Dunes, et ne contribua pas peu à augmenter la splendeur de son abbaye

par l'acquisition qu'il fit, en 1194, de maintes propriétés et dîmes en Angleterre. Il avait puissamment aidé à la délivrance de Richard-Cœur-de-Lion, retenu prisonnier par l'empereur Henri VI. Voici la cause de l'influence de cet abbé à la cour de l'empereur. Nous traduisons littéralement le *Chronicon Dunense* d'Adrien De Budt. Du temps de l'abbé Élie, Astulphe, duc d'Autriche, vint au monastère des Dunes sans faire connaître sa qualité, y servit comme cuisinier et se rendit agréable à chacun par sa diligence. Élie le retira de la cuisine et en considération de ses manières affables, le prit à son propre service. Sur ces entrefaites ses parents le faisaient chercher partout; or, ceux qui étaient à sa poursuite, étant arrivés, par l'inspiration de Dieu, à l'abbaye, reconnurent le prince et le saluèrent comme duc d'Autriche en fléchissant le genou devant lui. L'abbé stupéfait, ne pouvant le retenir plus longtemps, se recommanda à son souvenir et demanda pardon de ne pas l'avoir mieux traité.

Henriquez (in Menol. Cistercien.) ajoute qu'Astulphe retourna dans son pays, et que peu après, il partit pour aller combattre en Terre-Sainte, où Richard, roi d'Angleterre l'ayant injurié en faisant jeter ses armes dans un cloaque, il revint en Autriche. Richard, par suite de la discorde qui s'éleva entre les princes chrétiens, quitta également la Palestine, fit naufrage sur les côtes d'Italie, et, traversant les états d'Allemagne pour regagner l'Angleterre, tomba entre les mains d'Astulphe. Celui-ci, pour se venger, demanda l'assistance de l'empereur, qui fit enfermer Richard dans une prison.

L'historien De Budt nous apprend encore que la reine d'Angleterre, qui était fille du roi de Navarre, fit de nombreuses démarches pour délivrer le roi son époux.

Ayant fait mander près d'elle l'abbé Élie, elle le chargea d'une mission auprès du duc d'Autriche, qui répondit aux prières de l'abbé: Mon révérend père, je ne puis vous refuser la liberté de mon prisonnier, je voudrais cependant que vous eussiez aussi l'assentiment de l'empereur, mon seigneur.

Richard, après une année de captivité, fut donc racheté moyennant une forte rançon et s'embarqua à Anvers, en 1194, pour retourner dans son royaume. L'abbé Élie se rendit ensuite à la cour de Richard, et reçut en don, pour ses services, les dîmes de l'île de Sheppey, ainsi que la propriété d'Eistkirke, située dans la même île. Il fut aussi nommé conseiller du roi, avec droit de siéger au parlement, priviléges dont tous les abbés des Dunes ont joui, jusqu'au règne de la reine Élisabeth.

Élie de Coxide se proposait de rebâtir somptueusement son abbaye; il avait reçu comme moines, ou comme frères lais, cent vingt-cinq personnes, et les fondements étaient jetés lorsque la mort le surprit l'an 1203, après une administration de quinze ans.

L

LAMBERT, ÉVÊQUE DE THÉROUANNE.

Bruges donna le jour à Lambert, évêque de Thérouanne, dont le nom de famille n'est pas connu. De chancelier de l'archevêché de Reims, il passa au siége épiscopal de la Morinie et mourut le 17 mai 1207. Harduin dit qu'il ignore si Lambert a laissé quelques écrits.

LAMMERTYNCK (François),

Prêtre, né à Ypres au seizième siècle, est connu par quelques pièces de poésie écrites en vers alexandrins.

—

LAMOOT (Gilles),

Fils de Nicolas, peintre, né à Ypres, en 1618, vivait encore en 1649, et a laissé des dessins au trait très-corrects.

Un Lamoot, aussi né à Ypres, était chapelain de St-Pierre et bibliothécaire à Lille; il a écrit un petit ouvrage rare et curieux: *Discours sur l'utilité d'une histoire générale de Flandre et sur la manière de l'écrire*. Liége, 1760, in-18°, chez J.-F. Bassompierre.

—

LAMPSONIUS (Nicolas).

Ce Brugeois, frère de Dominique Lampsonius, était protonotaire apostolique, chanoine et doyen de l'église

collégiale de St-Denis à Liége, et conseiller du prince-évêque. A l'exemple de son frère, il cultiva la poésie latine et laissa quelques œuvres, imprimées avec les poésies de son frère à Liége, en 1626. Il mourut dans un âge avancé, le 27 mars 1635, à la 57e année de son canonicat et la 40e de son décanat.

—

LANCHALS (Pierre).

Marie de Bourgogne, épouse de Maximilien, archiduc d'Autriche et comte de Flandre, mourut à Bruges au mois d'avril 1482: cette mort subite jeta le pays dans de longs malheurs. Les états reconnurent Maximilien comme tuteur de ses enfans; mais la ville de Gand fut d'une autre opinion. Les Gantois s'étaient emparés du jeune Philippe, ils lui donnèrent des tuteurs et firent administrer les Flandres en son nom. Ils surent forcer Maximilien à reconnaître le traité de paix qu'ils avaient conclu avec la France et par lequel sa fille, l'archiduchesse Marguerite, était promise en mariage au dauphin et devait apporter en dot la seigneurie de Salins, la Franche-Comté, le Maconnais, l'Auxerrois et l'Artois. La princesse fut envoyée à la cour de France, pour y recevoir son éducation, et le jeune archiduc Philippe fut remis à son père.

Maximilien, mécontent du traité qu'il avait dû signer, s'était de nouveau mesuré avec la France, avec des chances diverses: enfin il fit reprendre les négociations pour la

paix. Las des lenteurs qu'elles entraînaient et désireux surtout de mettre fin aux divisions qui déchiraient l'intérieur, il se rendit à Bruges (février 1488) dans l'intention d'y assembler les états.

A peine y était-il arrivé, que les Brugeois, excités par ceux de Gand, voire même par les perfides insinuations de la France, s'ameutèrent, exigeant, les armes à la main, que les troupes étrangères fussent renvoyées; qu'on leur rendît compte de la recette des revenus de l'état et des sommes que l'on avait extorquées au peuple, pour soutenir la guerre, les années précédentes; que les Flamands seuls fussent élevés aux emplois et qu'enfin on remît en leur pouvoir les conseillers de l'archiduc (1).

N'attendant pas la décision du prince, une masse de peuple se porta le lendemain à l'hôtel de *Pierre Lanchals, son trésorier* et *grand-bailli de Bruges*. Il était absent; on ne fit qu'enlever les armes qu'on y trouva.

Le bruit qui s'était répandu que Maximilien avait mandé le marquis d'Anvers pour venir mettre les Brugeois à la raison, avait mis le comble à la fureur du peuple. Une lettre, envoyée par les Gantois, lui fit prendre une résolution décisive: les bourgeois se rendirent en armes sur la place publique et exigèrent que l'archiduc vînt les y trouver. Il y parut à pied, accompagné de ses gentilshommes: ayant entendu la lecture de la lettre, qui enjoignait aux Brugeois de le prendre captif, il se résigna et demanda qu'il eût son palais pour prison. Après une longue délibération, sa demande lui fut refusée; on l'enferma dans une maison, située au coin de la place, appelée *Cranenburch*. Son palais fut pillé, on le déclara

---

(1) *Ponti Heuteri, etc. Opera historica, etc. Rerum Austriacarum*, lib. 3.

inhabile à être le tuteur de son fils, et on nomma de nouveaux magistrats; les anciens furent arrêtés et trainés par la corporation des charpentiers, à la grande-place, où on avait dressé un échafaud. Jean Ninove y subit le premier la question: à force de tourments, on lui arracha l'aveu qu'il avait résolu avec Lanchals, d'introduire à Bruges des troupes pour réduire les rebelles: c'était prononcer la peine de mort contre Lanchals. Après lui, d'autres magistràts furent placés sur le chevalet: on voulut ensuite leur trancher la tête, mais le peuple souverain ne tomba pas d'accord sur ce point, ils n'avaient pas assez souffert: on les ramena en prison. Deux jours après, le malheureux Ninove subit de nouveau la torture, et ce ne fut qu'après l'avoir horriblement mutilé une troisième fois, qu'il eût la tête tranchée, avec six de ses anciens collègues.

Au mois de mars de la même année, Jean Coppenolle, doyen des marchands de Gand et ennemi juré de Maximilien, vint annoncer à Bruges que la paix était définitivement conclue avec le roi de France: en même temps on publia un édit, par lequel on punissait de mort tous ceux qui exerceraient encore quelque fonction au nom de l'archiduc. Enfin, dans la crainte que celui-ci ne s'évadât, on le transféra, pour ainsi dire de force, à l'hôtel de Philippe de Clèves; dans le trajet il faillit plus d'une fois d'être massacré.

Sur ces entrefaites, Philippe de Clèves voulut opérer une diversion en faveur de Maximilien: il s'empara de l'Ecluse et de Middelburg. Les Gantois vinrent mettre le siége devant Hulst; mais le général qui y commandait, fit, avant l'entier investissement de la place, une sortie vigoureuse, à la tête de 500 vétérans. Les assiégeans furent mis en fuite, ils perdirent beaucoup de monde

et presque tout leur attirail de guerre. Ils furent poursuivis l'épée dans les reins; l'ennemi vint se loger dans les faubourgs de Gand, il s'empara de tous les moulins à vent, et il n'en concéda l'usage aux habitans qu'aux prix de 4000 lys d'or par mois.

Philippe, afin de faire mettre son père en liberté, convoqua les états à Malines: les Gantois, excités peut-être par la pusillanimité de Maximilien, ne voulurent traiter de la paix et de sa mise en liberté que dans leur ville. Tandis que les états s'efforçaient par tous les moyens de leur faire entendre raison, on arrêta à Bruges Nicolas Dolfius, beau-fils de Lanchals: dans l'espoir d'obtenir de lui quelques renseignemens sur le lieu où son beau-père se tenait caché, on l'appliqua à la question, mais on ne sut lui arracher aucun aveu. On fit de vaines recherches dans tous les couvents; enfin on publia un édit, qui portait, que celui qui aurait accordé un asile à Lanchals, serait pendu à la porte de sa maison, que ses biens seraient confisqués et ses parens exilés!

Durant cinq semaines, Lanchals trouva un abri chez un chapelier, que l'on regardait comme son ennemi. Cet homme, effrayé par l'ordonnance que l'on venait de publier, ne prit conseil que de sa propre sûreté. Lanchals déguisé, quitta sa maison, mais bientôt reconnu, il fut traîné à la place du marché, où on lui fit souffrir des tourments plus atroces que ceux qu'on avait fait endurer aux autres fonctionnaires. Coppenolle revint à Bruges pour l'accuser, tandis qu'il se trouvait entre les mains du bourreau.

Au milieu de ces horreurs, une nouvelle vint jeter la consternation parmi les rebelles: toutes les villes de Flandres avaient ordonné que le comte serait mis en liberté. Revenus de leur stupéfaction, ils voulurent s'é-

tourdir sur cette résolution, dans le sang du malheureux Lanchals: on le tortura avec la barbarie la plus raffinée. Mais rien ne put l'abattre, et avant de rendre le dernier soupir, il abjura tout ce qui avait pu lui échapper, durant son horrible supplice, et compromettre quelques-uns de ses nobles amis.

Lanchals fut la dernière victime de cette épouvantable rébellion. Sa haute position sociale, son zèle et son amour pour son souverain, furent ses crimes aux yeux du peuple, qui le soupçonna aussi d'avoir proposé de prendre des mesures pour mettre un frein aux scènes d'horreur qui affligeaient la métropole des Flandres. Cette populace fut encore plus lâche et plus abjecte dans sa conduite, qu'elle n'avait été implacable dans ses poursuites et atroce dans ses vengeances, quand elle vint, quelques jours plus tard, implorer son pardon aux pieds de Maximilien et ramper dans la poussière de ses pas, devant cette même maison de Cranenburch, où elle l'avait enfermé naguère avec tant de morgue et d'orgueil!

—

LA SALLE (Jean de),

Théologien et poète, né dans la châtellenie de Furnes, a écrit: *De laudibus beatæ Virginis ac juribus ejus et privilegiis.* Il a aussi laissé des écrits sur Jeanne la Papesse; sur le mérite des bonnes œuvres; sur le purgatoire et les traditions. Il mourut curé de Thieldonck dans le Brabant, en 1658.

LAURIER (Marius).

Laurier, poète latin, naquit vers la fin du XVIe siècle. Ses contemporains parlaient de lui avec le plus grand éloge, mais ce jugement est suspect. Il n'est mentionné ni dans Perlcamp ni dans Hœufft, ce qui n'a rien d'étonnant d'ailleurs, car il me serait facile de signaler un nombre considérable de poètes latins, que ces auteurs ne mentionnent pas, tout en ne comptant que ceux qui sont nés dans notre province.

—

LE DOULX (Pierre-François),

Chroniqueur, fils de Pierre, bourgmestre de la ville et du port d'Ostende, et de Marie-Cornélie Wauckier, naquit dans cette ville le 17 avril 1698.

Sa mère, veuve dès l'année suivante, s'établit à Bruges, lieu de sa naissance, et soigna elle-même l'éducation de son fils unique. Pierre Le Doulx fit un cours d'humanités au collége des pères Augustins et se rendit en 1716 à Douai pour y étudier la philosophie. Il y logea dans le collége de Saint-Vaast.

De retour à Bruges, il se livra presque exclusivement à l'étude des lettres et de l'histoire. En 1724, il devint

conseiller de cette ville et en fut choisi échevin, l'année suivante; mais comme le magistrat fut changé à cette époque, l'empereur nomma Le Doulx chef-homme de la ville de Bruges, dont il a honorablement rempli les fonctions jusqu'à sa mort.

Il décéda à Bruges, le 24 septembre 1773, à l'âge de 76 ans. Ses restes ont été inhumés dans la cathédrale de Saint-Donat. Il avait épousé, le 22 mai 1720, Rose Bouckaert, dont il eut plusieurs enfants et qui lui survécut.

On doit à Pierre-François Le Doulx les ouvrages suivants: 1° *Wonderlyke aventure ofte geschiedenisse van eene wilde dogter oud ontrent 18 jaeren die opgenomen is in de stad van Antwerpen den 5 mai 1700, en gevangen onder de heerlykheid van Cranenbourg.* Bruges, 1718, in-12°, opuscule traduit du français. — 2° *Het Leven en de Dood van pater Bartholomeus De Blende,* ibid., in-8°. — 3° *Cronicke beginnende van het jaer 430, en eyndigende met het jaer 1596, behelzende het voornaemste dat er is voorgevallen in de weerelt tot dien tyd,* manuscrit in-4°. — 4° *Alle de Wetten* (magistrats) *der stadt Brugge, beginnende sedert het jaer 1329 tot 1767 alsmede het gedenkweerdigste dat er op ieder jaer is voorgevallen,* manuscrit en 2 vol. in-fol. Son fils nommé aussi Pierre Le Doulx y a ajouté les armoiries des magistrats, et l'a continué. Le commencement de cet ouvrage est dû à Jean-Antoine Kerckhof (Voyez ce nom).

LEONIUS.

Leonius appartenait à l'une des plus nobles familles de Furnes. Elevé à la cour des comtes de Flandre, il y avait rempli, après son oncle et son père les fonctions de conseiller et d'aumônier du souverain. Il quitta le monde à vingt-quatre ans, se fit moine à Anchin, sous la conduite de l'abbé Alvis, qui devint plus tard évêque d'Arras. Leonius fut promu ensuite à la dignité d'abbé dans le monastère de Lobbes, d'où il passa dans celui de Saint-Bertin, l'an 1138.

A peine Leonius est-il intronisé qu'il est cité à Rome, pour y plaider la cause de son abbaye contre les éternelles prétentions de Cluni. Il partit aussitôt avec l'évêque d'Arras, Alvis, et arrive à la cour romaine longtemps avant ses adversaires. Notre abbé sut si bien mettre le temps à profit, que, lorsque les religieux de Cluni se présentèrent, il avait déjà gagné les bonnes grâces du pape et des cardinaux. Innocent II ne mit cependant ni précipitation ni partialité dans l'examen de cette affaire. Les deux parties produisirent leurs pièces. Le pontife, à la tête du sacré collége, consacra dix jours entiers à les examiner, à les discuter et à mûrir son jugement. Enfin, le 26 avril 1139, il donna une bulle qui n'est point une vague attestation de l'indépendance de Saint-Bertin, mais une véritable sentence motivée, par laquelle les prétentions de Cluni sur l'abbaye de Saint-Bertin sont complètement annulées.

Leonius, pour mieux assurer son triomphe, entreprit

encore plusieurs voyages à Rome et y fit confirmer le jugement d'Innocent II par Célestin II, Luce II, Eugène III et Adrien IV.

En 1147 Leonius partit pour la seconde croisade, avec Thierry d'Alsace, comte de Flandre, et Alvis, évêque d'Arras. Il avait emprunté la somme nécessaire aux frais de son voyage, laissant à ses moines le soin de la payer durant son absence. Les assemblées qui se tinrent pour cet objet, sous la présidence du prieur Erkembald, furent troublées par des querelles déplorables, qui firent regretter l'absence de l'abbé. Ensuite on vendit les trésors de l'église dans le but de satisfaire les créanciers. Les ciboires, les châsses des saints furent dépouillés de leurs ornements d'or et d'argent. « Mais l'abbaye, dit le moine Simon, en retira peu de profit, parcequ'il n'y avait pas de roi dans Israël; que la maison allait à l'aventure, privée de son chef et qu'en l'absence du maître chacun n'en faisait qu'à sa guise. » Heureusement l'abbé Leonius rapporta de son voyage des étoffes précieuses et des ornements d'église d'une valeur au moins égale à la somme qu'il avait empruntée, en sorte qu'il n'eut pas de peine à rétablir la paix et la concorde au sein de la communauté.

Leonius avait servi durant la croisade d'aumônier au comte de Flandre et lorsque celui-ci reçut des mains du roi Baudouin la précieuse relique du saint Sang du Sauveur, il choisit Leonius pour porter ce précieux trésor en Flandre. L'abbé de St-Bertin passa la chaîne de la relique autour de son cou et ne s'en sépara plus jusqu'à son arrivée à Bruges, le 7 avril 1150.

Il semble qu'il fut dans les destinées de l'abbaye de St-Bertin, sous l'administration de Leonius, de n'échapper à un péril que pour tomber dans un autre. En 1152,

pendant la nuit qui précéda la fête de la déposition de S. Bertin, le feu, parti d'une petite maison de St-Omer, fit en un instant des progrès effroyables, dévora la moitié du château et envahit le monastère. Ce fut, à ce qu'il paraît, un épouvantable désastre. Il ne resta pas même un abri pour les moines, qui furent obligés de se réfugier dans les monastères du voisinage. L'abbé Leonius était consterné: il imputait ce malheur à la négligence, et la vieillesse, dont il ressentait les premières atteintes, lui ôtait l'espoir de la réparer complètement. Cependant il rassembla toutes ses ressources et se mit à l'œuvre avec ardeur. Il fut si bien secondé par la générosité de plusieurs seigneurs et surtout de Guillaume d'Ipres, fils de Robert-le-Frison, comte de Flandre, qu'il fallut à peine deux années pour remettre l'abbaye dans toute son ancienne splendeur. Les moines y rentrèrent le 1 novembre 1154.

L'activité de Leonius trouva un dernier aliment dans quelques contestations qui lui furent suscitées par Henri Plantagenet, roi d'Angleterre, et par Thierry d'Alsace, comte de Flandre, contestations qu'il sut faire tourner en partie à l'avantage de son abbaye. En revenant de la cour de Flandre, où il avait préparé une transaction amiable avec le comte, il fut pris subitement d'une maladie grave. On le transporta en litière à St-Bertin, où il mourut le 26 janvier 1163.

Deux ans environ avant sa mort, Leonius avait entièrement perdu l'usage des yeux et ne l'avait que très-faiblement recouvré après un traitement d'une année entière.

L'EPÉE (Jacques De).

Jacques De L'Epée naquit à Bruges. Parmi les actions généreuses qui honorent sa mémoire, nous citerons un don de 10,000 florins, fait par lui, peu de temps avant sa mort, à la société de bienfaisance des provinces méridionales, pour le défrichement des terres incultes de la colonie de Wortel. Ce concitoyen si recommandable mourut en 1823.

—

LEUPE (Antoine),

Sculpteur Iprois, dont nous avons deux tableaux sculptés, conservés à St-Martin à Ipres, représentant la mort et un mourant; ouvrage d'une bonne exécution, exécuté, en 1736, pour la confrérie de la bonne mort, érigée dans l'église des Jésuites de cette ville.

LEUPE (Daniel),

Échevin d'Ipres de 1635 à 1640, mourut vers 1670. Ses poésies sont d'un style coulant et facile.

—

LIEBARD (Charles),

Théologien célèbre et poète distingué, né à Messines, probablement connu sous le nom de Carolus Messinensis, curé de Langemarck et doyen de Warneton, qui accompagna Martin Rythovius, évêque d'Ipres, au concile de Trente.

M

MACAGGE (Louis-Joseph).

Le père Macagge fut un de ces hommes rares qui cultivent les lettres dans l'obscurité sans chercher à se faire connaître au monde. Il naquit à Furnes le 19 avril 1751 et entra dans l'ordre des Récollets à Ipres, le 3 octobre, 1771. L'année suivante il fit sa profession au couvent d'Audenarde et y reçut le nom de père Herman. Ordonné prêtre à Gand le 10 juin 1775, il fut successivement nommé professeur de philosophie à Courtrai, en 1778; lecteur de théologie à Dixmude, en 1784; à l'abbaye de Zonnebeke en 1786, et enfin à Ipres en 1788. Lors de

la suppression des couvents par les Français, il était supérieur ou gardien de la maison d'Ipres. Incarcéré par ordre de la République, il fut déporté à Oléron le 15 septembre 1799. De retour dans sa patrie, après la tourmente révolutionnaire, il fut nommé vicaire de St-Martin à Ipres et occupa cette place jusqu'au jour de sa mort, arrivée le 3 mai 1828.

Les supérieurs ecclésiastiques et notamment M. François Vermeersch, administrateur épiscopal, offrirent à plusieurs reprises des places honorables au père Macagge qui refusa constamment, trouvant dans ses occupations de vicaire plus de loisir pour s'adonner aux lettres.

Nous avons du père Macagge une traduction en vers flamands des Tristes d'Ovide, un volume in-8° imprimé à Ipres chez Annoy-Van de Vyver, en 1814-15, et *'T gewezen Roomen in*-8°, Ipres 1818. Ce dernier ouvrage est une description de Rome moderne comparée à Rome ancienne.

Désintéressé au suprême dégré et vrai philantrope chrétien, l'auteur publia ces deux ouvrages au profit des indigents. Voici comment il explique à la fin de ses *Treur-gedigten,* la cause de la publication de cet ouvrage :

Ik heb getragt,
Naer myne magt,
Om Nasoós schoone Treur-Gezangen,
Uyt het latyn
Te brengen in
Myn moeder-tael. Om wat belangen?
Niet om of eer of eygen baet;
Maer op dat ook dit werk verstaet
Alwie niet heeft latyn geleerd
En evenwel de digt-konst eert.

'K heb 't ook gedaen
Om by te staen,
Met 't gene d'Uyting my zal geven,
Waere arme liên
Die 'k niet kan zien
Met een stuk brood en water leven.

Le père Macagge a laissé des ouvrages manuscrits sur la théologie et l'Écriture sainte, et des explications sur les auteurs grecs. Il était très versé dans les langues hébraïque et grecque. M. Verschaeve-Ledure, receveur communal à Ipres, est en possession de ses manuscrits. On érigea au père Macagge l'épitaphe suivante: *D. O. M. et piæ memoriæ R. D. Ludovici-Josephi (in religione Hermani à S. Francisco) Macagge, nati Furnis 19 aprilis 1751, obiit Ipris 3 maii 1828, annis natus 77. Vice-pastor primarius S. Martini annis 22, prius lector et Guardianus in suo Recollectorum cœnobio, vates insuper et orator non infimus.*

—

MAES (Nicolas).

Docteur en théologie, de l'ordre des Frères Mineurs et coadjuteur de l'évêque de Tournai, sous le titre d'évêque de Sarepte, vit le jour à Bruges, et y mourut en 1438. Il est enterré dans l'église des Récollets avec cette inscription:

Hic jacet rev^mus in Christo pater et dominus D. Nicolaus

Maes, episcopus Sareptanus et domini Tornacensis in pontificalibus vicarius ordinarius, Minorita, qui obiit 1438 mensis julii die 2ª.

—

MALDEGHEM (Philippe De).

Issu d'une famille noble, originaire de Bruges, Philippe de Maldeghem, naquit dans cette ville et hérita, après la mort de son père, la seigneurie de Leyschot. Il traduisit en vers français les œuvres poétiques de Pétrarque, qu'il dédia à Maximilien, comte palatin, duc de Bavière. Bruxelles, chez Rutger, Velpius 1600.

La famille de Maldeghem a produit plusieurs personnages illustres dans les armes et dans les sciences. Salomon de Maldeghem partit, en 1089, pour la Palestine, avec Robert-le-Frison; Philippe se distingua, avec son frère Pierre, à la bataille de Bouvines contre les Français; un autre Philippe de Maldeghem figure dans l'histoire, comme l'ami de Robert de Bethune; Leonel, qui avait embrassé le parti des Français contre les Anglais, fut tué à la bataille d'Azincourt.

MALDINGHEM (ARNOULD DE)

Arnould De Maldinghem, dit de Werhem, père d'Henri, que l'on suppose être fils de Philippe Ir du nom, seigneur banneret de Maldinghem, qui épousa en 1207 Marie de Hainaut dame de Rasse.

Il s'adonna dès sa tendre jeunesse au service de l'autel, devint prêtre et, vers 1240, doyen de la chrétienté de Bruges, puis chanoine de la cathédrale de Tournai. Prêtre instruit, ami des belles-lettres, doyen vigilant, homme charitable audessus de toute expression, il ne négligea rien pour secourir les nécessiteux et les misérables de la ville de Bruges. Sous son administration fut érigé pour la plus grande partie, l'hôpital de St-Jean. Ami de toutes institutions charitables et pieuses, Arnould se souvint, avant sa mort, presque de toutes celles qui se trouvèrent dans le vaste diocèse de Tournai, et disposa par testament du reste de son immense fortune pour ériger un hôpital à Maldinghem (Maldeghem), en faveur des pauvres de ce lieu et de quelques paroisses avoisinantes. Il trépassa dans le Seigneur vers 1274.

Il créa aussi quelques bourses en faveur de pauvres étudiants dans l'université de Paris.

Jadis la maison de Maldeghem avait toujours son hôtel dans la ville de Bruges (Vide Sanderus).

MALLANTS (Pierre),

Chartreux de Bruges, traduisit et publia en flamand l'histoire de Notre-Dame de Lorette, composée par Horace Turselin, de la compagnie de Jésus. Bruges, chez la veuve Clouwet, 1666, in-8°.

—

MATTELAER (Josse).

Les chambres de Rhétorique à Courtrai eurent des poètes assez distingués, si l'on peut en juger par un recueil de vers intitulé: *Cortrycksche poesie,* qui fit partie de la bibliothèque de feu M. Willems, à Gand. Les auteurs des différentes pièces contenues dans ce volume sont Ignace Hobrecht, Guillaume Surmont, Vincent Delsa, Jacques Bruwier, Jean Cosels, Joseph De Ro, Joseph Casier, Adrien De Clerck, Arnould De Cock, Josse Vermeersch et Josse Mattelaer. Ce dernier vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il était prince ou chef-homme de la société de la sainte Croix en 1646. Il fut couronné au concours de Comines, en 1652. Son

portrait se trouve dans le livre aux-procès verbaux de cette société, on lit audessous:

'T is voorwaer
Judocus Mattelaer
Prince 1646.

Et plus bas: *Binnen zyn leven poeet vande redenrycke gulde vande Cruysbroeders.* Après sa mort, arrivée le 28 août 1687, on lui érigea une pierre sépulcrale qui se trouve placée au côté sud du porche de St-Martin à Courtrai.

H. L. B.

JOOS MATTELAER F[s] JANS.

Vertoeft wat, die hier voor by gaet,
Bidt voor de ziel van *Al-met-Raet:*
Dees letters keert, 't is *Mattelaer.*
Kent gy hem niet? Gheraedt er naer.
Hy heeft oock in soo menich dicht
Niemant beschaemt, niemant ontsticht.
In syn leven was hy een smedt,
Dies hem gedenckt in uw ghebedt:
Bidt dat hy mach met Godt hierna
Bedichten 't blyd Alleluya.

Obiit 28 aug. 1687.

R. I. P.

MAZIÈRE (Joseph-Benoît De),

Natif de Leysele près de Furnes: il était devenu lecteur au collége d'Adrien VI où il avait fait ses études en théologie, et il venait d'être élu président du collége de Divæus, quand il succéda à Deckers dans l'enseignement de l'hébreu. De Mazière ne put se livrer que fort peu de temps à cet enseignement spécial: il entra en octobre 1786 dans le personnel du séminaire-général de Joseph II comme professeur de théologie dogmatique, et, au mois de mars 1788, il fut mis en possession de la même chaire dans la faculté de théologie, reconstituée sous le rectorat de Van Leempoel par le gouvernement impérial. Le cours de langue hébraïque fut assigné dans l'organisation du nouveau séminaire à un autre théologien, Henri Wouters, de Louvain, qui était chargé en même temps des leçons sur l'Ancien Testament.

De Mazière se trouva mêlé à tous les débats dans lesquels s'engagea la faculté de théologie avant qu'eût éclaté la révolution brabançonne; il fut chargé, comme doyen de cette faculté, de transmettre ses réponses et ses observations tant aux membres du gouvernement qu'au cardinal-archevêque de Malines, quand celui-ci fut forcé de se prononcer sur l'orthodoxie du nouvel enseignement. Lorsque les troubles eurent grossi jusqu'à amener une insurrection générale et le renversement de la domination autrichienne, De Mazière se condamna prudemment à la retraite; à peine réorganisée sur l'ancien pied, l'Université de Louvain prononça par contumace contre lui

le 12 juillet 1790, une sentence qui le déclara déchu de toutes ses fonctions académiques. Ainsi puni d'avoir secondé ouvertement les vues du gouvernement de Joseph II, De Mazière ne rentra plus à Louvain après la restauration qui eut lieu au commencement du règne de Léopold. De Mazière fut nommé en novembre 1791 prévôt du chapitre de St-Vincent à Soignies (*Præpositus Sonegiensis*); en 1803, lors de la réorganisation du diocèse de Gand, il fut appelé à la cure de Dixmude, et c'est dans cette ville qu'il est mort en 1824.

MARIVOORDE (Dieudonné De)

Naquit à Bruges. Il écrivit élégamment des vers latins et flamands qui ont été publiés. Il composa pour son oncle, mort à Anvers, l'épitaphe suivante, qui se trouvait dans l'église de Notre Dame. On ne la trouve pas dans ses opuscules.

Quis sim, quis olim denique
  Vivens fui, requiris, hospes optime?
Sum pulvis olim nobilis,
  Dum fata vitam haud invident superstiti,
Belli, togæ, domi, foris
  Heroas inter splendidos haud infimus
Et miles, et dux agminis:
  At forte nomen, et genus quæsiveris,
Et patriam? de nomine
  Respondeo, quod Cypridis quondam fuit

Nato Creusæ conjugi,
 Idem parentes indidêre infantulo.
Vocatus Æneas fui.
 Gens Marivorda originem mihi dedit
Antiquitate splendida.
 Brugis in auras me parens primum tulit
Herois inclyta et pia.
 Quid sum, quid olim, vel potius nuper fui
Scis, hospes, at, tu quis scis
 Tenebris situs nequeo quidem cognoscere,
Sed tu te ipsum noveris.

—

MEGANCK (François-Dominique),

Théologien, naquit à Menin le 27 mai 1684 de Pierre Meganck et de Claire Cardinal.

Ses parents, qui avaient une famille de douze enfants, ne voulurent rien négliger pour l'éducation de François qui était leur troisième fils et promettait beaucoup.

Il fit son cours d'humanités dans sa ville natale et étudia à Louvain, en 1700, la philosophie au Collége Flamand. Proclamé maître-ès-arts, il se livra à la théologie. Le célèbre Opstraet le compta au nombre de ses meilleurs élèves. L'université de Louvain était alors très-florissante, sous tous les rapports; et la théologie surtout y était enseignée par des professeurs qui joignaient la vertu et la piété au savoir.

En 1709, il reçut l'ordre de la prêtrise, au séminaire

de Tournay, de son évêque, R. F. De Beauveau, qui fut plus tard archevêque de Narbonne.

De retour auprès de ses parents, il exerça à Menin, pendant quatre ans, les fonctions de son ministère, sans avoir de qualité.

Ses liaisons avec Huygens, Opstraet et Verschuren achevèrent de le gagner au parti de l'église d'Utrecht. Le 15 février 1713, il quitta sa patrie pour ne plus la revoir et se retira en Hollande.

Van Erckel l'accueillit et le retint même auprès de lui en le nommant vicaire du Béguinage de Delft. Dès lors, il s'adonna presque exclusivement à la théologie polémique qui faisait fureur, et se dévoua tout entier au parti janséniste qu'il soutint par ses démarches et par ses écrits.

Son premier ouvrage justifia pleinement l'idée que le parti s'était formé de ses capacités. Il obtint, en 1719, la cure de Schoonhoven, petite ville de Hollande. C'est là qu'il entreprit la réfutation du livre du Père Jacques Longueval, intitulé *Traité du Schisme* et qui avait eté publié, en 1718, à Bruxelles, sous les auspices du cardinal d'Alsace (Voy. Goethals. Lect., t. 1, p. 227, nº 15); les amis du cardinal, après l'avoir répandu en français, en latin et en flamand dans les Pays-Bas autrichiens, s'efforçaient de l'introduire dans les Provinces-Unies; et c'était pour en empêcher l'influence que le pasteur de Schoonhoven entreprit de le réfuter. Il s'agissait alors de défendre la nouvelle église dans la personne de Steenhoven contre les efforts de Rome. La réfutation de François Meganck contient cinq articles; dans les deux premiers, il veut prouver que la bulle *Unigenitus* n'a pas été reçue par l'Église et que le père Longueval, en le soutenant, ne réussit qu'à accumuler des erreurs.

grossières. Dans le troisième, il essaie de démontre la légitimité de l'appel interjeté contre la constitution *Unigenitus;* d'où il conclut que les appelants ne sont ni hérétiques, ni schismatiques. Le quatrième est employé à réfuter en détail tous les raisonnements du père Longueval contre la voie d'appel. Enfin, dans le cinquième article, Meganck accuse cet auteur et son traducteur flamand d'être eux-mêmes coupables de schisme.

Meganck était évidemment dans son tort: la plupart des évêques de la catholicité avaient, soit publiquement, soit en secret, adhéré à la constitution *Unigenitus,* et même d'après les maximes proclamées par quelques Jansénistes et reconnues depuis par le synode d'Utrecht dont Meganck fit partie; elle était une décision à laquelle il n'était pas permis de ne pas se soumettre, et qui devait servir de règle en matière de foi et de morale. Elle a été confirmée à différentes reprises, par les successeurs de Clément XI, et même de nos jours par Pie VI. Quatre conciles à Rome, les conciles d'Avignon, de Fermo et d'Embrun, douze assemblées du clergé de France en ont reconnu la force dogmatique. Déclarée loi d'état en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas, elle reçut une nouvelle sanction dans les articles conclus entre Sa Sainteté Pie VI et l'empereur Joseph II, en vertu desquels cette constitution continua à être enseignée dans les écoles. On peut donc conclure avec le cardinal Battiani que l'on devait à la bulle *Unigenitus* la même soumission qu'aux autres articles proposés, puisqu'elle contient la défense de la doctrine catholique contre les nouveautés que le parti contraire s'efforçait d'introduire.

L'archevêque Barchman nomma Meganck curé de la paroisse de Saint-Frédéric à Leyde; et la même année,

le 14 novembre 1727, Meganck fut encore fait chanoine de la métropole et censeur de livres.

Dès lors, l'église d'Utrecht comptait dans son sein quelques sectes. Ceux qui avaient épousé avec bonne foi la querelle de cette église naissante, voyaient avec chagrin que cette division arrêtait le progrès de leurs opinions. Les sentiments des Jansénistes étaient très-partagés sur le prêt à intéret et sur l'usure en usage dans toute la Hollande. Les uns prétendaient qu'elle n'était pas criminelle devant Dieu, les autres soutenaient, au contraire, qu'elle était défendue; et la crainte des premiers était que si les autres persistaient à vouloir déclarer sur cela leurs sentiments, on les chasserait tous également des Provinces-Unies. Depuis des siècles, les docteurs ecclésiastiques et les canonistes n'étaient pas d'accord sur la légitimité du prêt à intérêt. Meganck voulut simplifier ou éclaircir la question, mais il ne parvint pas à la terminer. Elle continua d'être controversée, non-seulement chez les Jansénistes, mais même chez les catholiques de la Belgique; et ce n'est que depuis peu que la Cour de Rome a défendu aux prêtres de la soulever désormais. Meganck fut réfuté par Legros et Petit-Pied.

Meganck remplaça, le 5 octobre 1751, Nicolas Broedersen dans le doyenné du chapitre d'Utrecht.

C'est à lui qu'on est redevable du savant ouvrage de notre compatriote Ph. Verhulst sur l'Eucharistie.

Il y avait, à cette époque, en Hollande un sous-diacre de l'église de Rouen qui causait un grand scandale aux fidèles de toutes les communions. Meganck ne négligea rien pour le faire revenir de ses erreurs. La douceur, la charité, la simplicité qui formaient le caractère du doyen, gagnaient la confiance; et, sous ce rapport, le

était plus capable qu'un autre de faire impression sur cet esprit égaré. Après avoir fait tous ses efforts pour le ramener, dans différentes conversations particulières, il lui écrivit, au mois de mars 1762, une longue lettre qui fut trouvée si exacte et si convaincante, qu'on la rendit publique par l'impression. Meganck y prouve invinciblement que la primauté du Pape n'est pas une simple prérogative d'honneur, mais une primauté d'autorité et de juridiction et qu'elle est d'institution divine.

Ce sous-diacre, nommé Pierre Leclerc, adressa à tous les curés de la communion d'Utrecht, une circulaire qu'il envoya plus tard au concile, et qui ne valait guère mieux que son libelle. Il était de l'intérêt de la nouvelle église de réprouver solennellement ces productions qu'on aurait pu attribuer au parti d'autant plus facilement que l'auteur se vantait d'avoir des relations intimes avec lui.

Le concile janseniste s'ouvrit, le 13 septembre 1763, dans l'église paroissiale de Sainte-Gertrude.

Meganck, choisi pour rapporteur de la première congrégation, fut promptement en état de faire son rapport. Il le divisa en six articles. Le premier contenait les erreurs de Leclerc sur la condamnation des cinq propositions par les papes Innocent X et Alexandre VII. Le rapporteur proposait la censure de deux propositions que les Pères condamnèrent aussitôt comme fausses, calomnieuses, et injurieuses au Saint-Siége et auxquelles ils opposèrent deux canons où étaient établies les maximes contraires. Le second article concernait le schisme des Grecs: quant à ce point, le concile condamna huit propositions extraites de l'ouvrage de Leclerc et les qualifia comme les précédentes. Il censura de même huit autres propositions sur la primauté du Pape exposées

dans le troisième article; deux sur le témoignage des Pères et sur l'autorité de l'Église dispersée; quatre sur la profession de foi de Pie IV; quatre autres sur la supériorité des évêques: sept enfin sur la matière des indulgences, des excommunications et des traditions. Meganck opposa à toutes ces propositions, comme il l'avait fait pour les deux premières, autant de canons exprimant la doctrine de son Église. Son rapport est clair, méthodique, érudit et fondé partout sur des principes. Les deux ouvrages de Leclerc y sont représentés comme un amas informe et confus d'erreurs les plus rebutantes et les plus monstrueuses. Rien de plus louable que de vouloir en préserver les fidèles; mais ce qui doit paraître singulier, c'est d'entendre approuver dans une assemblée dissidente ce qu'on trouve blâmable dans une congrégation romaine, présidée par le Pape, le droit que cette congrégation exerce sur certains ouvrages comme erronés ou pernicieux.

En faisant présent de tous ses ouvrages sur l'usure à un de ses amis, dans les dernières années de sa vie, Meganck lui déclara que son intention n'était pas de l'attacher au sentiment qu'il y avait défendu; qu'il le priait, au contraire, d'examiner cette question et d'étudier le pour et le contre; à cet effet, il lui remit le *Dogma Ecclesiæ* et les autres écrits des théologiens français qui avaient combattu son ouvrage et les livres des théologiens hollandais sur cette matière. Cette anecdote est propre à justifier les éloges qu'on ne cesse de faire du caractère de François Meganck.

En 1771, âgé de 88 ans, il chercha à se procurer un successeur qui pût continuer dans son pastorat le rôle qu'il y avait joué depuis 44 ans. Il obtint le sujet qu'il désirait, Adrien Wittert, membre d'une famille

qui avait toujours eu pour ce vieillard le respect et l'amour d'un bon fils envers son père. Meganck continua à résider dans sa maison pastorale et à aider de ses conseils son jeune successeur. Il mourut entre ses bras, avec une grande confiance en la miséricorde divine, le 12 octobre 1775, âgé de 92 ans.

Ses restes furent transportés sur le yacht des magistrats à Warmond, à une lieue de Leyde, et inhumés dans le caveau où reposent plusieurs archevêques schismatiques de l'église d'Utrecht.

Wittert lui a donné après sa mort, comme de son vivant, des marques d'estime et de vénération par une oraison funèbre qui a été imprimée, et par des funérailles extraordinaires que les premiers magistrats de la ville honorèrent de leur présence.

Voici la liste de ses écrits, suivant une note de sa main: 1° *Propositionum in constitutione Clementis Papæ XI, ab exordio dictâ Unigenitus, damnatarum Collatio cum quibusdam Sacræ Scripturæ locis, ac sanctorum Patrum testimoniis,* Lille, 1716, in-8°. — 2° *Preek over de gehoorsaamheid aan den Paus.* — 3°. *Réfutation abrégée du livre qui a pour titre* TRAITÉ DU SCHISME, 1718, in-12. Item: *Nouv. édit.,* Paris, 1791, in-8°, sous l'anonyme, mais attribué à François Meganck par Barbier. Cependant la note manuscrite, désignée ci-dessus, ne l'indique pas. — 4° *Nauwkeurige en uit de kerkelyke gedenkschriften opgehelderde Wederlegging van zeker boekje genaemd het Tiende Hoofdstuk,* enz., 1724, in-8°. — 5° *Défense des Contrats de rentes rachetables des deux cotez communément usitez en Hollande, ou Réflexions sur la lettre de M......, docteur de Sorbonne, du 25 mars 1730, à M. Van Erckel,* etc., Amsterdam, 1730, in-4°. — 6° *Suite de la Défense des Contrats de rentes rache-*

tables des deux cotez communément usitez en Hollande, ou Réponse, etc., ibid., 1731, in-4°. — 7° *Remarques sur la Lettre de Mons. l'évêque de Montpellier à M. Van Erckel, au sujet d'un écrit qu'on avait envoyé à ce prélat, intitulé: Suite de la Défense des Contrats de rentes*, etc., ibid., 1741, in-4°. On ne peut pas séparer ces trois morceaux très-difficiles à réunir. — 8° *Lettre de la primauté de saint Pierre et de ses successeurs*, 1762, in-8°; item: 2° *édit., revue et corrigée*, 1772, in-8°..

—

MESSINENSIS (Guillaume).

Guillaume, surnommé Messinensis, du nom de son lieu natal Messines, fut patriarche de Jérusalem, au temps de Robert de Jérusalem, comte de Flandre.

Il est parlé avec le plus grand éloge de ce personnage dans le *Judicium panegyricum quadrimembris Flandriæ*, imprimé à Bruges chez Pierre Soetaert, en 1605.

—

MESTDAGH (Adrien),

Né à Furnes, sous-prieur de l'abbaye des Dunes et professeur de théologie. Mestdagh était doué d'une

grande éloquence et d'une admirable facilité d'élocution; il a écrit quelques traités de théologie et une chronique des Dunes, publiée en grande partie par Henriquez. Mestdagh mourut le 5 décembre 1630.

MILEMAN (François),

Naquit à Bruges. Ses dispositions naturelles avaient fait présager sa vocation; il se fit prêtre et entra ensuite, à l'âge de 27 ans, dans la société de Jésus. Mileman remplit pendant vingt-sept ans la charge de missionnaire à Groningue, et y mourut le 17 janvier 1667.

Il publia en flamand:

Den getrouwen Leydsman, door Franciscus van Brugge, Amst. 1664, *in*-8°.

Bewys dat Christus waerlyk uyt de Maegd Maria geboren is. Antw. 1661, *in*-12°.

Vlaemschen Echo of Gheestelyke Liederen. Antw. 1664, *in*-12°.

MONS (Gautier),

Poète latin, né à Ipres, où il fut d'abord religieux de la prévôté de S. Martin, puis chanoine de la cathédrale. Il mourut à Ipres en 1602.

—

MOREL (Eugène),

Né en 1801, à St-André, près de Bruges. Doué par la nature d'une intelligence de premier ordre, d'une grande douceur de caractère, il était un de ces hommes rares auxquels écheoit en partage l'heureux privilége de se faire estimer et aimer à la fois.

Entré dans la carrière administrative en 1821, il parcourut les premiers échelons de la hiérarchie en amassant un trésor d'observations pratiques que son intelligence sut féconder, en étudiant de près et dans son application la plus immédiate, le mécanisme si varié des impôts; mais bientôt il devait sortir de la foule; en 1838, son mérite seul le fit appeler à l'administration centrale avec le grade d'inspecteur; nommé deux ans après inspecteur en chef, en 1842 le Roi lui confia les fonctions élevées qu'il a conservées jusqu'au dernier jour. C'est surtout pendant ces six dernières années que se révélèrent chez

lui ses belles facultés. Malheureusement ses forces trahirent son zèle et son dévoûment; atteint par la maladie, il dédaigna les conseils de sa famille inquiète, de ses amis alarmés, il continua à consacrer tous ses instants à ses travaux; mais la maladie l'emporta. Il mourut à Ixelles-lez-Bruxelles.

—

MOTORIUS (Arnold),

Né à Blankenberghe, chanoine de St-Donat et poète latin; il adressa un petit poëme élégant à Hubert Goltzius, sur son ouvrage J.-C. Cæsar.

—

MINIATURISTES.

Je comprendrai sous ce titre ce que l'histoire nous a conservé de détails sur les enlumineurs et les calligraphes de notre province, et ces détails sont peu nombreux; mais il est utile de les réunir et de les publier. Ces notes se complèteront; il est facile d'ajouter à un travail incomplet: je ferai seulement remarquer qu'il faut quelque courage pour prendre l'initiative d'une pareille publication.

Pour une assez longue époque de l'histoire, les miniatures et les peintures murales sont les seuls monuments qui conservent pour nous les traces de la marche de l'art; les guerres civiles, mais surtout les troubles religieux du xvie siècle et la manie du badigeon, ont détruit la plupart des tableaux que les églises ou les établissements religieux avaient conservés; sans les miniatures (car à peu près toutes les peintures murales ont disparu), la chaîne se trouverait complètement interrompue; l'art ne semblerait plus avoir marché que par sauts et par bonds, sans liaison d'école et de procédés. Or, telle n'est pas la nature des choses: un pas en avant trouve sa cause et son motif dans celui qui précède.

Dans l'intérêt de l'histoire de la peinture, nous sommes donc heureux d'en retrouver la marche dans les miniatures; mais l'étude des miniatures elles-mêmes a été jusqu'ici trop négligée, ou du moins elle laisse beaucoup à désirer.

Cette branche des beaux-arts devrait avoir son histoire aussi bien que la peinture à l'huile et la gravure. Cependant, à l'exception des ouvrages qui traitent des manuscrits et qui n'en examinent souvent que le caractère de l'écriture pour en déduire l'âge, sans se soucier de ceux qui les ont écrits, il n'existe que peu de savants qui se soient occupés de la partie biographique des artistes qui ont produit ces belles œuvres.

Il en est de même des peintures murales: cette histoire est beaucoup trop négligée; les premiers efforts pour conserver ces peintures ou pour les décrire, datent à peine de vingt ans, et quels trésors ne conservent pas cependant encore nos cathédrales, sous une épaisse couche de badigeon? A Tournai on a eu le bon esprit de les réparer; on en a trouvé dans la cathédrale de Bruges

et dans l'église de St-Martin à Ipres, et on s'est empressé de les faire disparaître.

M. Didron, dans les Annales archéologiques, ne cesse d'en proclamer l'importance, et tandis que chez nous la réapparition de ces belles peintures est considérée comme inopportune, tandis que cette réapparition est même considérée comme un *malheur*, les Anglais catholiques embellissent de ces peintures les nouvelles églises qu'ils bâtissent de toutes parts, ils les ornent dans le style du XIIIe siècle et l'aspect de ces monuments devient réellement chrétien et catholique.

M. l'abbé De Smet vient de publier quelques recherches sur les enlumineurs, où il veut bien mentionner les notes que j'ai été assez heureux de pouvoir lui fournir. Je vais reproduire ici la plus grande partie de son article, entre guillemets, et j'y ajouterai ce que des recherches ultérieures m'ont fait rencontrer de détails sur ces artistes.

« Personne n'ignore que, dans l'ancienne Rome, toutes les familles opulentes avaient un ou plusieurs esclaves, qui, sous le nom de libraires ou de grammairiens, étaient chargés de polir les feuillets des livres, de les parfumer, d'en enluminer les initiales et d'en dorer la tranche. Des ouvriers libres trouvaient dans les mêmes travaux des moyens d'existence. »

On présume que la calligraphie pénétra chez nous vers le VIe siècle. Le luxe des premiers manuscrits consistait, dans les premiers temps, à tracer simplement en rouge les lettres capitales et à les orner de quelques fleurons. C'est de là que vient le nom de rubrique, comme de *minium*, cinabre, couleur rouge employée à cet usage, est dérivé le nom de miniature; miniaturistes, rubricateurs, *illuminatores*, enlumineurs etc.

L'antiquité distinguait plusieurs classes d'écrivains: —

les chrysographes qui employaient l'encre d'or; les tachygraphes ou ce que nous appelons sténographes et les calligraphes qui écrivaient posément.

Le mot calligraphie signifie indifféremment peinture ou écriture d'une élégante beauté.

Les ornements dont les calligraphes embellissaient leurs œuvres, recevaient tantôt le nom d'arabesques et tantôt celui de vignettes.

Vignettes vient de *vinicolæ, viticolæ,* ou de *vigne:* les ornements de ce nom affectaient plus ou moins les formes de ce végétal. M. Peignot prétend que le mot *arabesques* qui est bien postérieur à celui de *vignettes,* provient de ce qu'à une certaine époque, on mettait partout des inscriptions arabes comme ornements et que ces inscriptions grossièrement copiées, ont dégénéré en dessins de toutes sortes d'entrelacements. Le nom est donc probablement assez moderne, et il est universellement consacré pour désigner une foule d'ornements fantastiques, déjà en usage dans l'antiquité.

Il existait encore, en 1731, à la bibliothèque Cottonnienne, des fragments grecs d'une partie de la bible qui dataient du IVe siècle, et contenaient 250 peintures très-curieuses.

Lorsque S. Augustin alla prêcher l'Évangile en Angleterre, il avait avec lui un exemplaire des évangiles, orné de miniatures et que l'on conserve encore à la bibliothèque de *Corpus Christi* à Cambridge. Les évangiles de S. Cutbert, faits pour S. Ethelwald, que l'on conserve à la bibliothèque Cottonnienne, présentent un spécimen remarquable de cette peinture au VIIe siècle.

La vie de S. Paul ermite, au collége de *Corpus Christi,* offre un modèle du dessin et des lettres ornées du VIIIe siècle.

La protection accordée par Charlemagne et son petit-fils, Charles-le-Chauve, à l'art d'enluminer les manuscrits, fit que durant le VIIIe et IXe siècles, on exécuta un grand nombre de beaux manuscrits.

La bibliothèque de l'abbaye de Stavelot, dont les débris ont été vendus à Gand en 1847, contenait sous le N° 259 un magnifique *Liber evangeliorum* qui paraissait être du VIIIe siècle. Des pages entières sont écrites en lettres d'or et d'argent sur fond pourpre.

Wilfrid, évêque de Yorck, mort en 709, avait fait écrire ainsi les quatre évangiles: *Addens quoque sanctus pontifex noster inter alia .... inauditum ante seculis nostris quoddam miraculum. Nam quatuor evangelia de auro purissimo in membranis depurpuratis, pro animæ suæ remedio scribere jussit; nec non et bibliothecam librorum eorum omnem de auro purissimo et gemmis pretiosissimis fabrefactam, compaginare inclusores gemmarum præcepit.*

Le Flavius-Josephe, sous le N° 264, remontait au Xe siècle.

Le calligraphe s'y est nommé; il s'appelait Goderannus, et celui qui avait fourni le parchemin, Cuno.

Parmi les écrivains du Xe siècle, Ingobert se nomme dans une copie de la bible latine, conservée à Parme dans le couvent de St-Calixte:

Ingobertus eram referens et scriba fideles
Graphidas Ansonios æquans superansve tenore.

On trouve encore le nom de Godescalcus dans un mms. de Toulouse (Dom Bouquet, t. III, p. 104), et celui de Dagulf, dans un psautier de la bibliothèque de Vienne.

A partir du Xe siècle jusqu'au XIIe inclusivement, le caractère dominant du dessin est une forme très-allongée

du corps, des pieds et des mains, les draperies flottantes, à plis très-nombreux et, en général, de l'expression dans les figures.

Les manuscrits du xie siècle présentent de très-beaux modèles de bordures.

On observe dans les manuscrits latins de ce temps, une couleur bleu clair très-délicate et une autre d'un vert brillant, dans les titres et dans les initiales. Ces teintes de prédilection continuèrent jusqu'au milieu du siècle suivant.

Il y a dans les figures une délicatesse remarquable d'expression, des draperies jetées quelquefois, mais pas toujours, avec grâce et élégance.

Dans la bibliothèque de Cambrai, le N° 502, est un ms. du xie siècle; on y lit les vers suivants en lettres semi-onciales:

Hos anime flores quibus ornentur bene mores
Ex famulis unus fert Lanvinus tibi munus
Stella, Maria, maris, quem perpetuo tuearis.

Dans leur voyage à l'abbaye de Marchienne en 1718, Dom Martene et Dom Durand, signalent quatre vers qui se trouvent à la fin d'un ancien ms. des Morales de S. Grégoire, écrit au xie siècle, et qui nous apprennent les noms de trois calligraphes.

Nos monachi tres hunc librum descripsimus in Job:
Primus Tesboldus, medius Fulbertus, Amandus,
Poscimus inde Dei jugiter sentire levamen,
Auxilio Petri, Pauli precibusque beati.

» Le siècle suivant nous présente, à St-Martin de Tournai, les religieux Godefroid et Gislebert (1); à Gembloux,

(1) *Corpus chron. Flandriæ*, tome II, page 555.

l'abbé Otbert et plusieurs de ses moines (1), calligraphes éminents, et à St-Hubert, dans les Ardennes, le préchantre Foulques, qui enluminait délicatement les lettres initiales (2). »

C'est surtout à partir de cette époque jusqu'au XIIe siècle, que l'on voit des groupes bizarres de figures humaines et d'animaux. Il en résulte dans les arabesques des bordures, une sorte de fantastique mêlé à de l'élégance et à beaucoup de raideur quelquefois.

Au XIIe siècle, les manuscrits se distinguent par une profusion d'ornements et une manière compliquée, mais gracieuse, de peindre les lettres capitales; les miniatures trahissent de temps en temps un goût faux, les fonds semblent des plaques d'or massif.

Le XIIe siècle fut très-fécond en calligraphes de mérite; mais, semblables en ce point à un grand nombre de chroniqueurs de la même époque, la plupart n'ont pas daigné signer leurs œuvres, et nous laissons ici, à notre grand regret, une lacune que de nouvelles recherches pourront peut-être combler en partie, quelque jour.

Les productions des siècles suivants sont plus communes, mieux caractérisées, et les noms des artistes plus nombreux.

Au XIIIe siècle, les capitales deviennent de véritables tableaux, présentant un sujet tout entier, à personnages nombreux et en pied.

Les artistes paraissent avoir eu à leur disposition un

---

(1) Ils s'étaient formé une bibliothèque de cent soixante volumes, la plus grande alors de l'Europe, si l'on en excepte celle de l'abbaye de Pontivi, qui en comptait deux cents.

(2) *Chron. Andag.*, dans l'*Amplissima collect.*, tome IV, coll. 925, et dans les *Monum.*, publ. par M. De R., t. VII, pp. 237 et 246.

nombre incroyable de couleurs et avoir connu l'art de les préparer et de les mêler de manière à former une immense variété de teintes.

L'Italie triomphe à cette époque des défauts de dessin de l'école byzantine, et l'influence des artistes italiens contribue largement au progrès du goût dans l'art d'orner les livres.

Parmi les calligraphes de ce siècle, nous pouvons compter l'artiste qui écrivit et orna la BIBLIA SACRA qui se conserve à la bibliothèque de Lille, et que M. Le Glay décrit sous le N° 3. Après l'Explicit, on lit: *Anno Domini*, M° CC° *sexagesimo quarto, scripta fuit hec Biblia à Guillermo senonense et diligenter correcta secundum hebræos et antiquos libros a fratre Michaële de Novirella tunc priore fratrum predicatorum Insulensium et capellani Domini Pape, expertissimi in Biblia.*

Un manuscrit intitulé: *Epistolæ totius anni ad usum episcopi Cameracensis anno* 1266, in-folio, vél.; décrit par M. Le Glay dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai, sous le N° 185, porte à la fin, l'indication suivante: *In nomine sancte et individue Trinitatis expliciunt ep̄le totius anni, Domini venerabilis N., Dei gratia Cam̄r. ep̄i. R. Joannes Philomena scripsit has, anno incarnat̄ois* M° CC° LXVI.

A la fin du N° 911: *Orationes sacræ*, in-4°, vél., on trouve ces mots: *Explicit per me Theodoricū De Palude scriptore in Bruyl. anno Dn̄i 1231 et die 24 mensis ap̄lis.*

Dans les manuscrits du XIV° siècle, l'architecture devient d'une élégance et d'un fini parfaits. L'imagination la plus gracieuse se déploie dans la composition des initiales. C'est au commencement de cette période qu'il faut attribuer les manuscrits à grandes initiales de pourpre et d'or,

renfermant des figures d'hommes et d'animaux, terminées par des enroulements en spirale qui s'étendent le long de la partie inférieure et supérieure de la marge.

A la fin de la *Biblia pauperum* coté N° 22, dans la bibliothèque de Lille, on lit le nom du calligraphe Jean De Stampe: *Clerici Cameracensis diocesis.* 1382.

Le calligraphe à qui on doit le N° 414 de la bibliothèque de Cambrai, se nommait Jehan De le Motte et appartenait au XIVe siècle.

Le N° 568 du même catalogue a été écrit en 1383, par Nicolas Nicolaï, prêtre, d'Alcmar, pour Robert Boistelle, bachelier en droit et archidiacre de Flandre dans l'église de Thérouanne.

Il existait à Bruges un autre calligraphe Léonard De Gladio (De Zweert), dont la réputation d'activité souffrait quelque atteinte; car les notes suivantes extraites des *Acta capitularia* de St-Donat constatent un luxe de précautions que l'on prend pour s'assurer de son activité: il est probable que son adresse dans cet art était remarquable, car on le choisit pour exécuter une œuvre que l'on voulait offrir à l'archevêque de Rheims.

Die 15 Januarii 1394, Dominus Leonardus De Gladio, capellanus hujus ecclesiæ promisit in capitulo Domino Ægidio Tollin et Joanni Grave quod quemdam librum quem ipse Dominus Leonardus scribere inchoavit et .... convenit dictis dominis Ægidio et Joanne quod perficiet plenarie infra hinc et dominicam qua cantabitur Letare Jerusalem proximam sub pœnâ nihil lucrandi in ecclesia post dictam dominicam quoad usque idem liber fuerit plenarie scriptus.

Eadem die et in dicto capitulo injunctum fuit prædicto Leonardo quod legendam beati Donatiani mittendam domino archiepiscopo Remensi scribat et notulet, seu scribere

et notulare faciat de bona manu et correcte in hunc modum: videlicet, qualibet hebdomada ab hac die computanda in antea duo folia de dicta legenda sub pœna nihil lucrandi in ecclesia, si in hoc fuerit defectuosus, quoadusque opus neglectum perfecerit, quæ quidem folia scripta debebit in fine cujuslibet hebdomadæ attendere in capitulo, vel magistro Petro Militi, qui illud quod factum fuerit poterit capitulo intimare.

Mr De Smet ne porte pas parmi nos enlumineurs Jehan Vandetar, qui fit en 1372, la Bible de Charles V. Dans un ouvrage que M. De la Borde vient de publier, il exprime un doute sur la patrie de cet artiste; son nom cependant indique un Flamand et il a toujours passé pour tel. La trace de la Bible enluminée par Vandetar est perdue; elle se trouvait encore en 1814 dans la bibliothèque de MM. Meerman, mais on ignore où elle est maintenant.

Antérieurement à ce Vandetar on ne trouve dans les comptes de la ville au XIIIe siècle, que la mention suivante:

1291. Item cuidam factori ymaginum xiij lb.

La calligraphie était un art et un art sérieux; ces artistes semblaient remplir une mission et en comprenaient l'importance.

Les inscriptions qui finissent souvent les mms., portent presque toujours l'expression d'un sentiment religieux.

L'artiste qui écrivit la *Vita beatissimi patris nostri Winoci,* finit ainsi:

Pro nobis oret sub quo patre Flandria floret
Ac me scribentem, te respiciatque legentem.

Les *Quatuor evangelia* de la bibliothèque de M. Ducas, à Lille, portent en regard de la première page: *scriptus*

est liber iste anno incarnati Verbi M° CXI° VI°, *indictione* VIIII° *concurrente* I, *epacta* VI, *termino pascali* III°. *Scriptori benedictio, conservatori beatitudo, dissipatori maledictio. Ego Joannes scripsi. Liber ecclesiæ Sti-Lamberti Liesensis.*

Le N° 437 de la bibliothèque de Cambrai, ms. du XII° siècle, est clos par ce vers:

Scriptori requiem, Lector, deposce perhennem.

Le N° 193 du catalogue des mms. de Van Hulthem contient cette inscription:

Explicit antidotarius scriptus anno Domini 1351 *in die beati Ypoliti martiri.*

Finito libro sit laus et gloria Christo
Dextram scribentis benedicat lingua legentis.

Le N° 94 de la bibliothèque de Lille:

Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit.

Une variante de ce vers se retrouve au N° 322, sur un Valère-Maxime:

Ille qui scripsit cum Christo vivere possit.

Et au N° 14 de la bibliothèque de Louis de Gruythuyse:

Scriptor q̄m septit cum X° viuere possit
Pro pena sua detur sibi Dei ḡla.

mais celui-là semble ne pas avoir compris le latin, car le sens et les vers sont incomplets.

Le N° 191 de la bibliothèque de Lille, porte à la dernière page :

Jesus, Maria.
Ordinis acta refert liber hic primordia nostri
Quem transcripsit qui nomine Gaspar erat.
Scripsit amore sui, conscripsit amore suorum
Pro mercede pias optat habere preces.

Sub reverendo D. Joanne Foucard, tunc abbate XXXIII° *de Laude* 1643 *xii octobris.*

Le N° 346 de la bibliothèque de Lille contient ces deux vers qui expriment nettement les devoirs d'un calligraphe :

Surge miser, vigila, lege, scribe, canta vel ora ;
Et fac quod nulla sine fructu transeat hora.

Je n'ai rencontré dans mes récentes recherches que deux inscriptions, dans lesquelles ces calligraphes expriment d'autres idées que celles d'un sentiment religieux.

La première est de 1531, et se trouve sur le N° 274 de la bibliothèque de Cambrai, qui contient de magnifiques peintures ; on y rencontre ces vers :

Vinum scriptori debetur de meliori ;
Scriptores de jure sunt potatores.

il manque un mot à ce dernier vers, et c'est probablement le mot — *omnes* scriptores — ce qui ne tendrait à rien moins qu'à octroyer un bien triste défaut aux calligraphes, qui avaient cependant besoin de toute leur présence d'esprit pour copier exactement les auteurs. L'omission flagrante du mot — *omnes,* — tend à faire accroire que le calligraphe à ce moment était sous l'influence de son goût favori ; mais il est plus probable que ce sont là des vers d'un goguenard, qui se vante.

L'autre se rencontre sur une *Rymchronyck van Brabant in ryme gestelt by Jan De Clerck.* L'écriture en est très-belle pour les deux tiers du volume; mais vers la fin, elle est moins soignée, et le calligraphe en explique la raison dans l'inscription. Il parait qu'il avait fait un accord avec la ville de Bruxelles, mais que le magistrat n'avait pas voulu lui accorder une somme assez forte pour payer son salaire d'une manière convenable. Voici ce qu'il en dit:

Dit boec heeft volbacht aldus
Van den Damme Heinricus,
Niet ghedicht maer volscreven,
Opten vryendach omtrent neghen
Uren, die XV in meye ghelach,
Als men ooc ghescreven sach
Ons Heeren jaer XIIII hondert
Ende XLIIII, wien dat wondert,
God sy ghelooft die hem den tyt
Heeft verleent ende respyt
Dat hy die goede stadt daer met
Van Bruesele te vreden heeft ghesedt.

Pro tali precio numquam plus scribere volo.

Le compte de son salaire se trouve au bas du dernier feuillet, verso. C'est une pièce très-curieuse; elle contient ce qui suit:

XI vergulden letteren met dobbelen stocken, elcke VIII *stuvers;*
Twee met enckelen stocken, elcke VI *stuvers;*
VII hondert letteren van twee stocken, elc hondert VIII *stuvers,*
Item XXXV quaternen gescreven, houdende elk quaterne XVI^c *[versen] val^t* LVI^m*, elk duyst drie niewe stuyvers.*

Je publie dans la suite de cet article quelques autres renseignements curieux sur le salaire des enlumineurs.

» Déjà saint Benoît avait imposé à ses religieux de transcrire correctement les livres, et Guigues, prieur de la Grande-Chartreuse, avait dit dans ses statuts : « L'œuvre du copiste est immortelle ; la transcription des manuscrits est la tâche la plus convenable pour des religieux lettrés.... Nous désirons ardemment de conserver les livres, comme l'éternel aliment de l'âme » Alcuin recommandait à ces copistes un rigoureux silence, le choix des originaux les plus corrects et le souvenir de l'honneur et du mérite attachés à leur travail (1).

» La Belgique en particulier, qui possédait d'illustres écoles dans les abbayes de Stavelot, de Malmédy, de Liége, de Gembloux, de Lobbes, de Gand, de St-Martin, de Tournay, de St-Bertin, etc., avait aussi d'excellents calligraphes. Ainsi, dans l'abbaye de St-Martin, douze religieux s'appliquaient constamment et dans un silence absolu, à transcrire les ouvrages les plus utiles, et y mettaient une correction si rare, que l'on trouvait à peine une bibliothèque semblable à la leur dans les provinces voisines et qu'on leur demandait de toute part, leurs livres pour corriger les exemplaires défectueux (2).

« Le caustique Érasme se plaint à la vérité qu'une tâche aussi sacrée fût laissée à des moines et à des femme-

---

(1) Hic interserere et caveant sua frivola verbis,
Frivola ne propter erret et ipsa manus.
Correctosque sibi quærant studiose libellos
Tramite quo recto penna volantis eat.
Est decus egregium sacrorum scribere libros,
Nec mercede sua scriptor et ipse caret.
Alcuini Inscript., *tom. II, page* 211.

(2) *Corpus chron. Flandriæ*, tom. II, page 556.

lettes, comme il s'exprime (1); mais cette fois encore il a sacrifié à son humeur satirique et au plaisir de lancer à l'état monastique un nouveau sarcasme. »

« Les religieuses, n'apportaient pas seulement à la transcription des livres cette délicatesse parfaite et cette élégance de travail propres à leur sexe: il est facile de prouver qu'elles étaient initiées à la langue de l'église et ne transcrivaient rien en aveugles. Il suffirait de citer les éloges que Venance Fortunat donne, au VIe siècle, à Ste-Radegonde (2) et les ouvrages de la célèbre Hrosvitha, religieuse de Gandersheim, qui écrivait, dans la seconde moitié du Xe siècle, des panégyriques et des drames latins dans un style que M. Villemain (3) a trouvé assez correct.

» Harlinde et Rénilde, deux sœurs, dont les martyrologes ont consacré les noms (4) et qui furent l'une après l'autre abbesses d'un monastère de bénédictines à Eyck, sur la Meuse (5), transcrivirent les quatre Évangiles, le Psautier et plusieurs histoires saintes: elles vivaient dans la première moitié du VIIIe siècle; et l'anonyme qui écrivit leur vie après le milieu du siècle suivant (6), remarque que les miniatures de ces manuscrits étaient encore si fraîches de couleur et si brillantes, qu'on aurait cru qu'elles venaient de sortir des mains de sainte Rénilde et de sainte Harlinde... *Quæ quidem universa,* dit-il,

---

(1) Obscuris quibuslibet et monachis imperitis, mox etiam mulierculis citra delectum rei tam sacra tractatio committebatur. *Opera tom. II. Adag., col.* 403.

(2) Ven. Fortun., *Opera,* tom. I, lib. VIII.

(3) *Tableau de la littérature au moyen-âge*, tom. II, page 260.

(4) Ils en font mention au 6 février, au 22 mars et au 12 octobre.

(5) Ce monastère fut nommé plus tard abbaye d'*Alt-Eyck.*

(6) Voyez *Acta SS.*, ad diem XXII martii.

hactenus in eodem loco tam recentia ac vibrantia auro et micantia margaritis fulgent, ut crederes ea hodie fuisse peracta. »

Je regrette vivement que M. Le Glay n'ait pas encore exécuté le projet qu'il avait formé en 1841 (1), de nous donner l'histoire des femmes calligraphes; ce point curieux de bibliographie manuscrite, était digne de son zèle, et nous aurions pu compter sur des détails d'un intérêt en rapport avec ses immenses connaissances.

M. Le Glay transcrit le quatrain suivant qui se trouve dans un petit in-8°, sur peau d'agneau mort-né, très-fine et très-nette, à deux colonnes, écriture très-menue et presque microscopique de la fin du XVI[e] siècle.

Librum conscripsit hunc Mehildis monialis,
Hanc precor, a cunctis erue, Christe, malis.
Hujus scriptri \ cem / libri, lector, precor, o \ ra. /
Tunc fore feli / mortis quando sit in ho /

Il résulte de ces vers que le livre a été écrit par une femme du nom de Méhaut ou Mahaut, et qu'elle comprenait le latin.

Le couvent de Jéricho situé à Bruxelles, et qui se nommait parfois — Porta cœli — et vulgairement les *Witte Susters,* suivait les constitutions de St-Victor de Paris, et fut supprimé par Joseph II en 1783. Ce couvent parait s'être appliqué d'une manière spéciale à la calligraphie.

L'ouvrage enregistré sous le N° 15 dans le catalogue des mms. de M. Van Hulthem, est intitulé — *Van*

---

(1) Bibliothèques du nord de la France, p. 108.

der eerbarighen love der waerdigher Maeghet Marien, gheheeten Mariale. Au verso du feuillet 183, seconde colonne, on trouve:

Aen dit boeck heeft ghescreven suster Lysbeth Wytens en suster Magriet Raes. Ende na dat, over xviii jaer was begonnen te scriven soe hevet suster Katheline Van Molenbeke volscreven ende gheint etc. int jaer ons Heeren 1489. L'ouvrage provenait de la bibliothèque du couvent.

Dans un volume du même catalogue, N° 48, il est dit que la sœur Elisabeth Vlieghe, âgée de 51 ans, avait écrit le volume dans le cloître de Jéricho, et que c'était là son occupation incessante, *want sy seer neestelyc en vlietelyk vele jaren ghearbeit heeft in vele goede boecken te scriven.*

Un manuscrit du même catalogue, coté N° 45, porte l'inscription qui suit: *Gescreven in tjaer 1472, door suster Katherine Van Gheseghem profes-nonne in den clooster van Onser Vrouwen rose, geplant in Jericho, binnen Bruessele etc.*

Une inscription du ms. N° 17, nous apprend que les homélies qu'il contient ont été transcrites en l'an 1510, par Jeanne Colyns, âgée de 56 ans, et données par elle au couvent de Jéricho le 8 juillet 1511.

Le N° 50, *Legende der martelaers Rombouts,* a été écrit vers 1555 par Anna Van Thienen. La plupart de ces mms. contiennent ou des miniatures ou des lettres rehaussées d'or.

M. Lambin possédait dans sa bibliothèque un livre d'heures orné d'une miniature et d'arabesques avec des initiales rehaussées d'or. Cet ouvrage avait été exécuté sur vélin en 1534, par sœur Marie Smeyers (*suster*

Marieken Smeyers). Il porte aussi le nom de *suster Marie Van Peteghem, op den beggynhove* (1).

Je me suis attaché de préférence à signaler les calligraphes flamands ou belges, et si mes occupations l'avaient permis, j'aurais sans doute pu augmenter considérablement ces listes.

Je signalerai tout à l'heure ceux qui appartiennent à notre province.

» Les lettres du savant Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, et surtout les 7, 44, 87 et 148me, prouvent qu'au xe siècle, la Belgique jouissait d'une haute réputation sous le rapport de la correction et de la beauté de ses manuscrits. Le savant prélat, qui n'épargnait ni soins ni trésors pour réunir les meilleurs livres, tant sacrés que profanes, attachait le plus haut prix à un texte pur et scrupuleusement correct, et, pour s'en assurer, dans ses emplettes, il ne s'adressait point aux savants de France et d'Angleterre, mais à ceux d'Italie, d'Allemagne et de Belgique: *Bibliothecam assidue comparo*, dit-il (2), *et sicut Romœ dudum ac in aliis partibus Italiœ, in Germania quoque ac Belgica, scriptores auctorumque exemplaria multitudine nummorum redemi.*

Dans le xve siècle, dit Langlois, la miniature fait un pas immense vers la perfection. Les contours des figures prirent plus de souplesse et de grâce, les formes plus épurées présentèrent un peu plus de relief et de modelé. On entreprit, avec succès, de mettre dans les têtes de l'intention, de la mignardise et les larges bordures des manuscrits se couvrirent de rinceaux légers dont les rami-

---

(1) Voir Annales de la société d'Émulation de Bruges, tomé 2, p. 255.
(2) *Epist. XLIV.*

fications, souvent exécutées à la plume, figuraient de jolies dentelles brochées de fleurs brillantes, d'animaux bizarres, de figures de caprice et de grotesques quelquefois piquants.

En s'emparant ainsi dans leurs compositions des fleurs, des fruits, des plantes, enfin de toutes les richesses du règne végétal, depuis le rameau du chêne jusqu'à la feuille de l'humble trèfle, objets dont chaque printemps reproduit les types éternels, les calligraphes semblèrent vouloir se mettre à l'unisson de l'époque où domina dans l'architecture, ce style justement qualifié de *gothique fleuri*.

En Belgique les caractères qui distinguent les manuscrits exécutés par le commandement de Philippe-le-Bon, sont la finesse et la beauté du vélin, l'élégance et la clarté de l'écriture, la richesse et la variété des lettrines, des quadrats et des miniatures, l'azur de l'outremer, aussi précieux que l'or et employé avec délicatesse malgré son opacité.

Les étoffes rappellent la perfection où était arrivée l'industrie flamande.

Les immenses richesses de Philippe-le-Bon secondèrent ses nobles inclinations, aussi passe-t-il pour le prince de son temps « sur tous aultres garny de la plus riche et » noble librairie du monde..... pourquoi il a journelle- » ment et en diverses contrées grands clercs, orateurs, » translateurs et escrivains à ses propres gages occupés, » dit David Aubert d'Hesdin en Artois, dans le prologue de sa chronique de Naples (1). » Les grisailles ou camaïeux de l'école flamande de ce temps, sont très-belles, mais

(1) Biblioph. belge II 439.

rares. M. Silvestre donne le fac-simile d'une de ces peintures, tirée d'une vie de S^e^ Catherine et y ajoute une observation qui rappelle le proverbe *quandoque bonus dormitat Homerus*. — « On cite parmi ces artistes flamands dit-il, un ancien Breughel qui aurait donné des leçons à Jean de Bruges !! »

J'ai trouvé le nom d'un calligraphe du commencement de ce siècle dans le N° 749 de la bibliothèque de Cambrai. Egidius H. Delviick presbyter.

A l'abbaye de l'Eeckhoutte vivait au commencement de ce même siècle un calligraphe nommé Guillaume Snellaert; son abbé Lubert Hautscilt lui fit faire des miniatures pour un ouvrage qu'il avait traduit du latin, — Le pélerinage de l'âme et du corps, — et que Hautscilt offrit au duc de Berry. Il est bien probable que la présence de ce frère à cette abbaye fut un des motifs qui engagèrent plus tard les enlumineurs et les calligraphes de Bruges à choisir l'abbaye de l'Eeckhoutte pour le lieu de réunion de leur confrérie.

» Les enlumineurs et les calligraphes avaient jusqu'à cette époque, conservé une existence indépendante du métier des peintres; mais, comme depuis quelque temps, ils employaient dans leurs travaux plus souvent le pinceau que la plume, des contestations assez vives surgirent entre eux et les peintres. La conséquence en fut leur réunion à ce métier, s'ils faisaient usage du pinceau, mais avec moins de frais que les peintres proprement dits. Cette réunion, qui avait eu lieu à Venise, en 1441, fut effectuée à Bruges, selon van Praet (1), en 1454, et à Gand, en 1463, par une ordonnance, conservée dans nos

(1) Notice sur Colard Mansion.

archives. Un procès qui fut intenté l'année suivante à un Gérard van Crombrugghe, enlumineur, qui ne s'était pas conformé à l'ordonnance, prouve que les miniatures donnaient lieu à un commerce étendu, puisqu'on accuse l'intimé d'avoir fait faire des enluminures et d'en avoir importé du dehors une grande quantité pour les vendre à ceux qui voulaient en orner leurs livres (1). M. Van Praet a donc parfaitement raison quand il avance que Louis de la Gruythuyse « avait fait exécuter lui-même, à Bruges et à Gand, par des écrivains et des enlumineurs habiles, *qui se trouvaient en grand nombre à cette époque dans ces deux villes*, la plus grande partie de ses manuscrits (2). »

» Les Van Eyck ont sans doute travaillé dans ce genre pour le seigneur de la Gruythuyse et pour le duc Philippe-le-Bon, leur protecteur; mais la renommée qu'ils se sont acquise par tant de compositions capitales, leur a fait négliger sans doute d'attacher leur nom à des productions d'une moindre importance.

» Le bréviaire du duc de Belford, régent de France pendant l'occupation anglaise, qui est conservé à la bibliothèque nationale de Paris, est orné d'admirables miniatures que les hommes les plus compétents attribuent aux frères Van Eyck et à leur sœur Marguerite.

» Le célèbre Hemling a laissé un grand nombre de miniatures, et quand on considère la délicieuse pureté des figures, dont il a orné la châsse (3) de sainte Ursule, il faut avouer que son talent devait le porter de préfé-

(1) Om dat hy « *beelden heeft gedaen maken..., ende van buuten ingebracht met menichten ende binnen vercocht.* » Ibidem, bl. 95.

(2) *Recherches sur Louis de Bruges*, page 81.

(3) Immerzeel l'appelle un *tabernacle!*

rence vers ce genre. Son œuvre la plus remarquable, sous ce rapport, est assurément le fameux bréviaire que l'on conserve dans la bibliothèque Mariana à Venise, et que le cardinal Grimaldi acheta au prix de cinq cents ducats (1), d'un messer Antonio, Sicilien. Ce livre, enrichi d'or et de pierreries, moins précieuses que ses miniatures, en contient aussi de Gérard Van der Meire, de Gand, et de Liévin De Witte, son concitoyen.

« Un ouvrage, également admirable, le missel d'Isabelle-la-Catholique, avait été achevé vers la même époque par des enlumineurs belges: il a été de nos jours vendu en Angleterre. On pourrait en dire autant du superbe psautier que le roi Henri VIII donna au chapitre de Notre-Dame, à son départ de Tournai; ses brillantes vignettes et ses miniatures en grisaille rehaussées d'or, dont l'exécution ne laisse rien à désirer, décèlent aussi des artistes belges. La bibliothèque de la ville de Tournai est encore en possession de ce riche présent du Néron anglais. »

J'ai communiqué à M. De Smet une liste de trente-deux enlumineurs de Bruges, ou demeurant à Bruges de 1454

(1) Une note curieuse, qui se lit à la fin d'un MS. du trésor de Brunetto-Latini, à la bibliothèque de Bourgogne, nous explique d'une manière exacte ce que coûtait la confection d'un manuscrit au milieu du xve siècle. En voici les détails:

Au calligraphe, pour la transcription de 855 feuillets .	44	esp. de gros.
A l'enlumineur, pour la confection d'une miniature en grisaille	4	—
Pour achat de dix-huit mains de papier blanc . .	6	—
Pour le louage du MS. qui a servi de copie. . . .	7	—
Total. . . .	61	—

Les 61 espèces, dit M. Fl. Frocheur, représentaient une valeur de 732 gros de Flandre; mais cette somme aujourd'hui décuplée, équivaudrait à près de 2,260 francs.

à 1517, et admis dans la confrérie des *librairiers*. Je vais refaire cette liste et l'augmenter.

P. 4 v. de 1460—61. Coppin, l'enlumineur.
P. 35 v. de 1462—63. Jacques, l'enlumineur.
P. 40 v. de 1464—67. Etienne Coetsoen, enlumineur.
— — Nicolas Knodde, enlumineur.
P. 56 v. de 1468—69. Barbe Boons, demeurant à la vigne, c'est-à-dire au béguinage, enlumineuse.
P. 63. v. de 1470—71. Germain Viellart.
— — Jean Paradys, écrivain d'Hesdin.
— — Théodore, fils de Jacques Van Gavere, enlumineur.
— — Renaud de Tilly, écrivain.
— — Guillaume Vrelant ou Wielant.

Pour la grande époque de l'école flamande, comprise entre les années 1382 à 1482, il n'y a que deux mms. hors ligne, à la bibliothèque de Bourgogne, dit M. le comte de la Borde (1). Il y eut au XVe siècle de grands peintres qui faisaient par exception, de petites et admirables miniatures; il y eut même d'adroits praticiens qui exécutaient, comme en fabrique, l'enluminure d'innombrables manuscrits. Entre ces productions également brillantes de couleur, également rehaussées d'or, la différence est grande; les unes piquantes d'originalité, inspirées par le talent, sont des jalons dans l'histoire de la peinture; les autres, monotones et insipides, étaient et sont restées, un grand luxe, mais voilà tout. Or, continue M. De la Borde, sauf deux exceptions, la bibliothèque de Bourgogne

(1) Les ducs de Bourgogne. Vol. I des preuves LXXXIII.

ne possède que les brillants produits de la seconde espèce.

L'une est une merveille: c'est le premier volume de l'histoire générale du Haynaut qui va depuis l'origine du monde jusqu'à l'année 380; il est écrit sur parchemin, en lettres de forme, de 32 lignes à la page, format in-folio. La miniature de présentation occupe tout un feuillet; elle est encadrée dans une bordure de fleurs, et dans une ceinture formée par les armoiries de toutes les provinces placées sous l'autorité des ducs de Bourgogne. Le peintre a représenté dans ce cadre le duc Philippe-le-Bon, assis sous un dais, recevant l'hommage de ce livre dans la forme accoutumée, si bien connue des amateurs de manuscrits; mais ce qui est exceptionnel, ce qui mérite d'être signalé, c'est la figure accentuée du duc, le caractère des têtes des conseillers, la curiosité fine, hardie en même temps que réservée, du jeune comte de Charolois, et toute cette perfection de l'ensemble qui trahit le pinceau du maître et grandit cette miniature aux proportions d'un tableau d'histoire. Ce manuscrit fut terminé en 1449; le prince avait alors quinze ans, et c'est l'âge qu'il a dans son portrait. M. De la Borde pense qu'il n'y avait que Rogier Van der Weyden, lui seul, dit-il, qui pût accentuer avec cette précision la charpente osseuse d'une tête et sa physionomie. Voir page LXXXV.

Les miniatures qui suivent, n'occupent que le tiers ou la moitié, souvent même seulement la largeur d'une colonne. Elles sont d'un faire mesquin, d'un ton argentin et comme émaillé; les figures et les édifices se détachent sur un ciel d'azur pur et criard. Ce n'est pas justement mauvais, et on pourrait les admirer si elles étaient loin du chef-d'œuvre qui est en tête; mais dans ce voisinage on sent le faire mécanique et les procédés de fabrique.

Ce jugement est trop sévère; cependant il mérite une grande attention, car les connaissances spéciales de Mr De la Borde, ses consciencieuses études sur cette branche de l'art, lui donnent l'autorité d'un juge compétent.

Mr De la Borde continue: les miniatures du second volume sont au nombre de soixante, exactement le nombre qui se trouve mentionné dans les comptes des ducs de Bourgogne: jtem à Guillaume Wyelant aussi enlumineur, pour XL ystoires et de plusieurs couleurs, qu'il a faites au second volume ystoires des nobles princes du Haynnan au pris de xxiiij sols, chacune ystoire l'une, xiiij l'autre, font, lxxij l.

N° 1967. Et pour avoir fait relyer et fermer ledit liure et pour dix gros cloux de letton et pour petits cloux dont lesdits grans cloux sont attachiez sur ledit livre, pour tout ensemble, iiij l. vi s.

Cet enlumineur, dit Mr De la Borde, avait toutes les qualités comme tous les défauts de son métier. L'habileté de la main résume toutes les qualités; quant aux défauts, ils sont de toutes sortes: abus de couleurs brillantes, tons criards, prédilection pour le bleu dans les vêtements et les toits des maisons, bleu-vif qui rend mal l'ardoise, monotonie dans les expressions des figures, type uniforme; les yeux étonnés, la tête souvent en l'air, les pieds mal posés sur la terre, les figures dessinées comme si elles étaient vues de haut à vol d'oiseau, les fonds minutieusement détaillés, mais froids dans l'effet, insipides et sans trace d'imitation. Et malgré l'aprêté de cette critique, dit Mr De la Borde lui-même, je reconnais que la plupart des manuscrits cités dans beaucoup de bibliothèques pour leurs belles miniatures ne sont pas plus recommandables.

Wyelant s'est fait aider par un confrère qui a calmé l'étonnement de ses figures, mais qui n'avait pas son habileté.

P. 63. 1470—71. Louis Lieder, enlumineur.

Mr De la Borde donne aux Nos suivants des extraits des comptes des ducs de Bourgogne qui parlent de ses œuvres.

N° 1951. (Année 1467—68.) A Loyset Lyeder, enlumineur, pour cinquante et ung ystoires de plusieurs couleurs qu'il a faictes au premier volume de Reynault de Montauban, au pris de xviij sols l'istoire, font, xlv l. xviij d.
N° 1952. Item pour avoir fait relyer le dit livre, xxxi. s.
N° 1953. Pour dix gros cloux de letton et pour l'avoir fait fermer, ensemble, xiiij s.
N° 1954. Audit Loyset Lyeder, pour avoir fait, en ung liure nommé la Bible moralyzée, vingt ystoires, assavoir: sept grandes et treze petites de plusieurs couleurs, au pris de douze sols chacune ystoire l'une, xiiij l'autre, font, xii l.
N° 1955. Item xliij grandes lettres, ouurées à champaigne d'or et veiegnettes dedens, à deux gros pièce, xliij s.
N° 1956. Item iijm viic et l. de paraphes et lettres à trois sols le cent, cxij. s. vi d.
N° 1957. Pour le relyaige dudit livre, y comprins la couverture, xxxi s.
N° 1958. Pour dix grans cloux de letton à crochet; pour petits clous pour les attachier dessus et pour cuir à le fermer, xxxiiij s.

Font ces cinq ensemble, xxij l. x s.

N° 1959. Audit Loyset, pour avoir fait encore vingt

ystoires de plusieurs couleurs au livre intitulé: La vengeance de nostre seigneur Jésus-Christ, toutes d'une grandeur, audit pris de xiiij sols chacune ystoire, xviiij l.

N° 1960. Item pour avoir fait xxiiij grandes lettres à champaigne d'or et veiegnettes dedens à douze deniers pièce, font, xxiij s.

N° 1961. Pour avoir fait relyer et couvrir ledit livre, xxx s.

N° 1962. Pour dix gros cloux de letton, pour petits clous pour les attachier dessus et pour deux courrayes de cuir à le fermer, xiiij s.

Ces extraits mentionnent deux autres écrivains ou enlumineurs qui ont travaillé aux ouvrages de Wyelant et de Lyeder et qui demeuraient par conséquent également à Bruges.

N° 1963. A Yvonnet le jeune, clerc escripvain, pour avoir escript et grossi en lettres bastarde, ledit livre intitulé : La vengeance de Nostre Seigneur Jésus-Christ, pour M. S. (mon dit seigneur) contenant xxxviij quayers de parchemin, au pris de xvi s. le quayer, font xxx l. viij s.

N° 1964. A Lenz pour avoir escript xxxviij quaiers de parchemin de la Bible moralyzée, audit pris de seize sols le quayer, font xxx l. viij s.

Guillaume Wyelant était déjà membre de la confrérie de St-Luc en 1454 et mourut en 1480, son anniversaire se célébrait le jour de S. Boniface au mois de juin.

Hemling a fait son portrait comme je l'ai dit dans le petit article que j'ai publié sur cet artiste, à la page 323 du IXe vol. des Annales de la Société d'Émulation.

N° 1965. A Pol Fruit, enlumineur, pour avoir enluminé de grosses lettres, petites et moyennes, du tiers volume, parlant des guerres de Lotheran Guerus, assavoir:

deux lettres de trois points quarrées à champaigne d'or. Item cinquante deux lettres de quatre points ouvrées pareillement. Item quinze lettres de cinq points ouvrées pareillement. Item vi^c lxii lettres de deux points chacun, pièces d'or par iiij paragraphes et intervalles, pour tout marchié fait avec luy. vi l. ij s.

P. 63 v. 1470—71. Cazin Bobreel, écrivain.

— — Hughet Lembourch paie par Colaert xij g.

M. De la Borde mentionne parmi les peintres des Pays-Bas, Pol de Lemborch et ses deux frères. Voir p. cxxi de l'introduction; ce Hughet Lembourch pourrait bien être un descendant de ces Lemborch.

P. 63 v. 1470—71. Zegher De Vos de Bruxelles, écrivain.

— — Jean Pusele, écrivain de livres.

— — Bertinette Yweins, enlumineuse.

— — Henri Priem, écrivain.

— — La femme de Jacques Lantsheere, enlumineuse.

— — Griffoen Sohier, écrivain.

— — Philippe de Marcke, enlumineur.

P. 64 v. — Jean Eveleerde, écrivain.

— — Arnoulet De Cat, enlumineur.

— — George De Mouls, écrivain.

P. 70 v. 1471—72. Claveken, enlumineur.

P. 96 v. 1477—78. Jean Spierinc, *beeldemaker,* enlumineur ou faiseur d'images, si on le traduit littéralement.

P. 110 v. 1481—82. Pierre Van Niedemblyc, marchand d'estampes.

— — Johannes Ferri, id.

P. 114 v. 1482—83. Lievin, (*een beeldemaker*) un faiseur

d'images de Gand, nommé Liévin Jacomaert.

P. 123 v. 1486—87. Jan Moke, faiseur d'images, (*beeldemaker*).

P. 125 v. 1487—88. Un frère (religieux), faiseur de vignettes.

P. 134 v. 1488—90. Martin Van Axele, marchand d'estampes.

P. 150 v. 1502— Philippe l'enlumineur.

P. 167 v. 1510—11. Jean Van Verdekens, surnommé Moens, enlumineur.

P. 170 v. 1512— Simon l'enlumineur.

P. 173 1512—13. Jean Marcquandt, enlumineur à Lille.

P. 179 1515—16. Antoine de Tromper, enlumineur. Il écrit pour son entrée le canon d'un nouveau missel.

P. 181 v. — — Michel Mertens, enlumineur.

P. 183 v. 1517—18. Raphaël De Busere enlumineur; il est inscrit parmi les membres de la confrérie de St-Luc comme peintre.

P. 185 1518—19. Fabien le peintre, qui n'est inscrit ici probablement que comme enlumineur.

P. 198 1521—22. Louis De Block, enlumineur.

P. 198 v. 1521—22. M. Simon Benning donne à la confrérie une grande croix enluminée qu'il désire voir placée dans le missel. Il demande en conséquence de ce don d'être dispensé du paiement des 2 livres pour son élève, et de la somme stipulée pour droit d'entrée.

Harduin dit que ce brugeois était un bon peintre en miniature, et Vasari en parle; sa fille Lievine excella également dans cet art; elle devint même peintre du roi d'Angleterre; elle épousa un noble anglais et fut très-considérée à la cour des reines Marie et Élisabeth.

Jean Paradis, de Hesdin, fut reçu dans la confrérie, en 1470; mais on ne dit pas qu'il fut enlumineur; c'est Van Praet, dans ses recherches sur Louis De Gruythuyze, qui assure qu'il travailla à des enluminures pour ce seigneur.

J'ai publié dans le IXe vol. des Annales de la Société d'Émulation, page 371, une quittance donnée par Colard Mansion, d'où il résulte que cet écrivain et imprimeur se charge d'écrire un Valère-Maxime pour le seigneur de Gasbeke, en deux volumes « à vignettes hachiez de ses » armes et devises enluminez bien richement d'or et d'azur » fleurete, pour la somme de 20 livres de gros de mon- » naie de Flandre. »

On conserve au séminaire de Bruges un Valère-Maxime en trois volumes in-folio, sur vélin, et écrit à la demande de Jean Crabbe, abbé des Dunes de 1457 à 1488. L'ouvrage est orné de miniatures; rien cependant ne prouve qu'elles soient l'œuvre de Mansion, on semble même y distinguer l'œuvre de trois artistes différents.

En tête de l'ouvrage — Pénitence d'Adam — se trouve une miniature où Mansion est représenté au moment qu'il offre son œuvre à Louis de Gruythuyze; Mansion avait traduit cet ouvrage du latin. Une autre miniature, dont ce livre est orné, semblerait nous autoriser à compter Mansion parmi les enlumineurs.

Mr De la Borde cite d'après les comptes de Pierre Bladelin, de 1441—42, le nom suivant:

A Jehan, enlumineur, demeurant à Bruges, la somme de trente-quatre salus d'or de xlviij gros, monnaie de Flandres pièce, qui deue luy estoit pour son salaire d'avoir enluminé, hystorié et lyé deux psauttiers que Jehan Aubert, receveur de Gravelinghes, à fait et escript pour M.D.S. xxxiiij salus.

Je n'ai pris dans les comptes des *librariers* que les artistes aux noms desquels était ajoutée la qualité de leur métier ou de leur art. Tous les membres s'y trouvent inscrits au fur et à mesure de leur admission, et à chaque année, on marque le montant de leur contribution; mais il est bien prouvé d'ailleurs que plusieurs de ces noms auxquels manque une qualification, appartiennent à des artistes. Dans l'entête d'un compte, Arnoul Bazekin se nomme: — Doyen des calligraphes, enlumineurs et libraires de Bruges; d'où il semble résulter à l'évidence que sur plusieurs centaines d'artistes, membres de cette association, il dut y avoir d'autres enlumineurs ou calligraphes que ces quarante dont je viens de signaler les noms.

Jean Britoen, par exemple, y est admis un des premiers, 1454 à 55, et son nom y reparaît à-peu-près chaque année jusqu'en 1493, l'année de sa mort. Ce Jean Britoen, dont plusieurs critiques ont fait un imprimeur, mais qui sans contestation était au moins un calligraphe, ne reçoit pas une seule fois cette qualification.

Le xve siècle nous offre une longue série de noms de calligraphes et d'enlumineurs.

La bibliothèque de Louis de Gruythuyze contient des œuvres signées par quelques enlumineurs.

Le No LXXIX porte: — « En ce livre a douze ystoires,

les troys premières de l'enlumineur du Duc Jehan De Berry et les neuf de la main du bon paintre et enlumineur du roy Louis XI, Jehan Foucquet, natif de Tours.

Au N° CV, on trouve la signature suivante. Fait par moy Jacob Teneyken, lan mil cccc LXV.

Edouard, roi d'Angleterre se réfugia à Bruges; la beauté des manuscrits que l'on y faisait excita chez lui un vif désir d'en posséder quelques-uns. Ses ordres s'exécutèrent, et aujourd'hui encore on trouve parmi les manuscrits des rois d'Angleterre, qui se conservent, dit Casley, au musée britannique, deux de ces œuvres.

La première est intitulée:

Le quart volume de l'histoire scolastique contenant le livre de Tobie jusqua les faiz des apostres avec plusieurs belles miniatures, lequel livre fut fait à Bruges par commandement du roy Edouard IV, lan 1470. Escrit par J. Du Rees.

L'autre porte pour titre:

La grande histoire de Cesar tirée de Lucain, Suétone, Orose etc. faite à Bruges du commandement du R. Ed. IV, lan 1479, avec peintures.

Le duc de Devonshire a un missel curieux qui appartenait d'abord à Henri VII. Une inscription de sa main prouve qu'il le donna à sa fille Marguerite, plus tard reine d'Ecosse. Les miniatures en sont fraîches et vigoureusement dessinées. Les riches bordures offrent une profusion brillante de fleurs, et par une opposition singulière que l'on rencontre assez généralement dans les encadrements des missels et des livres d'heures de l'époque, l'artiste y a introduit à plusieurs reprises des têtes de mort d'une vérité remarquable. Au recto de la dernière feuille se lit l'inscription suivante: « Avril 23, 1718. Ce livre fut pendant près de 70 ans entre les mains

de monsieur Le Pin (?) un des magistrats de Bruges et après sa mort, en 1717, il fut acheté de ses exécuteurs testamentaires par moi.

« (Signé) George Wade. »

La beauté de ce volume, sous le rapport de l'art, donne la mesure du talent des peintres en miniature du temps.

Une autre magnifique production de l'art flamand est le livre d'heures de Charles V, appartenant à la bibliothèque impériale de Vienne, et qu'il ne faut pas confondre avec le bréviaire du même prince qui fut composé, écrit et peint pour lui, tandis que le livre d'heures est plus ancien.

Les marges sont surchargées de figures, de plantes, d'animaux et de grotesques. Les miniatures de petite dimension abondent et sont très-jolies; il y en a en outre quatorze grandes, dont quelques-unes méritent toute l'admiration qu'elles excitent.

La bibliothèque de Lille contient plusieurs œuvres d'artistes de cette époque.

Le N° 66, Cité de Dieu, — porte l'inscription suivante: Cy fine le xe livre de la Cité de Dieu, fait et accomply en décembre, l'an mil cccc lxx, au commandement de mon très-honnouré seigneur et maistre, messire Jehan De Baenst, seigneur de St-Jorge, par moi, Remerchi.

Le N° 96 porte: *Hoc modo scriptum est quadragesimale hoc sancti Bernardini de senis ac devoti fratris minorum beati Francisci per me Nicolaum Caquet presbiterum, anno a nativitate Domini 1481 mense novembris, die 23.*

Le N° 127. — *Scripta autem fuit hœc presens expositio regule etc. pro venerabili et scientifico viro D° Michaële*

Requillate, religioso de Laude etc. per manum L. M. de Eurinio. xve siècle.

Au N° 346. — *Explicit fin* xv *tertii cum expositione Ja. Despars, et fecit eam scribi per Jo. Hanotiel, anno Domini M IIII LXIII.*

A la bibliothèque de Van Hulthem, le N° 7, manuscrit du xve siècle, finissait ainsi:

Volhent es dit boeck op sinte Nicolaus by my
Joseph Cornelis z int jaer ons Heer M CCCC en XXXVII.

La bibliothèque de Cambrai contient plusieurs mms. de ces temps.

Le N° 172, est tracé par la main de Jehan Carlier, prêtre, natif de Fémy en Cambrésis, chapelain ou bénéficier de la chapelle de Ste-Élisabeth en l'église de N. D. qui achevait de l'écrire le 12 mai 1481.

Le N° 353, qui paraît avoir été écrit pour la ville de Bruxelles, porte — *per Balduinum Dièrycs.... sic copiatum atque rescriptum, anno M CCCC XXVI.*

In mercede suâ peto sit Jesus atque Maria.

La même bibliothèque possède plusieurs mms. écrits par Jacques De Vivario (Duvivier), religieux de l'église du St-Sépulcre à Cambrai. — 1441.

Le N° 742, porte — *Scriptus quidem Cameraci per manus Johannis Appelman et finitus XVI martii M CCCC LXXXVI.*

Le N° 860, porte — *Scriptus manu Nicolai de Bruxellâ, alias Stampierii, finitus anno Dni. M CCCC LXIX.*

Au xve siècle appartient un missel conservé à la bibliothèque du séminaire de Bruges de M CCCC LIIII, qui

d'après l'inscription qui s'y trouve, a coûté près de dix livres de gros.

Ce même dépôt possède plusieurs superbes manuscrits du xv[e] siècle; entr'autres une *Vita Christi* (1), en trois vol. in-4° avec initiales rehaussées d'or, qui porte l'inscription suivante: *Scriptus fuit hic liber in Syon juxta Aldenardum in Flandriâ per fratrem Johannem Fabri.* L'abbé Crabbe a écrit sur la garde: *Liber sancte Marie de Dunis etc. in Flandriâ quem fecit scribi Jo. abbas* 27, *anno* 1471.

Une semblable *Vita Christi per dompnum Ludolphum* porte: *Hunc librum scripsit frater Michaël f[r] Riquardi, oriendus de Slusâ, conversus hujus monasterii de cappella Thosan* (à Lisseweghe) *etiam finivit atque complevit anno D.* 1474. Ce ms. contient des miniatures, des arabesques et des lettres coloriées.

Le même dépôt contient encore un *Speculum historiale* du même calligraphe. — *Finivit atque complevit anno D.* 1481.

On y trouve aussi — *Francisci Auretæ in S. Joannis commentarium super S. Joannis evangelio.* Très-beau ms. sur vélin, orné d'arabesques en couleurs rehaussées d'or dans lequel on lit à la fin: *Liber B. Mariæ de Dunis sub custodiâ Johannis abbatis* 27, *scriptus anno* 1487 *in domo nostra Brugensi. Ita Jo. abbas.* Le — *Job et omnes prophetæ,* porte la phrase suivante: *Hunc librum scripsit frater Henricus, conversus B. Mariæ, professus in Thosan.*

Au catalogue de la bibliothèque de Guillaume Hugonet, inséré dans le 2[e] vol. des bulletins de la commission

---

(1) Voir les Annales de la société d'Émulation, tome 2, p. 158.

royale d'histoire, p. 120, on trouve (p. 127): Item mondit feu seigneur le chancellier faisoit escripre ou temps de son trespas à messire Pierre Richart prebstre, demourant à Lille, les livres et apostelles maistre Nicole de Lira etc. (1476).

» Il y avait aussi quelques enlumineurs à Gand; ceux qui sont cités le plus souvent dans les anciens registres sont Jacques Van Buren, Jacques Van der Guchte, Jérome Van Herpe et Gérard Van der Meire. Plus tard Anne Smyters, mère du peintre Luc de Heere, dont parlent avec éloge Marc Van Vaernewyck, Sanderus et Guicciardini; Claire De Keyser, fille d'Arnoul qui introduisit la typographie à Audenaerde et à Gand, et Susanne Horebaut, renommée à la cour de Henri VIII, excellèrent dans le même genre. Ajoutons-y le calligraphe Jean Van Kriekenborch (1).

Dans un extrait du livre de la confrérie de St-Luc à Anvers, imprimé dans le bulletin du bibliophile belge, tome I, page 290, on rencontre les calligraphes et enlumineurs suivants:

En 1477, Jean Casyns, calligraphe.

1486, Casin Winckaert, qui fut cette année doyen avec Jean de Wauwere.

En 1492, on trouve le nom de Adrien et en 1505 celui de Jean Van Duren, enlumineur.

M. Peignot dans son travail sur la bibliothèque des ducs de Bourgogne, publie une longue liste de calligraphes qui travaillèrent à Dijon. Voir pp. 23, 24, 25, 26, 27, 30, 37, 49, 55.

---

(1) Van Praet, *Rech.*, pages 145 et 202.

M. Barrois dans sa Bibliothèque protypographique, en signale d'autres aux pages xv, xvi, etc.

Mais l'ouvrage qui contient sur les enlumineurs et les calligraphes des ducs de Bourgogne les renseignements les plus complets, est la seconde partie des — « Ducs de Bourgogne, études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le xve siècle, par M. le comte de la Borde. » Il y donne une liste de près de 500 peintres, calligraphes et écrivains, qui ont vécu de 1382 à 1482.

Ces extraits des comptes des ducs de Bourgogne, présentent le plus haut intérêt, et l'illustre savant qui n'a pas reculé devant cet énorme travail, mérite la reconnaissance de tous ceux qui attachent quelque intérêt à l'histoire des arts et des mœurs durant le règne des ducs de Bourgogne.

« La découverte de l'imprimerie ne fit pas abandonner aussitôt en Flandre les ateliers des calligraphes et des enlumineurs. Raphaël de Macatellis, un des fils naturels de Philippe-le-Bon, abbé de St-Bavon et évêque de Rochestre (1), qui aimait passionnément les beaux et bons livres, n'épargna rien pour enrichir de précieux manuscrits, la bibliothèque de son abbaye. La bibliothèque de l'université de Gand et la cathédrale de St-Bavon en possèdent quelques volumes (2), ornés d'un grand nombre de miniatures, dont quelques-unes sont remarquables par la naïveté du dessin, la beauté du coloris et le fini

(1) Ou plutôt de Roses.

(2) M. Voisin a décrit ceux de la bibliothèque de l'université, dans ses *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques en Belgique*, pages 47 et suiv. Les trois volumes à la cathédrale renferment avec les œuvres d'Ovide et de Virgile, quelques traités inédits, mais peu intéressants sur la sphère, l'arithmétique, etc. de l'astronome arabe Alfergany.

de l'exécution. Malheureusement les noms des enlumineurs nous sont restés inconnus : un seul manuscrit intitulé *Flores musicæ artis*, est signé par Marc-Antoine *de Aggere Sti-Martini*, ce que M. Voisin a traduit par M. A. d'Ekkerghem (1). »

A la même époque appartient un manuscrit magnifique, vendu à Londres vers la fin de l'année dernière. Les portraits de Philippe-le-Beau et de sa femme, Jeanne-*la-Loca*, y sont peints admirablement: « Cette miniature et toutes les autres qui ornent le volume, dit M. Oct. Delepierre (2), sont de l'école flamande et de la main d'un artiste du premier mérite. Le texte est écrit avec un soin, une netteté et une élégance qui prouvent toutes les peines qu'on a prises pour produire un chef-d'œuvre... L'expression de toutes les figures, la richesse d'imagination répandue dans les compositions, le brillant du coloris qu'on observe partout, ont fait supposer que ce livre pourrait bien avoir été exécuté par Hemling. Comme on attribue, avec quelque raison, à ce grand peintre plusieurs tableaux, faits pour le Chartreux de Miraflores, vers la fin du xve siècle, cette conjecture n'a rien d'invraisemblable. »

Mais la découverte de l'imprimerie porta à cet art des atteintes dont il ne devait plus se relever. Les peintres en miniatures et les calligraphes se virent ravir l'occupation de toute leur vie, l'art qui leur procurait les

---

(1) Nous ne pouvons admettre cette interprétation, *Ackerghem* et *Agger* ne se ressemblent aucunement. Nous pensons que le calligraphe était né à *St-Martens-dyk*, dans l'île de Tholen, ou qu'il en portait le nom. Il existe une infinité de noms semblables, tels que Van Meenen, Van Wetteren, Van Aerschoot, etc., etc.

(2) *Bibliophile belge*, tom. V, page 17.

besoins de la vie. Ces milliers d'individus des deux sexes, ne purent pas cependant se dégager tout à coup de vieilles habitudes; ils luttèrent longtemps, et il intervint entre eux et les imprimeurs une sorte d'accord. Ceux-ci laissèrent dans leurs livres imprimés, la place des lettres capitales et majuscules que les calligraphes exécutaient au pinceau.

Les estampes elles-mêmes, les vignettes et les encadrements du livre, gravés et imprimés, se revêtirent à l'instar des anciennes miniatures, de couleurs, sous la brillante opacité desquelles disparaissaient entièrement les traces et les linéaments souvent lourds de la gravure au berceau.

Telle était l'illusion produite par ce déguisement, que beaucoup de personnes y sont encore aujourd'hui trompées.

Les missels, les heures, soit en vélin, soit en papier, obtinrent les honneurs spéciaux de ces décorations.

Quelques-uns de ces anciens artistes continuèrent plus longtemps l'ancienne méthode, car les imprimés ne faisaient pas complètement oublier les riches manuscrits.

J'ai déjà cité Marc-Antoine de Aggere S. Martini.

A la bibliothèque de M. Van Hulthem, le N° 17 a été écrit au couvent de Jéricho, en 1510, il contient des feuilles ornées de grandes capitales rehaussées d'or et une miniature.

Dans le compte de Jean Micault du 1 janvier au 31 décembre 1519, publié par extrait par M. Gachard dans son rapport à M. le ministre de l'intérieur, sur les documents conservés dans les archives de l'ancienne chambre des comptes de Flandre, 1841, p. 313, on trouve l'extrait suivant: Fol. 325: A André de Bruges, demeurant à Bruxelles, pour le parchemin et l'écriture du petit

livre de la Toison d'Or, avec enluminerie, lequel a été envoyé avec l'ordre au roi de Pologne, 6 livres.

Dans l'intéressante Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai, M. de Coussemaker, décrit à la page 121, un manuscrit de 4 volumes in-4° oblong, d'une grande importance pour l'histoire de l'art. On y lit l'inscription suivante :

« Ceste livre appartient à Zeghere de Male, marchand, demourant à Bruges. 1542. »

Un frontispice, qui embrasse toute une page, se trouve en tête de chacun des volumes. Dans le volume qui contient le *superius*, l'artiste a peint un personnage grotesque jouant de la flûte à bec, un oiseau sur la tête.

Dans le volume du *contratenor*, le principal personnage est un bossu à cheval sur une oie, jouant d'une espèce de trompette.

Le frontispice du *tenor* représente une autre figure grotesque jouant de la harpe, ayant le sabre à la main et monté sur un cochon.

Celui de la *basse* nous montre un personnage non moins grotesque; monté sur des échasses, il porte un éperon, joue d'un flageolet d'une main et bat de l'autre du tambour : il porte une chandelle sur la tête.

Il y a en outre une foule de dessins, de figures bizarres et grotesques, des jeux à la mode du temps, des caricatures, des scènes, des charges de toute espèce, dessinées avec beaucoup de verve.

La première lettre du texte de chaque pièce de musique est une majuscule, formée de personnages, d'animaux, de fleurs, ou représentant des scènes tantôt réelles, tantôt imaginaires, mais toujours bizarres et fantastiques, qui témoignent que Callot et Granville ont eu, dans leur

genre, des prédécesseurs non moins féconds et non moins habiles qu'eux.

Un ms. de la bibliothèque de St-Omer (N° 204), porte qu'il fut exécuté en 1544, par Jean Pacoul, religieux de St-Bertin, orné de grandes initiales en couleurs et historiées. Ce pieux calligraphe avait déjà présenté en 1538, un *Angelus* au magistrat de St-Omer et en avait reçu une gratification de vingt livres.

L'usage de la coloration des ornements bibliographiques survit à l'extinction de l'ancienne calligraphie. A la fin du xvie et durant le xviie siècle même, ce luxe brillait encore d'un vif éclat : il existe des exemplaires d'une édition des épitres de Cicéron, sortie des presses Aldines, en 1522. Les initiales des épitres sont admirablement écrites en or rehaussé d'ornements et de filets pourprés; chacun de ces filets renferme une minuscule en italique, disposée comme indice par le compositeur typographe. La marque d'Alde, qui se trouve à la fin du volume, a été mise en couleur; le dauphin est d'azur et l'ancre en argent.

Dans le cours du xviie siècle, le célèbre imprimeur Sébastien Cramoisy faisait quelquefois aussi dorer les initiales des livres liturgiques exécutés dans ses ateliers; ce qui, naturellement, nécessitait le même luxe dans les principales lignes du grand titre.

Blaeu employait également ce luxe dans ses publications cosmographiques.

Il parut encore de temps en temps des enlumineurs distingués; nous pouvons citer Pierre Claeyssens, à Bruges, sous Philippe II; Jeanne Van den Broucke, Annonciade d'Alost, sous Philippe IV et le célèbre calligraphe Bourgoigne, sous Charles II.

Corneille Bourgoigne naquit à Leffinghe en 1661, et

fut condamné à Gand le 28 mars 1722, à la potence et à avoir la tête exposée sur une pique.

Bourgoigne traçait avec une merveilleuse netteté toutes les lignes de son écriture; il faisait au courant de la plume des ornements de la plus grande élégance, mais son adresse se montra ausssi dans l'imitation des écritures, et ce talent le perdit. Bourgoigne avait occupé quelques places de confiance, il avait même occupé celle de secrétaire de la ville de Bruges, mais il abusa de son talent et de sa position pour falsifier des actes et pour en produire de faux; il dut se procurer des sommes considérables par cette coupable industrie; je possède une copie imprimée de la sentence du conseil de Flandre qui contient des détails affreux.

Je possède aussi quelques tableaux de sa main, entr'autres un poème écrit sur quatre immenses peaux de vélin, orné d'emblêmes, d'arabesques, du Christ à la croix et de deux rois à cheval; cette pièce a été offerte à Charles II, par le magistrat de Courtrai. — Un portrait de Philippe V dans un joli encadrement et les statuts de la société de rhétorique de Leffinghe.

Une autre œuvre de Bourgoigne se trouve aux archives de la Flandre-Orientale.

Lorsque sa sentence lui fut lue, il demanda en grâce de pouvoir examiner la signature du président, et après y avoir jeté un coup-d'œil, il l'imita ensuite avec tant de perfection, qu'il était impossible de distinguer cette copie de l'original. Triste talent et bien malencontreux moment pour en faire preuve! Bourgoigne était un maniaque, on le voit, il s'énorgueillissait de sa criminelle adresse, non pas pour le profit qu'il en avait retiré, mais pour l'art qu'elle supposait. L'orgueil de l'artiste dominait le souvenir des crimes qu'il avait commis.

Notre époque a aussi ses enlumineurs et calligraphes.

Au 3e volume du bulletin du Bibliophile belge, on cite avec distinction, M. Léonard, jeune brugeois, domicilié à Lille, où il donnait alors des leçons de calligraphie. Il avait été calligraphe particulier du duc d'Orléans. On signale de lui une transcription, en douze pages in-folio, de l'épitre en vers de M. Vatout à Louis-Philippe. Chaque page est encadrée d'ornements dans le style du xve siècle, avec des dorures en relief. L'exécution en est parfaite.

Au 1r volume du Bibliophile belge, p. 131, il est parlé d'un calligraphe d'Ypres, M. J. Adnet, domicilié à Bruxelles, qui venait de retrouver l'art ancien de la *chrysographie* en relief, c'est-à-dire, l'art de tracer des lettres et des ornements d'or en saillie. Il paraît cependant, d'après une note de la page 186, que cette annonce est plus ou moins une mystification.

Un autre yprois, Mr Smagghe, a produit quelques œuvres dignes d'attention.

Si le cadre que je me suis tracé me permettait de sortir des limites de cette province, je pourrais considérablement augmenter la liste des calligraphes modernes: il n'est pas cependant permis de ne pas nommer au moins M. J. Midolle; on ne peut rien voir de plus beau que l'admirable alphabet qu'il vient de publier à Gand.

Ce même bulletin cite avec éloge M. Christiaenssens de Gand.

La ville de Bruges a pu admirer, il y a quelque temps, une belle œuvre des frères De Pape, nos concitoyens; il paraît qu'ils travaillent en ce moment à un livre d'heures qui sous le rapport de la beauté de l'écriture et de la perfection des miniatures pourra être comparé à tout ce que l'art a produit de beau.

0

OSTEN (Pierre-Jacques),

Osten, Belge de naissance, eut le rare bonheur de fournir, presque tout entière sur le sol de la Belgique, une longue carrière militaire, à une époque où la victoire transportait sous tant de climats divers les légions qui tenaient tête à l'Europe coalisée.

Osten débuta dans la carrière des armes à cette phase de notre histoire, où chez nous comme chez nos voisins on vit soudain éclore tant de sentiments généreux, tant de traits d'héroïsme et de courage, à cette époque où les mots liberté, patrie et gloire enfantaient des milliers de

héros et où l'enthousiasme tenait lieu d'expérience et de savoir.

Né à Menin (Flandre occidentale) le 4 avril 1759, Osten, Pierre-Jacques, fit ses premières armes aux chasseurs de Namur, sous les ordres du général Vandermeersch. Le caractère résolu et entreprenant du jeune Osten ne tarda point à se révéler et à fixer l'attention du général, qui l'employait de préférence au service des partisans, en utilisant sa jeune audace dans des escarmouches de tirailleurs et d'avant-garde.

Il prit part à toutes les affaires qui eurent lieu en 1789 et 1790 contre les Autrichiens dans la Flandre, le Brabant et les Ardennes, et gagna ses épaulettes de lieutenant et de capitaine par ces coups de main hardis dans lesquels l'intrépidité du chef supplée au nombre des combattans.

A la tête de 400 chasseurs belges et de 100 hussards d'Esterhazy, il prit Warneton, Comines et Wervick, sur la rive gauche de la Lys, s'empara du pont de cette dernière place et ouvrit ainsi un passage à toute l'armée. Nommé chef de bataillon le 3 Août 1792, il reçut le commandement de deux bataillons qui furent envoyés à l'armée du Nord. Là, son caractère entreprenant ne tarda pas à trouver l'occasion de se signaler par de nouveaux faits d'armes: commandant l'avant-garde de l'armée française, lors de la seconde invasion de la Belgique, il enleva Courtray et eut le bonheur de prendre les premières pièces de canon de la campagne.

Pendant le bombardement de Lille, il reprit le Quesnoy, sur la Deule, qui avait été abandonné, s'y maintint malgré les attaques réitérées de l'ennemi; fit occuper Deulmont et Pont-Rouge, et empêcha ainsi de cerner entièrement la place.

Parti du camp de Cisoing et rentré pour la deuxième fois en Belgique avec un détachement de troupes légères pour reprendre Wervick, et s'emparer du pont qui défend cette place ou pour le détruire, il arrive à minuit, attaque vigoureusement la place sur trois points, détruit le pont, met l'ennemi en déroute, après lui avoir fait perdre beaucoup de monde, et rentre au camp avec 40 prisonniers.

Des traits de bravoure et d'intrépidité aussi profitables à l'armée ne pouvaient manquer d'attirer l'attention du commandant en chef. Venu à l'armée du Nord comme chef de bataillon en septembre 1792, Osten était chef de brigade (colonel) au mois d'octobre de la même année, et général en février 1793.

Au général il faut plus que l'intrépidité du soldat; il faut le coup d'œil qui surprend les projets de l'ennemi et saisit sa partie vulnérable, le sang-froid qui dirige le soldat et la bravoure qui l'électrise par l'exemple. Brave comme un Bayard, et ayant acquis dans les camps toute l'expérience du vieil officier, Osten continua sa guerre d'avant-postes avec le même succès.

Le 23 octobre 1793, chargé par le général Souham de faire une forte reconnaissance sur le camp de Cisoing pour favoriser une attaque sur Menin, il inquiéta l'ennemi durant cinq jours par des attaques continuelles, força le camp commandé par le duc d'York, qui prit le parti de se replier sur Tournay; chargea la cavalerie autrichienne dans différentes occasions; et, au fort de la mêlée, se trouvant engagé dans un combat particulier contre deux dragons ennemis, il en tua un et mit l'autre en fuite, quoiqu'assez grièvement blessé à la main droite et après avoir eu un cheval tué sous lui.

Nommé commandant en chef des troupes belges par

le général Dumouriez, à l'ouverture de la campagne de Hollande, il se trouva à l'avant-garde de la division Lamarlière, à la levée du camp; il assista au siége du château d'Anvers, après la reddition duquel il passa avec ses troupes sous les ordres du général Berneron, se trouva avec lui à la prise de Klunder, au bombardement de Willlemstadt, et prit le commandement de l'arrière-garde lorsque commença la retraite.

Placé dans le bois de l'Espérance et de Vicogne, près de Valenciennes, pour protéger les derrières de l'armée, il s'y maintint plus de 20 jours contre les attaques réitérées des Autrichiens et des Anglais, et sut garder sa position malgré la perte d'une vingtaine d'officiers et de 400 chasseurs tant tués que blessés.

Le 22 Messidor an II, il arriva à Ath avec sa division forte de 12 à 13,000 hommes, comme flanqueur de droite de l'armée, et reçut l'ordre du général en chef Pichegru de rétrograder et de se porter sur Condé et Valenciennes pour bloquer ces deux places. Malgré les attaques et les sorties fréquentes de l'ennemi, il parvint à les bloquer de très-près, et donna ainsi au général de division Schérer, qui venait de faire le siége de Quesnoy, le temps de venir renforcer sa division pour hâter la reddition de Condé et de Valenciennes.

Mais, déjà fatigué des lenteurs d'un blocus qui laisse dans l'inaction sa brillante valeur, il ne peut s'astreindre à la marche méthodique d'un siége régulier. Trois fortes redoutes situées sur les glacis défendaient Valenciennes. Il prend ses dispositions pour les attaquer, et de sa personne, à la tête de quelques troupes, il se jette sur celle du centre qu'il enlève à la bayonnette; sautant un des premiers dans le fossé, il arrache les premières palissades: trois quarts d'heure ont suffi pour le rendre

maître des trois redoutes. Il fait retrancher ses troupes sous les palissades et la barrière, et dans cette position, commence le feu sur la place : quelques heures après, le pavillon de la soumission flottait sur la citatelle, et Osten envoyait au général Schérer un major autrichien qui demandait à capituler. Une heureuse audace lui fit encore abréger les lenteurs du siége de Condé qu'il attaqua immédiatement après.

Épouvanté de la rapidité des dispositions faites par Osten pour investir la place, Condé ne fit aucune résistance et se rendit à la sommation du vainqueur de Valenciennes.

Osten ayant reçu l'ordre de rejoindre l'armée du Nord, s'empare des lignes de la Hollande, de trois forts et postes retranchés, prend 36 bouches à feu, des munitions, des vivres, et un grand nombre de prisonniers ; il s'empare d'une batterie devant Gorcum, du village d'Hartinisweldt ; enlève Dort, où l'on trouve 600 canons, 20,000 fusils, et 15 bâtiments anglais. Il entra ensuite en Zélande, fut employé pendant les années IV, V et VI, sous les généraux en chef Moreau, Beurnonville, Joubert et Hatry ; servit à l'armée de Bavière, fut employé à l'armée de Hanovre, commanda ensuite la droite du champ de Walcheren, et, en 1806, obtint le commandement de Middelbourg.

Au mois de juillet 1809, lorsque les Anglais envahirent l'île de Walcheren, le général de division Monet, qui était alors à Flessingue, ordonna au général de brigade Osten de se porter sur-le-champ au camp de West-Capelle et d'y faire des dispositions pour empêcher le débarquement. Osten ayant réuni trois bataillons qui présentaient un total de 1200 combattants, s'avança avec eux et 4 pièces de canon, mais il ne put empêcher les Anglais

de débarquer au nombre de 40,000 hommes, sous les ordres du lieutenant général sir David Dundas. Toutefois, il défendit le terrain pied à pied et tua beaucoup de monde à l'ennemi. Se voyant débordé, il se retira d'abord sur Middelbourg, et ensuite sur Flessingue. Entre ces deux villes, à l'entrée du village West-Faubourg, les Anglais lui coupèrent la retraite, et, abandonné seul au milieu d'un carré, il fit tant de prodiges pour se dégager que le général ennemi, étonné de son audace et de sa bravoure, interdit à ses troupes de tirer sur lui. Il entra à Flessingue couvert de sang et exténué de fatigue.

Bientôt les Anglais investirent la place dont le général Monet confia la défense au général Osten: avec peu de ressources, il fit encore des prodiges de valeur; mais il n'était pas en son pouvoir de défendre, contre des forces décuples, une place sans autre dehors qu'une flèche et sans chemin couvert. Apres 14 jours d'un feu bien nourri, l'incendie de plusieurs maisons, causé par les fusées à la Congrève, la diminution de la garnison décimée par des combats meurtriers, la mise hors de service du matériel de la place, les hostilités cessèrent et la capitulation fut signée par le général Monet, gouverneur de la place, capitulation à laquelle le général Osten ne prit et ne voulut prendre aucune part et qui valut à son auteur une sévère condamnation.

« La faute la plus grave du général Monet — disent » les *Victoires et Conquêtes* — fut dans la capitulation; » car s'il ne dépendait plus de lui de sauver la place, » il fallait sauver l'honneur. Il choisit pour parlementaires deux jeunes capitaines du génie, officiers d'espérance et personnellement recommandables, mais sans » habitude des affaires de guerre et sans vigueur d'esprit. » L'homme à envoyer au général anglais était le général

» Osten, qu'ils avaient vu à la tête des soldats, et dont » ils avaient pu apprécier toute l'énergie. Guerrier » intrépide, d'une stature colossale, étranger aux formes » des discours, mais ayant l'éloquence du courage, Osten » aurait dit aux généraux ennemis : *Nous sommes encore » quatre mille soldats ; nous ne voulons pas être vos » prisonniers ; laissez-nous rentrer en France, autrement » nous irons braver la mort dans vos carrés, et Dieu sait » ce qu'il vous en coûtera !*

« Nul doute qu'un pareil langage eût imposé à lord » Chatam qui n'aimait pas les moyens extrêmes, et il » est probable que la garnison de Flessingue n'eût pas » été plus maltraitée que ces 12,000 Français, qui, » n'ayant d'autres ressources que la fermeté de leur » chef, et l'éloquence énergique du général plénipoten- » tiaire Kellermann, furent ramenés par les Anglais » de Lisbonne à Quiberon. Le géneral Monet ne suivit » point le noble exemple de Junot; il dédaigna l'utile » intervention du brave Osten. »

Flessingue pris, 4,000 hommes mirent bas les armes et furent conduits à Veere pour y être embarqués immédiatement.

Osten fut de ce nombre.

On avait permis aux officiers de garder leurs armes, mais, à la leur débarquement, on ne tint aucun compte de cet article de la capitulation. Par cette infraction aux lois de l'honneur et de la guerre, les officiers prisonniers se trouvant déliés de tout serment prêté, le général Osten, après six mois de captivité à Leithofieldt, s'évada et rentra en France, où il obtint bientôt de l'Empereur un commandement à l'armée d'Illyrie, sous les ordres du maréchal duc de Raguse, qui le combla de marques d'estime et d'admiration.

En 1811, l'Empereur le nomma au commandement de l'Issel supérieur; et, en 1813, il fut chargé d'un commandement à l'armée du Rhin. Peu de temps après, Napoléon lui confia le commandement de la 32e division militaire, où il contribua puissamment à rétablir l'ordre et la tranquillité que la rébellion avait troublés. Il passa ensuite sous les ordres du prince d'Eckmülh, qui lui donna le commandement de la 50e division du 13e corps d'armée, alors sous ses ordres.

Au blocus de Hambourg, le prince le chargea de la défense de l'île de Willembourg, point le plus important du blocus. Le 17 février 1814, l'ennemi attaqua impétueusement cette position avec des forces nombreuses.

Osten réussit à l'arrêter quelques instants par la bonne contenance et son sang-froid, pour donner à la réserve le temps d'accourir. Mais l'ennemi sut profiter de sa grande supériorité numérique et s'empara de l'île qu'il ne put conserver longtemps; car le général Osten, ayant repris l'offensive, ne tarda pas à reprendre quelques positions à l'ennemi. Ses efforts allaient être couronnés de succès, lorsqu'après avoir eu deux chevaux tués sous lui, il reçut une blessure mortelle.

Un ordre du jour fit connaître à l'armée l'héroïque conduite du général Osten, les nouvelles palmes de gloire qu'il venait de conquérir au péril de sa vie, et les regrets du prince commandant, de voir l'armée privée *momentanément,* c'est ainsi qu'il s'exprimait, de la présence d'un chef dont elle avait su admirer si souvent l'intrépide dévouement et la bravoure rare, même dans ces jours où il y avait tant de braves!

Le 14 mars 1814, le général Osten succomba à ses blessures.

Le prince jeta sur sa tombe quelques paroles touchantes que les amis du général n'ont point oubliées:

« La France a perdu, a-t-il dit, un de ses plus fidèles » et plus braves guerriers; sa bonne renommée et ses » nobles et glorieuses actions honoreront longtemps » sa mémoire qui sera toujours chère à la France! »

Osten avait été nommé commandeur de la Légion-d'Honneur, le 1er janvier 1806, et général de division le 23 juin 1813.

P

PAMELIUS (Jacques).

Jacques De Pamele, eut pour père Adolphe De Pamele, issu de l'illustre famille des barons de ce nom et conseiller privé de Charles-Quint. Jacques naquit à Bruges, au mois de mai de l'an 1536 et fut confié aux religieux de Boneffe, de l'ordre de Cîteaux, pour y faire son éducation première. Ses humanités étant terminées, il alla étudier la philosophie à Louvain, où il s'appliqua à l'étude de la théologie, de l'Écriture sainte et du droit, durant neuf ans, et il fréquenta les cours de Ruard Tapperus et de Josse Ravestein. Pour se perfectionner

dans ses études il fréquenta quelque temps les cours de la Sorbonne à Paris et visita ensuite les universités les plus célèbres de l'Europe. Retourné à Louvain, il y obtint le grade de licencié en théologie et fut créé peu après, en 1561, chanoine de St-Donatien à Bruges. Son premier soin fut de se former une bibliothèque conforme à ses goûts: il acheta les anciennes éditions des saints Pères, les confronta avec les manuscrits, les corrigea et les publia en y ajoutant des parties inédites. Il commença à faire connaître le succès de ses travaux en éditant les œuvres de S. Cyprien et de Tertullien.

Des canonicats lui furent conférés successivement à Ste-Gudule à Bruxelles et à St-Jean à Bois-le-Duc; lorsqu'éclatèrent les troubles du XVIe siècle, il se retira à St-Omer, où l'évêque le nomma son archidiâcre. Le roi Philippe II, le nomma prévôt d'Utrecht et ensuite évêque de St-Omer. Avant qu'il fut sacré, une maladie l'emporta à la fleur de l'âge, à Mons en Hainaut, le 19 septembre 1587. Il fut enterré dans l'église de Ste-Waudru avec cette épitaphe:

D. O. M.

Nobili viro Jacobo,
Adolphi F. Franc. N. Pamelio,
Presbytero, summo theologo,
D. Salvatoris Ultrajecti præposito
Ecclesiæ Audomaropolitanæ
Archidiacono, ejusdemque nominato
Episcopo, multis in Tertullianum,
Cyprianum aliosque scriptores monumentis
Editis clarissimo,
Intempestivâ eheu! morte abrepto

Fratres mœstiss. poss.
Natus est M. D. XXXVI.
III idus maias
Mortuus M. D. LXXXVII.
XIII kal. octob.

Guillaume Taelboom, son compatriote et son successeur dans la dignité d'archidiâcre, prononça son oraison funèbre.

Pamelius a composé les ouvrages suivants: *Liturgia latinorum, hoc est de ritu sacrificii missæ, juxtâ veterem ecclesiæ catholicæ usum ab apostolis et SS. Patribus observatam.* Cologne, 2 vol. in-4°, 1571 *et* 1576.

Relatio ad Belgii ordines de non admittendis unà in republicâ diversarum religionum exercitiis. Anvers, Plantin, 1589, in-8°.

Conciones catechisticæ.

Micrologium de ecclesiasticis observationibus et missâ ritè celebrandâ; Anvers, Plantin. Réimprimé à Lyon, dans la *Bibliothecâ SS. Patrum,* Tome XVIII, p. 469.

Cassiodori divinæ lectiones, auquel est joint un catalogue des commentaires des écrivains anciens sur la sainte Bible. Anvers, Plantin.

B. Cypriani opera omnia, è codd. manuscriptis accuratissimè recognovit, annotationibus luculentis toti operi sparsìm insertis, præmissâque authoris vitâ, è scriptis illius à Pamelio collectâ. Anvers, 1568 et 1589; Paris, 1574 et 1616 in-folio.

Les éditeurs postérieurs des œuvres de S. Cyprien, se sont servi des notes de Pamelius, entre autres, Nicolas Rigaltius, dans son édition de Paris 1643, et les évêques anglicans, Jean Sellus d'Oxford, dans son édition de 1682

et Jean Pearson de Chester, dans celle d'Amsterdam de 1700.

Tertulliani opera, è MSS. codd. auxit ac recensuit, argumentis et annotationibus doctissimis toti operi interjectis, cum Tertulliani vitâ et paradoxis ejusdem quibus antidotum suum adjecit. Anvers, Plantin, 1579; Paris, 1598 et 1635; Cologne, 1617, in-folio.

Magnentis Rabani Mauri opera, quœ reperiri potuerunt omnia, Pamelii industriâ collecta. Publié par Antoine De Hennin, évêque d'Ipres, à Cologne, 1627, 3 vol. in-folio, auxquels on a joint les commentaires de Pamelius sur le livre d'Esther et sur l'épître de saint Paul à Philémon.

Guillaume Taelboom dit dans l'oraison funèbre de Pamelius, qu'il se proposait de publier d'autres ouvrages sur la liturgie grecque, sur la concorde du saint sacrifice de la messe des églises grecque et latine et des paralipomènes sur les conciles.

—

PATIN (Charles-Philippe vicomte De).

L'une des plus belles gloires de la ville d'Ypres est sans contredit le président De Patin, dont le nom est à peine connu par la plupart de ses concitoyens, mais dont l'illustration vient d'être relevée, grâce au procureur-général Ganser, dans un discours prononcé à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Gand, en 1846; c'est à ce discours que nous empruntons la plupart des renseignements qui suivent.

De Patin obtint sa licence en droit en 1709, devint

conseiller en 1721, avocat fiscal en 1725 et enfin président du conseil de Flandre. De Patin était un homme éminent comme jurisconsulte, publiciste, homme-d'état et littérateur.

Un des événements les plus importants de l'époque fut l'érection de la compagnie d'Ostende par l'empereur Charles VI, et l'opposition que cet établissement rencontra de la part des Provinces-Unies et de plusieurs autres puissances, excitées par la jalousie commerciale de la Hollande. C'était une question de vie ou de mort pour le commerce maritime de la Belgique. De Patin, alors conseiller au grand-conseil de Malines, prit la résolution patriotique de descendre dans l'arène, pour défendre les droits de son pays. En 1723, il publia son excellent ouvrage intitulé: *Mare liberum.*

De Patin fait remarquer que son ouvrage était composé avant l'établissement de la compagnie susdite, qu'il a donc son utilité indépendamment de la contestation qui s'est élevée entre le gouvernement autrichien et les Provinces-Unies. En 1726, et surtout en 1727, il l'a adapté aux circonstances du moment. Il soutient énergiquement et avec érudition la liberté du commerce maritime en général et les droits de la compagnie d'Ostende et de son souverain en particulier. Les Hollandais avaient trouvé des défenseurs célèbres dans Westerveen, Barbeyrac et Mably; De Patin prouve le peu de solidité de leurs arguments. Il démontre que le gouvernement des Provinces-Unies viole, en cette circonstance, les droits sacrés qu'il respecte dans ses tribunaux et qui sont enseignés dans ses universités par Hugo Grotius, Graswinkel, Van Aitzema et autres (1).

(1) Trad. franc., p. 113.

Ses deux principales autorités sont Grotius et Puffendorf; ces publicistes cependant n'émettent que des idées générales sur la liberté du commerce maritime (1). Fénélon, le jésuite George Fournier, Hugues Le Roi, Marquard, Zieglerius, Camden, Graswinkel, Van Aitzema, Knipschilde, Vasquez, Bodin et Albéric Gentilis, sont les autres autorités sur lesquelles il s'appuie. Hobbes, Vitrarius, Selden, Barbeyrac, Westerveen et le canoniste Gratien sont également réfutés par De Patin. Les droits des peuples, selon De Patin, consistent en trois choses: *quod recta ac naturalis ratio dictitat; quod necessitas humana expostulat; quod usus hominum confirmat.* Il appelle *loi naturelle* la lumière de la droite raison, une et simple, égale et divine, éternelle et immuable, l'esprit de Dieu même, qui est gravé dans toutes les âmes, s'étend sur toutes les nations, fait sentir à tous les hommes les règles communes de la justice et de l'équité: qu'il ne faut faire du tort à personne; qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient; qu'il faut être fidèle dans ses engagements, etc. Il appelle *droit des gens* (2), ces lois communes aux nations, établies en faveur de leurs nécessités et utilités et basées sur la droite raison, et auxquelles les besoins indispensables de la société ont donné le dernier sceau; cette police universelle de la société qui règle les liaisons entre les souverains, au moyen de quoi les princes peuvent correspondre pour le maintien de la paix. Ce droit a été introduit par la raison, l'usage des peuples et le consentement tacite et général des hommes. — La

---

(1) Coloma réclame la liberté des mers au nom de *l'égalité naturelle des hommes* (arrêt, vol. II, p. 171).

(2) *L. l.*, pages 26, 38, 56.

paix est le but de toutes choses, puisque la justice est sa compagne fidèle. — Ces définitions, ces lois sacrées exigent que les souverains soient religieux exécuteurs des lois établies entre eux, qu'ils s'y soumettent de bonne foi. Si elles pouvaient dépendre du caprice, de la cupidité, des forces matérielles des peuples, elles ne constitueraient plus qu'un brigandage public. — De Patin fait l'historique des négociations de 1609—1632 et 1648, et prouve que le traité de paix de Munster, dont les Hollandais ont falsifié (1) le texte à leur profit et dont ils torturent l'esprit, n'exclut pas les Espagnols et les Belges de la navigation aux Indes; que jamais aucun peuple n'a pu défendre à un autre de faire le commerce par mer avec d'autres nations étrangères indépendantes. — Au chap. XI, De Patin essaie de prouver que le prince régnant, en qualité de successeur de Charles II, roi d'Espagne, dans les Pays-Bas, n'est pas tenu à l'observation des articles du traité de Munster, relatifs à la navigation et au commerce des Indes. — Au chapitre final, De Patin s'adresse au tribunal de toutes les nations chrétiennes, comme dépositaire et vengeur des droits de la justice et de la paix, et démontre que la cause des provinces autrichiennes est celle de tous les peuples. Il termine de la manière suivante: « Prononcez donc à présent, peuples » qui professez le christianisme, rassemblez-vous en con- » seil, établissez un tribunal, et jugez; prenez en main » la cause des droits de la justice et de la religion, qui » sont les fondements inébranlables de cette grande » société du genre humain dont la protection vous est » confiée; décidez par un arrêt définitif et sans appel

(1) Trad. franç. chap. 7, p. 131.

» s'il ne nous est pas permis, habitants de la Belgique, » de revendiquer, d'exercer la liberté départie par la » nature d'aller aux Indes, d'y commercer, liberté qu'au- » cun traité ne peut nous ravir et dont nulle puissance » sur la terre ne peut nous priver. Jugez s'il est au » pouvoir d'une nation de traverser l'utilité commune et » publique pour son intérêt propre et particulier, d'im- » poser des lois de servitude à tous les peuples, de se » vanter du domaine de la mer, d'y exercer un impôt » absolu et despotique, et enfin d'établir un monopole » infâme dans la grande et respectable société de ce vaste » univers, attentat que le plus petit de vous repousserait » avec horreur et punirait avec sévérité dans la moindre » de vos villes. Et vous, mes chers compatriotes, courage! » continuez à défendre avec intrépidité vos droits et votre » liberté, et tout ensemble la liberté du genre humain. » Nobles et touchantes paroles qui firent la réputation et la fortune de De Patin (1), mais qui ne firent pas changer de sentiment nos voisins du Nord et ne provoquèrent pas de croisade contre leurs principes.

De Patin soutint la cause de la Belgique avec beaucoup de talent; son ouvrage fut traduit en français et en flamand. La justice et la raison plaidaient en faveur du maintien de la compagnie d'Ostende. Mais il fallut céder

---

(1) Nous ne sommes pas tout à fait de l'avis de M. Borgnet (*Hist. des Belg.*, Introd., p. 17), lorsqu'il dit que le point de vue des défenseurs de la compagnie est aussi rétréci que si le débat n'avait pour objet qu'un intérêt ordinaire de procédure; qu'ils développent un genre d'argument qui atteste l'absence de dignité nationale. De Patin, pour rencontrer tous les arguments de ses adversaires, devait les suivre dans toutes les arguties. M. Borgnet voudrait-il soutenir que la cause opposée fut mieux défendue? Que cet estimable historien ne perde pas de vue l'état du droit des gens à cette époque.

à la force; l'Autriche fut obligée de consentir à la suppression de cette grande association commerciale.

En 1728 De Patin assista, comme représentant de l'Autriche, au congrès de Soissons. La bibliothèque de Bruxelles conserve en manuscrit les deux longs rapports que De Patin adressa à ce sujet au gouvernement et qui proviennent de la bibliothèque Van Hulthem, N° 334. En 1729 il fut appelé au conseil-privé et en 1733 au conseil-suprême des Pays-Bas à Vienne. En 1739 et 1740 il assista pour l'Autriche au congrès d'Anvers. Lorsqu'en 1741 l'impératrice Marie-Thérèse fut obligée de quitter sa capitale menacée par les armées triomphantes de ses ennemis, De Patin suivit sa souveraine en Hongrie. On assure que ce fut lui qui conseilla à l'impératrice de faire un appel au patriotisme de la nation Hongroise. En conséquence les quatre ordres du royaume furent convoqués à Presbourg, et c'est alors que Marie-Thérèse adressa à la diète ces paroles mémorables qui sauvèrent la monarchie Autrichienne, et que les députés Hongrois s'écrièrent: *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresia.*

Quoique revêtu des plus hautes dignités, De Patin accepta la présidence du conseil de Flandre. Mais il se démit de ses fontions quatre années après, lors de l'occupation de Gand par l'armée française. Il suivit l'armée autrichienne à Ruremonde et à Aix-la-chapelle et la conclusion de la paix le ramena à Bruxelles (1748), où il fut nommé membre de la junte pour le gouvernement des Pays-Bas (9 octobre 1749). Au mois de juin 1766, il retourna à Gand comme président. D'après la volonté de l'empereur, il habita le palais des souverains, dit *la cour du prince*, où naquit Charles-Quint. Il remplit pendant trente ans les fonctions de président. Le souvenir de son inttégrié, de son savoir et de ses vertus privées se con-

serva longtemps en Flandre. Il mourut en 1773, à l'âge de 86 ans, et fut enterré dans l'église de sa seigneurie de Langhemarck. Il laissa après lui neuf enfants de son épouse dame Thérèse Du Bois.

De Patin a laissé en manuscrit un commentaire sur les coutumes, et plusieurs ouvrages poétiques, la plupart écrits en latin. Sa Thérésiade, poème épique, écrit pour louer les belles qualités de sa souveraine, peut passer pour ce qu'on a écrit de mieux en latin au siècle passé.

Ces ouvrages manuscrits sont la propriété de M. le vicomte De Patin de Langhemarck, qui conserve aussi l'unique portrait connu de son aïeul. On a érigé à côté du maître-autel de l'église de Langhemarck une épitaphe à la mémoire du président De Patin conçue en ces termes :

Jacet sub hoc marmore
Sub quo marmor jacere debuit

ILLUST. DOMINUS

CAROLUS VICE-COMES DE PATIN

Eques, ac Cæsareæ majestatis statuum consiliarius,
Toparcha de Langhemarcke, Terbecke et Burghcautre,
Mechliniæ, Bruxellis ac Viennæ (AUSTRIÆ) *in tribus*
Consiliis togatus, in quarto præses; intra senatum judex,
Extra senatum pater, in honore humilis, in aula pius,
Naso sui sæculi, sed castus Maro, sed christianus et quantum
Hujus ÆNEÏDOS *Roma, tantum illius* TERESIADOS
Extollit AUSTRIA: *maris disrupit vincula,*
Et MARE *composuit* LIBERUM:
In comitiis Belgicis hunc Cæsaris ministrum ut audivit,
Laudavit eum Batavo-Anglus, ut uterque fecisset suum,
Nisi eum FIDELITAS *fecisset* AUSTRIACUM.
Audivit eum LUDOVICUS XV, *galliæ rex,*
Et FIDELITATIS *elogio condecoravit.*

Hœc quoque ei laus morientis ex ore Cæsaris
Electus in Hungariam MARIÆ-TERESIÆ *comes*
Rediit in patriam consilii Flandriœ prœses:
Tandem nestor *sui œvi dignitate et annis,*
De regno, senatu ac patria optime meritus,
Evocatur ad cœlestem senatum Gandavi 17 *julii* 1773,
Anno œtatis 86
Et ne morte desineret esse Austriacus
In aula principis *ultimam vitœ clausit diem,*
In quâ CAROLUS QUINTUS *primam aspexit lucem:*
Nec tamen totus interiit:
Vivit adhuc in libris et liberis.

Les ouvrages restés en manuscrit, offrent un grand intérêt; si son *Mare liberum* l'a fait apprécier comme jurisconsulte, ses mms. le feraient admirer comme poète et comme littérateur; mais comme il est probable qu'ils ne seront jamais imprimés, j'ai cru qu'il serait agréable d'en faire connaître ici les sommaires.

L'analyse de la *Theresiados* surtout est toute une histoire du règne de cette bien-aimée princesse. Personne d'ailleurs n'était mieux en état de l'écrire que M. le vicomte De Patin; il avait assisté à la plupart des faits marquants de ce règne, il avait été acteur. Par la noblesse de son cœur, la delicatesse de ses sentiments et son profond dévouement à cette impératrice, aux jours du malheur comme aux jours de sa prospérité, il était digne de la confiance que Marie-Thérèse mettait en lui; digne de la place qu'il occupait parmi ses concitoyens.

A voir l'étendue de ses devoirs, la scrupuleuse exactitude dans l'accomplissement de ce qu'exigeaient ses dignités, on ne conçoit pas que cet homme ait trouvé le temps de s'occuper de poésie.

Apparitio Themidis instruentis juvenem de vitâ et moribus. De virtute et vitiis, et iis denique quæ amplectanda sunt, contra, quæ fugienda.

Discito justitiam moniti et non temnere divos.

Præfatio ad lectorem.
Pater filio.
Index apparitionum.
Apparitio I quâ breviter describitur status primivæ vitæ hominum, eorum postmodum conditio morum perversitas et legis introducendæ necessitas.
II. De natura legis natæ et legis factæ.
III. De regum electione: quo fine electi: de eorum ambitione et inde nascentibus calamitatibus.
IV. De principis educatione et quomodo jam boni principes adulatione procerum, fiant perversi.
V. Quomodo princeps turpis veneris insidiis corrumpatur.
VI. De religione.
VII. De progressu hæresis.
VIII. De justitia, justitiæque eligendis ministris et non vendendæ justitiæ muneribus.
IX. De justitia belli et pacis et quæ a principum ministris in iis servanda.
X. De justitia contentiosa.
XI. Quantum jurisprudentia sit ministris principum necessaria et quantum tamen negligatur.
XII. De corruptela ministerii in genere.
XIII. De amicitiâ.
XIV. De inimicitiâ et invidiâ.
XV. De duello.
XVI. De avaritiâ et prodigalitate.

XVII. De venere et Baccho.
XVIII. De Nobilitate.
XIX. Nosce te ipsum.
XX. Nemo vivit contentus in orbe.
XXI. Servire Deo regnare est.
XXII. De fine.

Theresiados libri novem. Poëma Epicum amore et pietate in augustissimos principes Franciscum primum imperatorem et Mariam Theresiam imperatricem justos, clementes, pios, felices, maximos, ab auctore elaboratum in perpetuam tanti belli memoriam.

Epistola responsoria ad amicum hortantem auctorem ad scribenda gesta principis quæ huic poëmati occasionem præbuit.
Lectori benevolo.
Genethliacon archiducis Josephi.
Josepho archiduci.

THERESIADOS.

Liber Primus.

ARGUMENTUM.

Gallus bellum meditatur, istudque dolose intercipit. Passaviam Bavarus larvato milite occupat. Galli acies se Bavaro unit. Austria superior à Gallo-Bavaris occupatur. Vienna ingenti metu percutitur. Regina dicta Hungariæ rerum suarum statum exponit, petitque auxilium. Hungari pro rege et dominâ suâ clementissimâ vitam et sanguinem se daturos promittunt. Gallo Bavari trajecto Danubio, Pragam obsident. Dux illis Saxo sua agmina associat. Facto cum rege

Prusso armistitio, Austriadum acies succurrendæ Pragæ gratia iter instituit. Praga interim vi capitur. Regina, capta jam Pragâ, consilium convocat, in quo de pace contrahendâ, aut de bello prosequendo deliberatur Dux Lotharingiæ ad Baudweis sua castra collocat. Regina Batavos et Britannos ad bellum exhortatur. Dux Bavariæ rex Bohemiæ declaratur.

Liber Secundus.

ARGUMENTUM.

Dux Bavariæ rex Romanorum eligitur. Pallas Reginæ Hungariæ Deorum auxilium annuntiat. Revenhüller Gallos improvisim aggressus, partim cœdit, partim fugat. Lintzia obsidetur. Austria superior pristinæ ditioni restituitur. Sardingia, Passavia et Bramavia vi occupantur ab Austriacis. Thœring Bavariæ auxilio venit. Sardingiam frustra impetit. Bavarorum clades. Lintzia Duci Lotharo se dedit, cui pariter tota ferme Bavaria se submittit una cum Monachio. Regina novum ab Hungaris auxilium postulat et bello prosequendo milites conscribit.

Liber Tertius.

ARGUMENTUM.

Moravia à Prussis devastatur. Duce Principe Carolo, Austriadum exercitus Moraviam petit. Bruna a Prussis obsessa ab eis deseritur. Prussi Olomutium relinquunt, et Bohemiam adintrant. Dux Carolus Prussi agmen prosecutus, nec procul ab eo distans, suos ad pugnam exhortatur. Sic pugna pugnantûm hinc inde strages. Prussi sibi victoriam attribuunt et eam Duci Bavaro annuntiant. Lobkowitz Franenbergum obsidet. Broglius obsessis auxilio venit. Lobkowitz desertâ obsidione, Gallos prævenit et ad Budovesium sua

castra locat. Clades Gallorum ad Themnam, terror Gallorum, et præceps eorum ad Pragam fuga. Dux Carolus Pragam obsidet, Bellisle Dresdâ reversus. Furtive Pragam intrat, colloquium ejus cum Königsegg.

Liber Quartus.

ARGUMENTUM.

Praga arctius premitur. Annona obsessis intercluditur. Praga omni vi oppugnatur. Gallorum eruptio. Belislle ducis mentis agitatio. Eruptio Gallorum altera priori violentior. Discordia regem Galliæ ad bellum acriùs prosequendum incitat. Maillebois mandante rege cum exercitu ad Pragam obsidione solvendam, progreditur. Kewenhüller auxiliare agmen Austriacis unit. Dux Lotharus Gallis obvius ultro pugnam offert. Galli pugnam evitant et Pragam ante Austriacos attingere conantur. Prævenit Gallos Lotharus eosque cogit retrocedere. Obsessorum res desolata et miseria. Belisle ducis desperata resolutio. Pragam de nocte furtive deserit. Gallorum fuga et clades. Praga subditur. Dux Carolus Viennam redit.

Liber Quintus.

ARGUMENTUM.

Rex Galliæ consilium convocat in quo res belli et pacis agitantur. Discordia Bellonem adit illamque infernalibus furiis comitantibus ad aulam Gallorum regis conducit. Cujus animum ad bellum incitat. Variæ Austriadum expeditiones Bellicæ in Bavaria. Strages Bavarorum ad Braunudinum, hujus urbis obsidio. Loci plura se dedunt Austriacis. Gallorum et Bavarorum discordia. Dux Bavariæ Monachium deserit. Austriades ex improvisa Bavaros aggrediuntur et

fugant. Galli retrocedentes ad Ingolstadium sua castra locant. Broglius tandem Bavariam deserit, et ab Hungaris insecutus ad Rhenum properat. Bavarus pacem meditatur. Dux Hassiæ pro pace procuranda omnem curam adhibet. Gallorum inde consternatio. Fit armistitium. Dux Carolus sua ad Rhenum castra locat, stant inertia Britanni, Austriadumque agmina. Exercitus Britannici dux Stairsius imperium demittit et Angliam petit.

Liber Sextus.

ARGUMENTUM.

Expulsis imperio Gallis deploratur Germanorum principum discordia et ignavia; ad quos dirigitur exhortatio. Galli rege duce Meninam, Ipras et Furnam sibi subdunt. Tremit Flandria. Excitantur ad bellum Batavi. Austriadum exercitus Rhenum trajicit, pavetque Alsatia. Gallus Alsatiæ auxilio venit. Comes Nadasti Lutraburgum et Wissemburgum intercipit. Gallorum exercitus Lutraburgica vallà et Wissemburgum vi superat, superata deserit et ad Moteren fluvium castra locat. Dux Carolus Gallos insequitur et Hagenoiam occupat. Galli ad Soram fluvium procedunt. Saverna ab Hungaris expugnatur. Dux Harcourt Phaltzburgi faucibus penetrantes frustra Savernam aggressus vi repellitur. Rex Galliæ gravi morbo corripitur, resipiscit. Gallorum hinc gaudia. Rex Prussiæ fractâ pace invadit Bohemiam. Dux Carolus trajecto Rheno Bohemiæ auxilio venit, fugat Prussos eosque Bohemiâ expellit et Pragam recuperat.

Liber Septimus.

ARGUMENTUM.

Manifestum regis Prussiæ bellum indicentis et renovantis in Bohemiâ. Responsum reginæ Hungariæ. Praga à Prusso obsidetur. Beraün frustra Borussi oppugnant. Austriades Bohemiæ auxilio veniunt. Praga se Prusso dedit. Carolus Bohemiam ingressus Saxonis auxiliaribus viribus se unit. Prussi retrocedunt, Austriades eos insequuntur. Prussus Elbam trajicit et ad Lasmanck sua castra locat. Austriades trajectâ Sazawâ e regione Borussorum sua castra ponunt. Prussi exercitus tuto tandem Silesiæ fines attingit. Borussi Pragam Austriacis eos insequentibus deserunt, agmina hinc inde in hibernales stationes decedunt.

Liber Octavus.

ARGUMENTUM.

Pacis desiderium, et ad eam adipiscendam exhortatio varia. Belli a Prusso suscepti exordia. Prussus Saxonem in bello socium sollicitat. Saxoniæ ducis responsio. Gallia Prussum ad bellum renovandum inducit, viresque omnes in Belgas convertit. Carolus Prussos oppugnaturus cum numeroso exercitu Silesiam ingreditur. Rex Prussiæ inimica castra scrutari jubet, quibus perscrutatis dispositisque ad pugnam militibus, de nocte incedit, ac ex improviso saxonicas acies aggreditur, frangit et in fugam conjicit. Fit nova pugna et strages Prussos inter et Austriades, hi magnam cladem passi, campum deserunt. Prussus sensim eos sequitur et castra sua e regione Austriadum ponit. Regin improvisa suorum clade afflict in somno augustus

genitor apparet qui eam consolatur futurosque illi rerum eventus aperit.

Liber Nonus.

ARGUMENTUM.

Dux Carolus sua castra movere meditatur. Solemnis Francisci primi Lotharingiæ ducis in Regem Romanorum electio. Regina de ea certior facta, Francofurtum se confert. Francisci primi coronatio. Publica inde Germanorum Lœtitia. Nemtius hæc inter infortunatam cum prusso initam pugnam adfert. Reginæ in adversis pietas et animi constantia. Reges Angliæ et Poloniæ reginam sollicitant ut vires suas Saxonibus uniant. Dissuadit Carolus. Regina regum votis annuit. Dux Carolus Lusatiam versus difficilimum iter suscipit. Rex Prussiæ austriades prœvenit. Princeps Anhault plures in Lusatia Saxorum catervas clade afficit. Equitum centurionis austriaci proditio. Ducis Caroli mentis agitatio. Saxonibus se jungere conatur. Prœfectum saxonis agminibus de mente regis prussi instruit, offertque auxilium. Saxonum in propriis viribus nimis magna fiducia. Lipsia se prusso dedit et Rex Poloniæ Dresdam deserit. Saxonum clades victoris Prussi in Principes Saxone natos pietas, pax proponitur, ad pugnam exhortatio. Deorum invocatio. Jupiter convocato Deorum cœtu, punitisque Marte et Bellonâ pacem promovet. Pax facta est.

Carmina miscellanea diversis temporibus ab auctore elaborata partim seria, partim jocosa, nunc in unum digesta.

TOMUS I.

Lectori.
De pessima anni 1722 vindemia.

De bonitate vindemiæ anni 1724.
Elegia ad R. P. Societatis Jesu de eo quod amicos suos ad bibendum cum suæ valetudinis detrimento nimium cogebat.
Elegia de restauratione valetudinis uxoris suæ.
Epistola.
Epistola præcedenti responsoria.
Responsio præcedenti.
Epistola elegiaca de felici peracto itinere.
Felix anni auspicium.
Epigramma amico absenti.
Responsum epigrammati.
Epistola responsoria.
Epistola qua amici sui corporis infirmitates enarrat et dolet.
Epigramma.
Lacrimæ in obitum uxoris suæ.
Poema de bello gallico; hispanico.
Inscriptio latino-poetica.
Inscriptio sive præfatio altera gallica.
Excusatio de carmine gallice scripto.
Traduction latine.
Valedictio amico decedenti.
Ad Dominum Feraldum.
Ad illustrissimum D^{um} Baronem de Gotter.
Elegia objurgatoria.
De duobus amicis dimicantibus.
Triste vale amico datum intimo.
Epistola elegiaca eidem missa.
Epistola ad excellentissimum dominum.
Epistola altera ad eundem.
Ad D^{um} Porter regis Britanniæ legatum.
Epistola responsoria D^{no} Kaluwe canonico regulari in Vormezeele.
Elegia ad ex^{m} ac Rev^{m} D^{m} comitem de Putatichs archiepiscopum Calotzkensem in Hungaria.

Elegia de bello prussico, gallico, bavarico, saxonico, hispanico reginæ Hungariæ anno 1740 illato.

Genethliacum Josepho archiduci Austriæ.

Elegia ad illustrissimum ac reverendissimum D^{um} Antonium Vander Noot urbis Gandensis episcopum.

Elegia ad amicum garrulum.

Elegia ad musam.

Elegia congratulatoria de felici in patriam reditu.

Epistola ad amicum hortantem ad scribenda gesta principis.

Epistola italo Leidæ commoranti.

Elegia de belli calamitatibus a Gallo-Belgis illatis, anno 1745 et seqq.

Epistola responsoria de *Si* et *forte*.

Epistola de obsidione Genuæ.

Epistola patris filio, Lovanii studenti.

Epistola ad R. patrem poeseos professorem.

Epistola ad amicum studiorum quondam socium ecclesiæ cathedralis S^{ti} Bavonis canonicum.

Epistola quo cognato suo amico intimo de pace Aquisgrani concludenda brevi tempore mentionem facit.

Epistola quâ amicum poetam exhortatur ut musis iterum animum indulgeat.

Epistola amico suo ill^{mo} ac rev^{mo} D^{o} Josepho Werbrouck episcopo Antwerpiensi.

Epistola elegiaca ad eumdem.

Elegia ad D^{um} Izuha natione hungarum, equestris legionis tribunum, musarum cultorem.

Epistola ad rev. patrem poetam maximum qui in laudem solis gallici scripserat.

Responsio apologetica ab eodem poeta præcedenti epistolæ.

Epistola præcedenti responsoria.

Responsio præcedenti.

Sententia judicialis et paterna ad epigramma.

Responsio R. P. poetæ huic epigrammati.

Epistola R. P. poetæ occasione hujus.

Epigrammatis scripta.
Phœbus Guardimontanus.
Epistola Phœbo huic responsoria.

TOMUS II.

Ecloga de anglorum discessu.
Epistola elegiaca de belli sorte.
Elegia altera consolatoria.
Epistola eidem responsoria.
Epistola Tricliniarcho suo scripta.
Felix anni auspicium.
Felix Passcha.
Carmen eidem, facto jubilario.
Felix anni auspicium
Elegia in nivem.
Elegia de amicitia.
Invitatio ad pransum.
Epistola elegiaca ad medicos etc.
Gratiarum actio.
Carmen in structam bibliothecam.
Elegia de senectute.
Elegia ad verba: Cor contritum etc.
Elegia in obitum ejus.
Epistola ad illustrem poetam.
Felix anni auspicium.
Valedictio.
Eidem, de felici in patriam reditu.
In obitum comitis de Crauwford.
De non misso melonum grano.
Præfecto studiosorum.
Epistola amico italo.
In fœdus gallo-austriacum epigramma.
Epistola in idem epigramma.
Elegia dictæ Epistolæ responsio.
Epistola responsoria præcedenti.

Epistola Carolo Vanden Abeele.
Felix anni auspicium.
Elegia de sorte solis gallici.
Epistola in festum S[ti] Petri.
Gandensi Episcopo.
Epigramma ad solem gallicum.
Responsum huic epigrammati.
Allusio ad solem gallicum.
Jurisconsultus.
Huic responsio.
Epigramma congratulatorium.
Elegia ad urbem iprensem.
Epigramma in versionem flandricam.
Responsio huic epigrammati.
Refutatio hujus responsionis.
Impertinens in mortem Catulli.
Epitaphium Catulli.
Elegia Ill° D° O'donoghue.
Epistola amico intimo.
Reponse du roi de Prusse à Voltaire.
Ode téméraire y responsive.
Episcopo Vander Noot jubilario.
Epistola invitatoria.
Excusatio.
Amicabilis invitatio.
Epistola eidem.
Eidem in amici adventum.
T' Saemenspraeke enz.
Felix anni auspicium.
Epigrammam Sueviam captam.
Alterum in idem.
Epistola de colenda amicitia.
De Ziele verlangende naer Godt.
Felix anni auspicium.
Episcopo Antwerpiensi.
Hymnus elegiacus.

Epigramma in pacem aquisgranensem.
Hierarchæ belgico.
Valedictio.
Epistola consolatoria.
Votum pro fraterna concordia.
Elegia de amici absentia.
Ad Prussum de capta Suevia.
In Psalmum exaudiat te Dominus.
Invitatio ad prandium.
Ad Antwerpiæ ecclesiam viduam.
Epigramma ad Carolum et Mariam Annam.
Invitatio ad pransum.
Epig. de pugna Fontenojensi.
Dialogus inter animam et corpus.
Epistola ad studiosum.
Ad amicum dolentem pede.
Ad eumdem dolentem capite.
Epigramma ad Russum imperatorem.
Epistola amico.
Dialogus de judice librorum.
Epistola de origine, causa et fine musarum.
Epistola elegiaca R. P. Societatis Jesu.
Responsio præcedenti a dicto R. P.
Ode.

PERIER (Jean),

Né à Courtrai le 29 aout 1711, embrassa la carrière ecclésiastique dans l'ordre des Jésuites, à l'âge de 21 ans. Son érudition le fit désigner par ses supérieurs pour

collaborateur au vaste et savant ouvrage commencé par Bollandus et connu sous le titre d'*Acta Sanctorum*. Perier travailla à sept volumes de cette collection durant quinze ans et mourut le 23 juin 1762.

—

PEVERNAGE (André),

Musicien distingué du seizième siècle, né à Courtrai, obtint la place de maître de chapelle à Notre Dame à Anvers. Il a laissé des pièces de musique religieuse et profane à quatre, cinq, six, sept et huit voix, imprimées à Anvers chez Plantin en 1578, et chez Phalesius en 1591. Il publia aussi chez ce dernier, son *Harmonia cœlestis*, qu'il avait tiré de divers auteurs. Il mourut à Anvers et fut enterré à Notre Dame avec cet épitaphe:

M. Andreæ Pevernagio,
musico excellenti
hujus ecclesiæ phonasco,
et Mariæ filiæ:
Maria Haecht vidua et FF. mœst. poss.
Obierunt hic XXX *julii, ætatis XLVII.*
Illa II *febr. ætat.* XII. *M. IↃ. LXXXIX.*


BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

PLANCIUS (Jacques),

Brugeois, qui excella dans la poésie grecque et latine. Dénis Harduin fait son éloge dans son ouvrage manuscrit sur les hommes illustres de la Flandre.

—

PIERSSENE (Jérémie),

Docteur en droit et pensionnaire de la salle et châtellenie d'Ypres, en 1626, fut l'ami de Jacques Immeloot et cultiva comme lui la poésie. Il a publié quelques morceaux fugitifs.

—

PUYDT (Remy De).

Remy De Puydt naquit à Poperinghe, le 3 août 1789; ses premières années furent consacrées à des études fortes et étendues qui développèrent chez lui ces vastes con-

naissances, cette flexibilité de talent dont il a donné tant de preuves dans les phases si variées de sa vie.

Appelé en 1812 au service militaire, il entra avec le grade de sous-lieutenant dans la 72e cohorte de la garde nationale. Il suivit depuis lors la fortune des aigles impériales jusqu'après les désastres de Waterloo.

Trois blessures qu'il reçut dans la campagne de 1813, et les promotions successives aux grades de lieutenant et de capitaine dans l'armée, témoignent hautement de la manière dont il remplit les devoirs de soldat dans cette première période de sa vie militaire.

Après la chute de l'empire, De Puydt renonça à la carrière des armes et vint consacrer au service de son pays ses talents d'architecte et d'ingénieur.

Pendant quinze ans, il s'occupa avec une activité remarquable et avec le plus grand succès, d'un grand nombre de travaux d'utilité publique, parmi lesquels nous nous bornerons à citer la canalisation de la Sambre, dont il obtint la concession, et le canal de jonction de Meuse et Moselle, dont il apporta le projet à la Société de Luxembourg.

L'exécution de ces grandes entreprises devaient assurer à leur auteur, non-seulement la gloire qui s'attache aux belles conceptions et la reconnaissance publique qui est le prix des œuvres utiles, mais encore tous les avantages d'une fortune honorablement acquise.

Mais les soins de ses intérêts personnels n'ont jamais pu trouver place dans son âme ni avoir accès dans la sphère élevée où sa pensée se complaisait. Aussi, quand éclata la révolution de 1830, qui devait avoir pour effet de compromettre tout l'avenir de ses entreprises et de lui enlever tout le fruit de ses travaux, De Puydt n'hésita pas un instant à répondre à l'appel de son pays, il

s'associa avec empressement au mouvement insurrectionnel et coopéra de la manière la plus active et la plus efficace à en assurer le succès.

Ici du moins, il eut la satisfaction de voir que son désintéressement n'était pas stérile, et l'ardent patriotisme qui l'animait a dû se trouver dignement payé de ses sacrifices, par la part qu'il eut à la grande œuvre de la régénération nationale.

C'est surtout à partir de cette mémorable époque que De Puydt déploya les fécondes richesses de son intelligence, les belles qualités de son âme et les inépuisables ressources de son activité.

A la fois militaire, ingénieur, législateur et homme d'état, il attacha son nom à presque toutes les grandes questions qui ont été résolues ou agitées dans notre pays.

Nommé ingénieur des ponts et chaussées en octobre 1830, il ne tarda pas à entrer dans l'armée, où à raison des dangers qui menaçaient le pays, ses connaissances et son dévouement pouvaient être plus immédiatement utiles.

Au mois de décembre, il fut détaché comme major au corps du génie, où il fut définitivement admis quelque temps après, et dans lequel la croix de Léopold et les grades de lieutenant-colonel et de colonel vinrent successivement récompenser les éminents services qu'il rendit au pays et à l'armée.

Il remplit, jusqu'en 1839, les fonctions de commandant en chef du génie de l'armée, et fut chargé, en cette qualité, de la direction supérieure des travaux de défense exécutés sur nos frontières découvertes et de plusieurs missions spéciales qu'il remplissait encore quand la mort est venu nous l'enlever.

Il ne m'appartient pas, d'apprécier sa carrière par-

lémentaire, de vous retracer les services qu'il fut appelé à rendre à la chambre de réprésentants, dans sa double spécialité de militaire et d'ingénieur, et celui de peindre le chaud patriotisme, la courageuse indépendance, l'inaltérable attachement à nos institutions dont De Puydt a fait preuve, et qui lui valurent par trois fois les suffrages de ses concitoyens; mais il m'appartient de payer ici un tribut de reconnaissance à l'éloquent et chaleureux défenseur des intérêts de l'armée, à celui qui ne négligea aucune occasion, ni aucun moyen de maintenir ou d'améliorer son bien-être, de la défendre en tout ce qui pouvait toucher à son honneur, à sa considération. La reconnaissance du soldat est intelligente et peu oublieuse, aussi l'armée entière s'associera à l'expression du sentiment que je viens d'exprimer pour celui qui lui a montré tant de dévouement. L'armée conservera à jamais le souvenir de la part qu'il prit à la discussion de tant de lois importantes pour elle, et parmi lesquelles nous nous bornerons à citer les lois sur l'avancement et la position des officiers, sur les pensions militaires et l'organisation de l'école militaire.

Pour elle, la mémoire de l'auteur des motions faites en faveur des officiers de la réserve et des sous-lieutenants et lieutenants d'infanterie, restera à toujours un objet de vénération et de douloureux regrets.

Les soins et les travaux que supposent les doubles attributions dont De Puydt s'est trouvé longtemps investi, ne l'empêchaient pas de consacrer une partie de son temps à des études qui lui furent toujours si chères, et de s'acquitter avec honneur des missions importantes qu'il reçut du gouvernement.

Ainsi, dans la période que nous venons d'esquisser, il consacra ses soins comme auteur ou comme collabo-

rateur à un grand nombre de projets de routes, de chemins de fer et de voies navigables, et il siégea comme membre à la commission internationale des écoulements des eaux des Flandres.

C'est encore le besoin insatiable d'action et l'entraînement qu'exerçaient toujours sur son esprit toutes les idées qu'il jugeait utiles à la prospérité ou à la gloire de son pays, qui le décidèrent dans ces derniers temps à affronter les dangers et les privations d'un voyage lointain et à entreprendre une exploration dans l'Amérique centrale à une époque où déjà il portait dans son sein le germe de la maladie à laquelle il vient de succomber.

C'est que la pensée qui l'appelait au-delà des mers avait revêtu pour lui des proportions grandioses et vraiment dignes de son esprit supérieur; il s'agissait pour lui non-seulement de la création d'un établissement colonial, considéré comme but, mais il ne séparait pas cette création, qui devenait ainsi un moyen, du vaste projet de jonction des deux Océans.

Ce fut là l'idée qui le préoccupa dans les derniers temps de sa vie, l'objet de ses dernières méditations; hélas, il ne lui fut pas donné de nous en révéler le fruit; le mal, contre lequel sa force morale luttait depuis longtemps avec une incroyable énergie, brisa enfin ses organes épuisés par tant de travaux, de soucis et de veilles, minés par cette dévorante activité d'esprit dont je n'ai pu qu'indiquer quelques manifestations.

Grâces au ciel, les souffrances physiques auxquelles il succomba ne furent pas d'une longue durée, et sa mort fut douce: le souvenir de sa vie si utilement employée et celui du bien qu'il fit sur cette terre, charmèrent ses derniers moments; entourés des siens, calme et résigné, il mourut de la mort du juste, en septembre 1844.

Il devait en être ainsi ; jamais pensée haineuse n'avait souillé son cœur, qu'une douceur indulgente et un inépuisable fond de bienveillance ont constamment rempli.

Vous qui tous l'avez connu, vous savez avec quelle facilité son âme s'ouvrait à toutes les inspirations généreuses, combien elle était accessible aux affections les plus douces! Aussi, mon digne et noble ami, notre pensée te suit avec confiance au delà de la tombe, et c'est au séjour des hommes de bien que nous adressons le suprême adieu dont nous te saluons.

Adieu, De Puydt, adieu!

(Extrait du discours prononcé sur sa tombe).

Q

QUACKELBEEN (Guillaume),

Courtraisien, fut médecin d'Auger Guislain Busbecq, qu'il accompagna dans son ambassade à Constantinople, où il mourut. Il a laissé une lettre à Matthiole sur les plantes qu'il envoya de Constantinople à ce médecin distingué.

R

RINUS (Thomas),

Prédicateur célèbre, né à Bruges. Il eut l'honneur de prononcer à Rome, devant le pape Pie IV, des sermons, qui ont été reproduits par la presse.

ROENS (JEAN-BARTHOLOMÉ).

Jean-Bartholomé Roens, de Poperingue, avocat obscur du conseil de Flandre, publia à Ypres, en 1699, un petit livre de 27 pages, intitulé: *Phosphorus juris,* à l'occasion de l'ordonnance française par laquelle fut établi en cette dernière ville un conseil provincial, à l'instar de celui de Gand. L'auteur y donne en vers barbares et avec une mauvaise explication en prose des règles incomplètes sur l'application et l'interprétation des coutumes. Le volume contient, suivant l'usage de l'époque, des élucubrations poétiques en l'honneur de l'auteur; on y dit:

. . . . . Re maximus iste libellus
Sideris hinc merito nomen et omen habet
. . . . Tu quoque Flander
Qui sidus juris confers, super astra ferendus.

La renommée *sidérale* de Roens se sera éclipsée avec l'institution qui a donné lieu à son écrit. Il aurait pu faire un traité utile sur la matière, s'il avait analysé seulement ce que Burgundus, Christynen, Stockmans, Christyn et les auteurs français en avaient publié. Le premier livre de Roens était une biographie de saint Bertin (1).

---

(1) *Bertineis* hoc est *divi Bertini abbatis gesta.* Ypres, 1691, in-8°. Voyez le MS. Foppens 17,609.

Un autre ouvrage de Roens est intitulé: *Prolis quatriduanæ e tumulo renascentis miraculum.* Ipres, Moerman, 1688.

—

RUE (Simon De).

Simon De Rue naquit à Poperinghe, dans la dernière moitié du XVIIe siècle. Il s'engagea, jeune encore, au service de la Hollande et fut envoyé comme officier en garnison à Ostende. La nuit du 3 au 4 octobre 1712, De Rue se rend sans bruit, à la tête de 180 hommes devant le fort de la Knocke, alors mal défendu par une faible garnison. Il a soin de cacher ses hommes dans trois cabanes. Au lever du soleil un jeune homme déterminé, faisant semblant d'entrer au fort, assassine les sentinelles qui gardent les deux premièrs ponts-levis, tandis que De Rue se jette sur les deux autres ponts et se rend maître de la porte du fort, après un combat d'une demi-heure. Le gouverneur et la garnison se rendirent à discrétion. Le brigadier Caris, commandant d'Ostende, envoya le capitaine Bernonville avec un renfort de cinquante hommes et le fort fut de suite approvisionné par le butin qu'on fit aux environs de la Knocke.

Le commandant de la garnison française d'Ipres se rendit à la Knocke à la tête de 2000 hommes, somma les Hollandais de se rendre et offrit dix mille patacons et une pension annuelle de 5000 livres à De Rue, s'il voulait rendre sa conquête. Le conquérant fit la sourde oreille, bien persuadé qu'il était de recevoir une ré-

compense de la part des États-généraux. Le commandant d'Ipres craignant d'être pris sur les derrières par le général Murray qui arrivait à la tête d'un fort détachement pour couvrir la Knocke, retourna sur ses pas. De Rue reçut des États-généraux en récompense de son intrépidité, un don de 3000 florins, une pension viagère de 1200 florins par an et le brevet de colonel avec le commandement de la Knocke. Les autres officiers Bernonville, Chenar et Britton, qui avaient pris part à la prise du fort reçurent une promotion. De Rue mourut à la Knocke le 5 octobre 1727. Il fut enterré dans l'église de Nieucapelle, où l'on voit dans le chœur sa pierre sépulcrale en marbre blanc, avec cette inscription:

D. O. M.

Hic sepultus jacet
Nob. vir Dom. Simon De Rue, quem dùm viveret Mars audacem et intrepidum reddidit, Fortuna juvit; hìnc crevit in armis. Fortalitio de Knocke à se ingenuè, fortiter et impavidè capto præfuit, ibìque omnibus ecclesiæ sacramentis præmunitus militiæ, vitæque valedicens obiit 3ª octobris 1727, ætatis .... Nobilis domina Anna-Clara Bulteel, quam sibi dilectam habuit uxorem, obiit vidua, ubì sepulta fuit, in Eecke, 27ª octobris 1732, æt. suæ 34. Quatuor proles supersunt. Pie Jesu Domine dona eis requiem sempiternam.

Il parait que Simon De Rue fut ennobli après la prise de la Knocke: au haut de l'inscription sépulcrale, que nous venons de faire connaître, se trouvent ses armoiries, qui représentent un glaive posé perpendiculairement. La devise est: *Crescit in armis.* Cependant, la possession d'armoiries ne prouve pas absolument la noblesse.

S

SPINTELER (Sébastien),

De Furnes, était un homme qui joignait l'audace à l'astuce et dont le nom ne mérite d'être conservé que parce qu'il se mêle à l'histoire de la ville d'Ostende. Banni du pays, vers le milieu du XVIIe siècle, pour avoir tué un huissier, il s'était retiré en Zélande et souffrait impatiemment cet exil. Une occasion se présenta à lui pour se réhabiliter dans l'esprit du gouvernement et il la saisit avec avidité.

Le cardinal Mazarin avait voulu en vain s'emparer,

en 1648, de la ville d'Ostende: il espéra mieux réussir dix ans plus tard, et tâcha de combiner plus sûrement cette autre ruse de guerre contre la nouvelle Troie. Il mit dans ses intérêts non seulement un ingénieur, qui s'étudia à découvrir l'endroit faible des fortifications, mais corrompit encore deux chefs espagnols. Une fois assuré de l'état de la place, Mazarin chercha à s'y créer des rapports et jeta les yeux sur certain Liévin Itersum, qui ne se sentant pas tout le courage nécessaire pour une pareille entreprise, proposa de s'adjoindre le colonel Spinteler. Celui-ci parvint facilement à se persuader que le doigt de Dieu se mêlait dans cette affaire et que tous deux étaient appelés à conjurer l'orage prêt à fondre sur la patrie. On résolut d'avertir bientôt le gouverneur-général, don Juan, de la trame que la France ourdissait.

Les deux conspirateurs joints à trois autres, Gentilet, Estrada et Servient, se réunissent à une conférence dans le cabinet de Mazarin, qui préside à leurs projets mystérieux. Spinteler, nommé chef de l'expédition, proposa de se rendre immédiatement en Zélande, pour organiser l'œuvre entreprise, à laquelle son propre honneur paraissait intéressé. Il devait se venger d'un bannissement honteux, qui depuis dix ans pesait sur lui. Le cardinal offrit à Spinteler de l'or et des passe-ports. Le pseudo-romain n'accepta que ces derniers.

A peine arrivé au lieu de sa destination, il se mit à l'œuvre, mais dans un sens contraire à la parole passée à Paris. Il appela à l'Ecluse un de ses amis, De Bock, avocat à Bergues, qui voulait captiver les faveurs du gouvernement que Spinteler voulait se concilier. L'avocat, homme habile, s'en fut immédiatement trouver don Juan, à Bruxelles et lui dévoila la situation du complot. Ce

prince l'envoya avertir le commandant d'Ostende. On mit l'endroit des fortifications qui donnait prise à l'ennemi en bon état de défense.

Ces opérations stratégiques n'eurent pas lieu sans que l'ingénieur vendu à Mazarin n'en eût vent: c'était un italien; mais Spinteler, plus astucieux encore que lui, parvint à dissiper ses soupçons et chercha à précipiter le dénouement du drame. Il trompa de même les nombreux agents que Mazarin avait dans le pays en leur prouvant qu'il avait dans la place des intelligences sûres. Il disait qu'il ne demandait rien pour lui, mais il stipulait que la garnison, dont il osait répondre, fût récompensée et que les Ostendais conservassent leurs droits et privilèges.

Cromwell, informé des projets de Mazarin, convoita à son tour la ville d'Ostende, dont la position militaire pouvait servir sa politique; il fit donc faire des avances à l'ancien colonel, qu'il avait vu à Londres, à son retour de Paris. Spinteler n'eut garde de refuser ses avances, faites uniquement en vue d'avoir sur les côtes de la Flandre une position forte; mais il finit par ne voir dans les projets de Cromwell aucun avantage utile pour son entreprise et mystifia le protecteur comme il avait leurré jusqu'alors Mazarin.

Don Juan, qui dirigeait par lui-même le plan des conspirateurs, brûla d'envie d'en finir une bonne fois avec les intrigues du cardinal-ministre. Monet de Joly, capitaine des gardes du corps, et Fontaine, ingénieur, eurent ordre de se rendre en toute hâte, à Ostende, pour recevoir les Français à leur débarquement. Ils arrivèrent dans cette ville, en compagnie de Spinteler et de Bock, le 8 mai.

L'escadre française se tenait sur rade, prête à débar-

quer les troupes qui devaient entrer en ville sans coup férir.

L'histoire d'Ostende, par Pasquini, raconte en ces termes les détails de ce qui se passait en ce moment dans la ville. Pour compléter la mystification, le gouverneur effectif s'était démis momentanément de ses fonctions et en avait investi M. Ognate, paisible bourgmestre du Franc de Bruges.

Suivant à la lettre le plan qu'on s'était tracé chez Ognate, ce gouverneur improvisé, les attendait dans son lit, mais à tout hasard, s'était garni la poitrine d'une main de papier en guise de cuirasse.

Sommé de se rendre aux armes de France, il se met à crier à la trahison, apostrophant Spinteler de traître infâme; enfin on s'empare de sa personne.

La garnison avait été considérablement et clandestinement augmentée. Les troupes se tenaient cachées, et n'attendaient qu'un signal pour se montrer et agir. On fit du bruit, on tira de la poudre aux moineaux, les postes se laissèrent désarmer comme il avait été convenu. Les soldats demandaient la récompense promise et Monet de Joly leur dit: « Messieurs, l'argent est sur les navires; le maréchal d'Aumont va vous l'apporter. Je vous assure que vous recevrez plus qu'on ne vous a promis.

Trois coups de canon annoncèrent à l'escadre, sur la rade, qu'on était maître de la place et qu'elle pouvait débarquer les troupes. On fit flotter le drapeau blanc sur le rempart et on donna pour mot d'ordre: « Saint Louis; » on fit assembler le magistrat pour recevoir son serment de fidélité au roi très-chrétien. Mais le jour commençait à poindre et le moment était venu de mettre fin à la comédie. Le bourgmestre Ognate sortit du lieu où on l'avait rélegué, armé d'une grosse paire de pistolets et

se transporta à la maison-de-ville, où, à son tour, il déclara prisonniers les deux agents de Mazarin, qui, ébahis, ne pouvaient en croire leurs yeux et traitaient 'a réalité « d'erreur impardonnable, » avec le même iveuglement qu'ils avaient pris le piége pour la voie des lonneurs.

Il était quatre heures et il faisait clair. Une infinité dembarcations avec leurs flammes se dirigeaient dans le cienal, au son du tambour et du fifre.

A ce moment, le branle de toutes les cloches annonça aux habitants, qu'on avait obligés à se tenir renfermés chz eux, qu'ils pouvaient sortir et toute la garnison se nit sur pied. Tout le rempart, les forts et contr'escares sur le chenal, furent remplis de soldats se tenant couhés et l'arme au côté.

Qinze cents Français débarquent et sont reçus par une grêle de balles et de boulets, au moment où ils allaiet faire leur entrée triomphante. Tous prirent la fuite,ou furent tués. Le maréchal d'Aumont tomba au pouvo des Espagnols avec la plus grande partie de ses gentilsommes.

Tel it le dénouement des fourberies du rusé Spinteler. Nous sommes loin de faire l'éloge de sa manière d'agir « en donnant sa biographie, nous avons seulement 'ulu faire connaître un homme qui a joué un rôle bienriste dans l'histoire de la province. Don Juan récompen cependant son action rusée en lui confiant le commalement d'un régiment.

De Boc fut nommé conseiller et procureur-général de Flandre Il écrivit en latin l'histoire de la malencontreuse tentive des Français pour surprendre Ostende. C'est à cet source que nous avons puisé la plupart des faits que ous avons rapportés sur Spinteler, et c'est

d'après lui que nous avons ortographié son nom comme nous l'avons écrit avec un *r*. De Bock écrit *Spintlerus* et son traducteur flamand Spintlet.

—

STEVENS.

La tour de Notre Dame à Bruges, était primitivement plus haute qu'elle ne l'est à présent. L'aiguille qui surmontait la couronne que l'on y découvre encore, a été abaissée, parce qu'elle inclinait vers le sud-est et que dans l'opinion générale cette aiguille menaçait ruine. Je me souviens bien de l'avoir vue, et son aspect était en effet menaçant.

La tradition porte que l'architecte rebâtit cette aiguille à trois différentes reprises, et que malgré tout son art et tout le génie qu'il mettait à son œuvre, son aiguille finit toujours par s'incliner. De dépit, il se jeta en bas de la tour, et pour peu que vous insistiez, on vous montrera la pierre où son cadavre vint se briser et qui couvre encore les restes.

La hauteur extraordinaire de cette tour peut jusqu'à un certain point expliquer comment, pour décider la destruction de cette aiguille, on se soit contenté de juger de l'imminence du danger par la vue de l'inclinaison, au lieu d'aller sur les lieux examiner la réalité de ce danger. La vérité est que ce danger était si peu imminent, que tous les moyens de destruction que possède l'art moderne,

furent sur le point d'être impuissants pour abattre la partie que l'on supposait en si mauvais état; on réussit cependant à la fin, et on considéra la chose comme un triomphe; triste succès cependant qui défigura un beau monument. Mais on avait déjà fait pire.

En suite d'un avis motivé de plusieurs maîtres maçons et charpentiers, en date du 30 juin 1759, les marguillers de Notre Dame décidèrent que les quatre tourelles qui entouraient la majestueuse tour seraient abattues: ils étaient en règle, car ils en avaient obtenu la permission de l'administration. Mais il fallait de l'argent pour accomplir cet acte de vandalisme: ils s'adressèrent donc à toutes — *les âmes pieuses et chrétiennes* — afin d'obtenir en aumône ce qu'il fallait de finances pour jeter bas le plus bel ornement de la tour, et il paraît que ces âmes se laissèrent émouvoir, car les tourelles disparurent; ce fut sans doute encore un beau jour.

Il ne restait plus à la tour que ces becs de corbeaux qui brisaient si élégamment la nudité de la ligne droite, et les becs de corbeaux furent sacrifiés. Nous avons encore la tour, mais mutilée et privée de tout ce qui lui donnait du style, du caractère et de l'élégance. Telle qu'elle est cependant, nous l'aimons encore. A son retour d'un pays lointain, le Brugeois sent battre son cœur à la vue de sa tour chérie et il oublie ses fatigues; le marin, lorsqu'il découvre sa tour, jette de bruyants hourahs au vent et se croit au port.

Anciennement surtout, c'était à qui se montrerait le plus enthousiaste pour les réparations de la tour; à son sommet se passaient parmi les ouvriers des espèces de joûtes et des luttes d'audace; chacun se prétendait le plus hardi et le plus téméraire.

En 1711, une tempête avait renversé la croix. Le tout fut réparé le 14 juillet, et le souvenir des dangers qu'avaient courus les ouvriers est encore conservé dans la tradition du peuple; « les ouvriers, dit Beaucourt, ont déclaré qu'ils pouvaient quasi laver les mains dans les nuées qu'elle (la tour) perce. » Ils attribuaient leur succès à une intervention surnaturelle.

Le charpentier Stevens s'était toujours promis que cette tache lui serait confiée et elle avait été accomplie en son absence; il fut donc profondément blessé dans son amour-propre lorsque les joyeux compagnons qui célébraient leur triomphe, lui reprochèrent de s'être absenté à dessein pour ne pas être obligé de s'exposer.

Stevens avait un courage calme et son audace était sans pareille; il souffrit horriblement à l'idée que ses confrères pourraient le soupçonner de faiblesse. Pour les convaincre de leur erreur, il commit un acte de témérité telle qu'elle ne doit pas être excusée de folie.

Le lendemain matin il se recommande aux prières de sa femme et muni de quelques cordes il monte la tour jusqu'à la couronne qui ceint l'aiguille, à 45 pieds au-dessous du coq, bien déterminé à enfourcher le coq et à montrer à la ville entière que Stevens n'était pas un lâche.

La flèche qui surmonte la couronne n'a aucune ouverture; pour monter au coq, il ne s'offrait d'autre appui que les becs de corbeaux.

Stevens s'entoure le corps d'une corde et se hisse au premier bec de corbeau, jette ensuite sa corde au second et monte ainsi d'un bec à un autre jusqu'à la croix. Les ornements de cette croix lui présentent ensuite d'autres points d'appui dont il se sert pour arriver au coq. C'était là son but, il l'enfourche et alors seulement

il jette un regard de triomphe sur la ville et cherche des applaudissements.

Les moines de l'abbaye des Dunes le découvrirent les premiers et donnèrent l'éveil: toute la ville connut bientôt le haut fait de maître Stevens, et si tout le monde dut blamer la folie, personne cependant ne put contester le courage et l'adresse du charpentier.

Tout en battant des mains, ses concitoyens l'invitèrent unanimement à descendre. Stevens comprit bien les signes, mais il voulait se donner le temps de jouir de son triomphe, et goûter à son aise le plaisir de se voir applaudi. Tout à coup le vent change de direction, le coq par un mouvement brusque obéit à l'impulsion et mon homme, pris à l'improviste, ... eut toute la peine du monde à conserver l'équilibre. Cet épisode fut une occasion de plus de succès, mais le décida cependant à quitter sa monture.

De son aveu, la montée lui avait offert moins de difficultés que la descente, il réussit cependant et rentra sain et sauf dans sa maison.

Stevens était encore connu à cause de son aversion pour les Français.

Ils occupaient la ville, mais rien ne put l'empêcher d'exprimer hautement sa haine contre la domination étrangère; son aversion parut même quelquefois révêtir les apparences d'une haine personnelle; aussi le curé de sa paroisse crut-il devoir lui prêcher le pardon, lorsque sur son lit de mort il lui administra les derniers sacrements. Parmi les motifs de pardon, le digne curé allégua le départ des Français qui s'opérait en ce moment. — A ces mots, Stevens déjà à l'extrémité, sembla recouvrer ses forces et ses sens, et s'adressant à son confesseur, lui dit: Quittent-ils en effet la ville? et sur la réponse affirmative du

curé, Stevens reprit un air de bonheur, jeta au ciel un regard de reconnaissance et dit à haute voix: — *Nunc dimittis servum tuum Domine.*

L'effort avait épuisé ses forces, et Stevens expira.

—

STEVIN (Simon).

Cette biographie aurait dû paraitre dans la première série, mais celui de nos collaborateurs qui s'était chargé de ce travail, avait jugé à propos d'attendre la publication de la seconde série, afin d'avoir le temps de rendre son œuvre plus parfaite. C'est avec un vif regret que nous avons été informés, au dernier moment, que ce collaborateur reculait devant la tâche: forcés donc d'improviser une notice de cette importance, nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'emprunter aux biographes de notre savant compatriote, la plus grande partie de la notice que nous publions ici.

Nous regrettons d'autant plus de ne pas avoir été prévenus à temps, que la remise de cette publication avait donné lieu à l'attente d'une œuvre beaucoup plus travaillée que ne l'est cette biographie; mais nous n'avons pas cru, pouvoir reculer devant ce que nous considérons comme une obligation d'honneur; nous publions donc cette notice sur Simon Stevin, mais nous croyons devoir prévenir nos lecteurs que nous avons eu à peine le temps nécessaire pour coudre ensemble les parties que nous avons empruntées à MM. Quetelet, Goethals etc.

Plus de deux cents ans passés sur sa tombe n'ont pu ternir l'éclat de sa gloire; au contraire, le temps impitoyable qui flétrit les lauriers, dont on ceint le front d'une célébrité vague et incertaine, fruit d'un engouement aveugle et éphémère, a laissé ceux de Stevin frais et intacts. Notre illustre compatriote brille comme un soleil, parmi ces génies supérieurs que Dieu fait naître de temps en temps pour élargir le cercle des connaissances humaines et pour guider les intelligences dans le champ des découvertes utiles. Les nombreux ouvrages sortis de la plume féconde de Simon Stevin, en étendant le domaine de la science, ont acquis à leur auteur des droits incontestables à l'immortalité. Ses contemporains, chose rare mais d'autant plus glorieuse, reconnurent ces droits; la supériorité de l'illustre brugeois fit taire l'envie, et il eut le plaisir de compter les savants de son siècle parmi ses admirateurs. Dans la suite tous les grands hommes de l'Europe payèrent tour à tour un juste tribut d'hommages à son esprit inventif. Et, comme l'a remarqué un auteur érudit, « depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours, les témoignages de tous les savants de la Belgique, de la France, de la Hollande, de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne constituent en faveur de Stevin cette succession de traditions scientifiques, cette perpétuité de foi et d'admiration que l'on nomme vulgairement la gloire. » La cité de Bruges a fait monter cette gloire à son apogée, et elle a en même temps popularisé le plus illustre de ses enfants en lui érigeant une magnifique statue sur une de ses places publiques. On a déjà beaucoup écrit sur le célèbre Stevin, surtout vers l'époque où il est monté sur le piédestal de la gloire. Plusieurs écrivains ont voulu contribuer à l'honneur insigne que Bruges rendait au mérite. Des notices où l'on faisait

l'appréciation scientifique des œuvres de Stevin, furent mises au jour, et de savantes recherches augmentèrent le nombre des renseignements que l'on possédait déjà sur sa vie; comme de son vivant, les arts et les sciences se donnèrent la main pour célébrer de concert la gloire du mathématicien brugeois. Cependant il reste encore bien des points à éclaircir, la date de sa naissance et celle de sa mort sont également enveloppées de ténèbres; ensuite on peut se demander: quelle fut la carrière politique de Simon Stevin? quel rôle a-t-il joué dans les circonstances critiques de son pays? Voilà des questions auxquelles il sera peut-être encore longtemps difficile à répondre. Mr Goethals, bibliothécaire de la ville de Bruxelles, dit dans sa *Notice historique sur la vie et les travaux de Simon Stevin de Bruges*, qu'il est allé à la source où les biographes des grands hommes devraient toujours aller puiser leurs renseignements; il a compulsé les ouvrages de Stevin et rassemblé les détails biographiques éparpillés dans ces livres; ces recherches n'ont pas été infructueuses, il est vrai; Mr Goethals a trouvé des notions précises et intéressantes mais qui ne suffisent pas pour résoudre toutes les difficultés. La source n'est pas très-féconde, parceque le célèbre mathématicien, entièrement absorbé dans les travaux scientifiques, néglige de donner des renseignements sur sa propre personne.

Nous l'avons déjà avoué, notre publication: *Biographie des hommes remarquables de la Flandre-Occidentale*, aurait été incomplète, si on y avait cherché en vain une des principales illustrations de notre province. Mais nous avons dit aussi pourquoi nous devons nous contenter de donner un aperçu succint de la vie et des travaux de notre savant compatriote. Nous dirons peu de choses qui n'ont pas été dites déjà dans les monuments que d'habiles

écrivains ont élevés à la mémoire de l'illustre brugeois. Nous puiserons dans ces sources les idées que nous croyons aptes à remplir notre plan. Nous mettrons à contribution les écrits de M. Goethals, dont nous venons de dire un mot, et surtout ceux de M. Quetelet; celui-ci a publié dans les *Belges illustres* une Notice, où il apprécie en maître, les œuvres de Stevin, sous le rapport de la science.

Simon Stevin naquit à Bruges en 1548: c'est ce qu'on lisait sur son portrait, de grandeur naturelle, que Ph. Vander Aa possédait et qui existe probablement encore en Hollande. On ne connait rien de précis sur son origine; toutefois il est probable qu'il appartenait à la famille Stevin qui résidait à Bruges depuis le commencement du XIVe siècle.

Les renseignements sur les premières années de sa vie ne sont pas moins rares. Il nous dit dans la préface de sa *Dialectique* qu'il apprit le latin et le grec; mais il sentit dès sa jeunesse un penchant irrésistible pour les mathématiques, et c'est pour satisfaire à ce penchant, qu'au sortir de ses études, il embrassa la carrière commerciale. A cet effet, il se rendit à Anvers qui, à cette époque avait déjà hérité de la splendeur et des richesses de Bruges; il fut admis comme caissier et teneur de livres chez un des principaux négociants de l'opulente cité. Plus tard, il retourna dans sa ville natale et obtint un emploi dans l'administration des finances au Franc de Bruges.

« Vers cette époque éclata l'orage qui devait être si désastreux pour la Belgique. La patrie courbée sous le joug de l'Espagne se tordait dans les convulsions du désespoir; des milliers d'habitants, pour échapper à la tyrannie étrangère abandonnèrent leurs foyers, et allèrent enrichir

l'étranger, de leur travail et de leur industrie (1). »

Il est probable que Stevin, pour échapper à la persécution, quitta son pays à l'exemple d'un grand nombre de ses compatriotes. Il visita successivement la Pologne, le Danemarck et tout le nord de l'Europe, comme on le voit dans plusieurs endroits de ses ouvrages. Son esprit observateur ne manqua pas de mettre à profit tout ce qu'il vit à l'étranger. Nous citerons ici, d'après M. Goethals, quelques passages qui démontrent que Stevin sut partout utiliser son temps. « J'ai vu, dit-il, une partie d'autres » signes en peinture contre les parois d'une chambre à » la cour du roi de Pologne en Cracovie qui étaient » d'une forme monstrueuse, dont les membres étaient » composés de diverses espèces d'animaux. Était écrit » auprès, *signa Hermetis,* c'est-à-dire les signes d'Her- » mès (2). »

Binnen Craco in Polen daer my gedenkt gesien te hebben verscheyden grooten huysen, diens vensters yser luycken hadden (3). Stevin semble avoir parcouru la Prusse avec cet esprit d'observation dont il a donné de fréquentes preuves: « J'ai ouï témoigner, dit-il dans un de ses » ouvrages, la même chose par de vieux naturels du » pays digué de Melving en Prusse; » il nous assure ailleurs qu'il a visité la Norwège: *Ick heb in de cluppen van Norweghen huysen gesien na de manier der romeinsche Atria, te weten, crygende haer licht in 't middel, doch bedeckt met varckens blasen.* « J'ai vu dans les » montagnes de la Norwège des maisons construites à

---

(1) Notice historique sur Simon Stevin.
(2) Stevin, œuvres traduites par A. Girard, page 107.
(3) Le même, *Materiæ politicæ oird. der steden*, p. 120.

» la manière des atria des Romains; elles recevaient le » jour, d'en haut, par un endroit couvert de vessies » de porc. »

Les auteurs qui ont écrit sur Simon Stevin, croient généralement qu'il avait adopté la réforme; le passage suivant, extrait de sa *Vie politique,* opuscule qui parut en 1590, semble l'insinuer: *Sy die hun ter voorseyde plaetsen daer dwanck is, in een ander religie begheeren te oeffenen dan die des landts, meughen sien daer af oirlof te vercrighen van de ghene by de welcke de macht van sulck oirlof te gheven wettelick bestaet: connen zy daer toe geraken, gelyck men tot verscheyde plaetsen wel doet, sy comen tot haer begheeren, sonder van onburgherlicheyt te meughen berispt worden, want soodanighe oeffeninghe in een ander religie, is 'tgebruyk der vryheid, die wettelick vergunt is. Maer sulck oirlof niet connende cryghen, men sal sich na slandts religie gevoughen, ist niet in allen punten, doch ten minsten in soo veel als daer men deur de overheyt ende wetten toe ghedronghen wort: dus met een van tween, of daer niet blyven of d'uyterste algemeene eerlicke middel gebruycken, die by teinde des volghenden laetsten hoofstucx zal verclaert worden.* Ce passage semble autoriser l'opinion de ceux qui croient que Simon Stevin a déserté la foi catholique; ils pensent qu'il a joint l'exemple au conseil, et que c'est pour échapper au despotisme espagnol qu'il s'est expatrié. Cependant l'opinion contraire ne manque pas de probabilité: elle paraît même la plus accréditée; voici comment le docteur Steichen s'exprime, relativement à cette question, dans son *Mémoire sur la vie et les travaux de Simon Stevin.* « J'ai partout cherché, dit-il, les preuves de cette » prétendue abjuration. On n'avait que des conjectures » à m'opposer; mais il y avait absence complète de preuves

» solides. C'est ainsi que j'ai été amené, non pas à nier » mais à révoquer la chose en doute. Or, les journaux » de Bruges, et après eux l'*Indépendance* de Bruxelles, » sont venus nous faire connaître qu'un an avant sa mort, » Stevin a fait une fondation de je ne sais combien de » messes, à l'église du village de Westkerke, dans les » Flandres, ce qui confirme les doutes que j'avais expri- » més, et nous fournit la preuve qu'il n'y a jamais eu » abjuration. » Quoi qu'il en soit, il est toujours certain que Stevin appréciait toute l'importance des sentiments religieux; il comprenait combien (1) *il était nécessaire et utile d'admettre la religion parmi les diverses branches de l'enseignement.* Il ne se contentait point de la morale ou de la philosophie dont il signale l'impuissance. *Il ne pouvait vouloir de la liberté illimitée des cultes; dès lors par conséquent une religion dominante, une religion de l'État était nécessaire.* Selon Simon Stevin, *la liberté est funeste aux études et au pays; l'enseignement loin de pouvoir être libre, a besoin d'être surveillé, afin que l'on soit assuré qu'il répond au vœu des lois constitutionnelles.* Il désirait que les curateurs de l'université eussent l'autorité sur les directeurs des écoles communales qui exerceraient une semblable surveillance sur les petites écoles de la ville et des communes. Il conseillait même de prendre pour modèle l'ordre des jésuites; voici ses expressions: *Waer uyt men sulcke nut soude meughen trecken, als men in dergelycke deur ervaringh by de jesuiten siet getrokken te worden.* Tout ce qui précède prouve que Stevin était persuadé de cette vérité que M. Guizot a exprimée plus tard: « L'atmosphère des écoles doit être religieuse. »

---

(1) Vie politique.

Tout nous porte à croire que Stevin n'était pas un homme remuant, un sujet bien difficile à gouverner; il nous apprend lui-même qu'il professe un grand respect pour le gouvernement de fait; c'est ce qu'il semble déclarer assez positivement dans cette phrase: « Vu que depuis » ma tendre jeunesse, j'ai toujours vécu dans la sou- » mission, j'ai traité par conséquent, dans ce livre, d'une » matière que j'ai longtemps pratiquée, du moins aussi » longtemps qu'il m'a été possible. » Il était tellement ami de l'ordre, qu'il voulait voir partout une hiérarchie fermement établie; toutefois cet amour de l'ordre et de la conservation n'excluait pas le rare talent de saisir le côté utile du mouvement intellectuel qui s'opérait à cette époque et de le faire tourner au profit de la société. Il sut s'affranchir des formes pédantesques de la science d'alors, et vulgariser des vérités qui semblaient du domaine exclusif de quelques adeptes privilégiés. C'était un esprit essentiellement organisateur, son activité rendit des services éclatants au pays qui lui avait donné une libérale hospitalité. C'est à lui que l'université de Leyde doit l'organisation de ses différents cours pour les sciences politiques et administratives.

La plupart des savants avaient écrit leurs ouvrages en latin; Stevin sentit tous les inconvénients de cette méthode, car chez lui les sciences n'étaient pas des théories stériles, loin de là; il s'efforça de bonne heure de les rendre utiles, en les appliquant aux usages du commerce et à différents travaux. A cet effet il ne cessait de soutenir que le cours des sciences devait se donner en langue maternelle, afin de les populariser et de les rendre accessibles au plus grand nombre; c'était une nouveauté qui ne pouvait manquer de rencontrer beaucoup de contradicteurs. On se prononçait en général

en faveur de la langue française; mais Stevin défendait le flamand qu'il considérait comme la première langue du monde, selon le témoignage d'Adrien Romain, professeur de mathématiques à Louvain. *Quam linguarum omnium totius orbis docuit esse principem.* Cette grande idée qu'il avait du flamand, lui fit dire en parlant des travaux d'Archimède, qu'il avait sur cet homme célèbre un grand avantage; car, dit-il, « sa langue n'était que » le grec, la mienne est le flamand. » Stevin aimait sa langue, et mieux que personne, à son époque, il en connaissait les immenses ressources; il la regardait comme un instrument apte à faire descendre jusqu'au peuple les bienfaits d'une instruction solide. Dans ce louable but, si avantageux aux masses, il fit une étude consciencieuse du flamand, le purgea avec soin de tous les termes exotiques que la domination étrangère et l'indifférence du peuple y avaient insensiblement introduits; il cultiva même la poésie, et il avait l'intention de publier un cours complet d'études dans cette langue.

L'isolement des lettrés et des savants, comme Stevin (1) l'observe fort bien, contrariait aussi la marche des sciences et des arts, tandis que les besoins du commerce réclamaient et apportaient chaque jour de nouveaux progrès. Les mathématiques, d'une nécessité incessante dans tous les arts mécaniques ou usuels, n'y étaient jamais appliquées; ce n'était pas dans ce but qu'on les étudiait.

Stevin mit beaucoup de soins et de temps à composer des traités qui pussent servir de base au nouvel enseignement qu'il méditait. En jugeant ses ouvrages sous ce point de vue, dit M. Quetelet, on ne sait ce qu'on

(1) OEuvres trad. de Girard, p. 106, 111, 112.

doit admirer le plus, ou le génie inventeur à qui sont dues tant de découvertes remarquables, ou le profond géomètre qui coordonne un vaste plan dans lequel il fait entrer toutes les sciences mathématiques et physiques de son temps, et qui les expose avec une netteté de vues et une simplicité qui peuvent encore servir de modèles. On trouve partout le savant qui domine son sujet, et qui saisit dans chaque question le côté utile avec une sagacité et une finesse d'aperçu qui n'appartiennent qu'aux esprits vraiment supérieurs.

Les efforts que Stevin avait tentés pour faire adopter la langue flamande dans l'enseignement, furent enfin couronnés de succès; l'université de Leyde eut bientôt dans cette langue des cours de mathématiques, de statique et d'architecture. Stevin était bien convaincu que c'était ainsi que la fortification, la castramétation et autres sciences devaient être étudiées avec le plus de fruit. Les résultats vinrent bientôt lui prouver qu'il avait raison; car ses élèves firent de si grands progrès, que plusieurs d'entr'eux furent demandés comme ingénieurs par des princes étrangers, et tous excellèrent par leur savoir et leurs talents.

La plupart des biographes assurent que Stevin fut choisi pour instituteur de Maurice de Nassau (1); l'exactitude de cette assertion est fort douteuse. Quoiqu'il en soit, il est constant que Stevin demeurait à Leyde dans le temps que le prince vint se mettre sur les bancs de l'université. Le génie de Stevin attira bientôt les regards du stadhouder, homme éclairé qui savait aussi bien estimer les artistes que les savants, et qui avait réuni à

---

(1) Préface des problèmes de géométrie.

sa cour beaucoup de talents distingués, qui depuis sont devenus très-célèbres.

On sait qu'à la mort de Guillaume, bien des hommes politiques désespéraient de la jeune république: plusieurs ne voyaient de salut que dans la France; mais Stevin ne partagea pas cette opinion. Son antipathie pour ce royaume lui échappe dans sa *Vie politique* (1). *Supposons,* dit-il, *que vous ayez l'intention de vous fixer en France* (*ne demandez pas que cela arrive*) etc. Cette parenthèse ne trahit-elle point le penchant de Stevin? Partisan de l'Angleterre, il ne le fut pas de Leycester. La haute politique, cependant, n'était point, selon lui, du domaine de l'homme privé; mais en ce qui regarde ce gouverneur impopulaire qu'Élisabeth imposa à la république, il s'est franchement exprimé (2); tout en avouant que Leycester a méconnu les limites de ses pouvoirs, il déclare que les flatteurs qui l'entouraient étaient à ses yeux plus coupables que lui.

Cette époque désastreuse de la Hollande est celle de la grande activité littéraire de Stevin. Un ouvrage succédait promptement à l'autre, et chaque publication le recommandait davantage auprès des hommes studieux. Sa vaste intelligence embrassa toutes sortes de sciences; rien ne paraissait étranger à ses puissantes facultés: elles se reportaient tour à tour sur les sciences mathématiques et sur toutes leurs applications à la mécanique, à l'astronomie, à la physique, à l'architecture militaire et navale, à la défense des places fortes; sur la philosophie, sur les sciences politiques, sur les langues et la poésie même.

(1) Ed. de 1590, p. 13: Ghenomen dat u vornemen sy in Vrankryk te gaen wonen, (eyscht niet de reden dattet geschiede).

(2) Voir ibid. p. 28.

Stevin commença sa collection de traités par la logique; car il était convaincu que toute science doit être basée sur le raisonnement, et que c'est là généralement ce qui manque au peuple. Si un traité semblable intéressait directement les spéculations industrielles, il serait d'un usage plus général. Stevin dit dans la préface que, *si ce traité de logique était favorablement accueilli, il s'empresserait de publier les autres dans la même langue.*

Le premier ouvrage que notre compatriote fit imprimer, fut publié à Anvers; c'étaient les *Tables d'intérêts*; elles étaient écrites en flamand et avaient été composées à Leyde. La dédicace est adressée au bourgmestre de cette ville, le privilége porte la date du 22 décembre 1584; l'auteur n'avait donc que trente-six ans. Il paraît que dès-lors, son talent était mûr; il ne s'agissait plus que d'en recueillir les fruits. Ce fut encore à Leyde que Stevin composa ses *Problêmes de géométrie* qu'il confia aux presses de Jean Bellerus d'Anvers. Chaque année vit naître ensuite quelque travail nouveau de sa composition sur les mathématiques, la mécanique, la philosophie, l'optique, l'art militaire. Nous donnons ici, d'après M. Quetelet, une idée de ce que les ouvrages de l'illustre Brugeois renferment de plus important: nos lecteurs qui désirent une analyse plus détaillée, plus complète, peuvent consulter le docteur Steichen, *Mémoire sur la vie et les travaux de Simon Stevin*.

Le traité de statique doit occuper le premier rang parmi les œuvres que nous devons à la plume féconde de notre compatriote. Il parut à Leyde en 1586. Depuis Archimède, à qui l'on doit la connaissance du principe du levier, la science de l'équilibre dans les corps solides n'avait fait aucun progrès. Guido Ubaldi avait reconnu le principe *des moments* dans la théorie du travail et des

machines simples, mais il n'avait pas su l'appliquer au plan incliné, ni aux autres machines qui en dépendent, comme l'a fait observer Lagrange. Le rapport de la puissance au poids sur un plan incliné, dit ce géomètre, a été longtemps un problème parmi les mécaniciens modernes; Simon Stevin l'a résolu le premier, dans son ouvrage sur les principes de l'équilibre (*Beginselen der weeghconst*).

Chacun sait qu'un corps placé sur un plan incliné tend à tomber dans la direction de la pente la plus rapide, et qu'il faut user d'une certaine force si l'on veut le retenir en équilibre dans sa position primitive. Cette force devient d'autant plus grande, qu'on incline davantage le plan sur lequel le corps se trouve posé, et elle atteint son maximum quand le plan devient vertical; il faut alors, en effet, que la force puisse soutenir le poids du corps tout entier, tandis que précédemment une partie de ce poids était supportée par le plan. On conçoit encore que la force qui retient le corps passe par toutes les nuances de grandeur, à mesure que le plan s'incline davantage; elle est d'abord nulle quand le plan est horizontal, et finit par supporter seule tout le poids, quand le plan est devenu vertical. Ce plan, tout au contraire, ne supporte rien dans la dernière position, et il supporte le poids tout entier du corps dans la position horizontale. Or, il s'agissait d'assigner, pour toute inclinaison donnée, ce que supporte le plan et ce que doit soutenir la force ou puissance qui tient le corps en équilibre.

Les considérations qui ont guidé le géomètre flamand dans la solution du problème, sont extrêmement ingénieuses. Il suppose un cordon ou chapelet chargé de quatorze globes ou poids sphériques, égaux entre eux et attachés à des distances égales. Ce chapelet est placé

sur un support triangulaire dont la base est horizontale et dont les deux autres côtés forment des plans inclinés inégaux. L'un de ces plans, double de l'autre en longueur, porte quatre poids et l'autre deux seulement. Stevin fait observer alors que le chapelet doit rester en équilibre, et qu'un mouvement quelconque replace toujours le système dans les mêmes conditions où il se trouvait primitivement; il remarque de plus, que sans troubler l'équilibre on peut supprimer la partie du chapelet chargée de huit poids qui pend au-dessous du triangle, de manière que les quatre poids placés sur le plan incliné le plus long, contrebalancent les deux poids placés sur le plan incliné le plus court. Il s'ensuit que les poids qui se font équilibre sont dans le rapport des longueurs des deux plans inclinés sur lesquels ils sont appuyés.

Une des applications les plus heureuses de sa découverte est la théorie de l'équilibre entre trois puissances qui agissent sur un même point; il montre que cet équilibre a lieu lorsque les puissances sont parallèles et proportionelles aux trois côtés d'un triangle rectiligne quelconque. La représentation des forces, en direction et en intensité, par les directions et les longueurs de lignes droites, porte la science de l'équilibre dans le domaine de la géométrie et lui donne ainsi plus d'étendue: elle rend sensibles aux yeux des conceptions purement abstraites.

Les éléments de statique de Simon Stevin sont partagés en trois livres; les deux premiers exposent les principes déduits purement de la théorie; dans le troisième livre, intitulé, *Statique pratique,* non seulement l'auteur présente de nombreux exemples usuels, mais il semble avoir voulu tenter quelques efforts sur le terrain de la dynamique. Ce qu'il dit sur le frottement et sur la résistance des milieux mérite particulièrement d'être mentionné.

Les découvertes que Stevin fit dans l'hydrostatique, bien que généralement moins connues que celles dont nous venons ds parler, ne sont cependant pas moins remarquables. Les premiers principes de l'équilibre des fluides furent découverts par Archimède; et, après un grand nombre de siècles de méprises et d'erreurs, à Stevin était reservée la gloire de rentrer dans la bonne voie qu'on avait abandonnée, et d'ajouter aux découvertes du grand géomètre de Syracuse. Il démontre comme une des principales conséquences de l'équilibre, qu'un liquide peut exercer sur le fond d'un vase une pression beaucoup plus grande que son propre poids. C'est ce qui constitue le *paradoxe hydrostatique,* dont la découverte est généralement attribuée à Pascal.

Cette découverte est trop importante pour que nous ne cherchions pas à en donner au moins une idée aux personnes qui ne se sont pas occupées de l'étude de la physique. Chacun d'elles peut fort bien se représenter la pression que doit supporter le fond d'un tonneau, par exemple quand ce tonneau de forme cylindrique, est placé droit et se trouve plein de liquide. Chacun conçoit encore que la pression doublerait, triplerait, si l'on donnait au tonneau une hauteur double ou triple, et si l'on relevait en même temps le niveau du liquide dans la même proportion. Mais ce qui devient difficile à concevoir, et c'est en quoi consiste la découverte de notre illustre compartriote, c'est que la pression exercée sur le fond du tonneau que nous supposons rester toujours le même, dépend uniquement du niveau auquel on élève le liquide et nullement de la forme des parois latérales du tonneau. Ainsi cette pression reste la même, pourvu que le niveau du liquide reste à la même hauteur, que le tonneau du reste conserve la forme cylindrique, ou bien s'élargisse

par le haut en forme d'entonnoir, ou se resserre en forme d'entonnoir renversé. Il en résulte donc qu'avec un filet d'eau, dans cette dernière circonstance on peut produire les pressions les plus grandes. Cette belle propriété a été souvent utilisée dans les arts, et notamment dans la presse hydraulique.

Le livre dans lequel se trouve exposée la théorie mathématique de l'équilibre des fluides, forme le quatrième des *Hypomnemata* qui comprennent encore un cinquième livre: *Les principes de la pratique de l'hydrostatique.* On y rencontre quelques expériences intéressantes sur la pression des liquides et la description de plusieurs instruments ingénieux, dont on fait encore usage dans les cours de physique, sans se douter de leur ancienneté.

L'*Appendix,* qui suit, renferme des remarques extrêmement curieuses sur l'aérostatique, dont Simon Stevin s'était également occupé avec un grand succès. On y voit qu'il avait des idées justes sur le mode d'action de l'air, dont il connaissait la pesanteur: il connaissait aussi la pression que l'air exerce sur les corps qui y sont plongés, et la résistance qu'il oppose à la chute des graves; il établit fort bien la différence qu'il convient de faire entre le poids d'un corps pesé dans l'air et le poids de ce même corps pesé dans le vide. Du reste, il est juste de dire que la découverte de la gravité et de l'élasticité de l'air remonte plus haut qu'on ne l'admet communément, et que plusieurs savants du XVIe siècle, J. B. Benedette, par exemple (1), se sont exprimés positivement à cet égard. Il est fort à regretter que dans l'adjonction

(1) Histoire des sciences mathématiques en Italie par M. Libri, t. III, p. 121, et History of traductive sciences, par M. W. Whewell, t. II, p. 46.

de la statique de Simon Stevin, qui devait contenir six parties, on ne trouve que les quatre premières; les deux autres qui devaient traiter de l'*Hydatolcie ou attraction de l'eau et de l'aérostatique ou poids de l'air*, manquent entièrement, sans qu'on en indique les motifs. On a quelque raison de croire que notre compatriote aurait porté l'aérostatique aussi loin que la science de l'équilibre des solides et des liquides, et qu'ici encore il aurait partagé avec Galilée l'honneur d'avoir posé chez les modernes les véritables lois de l'équilibre.

Les quatre parties de l'*Adjonction de la statique* présentent des développements curieux des principes exposés dans les livres précédents; ils sont l'ouvrage du savant, toujours soigneux de féconder les théories qu'il développe; Stevin s'occupe d'abord des cordages, des polygones funiculaires, de l'équilibre des vaisseaux et enfin de la chalinothlipse ou de l'art de faire des freins convenables pour les chevaux. Cette dernière partie paraît dûe au prince Maurice de Nassau, de même que les recherches sur l'équilibre dans un système de poulies, quand les cordes agissent obliquement. On sait qu'à mesure que Stevin composait ses ouvrages, il les soumettait au prince qui les étudiait, même au milieu du bruit des camps, et y faisait des changements et des annotations qui tournaient au profit de la science.

Ce qui se rapporte à l'équilibre des vaisseaux avait un intérêt de circonstance: « Comme on voulait appareiller de petits batteaux avec des eschelles élevées dedans iceux d'environ vingt pieds de haut, dit l'auteur, pour y faire monter des soldats, on révoqua en doute, si la force du sommet flottant le pourrait endurer; car il pourrait advenir que le batteau renverserait et partant celuy qui serait monté en haut viendrait à tomber dans l'eau; à

cette fin, pour en estre plus certain, on en fit l'épreuve d'un. Ce qui me convia à rechercher s'il ne seroit pas possible de le scavoir par calculations mathématiques, devant que d'en venir à l'expérience en grand volume, supposant figure et pesanteur et puis venir de là à la practique.»

On sent combien devait exercer d'influence un homme qui savait unir si habilement la pratique à la théorie, et qui était toujours soigneux de porter son attention sur les grandes questions d'utilité publique. Le renom qu'il s'était acquis par ses connaissances dans l'art militaire et particulièrement dans la défense des places fortes par le moyen des eaux, n'était plus borné aux limites de son pays; on faisait de lui un tel cas à l'extérieur, qu'on lui demandait ses avis sur les points les plus importants. C'est ainsi qu'il nous apprend lui-même, dans la fortification par écluses, qu'il fut invité par le gouverneur de Calais, homme de grand jugement et fort expérimenté en matière de guerre, de lui donner des conseils sur les moyens de fortifier un point très vulnérable de la place confiée à sa garde. « Comme le gouverneur, Monseigneur de Vic de bonne mémoire, estoit en peine de cecy, il désira trouver devant son trèspas que je me portasse sur ce lieu pour adviser sur la fortification de la ville; ce que je fis etc. »

L'opinion publique présente aussi Stevin comme l'inventeur du calcul décimal; mais cette opinion est-elle bien fondée? Et d'abord on pourrait se demander ce qu'on entend par invention. Est-ce, comme le mot semble l'indiquer, l'idée première que l'on a d'une découverte importante? Mais cette idée se présente en général d'une manière si obscure, si embarrassée, qu'il est bien souvent impossible, même pour celui qui l'a conçue, d'en apprécier

toute la portée. Il reste presque toujours un second travail à faire, c'est celui qui consiste à féconder l'invention et à mettre si bien en évidence l'utilité que peuvent en retirer les hommes, qu'elle prend désormais un rang assuré dans les sciences. Cette seconde création est sans contredit la plus importante, c'est celle qui donne l'âme et la vie.

Simon Stevin pouvait passer pour un des calculateurs les plus habiles de son époque; et son mérite avait été parfaitement apprécié dans le pays du monde, où l'on calcule le plus et par conséquent le mieux: il n'est donc pas étonnant que son génie inventif ait trouvé d'abord toutes les ressources que présente le calcul décimal et l'économie de temps que l'on fait en substituant les fractions décimales aux fractions ordinaires. Plein de confiance dans son invention, notre savant en proclama hautement les avantages; et il le fit sans restriction, en homme bien convaincu de la valeur de sa découverte. Dans la dédicace de son opuscule *La disme,* il demande qu'on ne juge pas de l'importance de l'invention par l'exiguité du volume, « pourtant, dit-il, si quelcun me voulust estimer pour vanteur de mon entendement à cause de l'explication de ces utilitez: sans doute il demonstre, ou qu'il n'y a en luy ny jugement, ny intelligence de sçavoir discerner les choses simples des ingénieuses; ou qu'il soit envieux de la prospérité commune; mais quoy qu'il en soit, il ne faut pas omettre l'utilité de cestuy cy, pour l'inutile calomnie de cestuy là. »

Cette découverte si hautement proclamée eut ses conséquences habituelles. Il faut croire que les savants de l'époque se mirent à feuilleter les écrits de leurs devanciers, et, y trouvèrent enfin, grâce à Simon Stevin, ce qu'ils n'avaient pas su y lire par eux-mêmes, c'est-à-

dire que le calcul décimal avait déjà été employé avec avantage. Sans doute, ils ne manquèrent pas de lui en faire obligeamment la remarque, et notre compatriote en profita en homme qui avait de quoi se dédommager en perdant un des fleurons de sa couronne. Non seulement il reconnut de bonne grâce qu'on avait fait usage des fractions décimales avant lui, mais il fit remonter cette découverte aux époques les plus reculées.

Stevin imaginait qu'avant les Grecs il avait existé une race privilégiée, beaucoup plus instruite que ses successeurs: c'est ce qu'il nommait le siècle sage. Les Grecs n'avaient fait que nous transmettre, d'une manière plus ou moins maladroite, ce qui avait été découvert à cette époque heureuse des sciences, qu'il rappelait de tous ses vœux. C'était à elle qu'il rendait les honneurs de son invention.

Quoique plusieurs contemporains et prédécesseurs de Stevin aient fait usage des fractions décimales dans quelques circonstances particulières, par exemple pour exprimer le rapport de la circonférence au diamètre, pour l'extraction des racines, il paraît néanmoins que notre compatriote a eu l'honneur d'avoir bien apprécié la simplicité et la généralité de ce calcul et de l'avoir appliqué à toutes les opérations de l'arithmétique usuelle.

Cependant sa notation était loin d'être satisfaisante. A la suite des unités entières qu'il nommait *commencements,* il écrivait un zéro renfermé dans un petit cercle pour marquer le commencement de la fraction décimale, à la suite de chaque chiffre de cette fraction, il écrivait son rang dans un petit cercle également; en sorte qu'une fraction décimale comprenait un nombre de chiffres double de celui que nous employons maintenant. Il est vrai, pour ne pas embarrasser le calcul par tous ces chiffres ren-

fermés dans ces cercles, il se bornait dans les opérations, à les écrire une fois, au-dessus des chiffres décimaux auxquels ils se rapportaient; ces indications devenaient ainsi de véritables *exposants*, dont Simon Stevin, à la rigueur, pourrait être considéré comme l'inventeur. Ces prétentions pourraient même être d'autant mieux justifiées, que Stevin indique l'usage de ces exposants non seulement sous forme entière, mais encore sous forme fractionnaire, et il en fait l'application à l'élévation aux puissances et à l'extraction des racines. Sous ce rapport, tout ce qu'il a dit dans le premier livre de son arithmétique est extrêmement remarquable; je citerai en particulier le paragraphe intitulé: *Que les dignitez ou dénominateurs des quantitez ne sont pas nécessairement nombres entiers, mais potentiellement nombres rompus et nombres radicaux quelconques.*

Non seulement, Stevin avait aperçu toute la fécondité de la théorie des fractions décimales, mais il avait encore conçu la possibilité d'un système décimal des poids et mesures bien coordonné et approprié à tous les besoins des hommes; ce qu'il ne faut pas confondre avec le calcul décimal proprement dit, comme l'ont fait quelques personnes au sujet de ses ouvrages. Il exprime le vœu que les autorités adoptent un pareil système qui serait un véritable bienfait, « mais ajoute-t-il, si tout cecy ne fust pas mis en œuvre si tost comme nous le pourrions souhaiter, il nous contentera premierement qu'il fera du bien à nos successeurs; car il est certain que si les hommes futurs sont de cette nature comme ont esté les précedents, qu'ils ne seront pas toujours négligens, en leur si grand avantage. » Il alla donc véritablement aussi loin qu'on pouvait aller à son époque; et s'il existe quelques droits à reclamer, soit pour avoir fait apprécier

la simplicité et les avantages des fractions décimales dans les calculs, soit pour avoir senti et préconisé l'utilité d'un système de poids et mesures basé sur la division sousdécuple de préférence à la division sexagésimale, c'est à Simon Stevin qu'il faut les attribuer.

Le docteur Steichen, dans son mémoire déjà cité, reconnait aussi Stevin pour l'inventeur du calcul décimal, voici ce qu'il en dit: « Mais Stevin est-il réellement l'inventeur de ce calcul décimal des nombres ou de ce qu'il nomme la dîme? La réponse à cette question est des plus simples et absolument affirmative; le moindre doute à cet égard n'est pas même permis: car, jusqu'à ce jour, on ne connait aucun écrit, antérieur à l'époque de 1585, qui parle des nombres décimaux.

Il est démontré, d'un côté, (voir la page 63 de la lettre de M. Dufan), que les prétentions à l'invention, sur ce sujet de l'Allemand Beyer ne sont point fondées; et nous montrerons, d'autre part, que l'auteur lui-même n'a jamais attribué à qui que ce fût sa découverte. Néanmoins, au dire des uns, Stevin ferait remonter ce calcul jusqu'au *siècle sage*, tandis que suivant d'autres il en laisserait la première idée à Regiomontanus: ce sont là des erreurs qui proviennent d'une simple confusion de mots, d'un passage de Stevin que l'on n'a pas compris et que l'on a interprété faussement. M. Goethals cite un J. Hume qui publia, en 1625, une arithmétique nouvelle dans laquelle il enseigna les fractions décimales. Sans doute il est intéressant de connaître ce dernier fait. Mais quel rapport ce fait a-t-il avec l'écrit antérieur de notre auteur? Ensuite ne sait-on pas que le siècle sage de l'auteur est une simple hypothèse, et que l'existence en est problématique? Ce siècle eût-il existé, et eût-on pos-

sédé alors la connaissance du calcul décimal, notre auteur n'en serait pas moins l'inventeur.

Il n'est pas vrai non plus qu'il en attribue la première idée à Regiomontanus; voici à cet égard une explication toute simple: Stevin a soigneusement étudié les écrits du célèbre Allemand et de Purbach, son maître, et il y a trouvé quelques indices qui le portent à admettre que la progression décuple dans la division de la circonférence et dans la numération en général a dû exister anciennement, ce qui est pour lui un nouvel argument en faveur de l'existence du *siècle sage.* »

L'arithmétique de Stevin fut publiée en même temps que la traduction des quatre premiers livres de l'algèbre de Diophante d'Alexandrie. « Il est à présumer, dit Steichen, en parlant de ce traité, que l'arithmétique pratique fut accueillie avec une grande faveur; il est indubitable que les écrits et les idées pratiques mises au jour par Stevin contribuèrent beaucoup à sa haute renommée d'alors que les plus beaux ouvrages de théorie tels que sa statique et son algèbre, que ses contemporains et compatriotes n'étaient guère en état de comprendre et moins encore d'apprécier dans leur influence sur l'état futur de sciences. En cela même la plupart des érudits, ses contemporains, ne savaient qu'admirer vaguement et respecter. »

La Practique de l'arithmétique qui contenait la *disme* et les *Tables d'intérêts*, qu'il publia pour la seconde fois, excita surtout l'attention des savants. La Practique de géométrie n'est pas le meilleur ouvrage de Stevin, mais ce n'est certes pas le moins original sous le rapport de la forme et des propositions qu'il contient. On y trouve avant tout l'homme qui domine son sujet et qui fait plier impérieusement la science aux besoins de la

société. Il s'affranchit entièrement de la rigueur des démonstrations de la géométrie ancienne, il s'attache à rendre la science d'une application facile. Il a réalisé avec un succès remarquable pour l'époque où il vivait, l'idée qui a présidé à la rédaction de la plupart des géométries industrielles et autres ouvrages élémentaires que l'on a cherché dans ces derniers temps à mettre à la portée des ouvriers. Il suit dans sa géométrie l'ordre qu'il a suivi dans son arithmétique: il applique à l'espace les quatre premières règles du calcul, puis la théorie des proportions, l'extraction des racines, etc.

En conservant cette allure libre, il présente dans sa marche des propositions nouvelles qui font honneur à son génie inventif; telle est la description de l'ellipse au moyen du cercle dont on allonge toutes les ordonnées dans un rapport constant. Il montre alors que si, d'un point pris dans le plan d'une conique, ou même des rayons aux points de la courbe, et qu'on les prolonge dans un rapport donné, leurs extrémités seront sur une nouvelle conique, semblable à la première: « proposition extrêmement simple, virtuellement contenue dans le 6e livre d'Apollonius, et formant avec la proposition précédente, comme le fait observer M. Chasles, le point de départ, et le cas le plus simple d'une méthode de *déformation* des figures, qui a pris plus tard de l'extension entre les mains de Lahire et de Newton. »

Simon Stevin s'occupa de l'optique et de la catoptrique comme il s'était occupé des autres branches des sciences mathématiques, d'abord par le désir d'étendre le cercle de ses connaissances, et puis pour complaire à son protecteur et ami le prince Maurice de Nassau, à qui il accorde toujours une large part dans l'honneur de ses découvertes. Le prince aimait le dessin « et principalement

celuy des paisages, avec citez, rivières, chemins et bois situez en iceux; pour par cela, plus facilement, l'occasion se présentant, déclarer aux autres son intention, il se servit à ceste fin, pour instructeurs, des plus adroits peintres qu'il pût trouver, » les peintres habiles certes ne lui manquèrent pas; mais il paraît que les connaissances pratiques qu'ils savaient si bien employer, ils les exposèrent fort mal, car Maurice eut recours à son oracle accoutumé. Stevin chercha donc à lui montrer comment on pouvait mettre les objets en perspective *par cognoissance des causes et avec sa demonstration mathématique*. Le prince goûta fort le travail du géomètre; il se mit parfaitement au courant des méthodes générales qui lui furent exposées et les corrigea en plusieurs parties. C'est cet ouvrage qui fut rendu public.

Le traité d'optique devait se composer de trois parties: de la scénographie ou perspective, de la catoptrique et de la dioptrique ou théories des réfractions. Cette dernière ne nous est malheureusement point parvenue; et même d'après ce que nous apprend le traducteur, il paraîtrait qu'elle n'a point été composée.

Dans la catoptrique qui est donnée très sommairement, l'auteur relève plusieurs erreurs de ses prédécesseurs, et résout plusieurs problèmes élémentaires concernant la réflexion sur des miroirs plans. Il montre ensuite que la théorie de la réflexion sur les miroirs courbes, convexes ou concaves, se réduit à la théorie de la réflexion sur des miroirs plans, en substituant à chaque élément de la surface courbe le plan de tangence; mais il se trouve arrêté, comme on le conçoit, par la difficulté de construire le plan tangent. « Puisque pas une manière géométrique en cette description, ne m'est venue à la mémoire, dit-il, je la construiray méchaniquement. » Cet ouvrage n'est

certes pas un des meilleurs de Simon Stevin, toutefois il paraît que le P. Deschales est un peu sévère dans le jugement qu'il porte sur ce traité: *In primo (libro) tradit sciagraphiam, seu potius perspectivam, in quâ quamvis bonas demonstrationes habeat methodus tamen non est satis practica. In secundo, de catoptrica pauca tantum habet. In tertio, nempe de refractione, nihil.* Le jugement que M. Chasles a porté du traité de la perspective est plus favorable; il se trouve dans les notes de son ouvrage sur l'histoire de la géométrie. « S' Gravesande et Taylor sont cités souvent et à juste titre, comme ayant traité la perspective d'une manière neuve et savante; mais nous nous étonnons qu'on passe sous silence Stevin qui, un siècle auparavant, avait aussi innové dans cette matière, qu'il avait traitée en géomètre profond et peut-être plus complètement qu'aucun autre sous le rapport théorique. Ainsi, nous ne trouvons que dans cet auteur la solution géométrique de cette question qui est l'inverse de la perspective: *Étant données dans un plan et dans une position quelconque l'une par rapport à l'autre, deux figures qui sont la perspective l'une de l'autre, on demande de les placer dans l'espace de manière que la perspective ait lieu et de déterminer la position de l'œil.* Stevin, il est vrai, ne résout que quelques cas particuliers de cette question, dont le plus difficile est celui où l'une des figures est un quadrilatère et la seconde un parallélogramme. Le cas où les deux figures sont deux quadrilatères quelconques comporte toute la question. Mais Stevin ne pouvait le résoudre, parce qu'il ne faisait usage que des propriétés descriptives des figures de la perspective et qu'il eût fallu considérer aussi leurs relations métriques. »

Simon Stevin a donc porté la théorie de l'optique et

de la catoptrique aussi loin que le permettaient les connaissances géométriques de son époque, et il a eu la gloire de considérer la perspective sous un point de vue qui donne une preuve nouvelle de l'originalité et de la fécondité de son génie mathématique.

Dans le traité de cosmographie, il traite successivement de la résolution des triangles rectilignes et sphériques, de la géographie et de l'astronomie. Bien que ces traités, destinés à exposer d'une manière précise les connaissances de son époque, ne renferment point de découvertes importantes, cependant ils donnent une idée avantageuse du savoir de l'auteur; on y trouve aussi des vues ingénieuses et qui aujourd'hui même méritent encore de fixer l'attention. Qu'il nous suffise d'en donner quelques exemples.

Dans la partie de sa géographie où il traite de l'atmosphère qui enveloppe notre globe, il commence par donner, en la simplifiant, la solution de Nonius du problème du plus court crépuscule; puis, il aborde un autre problème non moins curieux et tout aussi important pour la science. Il s'agit de déterminer la hauteur d'un nuage et sa vitesse de translation. Stevin remarque d'abord qu'à cause de l'éloignement du soleil et du parallélisme des rayons de cet astre, l'ombre d'un nuage est égale en grandeur au nuage même qui l'a produite, et que la vitesse de translation du nuage se trouve mesurée par la vitesse de marche de son ombre sur la terre. Seulement il fait observer avec raison qu'il convient d'avoir égard à la penombre.

Si l'on pouvait se placer toujours dans des lieux assez élevés pour suivre la marche de l'ombre des nuages, et si cette ombre dans toutes les circonstances était assez nettement prononcée pour qu'on la distinguât facilement, cette méthode serait assurément la plus simple et la

plus facile dans l'application. Du reste, malgré tous les efforts qui ont été tentés depuis, cette partie de la science est encore fort peu avancée.

Dans l'introduction à sa géographie, Stevin traite d'une manière fort sage quelques points scientifiques intéressants; il l'a fait en homme du monde, et avec des formes bien éloignées de celles qui dominaient dans les traités de son époque. Ainsi, en considérant la terre comme une planète, il s'attache à faire appécier les apparences qu'elle offrirait, si on pouvait la voir à la distance où est la lune; il explique fort bien les phases qu'elle présenterait, les curieuses modifications qui seraient dûes aux monceaux de nuages suspendus dans notre atmosphère, et tous les jeux de lumière produite par la réflexion des rayons solaires sur les eaux de la mer. Ailleurs il soulève l'importante question de la détermination des longitudes et insiste sur la nécessité de déterminer nettement le point d'où il convient de commencer à les compter. Il apporte dans cette discussion pratique la même finesse d'aperçu, la même force de conception, que quand il examine l'importance d'un système nouveau de poids et mesures en harmonie avec le calcul décimal.

Les 4e et 5e livres de géographie contiennent un traité de navigation, à la suite duquel Stevin donne la théorie des marées. Cette partie de l'ouvrage est très-remarquable pour l'époque où elle a été écrite. « Qu'on nous concède que la lune et son poinct apposite tirent et sucent continuellement l'eau du globe terrestre. » Telle est la première pétition de notre géomètre. Cette attraction lunaire était déjà connue par Pline, mais ici elle se présente sous des formes scientifiques, et Stevin l'examine avec une élévation de vues qui décèle un profond observateur, bien au courant de la question qu'il traite.

Il indique parfaitement les points sur lesquels il convient d'attirer l'attention des navigateurs instruits et les lieux les plus favorables pour l'observation des marées. Il avait aussi très bien reconnu les causes qui produisent des retards dans la marche des marées et les obstacles qu'éprouvent les eaux à se transmettre à l'intérieur des fleuves ou le long des côtes.

L'astronomie, qui forme la troisième partie de la cosmographie, ne paraît pas avoir obtenu un grand succès; et, dans le fait, cet ouvrage ne renferme pas comme les autres écrits de l'auteur, des idées nouvelles, des aperçus qui ont fécondé la science. Stevin ne s'était point livré à l'astronomie d'observation; ce qu'il enseigne, il l'a appris par l'intermédiaire des autres, et par suite il manque d'originalité. Cependant ce traité est écrit avec sagesse, et l'on doit savoir gré à l'auteur d'avoir contribué à propager la théorie de la mobilité de la terre. Il a suivi l'ordre naturel des idées, celui que l'on conserve dans la plupart des traités modernes; il rend d'abord compte des mouvements apparents, les analyse, et ce n'est qu'après un examen approfondi qu'il se décide en faveur de l'opinion de Copernic.

Il nous reste à dire un mot sur le char-à-voiles, cette fameuse invention dont seul peut-être, le souvenir a rendu le nom de Stevin immortel. L'enthousiasme que cette machine excita est indescriptible. Le chariot fut construit en 1600, le premier essai en fut fait sur la plage entre Scheveningue et Petten. Quatorze lieues furent parcourues avec une rapidité telle qu'un cheval n'aurait pu suivre le chariot chargé de vingt-huit personnes. C'était le prince Maurice lui-même qui dirigeait la manœuvre, et parmi les voyageurs se trouvaient le frère du roi de Danemarck, l'ambassadeur de France, le comte Henri de Nassau et

le même François de Mendoce, amiral d'Aragon, que le prince Maurice avait combattu et fait prisonnier à la bataille de Nieuport. Le prince, avec une intention malicieuse, dirigea un instant le chariot vers la mer, et la terreur se répandit soudain dans l'équipage; mais il le ramena presque aussitôt dans sa véritable direction, et acheva gaiement le trajet. La poésie et les arts célébrèrent le triomphe de la science: l'illustre Grotius, l'ami et le traducteur de quelques ouvrages de Stevin, chanta en vers latins ce voyage mémorable, dont il avait fait partie; et les mêmes vers furent traduits par Constantin Huyghens, le père du plus grand géomètre que la Hollande ait produit.

On conçoit qu'un homme d'une trempe aussi forte devait exercer une grande influence sur tous ceux qui l'entouraient. Cette influence lui valut tout d'abord la considération du prince Maurice de Nassau, qui voulut avoir Stevin pour maître et pour ami. C'est à cette amitié que le mathématicien de Bruges dut son élévation. Le prince s'attacha le savant en qualité de ministre ou d'intendant de sa maison. Stevin s'acquitta avec tant d'habilité de ses fonctions, et parvint à établir tant d'ordre dans des affaires qui paraissaient assez embrouillées, que le prince désira que son ami pût rendre le même service à la république Batave. On ne peut douter en effet que ce ne soit à cette puissante intervention que Stevin dut la place de quartier-maître de l'armée. L'an 1617, il fut nommé aux fonctions de castramétateur, qui le chargeaient de tout ce qui concerne le campement des armées. Selon plusieurs biographes, cette charge fut créée pour Stevin; le docteur Steichen soutient l'opinion contraire (p. 120). Vers la fin de sa vie, Stevin chercha à étendre encore ses attributions en y joignant celles

d'inspecteur des fortifications. A cette occasion M. Goethals accuse Simon Stevin d'ambition, Steichen repousse l'accusation en ces termes: « Eh quoi! on ose presque faire un crime à l'homme de talent et de dévouement de demander ce qui lui revient de droit? La notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste est-elle donc aujourd'hui complètement obscurcie dans certains esprits? Il ne manquerait plus que de poser en principe que l'on doit toujours accorder la préférence à ces médiocrités flexibles et désespérantes qui ne peuvent que mal faire! »

Voilà sommairement ce qu'a fait ce grand homme auquel la cité de Bruges a élevé une statue qu'il a si bien méritée; tant de travaux et de succès dans des branches si diverses, tant de découvertes scientifiques justifient suffisamment cet honneur insigne et expliquent l'enthousiasme de ses compatriotes durant les belles fêtes qui se donnèrent à cette occasion. Le chef-lieu de la Flandre-Occidentale compte avec un juste orgueil Simon Stevin parmi ses plus illustres enfants: le monument qu'elle érige non loin de la statue de l'inventeur de la peinture à l'huile, montre qu'elle apprécie les sciences à l'égal des beaux-arts et qu'elle a su puiser avec un égal succès à ces deux sources d'illustration. Certes la Belgique, qui a donné le jour à Vésale, le père de l'anatomie, et à Van Helmont, le créateur de la chimie, peut, à bon droit se glorifier encore d'avoir produit Simon Stevin, le père de la mécanique. C'est avec raison qu'on a nommé ce grand homme un des plus magnifiques échelons par lesquels la science est montée à la hauteur qu'elle occupe de nos jours.

Stevin, comme nous l'avons déjà dit, avait pour amis et pour admirateurs un grand nombre des savants les plus distingués de son époque. Ses ouvrages ont été tra-

duits dans plusieurs langues, et parmi ses traducteurs on compte le savant géomètre Albert Gérard, Snellius, à qui l'on doit la connaissance de la loi de la réfraction dont on fait honneur à Descartes, et Grotius l'une des gloires de la Hollande. Cependant cet homme, qui s'était élevé si haut par son génie, qui avait fixé si fort sur lui l'attention de la Hollande aux plus beaux jours de sa splendeur, cet homme descendit obscurément au tombeau; les deux bouts de sa brillante carrière sont également restés dans l'ombre. On sait seulement qu'il mourut en 1620, et qu'il laissa une veuve avec deux enfants en bas âge. Le lieu même où il mourut n'est pas mieux connu que la date précise de sa naissance. Il a passé comme ces brillants météores qui, pendant les nuits, sillonnent la voûte des cieux, et ne laissent, pour marque de leur passage, qu'un trait lumineux dont l'œil chercherait en vain à saisir les deux extrémités.

FÊTES DONNÉES PAR LA VILLE DE BRUGES, A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA STATUE DE SIMON STEVIN.

C'est un beau spectacle que de voir toute une ville, toute une nation honorer la mémoire d'un grand homme. On aime à voir payer le tribut solennel à un savant qui a laborieusement employé sa vie à d'utiles travaux; ce spectacle, Bruges nous l'a présenté pendant les fêtes pour l'inauguration de la statue de Simon Stevin. L'antique cité était toute pleine du nom et du souvenir de son illustre enfant. Il n'est pas bien sûr que la plupart de ceux qui célébrèrent la gloire du grand mathématicien sussent ni ce qu'il fut, ni ce qu'il fit » mais tous savaient que les fêtes se donnaient en l'honneur d'un citoyen, qui,

sorti de la bourgeoisie, s'est élevé, par le seul aide de son génie, et qui a rendu de pacifiques services à la cause de l'humanité. Quel encouragement pour les hommes d'intelligence qui ne reçoivent pas de leur vivant une récompense digne de leur mérite et peuvent se dire qu'un jour viendra peut-être où de pareils honneurs leur seront rendus.

Ce n'est pas sans raison que les villes de la Flandre passent pour avoir sur toutes celles du reste de la Belgique et, on peut le dire, du reste de l'Europe, une grande supériorité dans l'organisation des fêtes publiques. Bruges en a fourni une nouvelle preuve. Ce qui distingue ces fêtes de ce qui se fait ailleurs, c'est leur caractère éminemment national. Ici pas de ces programmes officiels dont chaque circonstance voit se reproduire la désolante uniformité, pas de ces divertissements de commande en présence desquels la gaîté disparaît. Tout est spontané, chacun suit sa propre impulsion, ou, pour mieux dire, les efforts isolés tendent vers un but commun. Chaque fête a une physionomie particulière.

La régence de Bruges avait invité ses administrés à décorer les rues par lesquelles devait passer le cortége. On a été audelà de ce vœu, car il n'y avait presque pas une maison qui n'eut revêtu une joyeuse parure. Devant chaque porte s'élevèrent des arbres verts, qui transformaient les rues de la cité en magnifiques avenues. Ces arbres étaient reliés entre eux soit par des guirlandes de feuillage, soit par des draperies en étoffe de couleur, soit par des lambrequins de papier peint. Des drapeaux pendaient à toutes les fenêtres; des bannières flottaient au sommet de tous les bâtiments. Ici ce furent des écussons ornés du chiffre de Simon Stevin, là des inscriptions en l'honneur de l'illustre savant; ailleurs figurait

le blason de la ville, répété de distance en distance. Tout cela était frais et riant. La régence avait fait savoir qu'elle décernerait des prix aux propiétaires des maisons les mieux décorées, ce stimulant était inutile, le sentiment national provoquait une émulation suffisante.

Dès la veille du grand jour, tandis que le canon et le bruit des cloches annonçaient la solennité du lendemain, les rues de Bruges et les places publiques pour l'ordinaire si tranquilles, si désertes, étaient encombrées de monde et présentaient l'aspect le plus animé. Jamais on n'avait vu tant de promeneurs tous avides, tous extasiés de voir les nombreuses et élégantes décorations.

La grand'place les a tous enthousiasmés. Rien n'égalait l'élégance, le bon goût et la richesse des décorations qui ornaient cette place; on y avait formé une enceinte composée de pilastres réunis par une sorte de galeries. Huit grands arcs s'ouvraient vis-à-vis des principales rues. Sous cette décoration monumentale, la ville avait placé les effigies des grands hommes qui l'ont illustrée dans les siècles passés et jusqu'à nos jours, c'était certes une heureuse idée de convoquer à nos fêtes tous ces morts illustres, pour en entourer le grand homme qui s'élève audessus d'eux. Stevin en voyant cette réparation éclatante aura facilement pardonné les deux siècles d'oubli qu'on a laissés passer sur sa tombe. Parmi cette galerie d'hommes illustres, il y avait des distinctions à faire: tous n'avaient pas de titres égaux, les uns méritaient une statue, d'autres des bustes, d'autres enfin un simple médaillon. Les statues devaient être placées sous les grands arcs, et les bustes entre les travées, dont les médaillons formaient comme le point de jonction.

A la trinité des Van Eyck on donne un groupe réunissant vis-à-vis la rue flamande, ces gloires, sœurs et

rivales; à Breydel et de Coninck les vengeurs de la patrie, un groupe, à l'ombre du beffroi, sauvé par leur patriotisme; à Damhouder, le savant jurisconsulte, une statue; à Jacques De Meyer, à Olivier De Wree, les historiens des Flandres, deux statues; à Gregoire de St-Vincent, le grand mathématicien que se disputaient les empereurs, une statue; au vieux Van Oost, une statue; une statue enfin à ce modeste Memling, arrivé au génie à force de patience et qui passa humblement sa vie à enrichir de ses chefs-d'œuvre l'hôpital qui l'avait recueilli. Des bustes de grandeurs diverses, selon la grandeur des gloires, étaient consacrés à Anselme Boodt, médecin savant et peintre; à Louis De Deyster, peintre et graveur, à sa fille Anne, artiste comme son père; à Lancelot Blondeel, de maçon devenu peintre, et l'un des auteurs de cette belle cheminée du Franc qui depuis deux cents ans excite tant d'admiration; à Jacques Beyraerd, jurisconsulte distingué par Juste-Lipse lui-même; à Louis Berquin ou Berckem qui inventa au quinzième siècle la taille du diamant; au baron Beyts, magistrat et savant; à Calloigne, sculpteur presque contemporain; à l'infatigable De Meulemeester, qui passa comme saint Simon Stylite sur sa colonne, douze ans de sa vie sur une échelle que l'on montre à Rome comme un monument, à copier les fresques de Raphaël; à Pierre De Witte que les Italiens appellent Candido, et qui fut élève de Vasari et protégé de Maximilien de Bavière; à Cornille Van Baersdorp, le médecin de Charles-Quint; à l'excellent peintre de nature-morte Van Cuyck; à Jacques Van Paemele; et enfin à Adrien Van Schrick, bizarre auteur de cet ouvrage célèbre où la langue celtique est proclamée plus ancienne que le latin, le grec et le chaldéen même.

Après les bustes, parmi lesquels nous avons passé

plus d'un nom illustre, venaient les médaillons, les mentions honorables de cette sorte de concours; nous avons lu sur l'un d'eux les noms des deux Pourbus, qui peut-être méritaient mieux. — Le soleil du 26 juillet vint éclairer toutes ces merveilles et montrer Bruges dans toute sa splendeur; dès le matin de bonne heure, la foule se répand dans les rues, de tous cotés débouchent des corps de musique qui font retentir l'air de leurs accords harmonieux. A chaque instant d'autres sociétés arrivent bannières déployées et sont reçues avec enthousiasme par les habitants. Il serait difficile de se former une idée du mouvement, de la vie qui regnait partout; à certains endroits de la ville et surtout aux abords de la station et de la grand'place, la foule était si compacte, que l'on avait peine à se frayer un passage.

Vers onze heures, les sociétés d'harmonie qui devaient prendre part au festival du soir, se rendirent processionnellement à l'hôtel-de-ville, où les magistrats leur offrirent le vin d'honneur, antique cérémonie qu'on a conservée comme ont été heureusement conservées en Flandre beaucoup de naïves traditions.

Comme toute fête flamande, celle de Simon Stevin a eu son concours musical. Les harmonies des principales villes des Flandres se sont montrées fidèles au rendez-vous, celles mêmes de plusieurs communes rurales avaient voulu prendre part à la fête. Parmi les sociétés qui ont defilé dans ce premier cortége, on a remarqué celle de Blankenberghe dans son pittoresque costume: paletot bleu, culotte de panne rouge, et pour coiffure le tricorne traditionnel. Beernem venait ensuite: les sociétaires portaient l'habit de velours noir à boutons de métal, la culotte de même, les bas rayés cerise et blanc, le gilet de velours cerise et le chapeau de feutre noir orné d'un ruban cerise.

Les sociétaires d'Oostcamp, portant comme ceux de Beernem un chapeau de feutre noir. Leur habit est de velours noir, leur gilet cerise ou plutôt amaranthe. Sur leur habit court une passementerie bleue; leurs boutons sont d'argent ciselé et de la poche de leur culotte de velours noir sort, recherche de coquetterie superlative, le bout d'un mouchoir éclatant de blancheur; leurs bas ne sont pas rayés comme ceux des gens de Beernem, mais la guêtre bleue à mille raies qui les termine est d'un goût parfait et d'une simplicité exquise. A ces sociétés des communes ont succédé celles des villes. Malines marchait en tête avec son magnifique étendard; la société des pompiers d'Ypres avait une tenue militaire irréprochable; Nieuport venait après; puis la société d'Oostburg (Hollande), qu'on a vue avec d'autant plus de plaisir, que c'était la première fois depuis 1830, qu'une société hollandaise vint en amie à une fête belge; Alost faisait admirer son drapeau non moins riche que celui de Malines.

Cependant les sociétés d'archers et d'arbalétriers arrivaient de leur côté, et d'énormes convois continuaient d'amener des flots de curieux. Il y avait des siècles que Bruges n'avait vu dans ses murs une pareille population circulante. Elle a pu se croire revenue à ses jours de splendeurs, alors qu'elle était la reine de l'industrie, que l'Europe était tributaire de ses fabriques et que ses canaux étaient pleins de navires en chargement pour toutes les parties du monde. En effet Bruges était sortie de sa longue léthargie. On eut dit que les carillons eux-mêmes avaient changé leurs mornes tintements contre des sons clairs et argentins, tant ils mettaient d'enthousiasme à lancer dans l'espace leurs son les plus vifs. Le beffroi qui se fit entendre dans des circonstances si graves et si sombres, qui sonna pour appeler le peuple à la révolte

dans les séditions, et pour rassembler les corporations autour de leurs drapeaux quand les Brugeois avaient à repousser les attaques des Gantois, leurs infatigables ennemis, le beffroi dans ces jours de joie, ne semblait plus exister que pour annoncer la fête de la paix et de l'intelligence.

Vers trois heures de l'après-dîner, le grand cortége put se mettre en marche pour se diriger vers le lieu de l'inauguration.

La gendarmerie, à cheval, cette partie nécessaire de tout cortége en Belgique, suivie de la musique du 1[r] régiment de cuirassiers, ainsi que d'un peleton du 1[r] de ligne, marchait en tête. Deux trompettes précédaient le drapeau de la ville immédiatement suivi de la musique des écoles gratuites. Les membres de la société de St-Éloi venaient ensuite, à cheval. Puis les sociétés de la sarbacane, de l'arbalète à salet, la société de la petite arbalète, toutes avec leurs insignes et leurs étendards; l'une d'elles avec son artillerie et une autre avec son fou, dont les postures grotesques excitaient une hilarité générale.

Les sociétés de musique des communes rurales succédaient aux sociétés de tir. Alors venait le char de triomphe richement orné de la société *Burger-Welzyn* et la société elle-même; la société des chœurs, les musiques des villes de second rang, la société *Kunstliefde* avec son char de triomphe et son drapeau de soie, cerise au milieu, bleu sur les côtés, avec des coins vert-clair et richement brodés d'or et d'argent. La société des amateurs d'équitation fort peu nombreuse, et dont les membres portaient le pantalon blanc et l'habit bleu foncé; les sociétés de musique des villes de premier rang, la société de littérature *Yver en Broedermin*, suivie du char-à-voiles inventé par Simon Stevin, dont un mécanisme

faisait mouvoir les roues, et qui était monté par des personnages historiques, au milieu desquels on voyait appuyé au mât le célèbre savant. La musique du 1r régiment de ligne et un détachement du même régiment. La société de St-Michel, la société du Vieux Jardin précédée de son fou au costume formé de mille pièces disparates, et la société de St-Sébastien avec son char de triomphe, montrant par les dates inscrites sur des écussons attachés à la draperie verte et rouge du char, la preuve de l'antiquité de son institution. (La date d'une de ses victoires est de 1302.)

Derrière le char de triomphe, sur lequel on voyait, parmi un essaim d'enfants richement parés, une jeune fille qui figurait la ville de Bruges, étaient suspendus tous les prix destinés aux vainqueurs du tir.

Ce brillant cortége, après avoir parcouru les principales rues de la ville, arriva après quatre heures à la place Simon Stevin. Les autorités qui fermaient le cortége allèrent occuper l'estrade qui leur était réservée; à l'entrée de l'enceinte on voyait les statues allégoriques de la géométrie, de l'astronomie, de l'optique, de la géographie, de la mécanique et de l'hydrostatique, sciences dans lesquelles Simon Stevin a fait des découvertes plus ou moins importantes. Quand les autorités eurent pris leur place respective, on commença l'exécution d'une magnifique cantate qui a fait le plus grand honneur à M. Inghels, auteur des paroles, mais surtout au compositeur M. Busschop, tous deux brugeois. Cette cantate était écrite dans un style simple et tout-à-fait convenable; de plus, elle était courte, et c'était une qualité, car une composition à grands développements aurait été déplacée dans cette circonstance. Aux derniers accords de la cantate, dont l'exécution à répondu à la composition, des détonnations de

boîtes d'artifice annoncèrent le moment solennel où la statue allait être découverte: en effet, au milieu des applaudissements de la foule, le voile tombe et Simon Stevin, dans l'attitude d'un penseur, l'air absorbé dans de savantes spéculations, apparut aux regards, et fut salué par une immense acclamation.

Plusieurs discours ont été prononcés au pied de la statue, au moment où elle venait d'être découverte. Celui de M. le bourgmestre était d'une éloquence remarquable; le digne magistrat, après avoir montré, par une courte analyse des œuvres de Stevin, que celui-ci fut digne de l'honneur que lui rendait sa ville natale, a terminé par ces paroles: « Notre antique cité peut fournir plus d'une » page au livre d'or que la Belgique a ouvert à la » noblesse du génie; tandisque, sur tous les points du » royaume, de laborieux érudits travaillent au glorieux » inventaire de nos célébrités nationales, la ville de » Bruges a voulu faire retentir un grand nom; elle a » voulu offrir un grand modèle à la génération qui s'élève, » à l'admiration populaire..... Le voilà donc debout, » calme et imposant sous le ciel qui l'a vu naître; il » est rentré dans sa ville natale, l'enfant de Bruges, » qui pendant toute sa vie s'est honoré du nom de sa » mère; les beaux-arts se sont unis pour décorer la » pompe de son triomphe, il ne manque plus rien à sa » gloire. Que ces fêtes si fécondes en patriotiques émotions » laissent après elles un souvenir qui témoigne éternel» lement de notre admiration pour un Brugeois, pour » un Flamand, pour un Belge à qui son génie assure » l'immortalité. »

Les discours terminés, des médailles ont été remises à M. Retsin, auteur du memoire couronné, à M. Van Duyse, à qui l'on doit une ode flamande à la mémoire

de Simon Stevin, puis enfin à MM. Inghels et Busschop. Le soir, à sept heures et demie, commença le festival pour ne finir que vers minuit. Quinze sociétés d'harmonie sont montées l'une après l'autre sur l'estrade et ont exécuté deux morceaux chacune. La nuit étant venue pendant cette partie de la fête, la ville commença à s'illuminer; de tous cotés des milliers de lanternes chinoises s'illuminèrent et étendirent au loin leurs frèles et délicates guirlandes, ondulant sous la brise du soir. L'illumination de la place, toute en verres de couleur, était de l'effet le plus pittoresque; les rues adjàcentes resplendissaient aussi de lumière. Il y avait une récompense pour la plus belle illumination; c'est la maison placée au coin du marché aux œufs qui a remporté le prix.

Il n'entre pas dans notre plan de décrire jour par jour toutes les brillantes fêtes qui ont suivi le jour de l'inauguration. Elles ont été remplies par des concerts d'harmonie dont les oreilles flamandes ne sauraient se lasser, et par des distributions de prix faites à la suite des concours de musique, de tir de carrousel et de toutes sortes de joûtes et de jeux populaires.

Les prix distribués pour quelques-uns de ces concours ont été magnifiques; les moindres consistaient en médailles d'un certain prix et que les sociétés attachent à leurs drapeaux. Il y a des drapeaux auxquels pendent, mêlées à la cravate, vingt .ou trente de ces médailles. Il est vrai que quelques-unes de ces récompenses n'ont pas un caractère artistique; il y a les prix de bonne tenue, qui reviennent tout naturellement aux tailleurs des sociétés; puis il y a le prix d'éloignement qu'il n'est pas donné à tout le monde de gagner, puisqu'il s'adjuge à la société qui a dû venir au concours du point le plus éloigné.

La société de Ruddervoorde, à l'exemple des anciens

Spartiates, avait juré sur la grand'place de sa commune qu'elle reviendrait avec un prix où qu'elle ne reviendrait pas; la malheureuse société n'ayant obtenu ni prix ni mention, ses membres ont unanimement déclaré qu'ils resteraient au cabaret, à Bruges même, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu une médaille; cette médaille ils la réclamaient de la ville natale de Simon Stevin, non pas comme les meilleurs exécutants (ils étaient sans prétention), non pas comme étant les plus éloignés, mais comme étant restés les derniers.

Nous ne pouvons terminer notre courte description des fêtes de Simon Stevin, sans dire un mot de la soirée vénitienne qui, de l'aveu de tout le monde, a été le bouquet de ces brillantes journées. Le jeudi soir 31 juillet, à neuf heures, la foule se pressait sur les deux rives du canal. Les autorités civiles et militaires prirent place sur la barque qui leur était réservée. Rien n'est beau comme le coup-d'œil qu'offrait en ce moment le canal devant la place *Van Eyck:* trois grandes embarcations pavoisées de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et toutes sautillantes de lumières, se balançaient majestueusement sur les flots agités par le battement des rames d'un grand nombre de barquettes. Les barques étaient remorquées par de petits canots pavoisés que montaient des rameurs revêtus des plus jolis costumes. Le moment majestueux fut celui où les feux de Bengale, rouges, bleus et jaunes allumés tour-à-tour sur les barques, se reflétèrent dans les eaux et communiquèrent aux maisons qui bordent les quais la teinte magique de leurs couleurs. Ajoutez à ce coup-d'œil ravissant une musique harmonieuse, dont les échos se prolongeaient sur la surface des eaux, et vous aurez une faible idée des scènes de la soirée. Toutes les maisons riveraines étaient décorées avec goût et brillamment illu-

minées; la belle illumination de l'établissement de M. l'abbé Carton, a été surtout remarquée. On y voyait un arc de triomphe surmonté d'une couronne et de l'inscription suivante: *Les sourds-muets à Simon Stevin.* Le séminaire, ainsi que les maisons de MM. Rooms, Thooris, Verplancke, De Muynck, Jonckheere, etc. etc. excitèrent également l'admiration des nombreux spectateurs.

On pouvait agréablement utiliser les loisirs que les fêtes laissèrent pendant ces brillantes journées, en visitant la magnifique exposition de tableaux. L'administration de l'académie a voulu, dans cette exposition, mettre en relief les productions des deux *Van Oost.* C'était une belle idée. Ces deux peintres étaient trop peu connus à l'étranger. En voyant la riche collection de leurs ouvrages, chacun a pu se convaincre que ces artistes ne méritaient aucunement cette espèce d'oubli. Des expositions des productions de l'industrie brugeoise et au profit des pauvres se sont également ouvertes. Presque toujours, en Belgique, on attache aux expositions une pensée charitable, qui, sans faire perdre à ces institutions leur but primitif et principal, ont le double avantage de procurer des ressources aux pauvres, et de favoriser le travail national. Telles sont les fêtes que Bruges a données à la mémoire de son illustre enfant et qui laissent dans tous les cœurs des Brugeois un souvenir impérissable.

BIBLIOGRAPHIE DE LA FÊTE DE SIMON STEVIN.

Résumé biographique sur Simon Stevin de Bruges, par un Brugeois (Mr Delepierre). Bruges 1840, 8°, pp. 18, plus une page de supplément (tiré à part d'un art. des Annales de la société d'Émulation).

Notice historique sur les travaux de Simon Stevin de Bruges, par M. F. V. Goethals, biblioth. de la ville de Bruxelles. Brux. 13 décembre 1841.

Simon Stevin et M. Dumortier, lettre à MM. de l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Nieuport 1845. Par J. Du Fan. (Mr V. D. W.) 12°, pp. 148.

Idem. 2e édition, 16°, pp. 112.

Simon Stevin naer Voorduyn's bekroond werk met eenige dichtstukken door Prudens Van Duyse. Brussel, A. Van Dale, 1846, 8° pp. XXVIII, 78.

(Justini Cornelii Voorduin rhenotrajectini responsio ad questionem ab ordine philosophiæ theoreticæ et litterarum humaniarum in academia Gandavensi propositam, anno M D CCC XXI, « Laudatio Simonis Stevini Brugensis, » quæ prœmium reportavit die VII octobris 1822. Gandavi, Goesin-Verhaeghe, 1823, 4°, pp. 39 et deux pages de corrigenda.)

Bekroonde werken op Simon Stevin, gevolgd door eene naemlyst der groote mannen van Brugge. Uitgegeven door de maetschappy van toneel en letterkunde met kenspreuk Yver en Broedermin. Brugge, C. De Moor, 1846, 8°, pp. VI, 86.

Notice sur la vie et les ouvrages de Simon Stevin, par J. De la Fin. Anvers, Ve De Mol, 12°, pp. 24, avec planches.

Notice sur Simon Stevin. Gand, Annoot-Brackman, in-8°, tiré à 18 exemplaires, dont un sur satin jaune et quatre sur vélin.

Notice historique sur Simon Stevin. Bruges, 12°, pp. 25. (Par A. Inghels).

Notice historique sur Simon Stevin, suivie des notices biographiques des hommes illustres dont les statues, bustes et medaillons décorent la grand'place de la ville, à l'occasion des fêtes inaugurales. D'après le travail de la commission. Bruges, 1846, chez Alph. Bogaert, in-12°, pp. v, 88.

Idem en flamand.

De zeilwagen van Simon Stevin, naer de latynsche ghedichten van Hugo Grotius, door Pr. Van Duyse. Gent, C. Annoot-Braeckman, july 1846, pp. xvi, 51, 12°.

Revue de la Flandre, 7e livraison. Juillet 1846, Gand. Simon Stevin, 8°, pp. 5, signé X.

Appel à l'opinion publique à l'occasion de Simon Stevin. Le conseil communal de Bruges, le jury chargé de l'examen des pièces envoyées au concours, et l'auteur du Mémoire portant l'épigraphe: *Ullo, Galba, Vitellius nec benificio nec injuria mihi cogniti.* Par Steichen, 8°, pp. 6, sans nom d'imprimeur.

Mémoire sur la vie et les travaux de Simon Stevin, par Steichen. Bruxelles, Van Dale, 1846.

De erbermlicke wee-clachte van Simon Stevin van Brugghe. Nieuport, MD CCC XLVI. (Par P. V. D.), pp. 8, tiré à part d'un article qui a paru dans un journal de Furnes, et à très-petit nombre d'exemplaires.

L'illustration. Journal universel. Paris. Art. Simon Stevin, avec gravures représentant les fêtes.

LITHOGRAPHIES.

Souvenir des fêtes célébrées à Bruges du 26 juillet au 2 août 1846, à l'occasion de l'inauguration de la statue en bronze de Simon Stevin. Dédié à MM. les président et membres du conseil communal de la ville de Bruges, par l'éditeur De Lay-De Muyttere. Feuille in-fol. lithographiée et imprimée en couleurs.

Statue de Simon Stevin modelée pour l'inauguration par MM. Derre et Van Wedevaldt. Lithographié par De Lay.

Id. par J. Petyt.

Statue de Simon Stevin.

Jean Breydel et Pierre de Coninck, par P. De Pauw.

Char-à-voiles, lith. par Daveluy.

Portrait de Simon, par J. Petyt, id. par Cramer.

MÉDAILLES.

Buste de Simon Stevin, inaug. MDCCCXLVI, F. De Hondt. Revers, les armes de la ville.

Autre buste. Simon Stevin né à Bruges vers 1548, mort en 1620. Jouvenel. Le revers porte l'inscription suivante: « Ses ouvrages et ses découvertes dans les

sciences mathématiques lui ont assigné un rang très-distingué parmi les savants. On cite ses travaux sur la statique, sur la théorie des plans inclinés, sur l'hydrostatique, sur la navigation etc. Il fut l'instituteur, l'ami, l'homme de confiance du prince Maurice de Nassau, et les états de Hollande le nommèrent quartier-maître-général 1600. Il fait l'essai d'un char-à-voiles, 1617. On crée pour lui la place importante de castramétateur. »

—

STOCHOVE (Vincent).

Quoique les injures des temps et les ravages des guerres continuelles, indépendamment des autres calamités, qui ne cessent de frapper le genre humain, aient causé la destruction des mémoires nécessaires pour pouvoir monter plus haut vers la source de la noble famille de Stochove, il conste pourtant, que cette maison est issue du pays et duché de Gueldres et y a possédé depuis plus de quatre siècles des richesses et charges considérables.

Pontanus, dans son histoire de la Gueldre, page 183, atteste, que vers l'an 1312. Gisilbert Stochove signa en qualité de ministre avec le comte de Gueldres, les franchises de la ville d'Aernem; il est d'ailleurs incontestable, qu'entre autres biens, cette famille était en possession de la terre seigneuriale de Stochove, à une demi-lieue de Dousburg, à laquelle j'ignore s'ils ont donné ou

pris le nom; celle-ci, après une longue possession, est passée par alliance dans la famille Aertsen. Enfin, la maison de Stochove continua en opulence et beaux emplois au pays de Gueldres, jusqu'en l'an 1540, lorsque Othon Stochove, à l'exemple de Renier Winckelman, son oncle maternel, afin de se mettre à couvert des dangers dont les guerres de ce temps ne menaçaient pas moins ses biens que sa religion, fut contraint de se retirer avec sa famille à Bruges, où, avec lustre et fidélité envers Dieu et son souverain, lui et ses descendants ont vécu sans reproche et possédé les charges les plus considérables, et particulièrement Vincent Stochove, seigneur de Ste-Cathérine.

Vincent Stochove naquit à Bruges le 25 février 1605; fils de Jean, alors échevin de cette ville, et de Marie Reyvaert, dame de Ste-Cathérine, fille héritière d'Engelbert seigneur du dit lieu, échevin et trésorier de Bruges, et d'Isabelle Van Volden, fille de Gérard, issu d'une ancienne famille de Cologne, aussi échevin, et de Marie Anchemant, famille noble, originaire de Bourgogne. Vincent fut gentilhomme à la suite de l'ambassadeur de France auprès de la Porte Ottomane; cette position lui fit une éducation brillante et le mit à même de visiter la Terre Sainte; il parcourut l'Asie et l'Afrique et plusieurs pays de l'Europe, il publia l'histoire de ses voyages. A son retour il entra, jeune encore, dans le magistrat de Bruges et y desservit alternativement les places de conseiller, de chef homme, et douze fois celle de bourguemaître jusqu'en 1676. Il assista, en qualité de 1r bourguemaître et député des états de la province de Flandre, à l'inauguration de S. M. Charles II, célébrée à Gand. Il décéda à Bruges le 25 septembre 1679 et fut enterré à St-Gilles, dans le tombeau de son père.

Il avait épousé, le 15 octobre 1637, Marie-Thérèse de Lummene (dite Van Marcke), issue au 10me dégré d'Arnoud sire de *Lumay* ou Lummene, avoué du pays et comté d'Hasbaye, et de dame héritière de Marcke lèz Audenaerde et fille de Jean, commis aux impositions de Flandre au quartier du Franc, mort le 14 octobre 1650, enterré à Notre Dame avec sépulture et huit quartiers.

Messire Vincent Stochove, seigneur de Ste-Cathérine, et noble dame Marie-Thérèse Lummene Van Marcke, laissèrent de leur mariage trois enfants qui continuèrent la lignée des Stochove. Elle est près de s'éteindre, car il n'existe aujourd'hui plus que deux personnes de ce nom, savoir: Jean Stochove et sa sœur demoiselle Charlotte, tous deux célibataires et âgés de plus de 50 ans.

Il existe de Vincent Stochove et de son épouse Van Marcke, des portraits de Van Oost ou du moins de son école, ils sont la propriété de M. le chevalier De Schietere de Lophem. M. L. Van Nieuwenhuyse a le portrait de Vincent à cheval, peint en miniature, portant le costume avec lequel il assista à l'inauguration de Charles II, ainsi que son manuscrit autographe ou journal de ses voyages en Orient; le fac-simile en est à la bibliothèque de Bruges.

Si un pays s'enorgueillit d'avoir produit un homme remarquable, la famille à laquelle il appartient, réclame à juste titre sa part de lustre, sa postérité vient joindre aux hommages de la patrie une version exacte sur l'origine d'un de ses aïeux; tant il est vrai que si une naissance obscure s'efface par le talent, la vertu, le mérite, et le dévouement à la patrie, il n'est pas moins incontestable qu'une origine illustre brille d'un double éclat par les qualités et les vertus éminentes d'un grand homme.

Je suspendrai mon jugement sur ce qui a été dit dans les notices biographiques publiées sur Vincent Stochove; faire son apologie comme voyageur, écrivain et magistrat serait une tâche bien délicate pour un de ses arrière-petits-fils; d'ailleurs les matériaux me manquent, car aucun de ses descendants que je sache ne possède des documents propres à une œuvre pareille; mais des manuscrits, dont l'authenticité est irrécusable, m'ont permis de donner les notions généalogiques qui précèdent et qui constatent son origine. Je me permettrai de rappeller à ceux qui s'occupent de la Biographie de nos hommes remarquables de la Flandre, que nous tous, qui lisons avec intérêt leurs œuvres si méritoires, nous voudrions qu'ils se persuadent bien, que nos archives n'ont pas été encore assez exploitées pour posséder les éléments nécessaires à l'établissement de l'histoire de nos compatriotes qui se sont distingués dans les lettres, les arts et la magistrature. Pour ce qui concerne Stochove, les archives de notre ville de Bruges ne renfermeraient-elles rien sur les avantages qu'il a procurés à sa ville natale par ses voyages en Orient et autres pays? Élu douze fois bourguemaitre d'une cité qui conservait encore un faible reste de son ancienne splendeur, on serait porté à croire, qu'il a rendu de grands services, puisqu'il a mérité de la part de ses concitoyens une si marquante faveur. Aussi devait-il jouir d'une popularité extraordinaire. Les comptes de la ville de Bruges pourraient peut-être jeter quelque lumière sur cette partie obscure de son histoire.

Les auteurs qui ont parlé de Vincent Stochove, seigneur de Ste-Cathérine, autres que ceux cités par M. De Mersseman, dans la Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale, tome II, page 168, sont:

1° Valerius Andreas, dans sa *Bibliotheca belgica*, page 1150.

2° Il est fait mention de lui dans la Biographie universelle.

—

STRADANUS (Jean Van der Straten dit).

Ce peintre distingué naquit à Bruges, en 1536. Il appartenait à l'illustre famille des Van der Straten, célèbre durant le règne de Charles-le-Bon. L'amour de l'art le poussa vers l'Italie, où il fixa sa résidence, à Florence. Il y peignit beaucoup et fut employé à la décoration du palais du duc de Florence. Il peignit pour l'église de l'Annonciation de cette ville un crucifiement, qui fut gravé dans la suite. On remarque surtout dans ce tableau les soldats qui font imbiber une éponge de vinaigre. Il dessina aussi plusieurs cartons pour la confection des tapis commandés pour le palais du duc. On composa en son honneur l'épigramme suivante:

Stradano belgâ florens Etruria gaudet,
Quæ tantum Belgis invidet artificem.
Cujus et ipse Myron opera, et miratur Apelles,
Quem doctæ et pulchræ progenuêre Brugæ.

SYLVIUS (Du Bois, dit Jean).

Sylvius vit le jour à Furnes. Son père Jean l'envoya à Orléans pour y étudier le droit; durant son séjour dans cette ville, il entretint un commerce de lettres avec le chanoine d'Eversam, Jean Van Loo, auquel il adressa aussi plusieurs pièces de vers latins qui se trouvent dans la correspondance de Van Loo, conservée à l'évêché à Bruges. Sylvius pratiqua quelque temps comme jurisconsulte, jusqu'à ce qu'il fut nommé pensionnaire de la châtellenie de Furnes. Il avait sa maison de campagne, qu'il nomme son labyrinthe, à Crombeke; il y passait ordinairement la belle saison.

Nous avons de Sylvius un ouvrage intitulé: *Hagiologium*. Il vivait encore à la fin du XVIe siècle.

T

TAILLEBERT (Urbain),

Célèbre sculpteur iprois, qui exerça son art immédiatement après les ravages faits par les Iconoclastes. Nous devons à son ciseau les stalles de Saint-Martin à Ipres. Le Salvator-mundi en marbre blanc, placé sur l'arcade à l'entrée du porche de la même église; les statuettes du jubé de Dixmude et une grande quantité d'autres ouvrages qui prouvent le génie de l'invention et la facilité d'exécution de cet artiste, qui vivait encore dans les premières annnées du xviie siècle.

V

VAN DAELE (François-Donatien),

Naquit à Ypres, en 1737, d'une famille honnête et respectable, et y termina, en philosophe sage et chrétien, sa longue carrière, le 27 novembre 1818, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu, et laissant ses proches et ses concitoyens dans le deuil et la désolation. Nous passerons rapidement sur les premières années de sa vie. Nous nous bornerons à dire que, dès son enfance, on remarqua en lui cette vivacité d'esprit, cette mémoire heureuse, ce jugement prompt et sain, en un mot, cette aptitude innée, cette pro-

pension irrésistible aux arts libéraux, dans lesquels, par la suite, il se signala d'une manière si éclatante. Ses succès le placèrent au premier rang des auteurs et des savants belges. Il fit, comme tout l'avait annoncé, des études brillantes à la célèbre université de Louvain. Il y obtint le 18 mai, 1765, le grade modeste de licencié en médecine. On ignore pourquoi ce savant n'en ambitionna point de plus élevé; au moins est-il certain que ses vues ne se portèrent jamais au doctorat; car, certes, il l'eût reçu à de justes titres. Quoiqu'il en soit, il développa bientôt les rares dons qu'il avait en partage, des connaissances étendues et toute la force de son génie. L'étude assidue et approfondie des grands maîtres de son art; l'expérience, sur-tout, acquise par la maturité des talents et de l'âge, lui assignèrent un rang honorable parmi les plus habiles médecins. Il ne lui a manqué, sans doute, pour étendre sa réputation au loin, que de s'être vu placé sur un champ moins resserré que celui d'une ville qui, par elle-même, n'offre pas, et ne saurait offrir toutes les ressources que, d'ordinaire, l'on rencontre lorsqu'on se trouve et sous un meilleur et plus favorable point de vue, et dans une carrière à-la-fois plus variée et plus vaste. Le docte Yprois méprisa donc cette gloire bruyante qui, presque toujours, accompagne ceux qui, élancés sur l'horison du monde savant et littéraire, s'attachent bien plutôt à captiver toutes les bouches de la renommée, qu'à agrandir, à fertiliser réellement le domaine de leur art, en un mot, à servir l'humanité. Van Daele s'attacha inséparablement au lieu de sa naissance. Il se voua tout entier à ses compatriotes. Il servit, avant tout, Ypres patriotisme qui, bien que modeste, est cependant beau, grand et digne d'envie pour tout cœur noble et généreux.

Ce citoyen, recommandable sous tant de rapports, ne fut pas seulement un savant et profond médecin, il cultiva, avec un succès égal, toutes les branches de la littérature. Il fut, sans contredit, un de nos meilleurs philologues. Qui le croirait? Élancé dans les sciences abstraites, absorbé dans les études médicales, le nourrisson d'Esculape fut, en même temps, un des fils chéris d'Apollon. Van Daele était poète. Au milieu de tant de travaux, de tant d'élucubrations, il courtisa, que dis-je? il honora les muses, et son génie ne connaissant plus d'autres bornes que l'enthousiasme poétique qui l'enflammait, il franchit, dans son vol hardi, tout ce que la poésie a de plus élevé, de plus majestueux, de plus sublime.

Enflammé par la lecture des manuscrits des *Carrette*, des *Verport*, des *Jean Bellet*, trois Yprois (1) qui, déjà à des époques reculées, avaient parcouru la carrière du théâtre, servi la langue et la poésie nationales; né caustique, bien qu'essentiellement simple et débonnaire; doué, pourtant, de toutes les qualités qui constituent l'écrivain satyrique; instruit, bien plus, devenu maître à l'école d'Aristophane, de Plaute, de Térence, de Regnard, de Molière, de Congrève, et de tous les maîtres de la scène, Van Daele chaussa le brodequin, et, dans des pièces ingénieuses à-la-fois et piquantes, il sut, tour-à-tour, amuser et corriger ses concitoyens. *Ridendo castigabat mores.* Il éclipsa, de beaucoup, son jeune compétiteur, *Fournier*, autre Yprois, plein de

(1) Ypres a toujours été fertile en beaux talents. Nous en avons encore une preuve bien honorable sous les yeux. Le nom de Mr *Reyphins*, ce digne mandataire de la nation, sera légué à l'avenir par ses contemporains reconnaissants. (Note de 1818).

talents, émule des Molière et des Rubens, moissonné trop tôt, hélas! pour les lettres et les arts (1)!

Longtemps avant cette époque, Van Daele avait su se signaler à la tête d'une société de littérateurs. Parmi ceux-ci, nous citerons, avec éloge, les poètes *Goossens* et *Millecamp*. Cette société avait pour titre *Rozieren met melody*. Il en fut le président et l'âme. Là parurent, dans tout leur jour, ses connaissances variées, son invincible attachement à la langue de ses aieux; en un mot, l'ardent désir qu'il n'a cessé de manifester jusques aux derniers instans de sa vie, et à l'accomplissement duquel furent consacrées toutes ses veilles, de voir, enfin, la langue et l'orthographe nationales assises sur des bases certaines, devenir le champ fécond et glorieux où désormais ses compatriotes, nobles rivaux de talents et d'amour patriotique, se seraient distingués.

Qu'on n'infère point de là qu'il méconnût les beautés des autres langues, et l'élite de leurs écrivains! Fait pour obtenir justice, il sut la rendre à qui la postérité, juge sévère et incorruptible, l'avait décernée. Nous avons nommé Van Daele un philologue érudit. C'est un éloge mérité. Il connaissait la plupart des langues vivantes, et aucune des classiques, même des langues orientales, ne lui était inconnue. Enfin, il écrivait lui-même le français avec pureté, avec élégance; et il n'eût tenu qu'à lui (mais un plus noble penchant, nous dirons un *devoir sacré,* le captivait tout entier) de se placer au premier rang

---

(1) Les ouvrages manuscrits de cet écrivain recommandable, de ce peintre qui fait honneur à l'école flamande, avaient éprouvé, et ils éprouvent encore le même sort que ceux du savant médecin. Vainement proposa-t-on, par voie de souscription, la publication des œuvres complètes de Mr Louis Fournier. O patrie! (Note de 1818).

des orateurs de notre nation, lesquels se sont, pour ainsi dire, *approprié* la langue française.

Van Daele, publia en 1805—1806, un ouvrage littéraire, en deux volumes, intitulé: *Passe-temps* (*Tydverdryf*). C'est un corps de morceaux en prose et en vers. Il est d'un mérite réel. Il se compose, pour la plupart, de remarques, d'observations, de discussions *philologico-polémiques,* et de traits satiriques contre le ridicule qu'offraient les mœurs de son temps. Tout y respire, quant à l'intention, des principes louables, un patriotisme noble. En un mot, cette production ne démentit point l'opinion que les littérateurs impartiaux, digne du nom de Belges, avaient conçue de lui. Cependant, la vérité nous force à avouer que nous partageons, sinon en tout, du moins en partie, le jugement de ceux qui ont blâmé l'amalgame de tant de pièces diverses, presque toutes opposées de style et de genre; enfin, de ceux qui ont prétendu que le goût, le plus sévère (par une conséquence qui en découle naturellement) n'avait pas toujours présidé au choix de cet ouvrage, d'ailleurs recommandable sous plusieurs rapports. La critique n'a point épargné non-plus notre savant compatriote. Elle lui a reproché, non sans quelque fondement, une trop forte adhésion à son système novateur, en fait d'ortographe; une attache, parfois outre mesure, à d'anciennes règles, si ce ne sont pas plutôt de gothiques abus; elle lui a reproché la sévérité, souvent injuste, avec laquelle il jugea la *littérature hollandaise,* proprement dite (qui est réellement la nôtre) pour asseoir les bases de ce qu'il appelait le *West-flamand,* et pour préconiser des principes de grammaire, de poésie et de littérature en général, qui, s'ils ne sont pas totalement réprouvés par le bon goût, ne peuvent servir, tout au

plus, qu'à corrompre ceux des littérateurs et des poètes qui les suivraient aveuglement (1).

Nous n'avons pas toujours pensé ainsi; mais l'étude, la réflexion, et, surtout, les arguments invincibles des grands écrivains, dont quelques-uns, sans le savoir, sans connaître même l'ouvrage du savant Yprois, avaient détruit, de fond en comble, la plupart des règles de sa doctrine orthographique, vraies hérésies littéraires, nous ont déssillé les yeux. Tout en rendant justice aux capacités, aux talents de cet écrivain, nous avons été forcés d'abjurer cette fausse doctrine, de l'attaquer même, et de nous réunir à la presque universalité des bons auteurs. (Nous n'entendons parler ici que de ce qui a uniquement trait à notre langue nationale). Néanmoins, l'ouvrage de Van Daele a fait une vraie révolution littéraire. Il a donné une noble, une louable impulsion aux Flamands, laquelle, il faut l'espérer, se communiquera à toute la Belgique. Ce sont nos vœux les plus ardents, les plus sincères.

Nous croirions avoir laissé un vide à remplir dans la vie de ce docte littérateur, si, dans cette notice

(1) Toutefois, nous devons à nous-mêmes, et à la mémoire de ce savant, de dire que, dès le règne fortuné de *Marie-Thérèse* dont les Belges ont gravé le souvenir dans leurs cœurs, il fit dans sa correspondance avec le docte, et infatigable académicien des Roches, tout ce qui a dépendu de lui, pour coopérer au grand œuvre de la *régénération* (c'est ainsi qu'il l'appelait) de notre *belle langue*. En 1805—1806, ses discussions avec l'université de Leyde, et particulièrement avec le profond et érudit Vander Palm, n'avaient encore que cet objet. Enfin, sur les dernières années de sa vie, il nous fit plus d'une fois l'honneur de nous assurer avec ce ton de bonhomie, mais de grandeur et d'un reste de *causticité expansive* (si je puis hasarder cette locution) qui lui était propre: — « Qu'il sacrifierait tout, oui, tout, dans son systême, jus- » qu'à son cher S (il proscrivait le Z) pour le bien-être de la langue.

biographique, nous avions omis de dire un mot des actions de sa vie civile, comme citoyen et comme magistrat. Nous ne nous appesantirons pas longtemps sur ces détails, ils sont d'une nature trop délicate. Nous nous bornerons donc à dire que, poussé par le torrent qui bouleversa la face de notre gouvernement, à l'invasion de la florissante et heureuse Belgique par les armes de la France, peut-être trop imbu des *beaux* et *philantropiques* principes que la double chimère, de la *liberté* et de l'*égalité* semait à pleines mains, et faisait germer dans un grand nombre de cervelles, Van Daele, tout dévoué à la chose publique (nous lui devons cet hommage) embrassa, pendant quelque temps, cette ombre trompeuse, cet être de raison fallacieux. Il fit, un instant, trève aux études, aux lettres. Esculape et Apollon ne furent plus mis qu'au second rang. Le médecin-poète devint magistrat. Il reçut le titre de *Solon municipal*. Il fut élu président de l'administration. Il fit tout le bien qui, à ces époques orageuses, dépendait de lui. Enfin détrompé de ces rèves de bonheur et de gloire, il renonça à la carrière de la magistrature. Il n'eut, peut-être, été qu'un homme d'état médiocre; il se contenta d'être (et il l'était déjà) un utile, un profond médecin, un littérateur savant et éminemment national.

Nous devons, pour dernier hommage aux mânes de ce savant belge, encore répéter que ses principes moraux et religieux, la franche aménité de son caractère, l'affabilité de son commerce, autant et plus peut-être que ses talents littéraires, lui assurent un autel dans le cœur de tous ses concitoyens! (1).

---

(1) Cette biographie est copiée d'un réceuil périodique, qui paraissait

VAN DEN BERG (Mathieu).

Peintre distingué, élève de Rubens, né à Ipres, en 1615, mourut à Alkmaer, en 1647.

—

VAN DEN BROECK (Othon-Joseph),

D'origine hollandaise, naquit en 1759, à Ypres en Flandre. Dès son enfance il apprit la musique et montra d'heureuses dispositions pour le cor. F. Banneux, premier cor de la musique du prince Charles de Lorraine, fut son premier maître pour cet instrument; puis il alla perfectionner son talent à La Haye, sous la direction de Spandau, premier cor de la musique du prince d'Orange, et très habile artiste. Fuchs, directeur de la musique de ce prince, lui enseigna les éléments de l'harmonie; plus tard il reçut quelques leçons de contrepoint de Schmidt, musicien allemand à Amsterdam. Arrivé à Paris, en 1788, il se fit entendre avec succès aux concerts de la loge olympique, alors florissant et fit représenter

---

à l'époque de la mort de Van Daele. On remarquera que l'auteur de l'article est un peu enthousiaste, on doit lui pardonner quelques expressions outrées, il parlait d'un ami. Il signe L. L.

au théâtre des Beaujolais les petits opéras intitulés: La Ressemblance supposée, Colin et Colette, et le Codicille. En 1789, il entra à l'orchestre du théâtre de l'opéra bouffe italien, appelé théâtre de Monsieur; il y resta jusqu'en 1795; puis entra à celui de l'opéra, où il resta jusqu'en 1816. Retiré dans cette année avec la pension, il est mort à Passy, en 1832. Appelé comme professeur au conservatoire, à l'époque de la formation de cette école, il fut compris dans la réforme, lorsqu'on eut pris la résolution de reduire le corps enseignant de cette école. En 1776, il donna au théâtre Louvois la Fille ermite, petit opéra en un acte; en 1797, au théâtre de la cité, les Incas ou les Espagnols dans la Floride, mélodrame, et l'année suivante le Génie Asouf, au même théâtre. Il a écrit aussi pour celui de l'Ambigu comique la musique des mélodrames le diable ou la Bohémienne, et la Fontaine merveilleuse. Les œuvres instrumentales de Van den Brouck, sont les suivantes: 1° Symphonie concertante pour 2 cors, Paris, Naderman; 2° deuxième idem, pour clarinette, cor et basson ibid; 3° premier concerto pour clarinette, ibid; 4° concertos pour cor N°s 1 et 2 ibid; 5° trois duos concertans pour clarinette et cor, Paris, Hentz; 6° trois quatuors pour cor, violon, alto et basse, Paris, Le-duc; 7° duos pour 2 cors op. 1 et 2, Paris, Naderman; 8° six quatuors pour flûte, violon, alto et basse, Paris, Gaveaux; 9° méthode de cor avec laquelle on peut apprendre et connaître parfaitement l'étendue de cet instrument, Paris, Naderman; 10° Traité général de tous les instruments à vent, à l'usage des compositeurs, ibid.

VAN DEN VELDE (Nicolas),

Peintre d'histoire, qui a produit un grand nombre de tableaux, dont plusieurs sont d'une très-bonne exécution, est l'auteur du grand tableau représentant le triomphe de la religion; composition grandiose qui se voit à St-Martin à Ipres. Van den Velde mourut dans cette ville, son lieu natal, en 1732.

—

VAN DEN ZANDE (Jean),

Médecin, né à Bruges, publia par ordre du magistrat de cette ville un ouvrage intitulé: *Pharmacopœa brugensis. Brugis, typis Christophori Cardinael,* 1697, *in*-8°.

—

VAN DER GUCHT (Adrien).

Van der Gucht dirigeait une école à Bruges, sa ville natale; il écrivit en flamand les ouvrages:

Cyferboek inhoudende vele fraeye ende gerievige pra-

tycken van arithmetica, vergadert en gemaeckt by Adriaen Van der Gucht, ingeboren poorter der stede van Brugge ende schoolmeester aldaer in de Rudderstrate. Tot Brugge by Pieter De Clerck, 1569, *in*-4°.

Geestelicke annotatien en puncten van sermoenen uytgeleyt en gepreeckt by diversche catholycke docteuren binnen der stede van Brugge.

Eene rekeninge van de seven eeuwen des weirelts.

De vlaemsche ortographie, by de welke men alle nederlandsche op huerlieden natuurlicken uytganck ofte pronuntiatie mag leeren spellen, schryven, etc.

D'ortographie in 't fransch.

Een seer fraey en constig boeksken om meer dan in ses duysent manieren te mogen stellen secretelyk en diverselick alle soorten van geschriften in wat tale dattet sy.

—

VAN DER HAGHE (Paul),

Chef-homme ou prince de la chambre de rhétorique des Rosiers à Ipres, en 1634, vit le jour en cette ville le 27 fevrier 1577. Il imita le poète hollandais Cats et fut l'ami de Jacques Ymmeloot, dont il fit la louange en vers.

VAN DER STEEN (Adrien LAPIUS),

Brugeois, poëte latin et grec; publia ses œuvres vers 1580.

—

VAN DER STRATEN (Bernard),

Né à Bruges, fut plusieurs fois échevin de la ville et trésorier. Ses connaissances spéciales en héraldique le firent choisir par Albert et Isabelle comme héraut, et il reçut en cette qualité de ce prince des lettres de recommandation pour tous les dépôts d'archives qui pouvaient posséder des documents propres à éclaircir l'histoire de la noblesse et leurs généalogies. Il parcourut à cet effet les dépôts les plus riches, et réunit une masse de documents; il copia avec soin les inscriptions sépulcrales. Malheureusement il n'eut pas le temps de rédiger et de publier ses nombreuses notes, mais Charles De Visch nous en a conservé plusieurs extraits qui se trouvent encore dans la bibliothèque du séminaire de Bruges.

VANDETUR [1] (JEAN).

Dans le catalogue des livres de l'abbé d'Orléans, De Rothelin, il est question dans le N° 50 d'un MS. in-folio, intitulé: *Biblia historica,* ouvrage enluminé de plusieurs aquarelles, et dédié à Charles V, roi de France. Elle porte l'inscription suivante en lettres d'or, placée en tête du volume: *Anno Domini millesimo trecentesimo septuagesimo primo, istud opus pictum fuit ad preceptum et honorem illustris principis Karoli, regis Francie, etatis sue tricesimo quinto et regni sui octavo, et Johannes de Brugis, pictor regis predicti, fecit hanc picturam, propriâ suâ manu.*

Cette inscription postérieure à l'ouvrage, contient ici un erreur, l'artiste qui a fait cette œuvre est Vandetar comme le prouvent les vers qui suivent. Mais il est probable que ce Vandetar était également un flamand.

A la fin du MS. on lit ces vers:

A vous Charles roy plain donnour
Qui de sapience la flour
Estes sur tous les roys du monde
Pour le grant bien quen vo habonde
Presente et donne cestui livre
Et a genolz cy le vous livre
JEHAN VAUDETAR vostre servant
Qui est cy figure devant:

---

(1) D'autres écrivent Vandetar et Vaudetar.

Conques je ne vi en ma vie
Bible d'Ystoires si garnie
D'une main pourtraites et faites,
Pour lesquelles il en a faites
Plusieurs allées et venues
Soir et matin parmy les rues,
Et mainte pluye sus son chief
Ains quil en soit venu en chief.
Si fu au prince sus nome
Ce livre baille et done.
Par le dit Jeh. que je ne mente
Lan mil CCC VII et soizante
De bon cuer et vausilt nul mars
XXVIII jours ou mois de mars.

Qu'est devenu le MS. d'Orléans? Nous l'ignorons ; peut-être fait-il partie avec tant d'autres trésors bibliographiques de la bibliothèque royale à Paris. Il vaudrait la peine de faire des recherches pour découvrir cet intéressant ouvrage, afin d'étudier la manière de peindre (1).

—

VAN DE WALLE (Gilles),

Brugeois, élève de l'école Bogaerde, fut envoyé aux frais de cette institution à Louvain; il devint chanoine de St-Pierre dans cette ville, président du petit-collége de théologie et promu au grade de docteur en théologie

(1) Voir page 117 de ce volume.

le 9 mai 1581. Van de Walle fut aussi professeur ordinaire de cette université.

Il publia *Paraenesis antiquitatis contra novorum dogmatum sectatores. Lov. typis Masii,* 1595, in-4°.

Oratio de vera ecclesiæ posteritate. Ibid. 1599, in-4°. Il mourut à Louvain, le 28 octobre 1603, et fonda quelques bourses qui devaient être accordées de préférence aux élèves de l'école Bogaerde.

—

VAN LANGHEMEERSCH (Jacques),

Jurisconsulte Iprois, très-versé dans la science héraldique, mourut vers le milieu du dix-septième siècle.

—

VAN LICHTERVELDE (Jean-Ferdinand).

Jean Van Lichtervelde, seigneur de Beaurewaert, conseiller et chambellan de Philippe II, a publié des poésies pleines de verve. Né en 1586, il mourut en 1622. Son fils Ferdinand, mort quatre ans avant lui, était poète comme son père.

VAN LOO (Jean).

Van Loo, surnommé Loëus ou Loënsis, naquit à Eessen près de Dixmude, de parents aisés, qui l'envoyèrent étudier à Armentières, sous la direction de Louis Petit (Parvus) d'Hazebrouck. Le jeune Van Loo aspirait au bonheur d'embrasser la vie monastique, et après sa troisième année d'humanités, il prit l'habit de chanoine régulier à l'abbaye d'Eversham, alors dirigée par Rutger Trier. Après la mort de ce prévôt, Van Loo lui succéda et fut sacré le 13 septembre 1562.

Les temps devinrent mauvais et le jeune abbé vit piller et ravager, en 1566, son abbaye par les gueux. Les chanoines furent dispersés et lui-même fut réduit à chercher un asile contre la fureur des iconoclastes; triste état auquel fut exposée la maison d'Eversham. La pacification de Gand rendit un peu de repos à la religion, qui fut de nouveau persécutée en 1572. Van Loo fut traîné par une soldatesque effrénée dans les rues d'Ipres, où il s'était retiré pour trouver, au sein de la ville, le repos qu'on ne goûtait plus à la campagne, à cause de l'incursion et des vexations des troupes et des vagabonds, qui, sous le nom de gueux, ne cessèrent d'attaquer et de dévaliser des villages entiers.

Van Loo, avait un goût particulier pour la poésie et fut lié d'amitié avec les littérateurs de son époque, dont il était le Mécène. Jacques Marchant, habitait une campagne à Alveringhem, Jacques Sluper, chassé de sa cure de Boesinghe par les gueux, en 1566, s'était

retiré à West-Vleteren, où il cultivait les muses; François Nonsius, né à Isenberghe, habitait Bruges, Jean Sylvius était pensionnaire de la châtellenie de Furnes, les poètes Philiater, François Hemus et Arnould De Cabootere étaient établis à Courtrai, Jacques De Paep (Papius) cultivait la poésie à Warneton et à Ipres, et tous étaient liés d'amitié avec Van Loo, chez lequel ils se donnaient rendez-vous.

Marius Laureus était alors établi comme libraire (*bibliopola*) à Ipres; il cultivait aussi les muses et sa maison était fréquentée par tous les savants de la West-Flandre. Il avait des relations suivies avec l'imprimeur Bellerus à Anvers, qui venait annuellement avec un assortiment de livres à la foire d'été, à Ipres. En 1575, Jacques Sluper publia chez Bellerus le fruit de ses travaux, sous le titre de *Jacobi Sluperii, Herzelensis Flandri Poemata,* qu'il dédia à Jean Van Loo et dans lequel il inséra des pièces de vers de ses amis (1). Tout le parnasse flamand fut en émoi à l'apparition de cet ouvrage, et Sluper fut fêté de plus belle à Eversham.

Le prévôt d'Eversham était généreux pour les poètes; il donna, en 1574, pour cadeau au poète courtraisien Hemus, une verrière, qui fut placée dans sa maison. Il fut aussi bienfaisant pour les pauvres de son lieu natal, et ses lettres adressées à Josse Fontanus et à Corneille Outremans, curés d'Eessen, en 1560, et en

(1) Nous avons trouvé dans Sluper des vers de François De Baudiment, natif de Dixmude. Ce Baudimont était fils bâtard d'Antoine de Sacquespée, seigneur de Dixmude; il fut plus tard écuyer de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange. Ceci peut servir à compléter sa biographie, imprimée dans notre 1r volume, page 11. Il signe: François de Sacquespée dit De Baudimont.

1573, prouvent qu'il envoyait souvent des dons en argent pour les pauvres de cette commune. Loëus écrivit des dissertations sur les auteurs anciens, il a laissé en manuscrit :

I. Lucubrationes ad Magnates, ad æquales, ad amicos et inferiores.
II. Un volume de correspondance entremêlé de poésies conservé à la bibliothèque de l'évêché à Bruges; nous y avons puisé cette biographie.

Pour donner une idée de la manière d'écrire de Van Loo, nous donnons ici quelques vers composés en l'honneur du prévôt Rutger Trier :

Hùc agedùm Musæ gressu properate citato
  Progenies summi Patris adeste novem!
Jam concinnatis nova carmina pangite nervis
  Atque haurire sacro pocula fonte date.
Sit studium vobis Philomuso ostendere Musas
  Et medicas ægris non prohibere manus.
Scilicet ignaris Helicona videre necesse est
  Castalios opus est me penetrare sinus.
Namque dies venit multis pangenda choreis
  Venit in Hybleis lux decoranda rosis.
Gaudia congeminet nunc Eversamica tellus,
  Ac sibi nestoreos gaudeat usquè dies.
Terque quaterque, mei Symistæ, plaudite læto
  Omnia Rutgero; dicite: gratus ades,
Dicite: gratus ades, Pater, optatissime nobis,
  O spes nostra veni prosperiore viâ.

La vie sédentaire que menait Van Loo, l'air humide des marais d'Eversham lui avaient occasionné la goutte

aux pieds et aux mains. Après plusieurs années de souffrances aigues, cette maladie le conduisit au tombeau, le 13 octobre 1594.

—

VAN MAERLANT (Jacques).

La Flandre située le long de la mer du nord, à l'embouchure de trois grandes rivières, était, dès les premiers temps de notre histoire, habitée par un peuple navigateur, aimant la poésie et les chants. La mer, la voix mugissante des orages, les vastes forêts de l'intérieur du pays et les prairies verdoyantes qui longent les grandes rivières, ne manquent jamais de donner une teinte poétique au peuple qui habite de pareilles contrées; et le proverbe connu dit vrai sous plus d'un rapport: « Plus un peuple est éloigné de la mer, plus sa civilisation est tardive. » Aussi ce fut le dialecte saxon, le dialecte du littoral qui fut d'abord cultivé, et les plus anciens chants qui retentirent sur nos côtes, furent composés dans cet idiôme.

Charlemagne ne perdit pas de vue la culture de la langue vulgaire. Il fit réunir toutes ces anciennes poésies, qui ne manquaient assurément ni d'élévation ni de verve, puisqu'elles attirent l'attention du plus grand homme de ce siècle. Ses tentatives cependant ne résistèrent pas au flux littéraire de ce temps, qui, appuyé sur la religion et la civilisation romaine, se portait vers

l'étude du latin et faisait négliger la langue nationale; le latin devint bientôt la langue des sciences et de la diplomatie.

Mais vers le XIII[e] siècle, temps où les grandes communes prirent une plus large existence, la langue flamande se releva tout-à-coup et bientôt elle reprit sa place dans l'administration locale, dont les actes jusque là avaient été rédigés en latin. La féodalité se transforma lentement, et les communes obtinrent des droits et des priviléges, qui augmentèrent l'activité de ses habitants, et agirent dans un sens favorable sur ce mouvement intellectuel.

Ce siècle était le siècle de Van Maerlant; le caractère dominant de la littérature flamande d'alors n'était pas différent de celui qui distingue actuellement notre époque. Déjà un grand nombre d'ouvrages de lecture, des morceaux de poésie et des romans chevaleresques étaient répandus; mais les livres sérieux et d'une solide instruction n'existaient pour ainsi dire pas en langue vulgaire. Toutes les hautes questions scientifiques, les dissertations sur les arts et les sciences, l'histoire et la médecine étaient traitées exclusivement en latin, de sorte que la grande masse de la population se trouvait dans l'impossibilité d'acquérir les connaissances bien souvent indispensables. Ce fut dans ces circonstances que Van Maerlant résolut d'abandonner les traces de ses devanciers, et la voie qu'il avait déjà suivie quelque temps lui-même, en écrivant dans le genre romantique la guerre de Troie et le poème d'Alexandre. Il voulut être utile et écrire pour l'instruction du peuple. Il se plaint amèrement et à différentes reprises de la vogue de ces romans chevaleresques et du goût

dépravé du public, qui dévorait ce genre de livres:

Mer Tristram ende Lanceloet,
Perchevael ende Galehoet,
Gheveinsde namen ende ongheboren,
Hierof willen de lieden horen;
Truffe van minnen ende van stride
Leest men dor de werelt wide,
Die Evangelie es ons te zwaer,
Om dat soe recht seit ende waer.

Pour que les connaissances utiles fussent répandues autant que possible dans toutes les classes de la société, et que les sciences fussent débarrassées de la plus grande entrave que l'on puisse y opposer, l'étude d'une langue morte ou étrangère, il composa différents grands ouvrages sur des sujets de la plus grande importance. Il publia d'abord une traduction de la Bible (1) et une histoire naturelle (2), embrassant les trois règnes de la nature; puis il fit paraître une histoire universelle (3) et un traité sur les fondements du droit public et privé (4); ces

---

(1) Il termina la Bible rimée (*RymBybel*) en 1270.

(2) Der naturen bloeme of Bestiaris.

(3) L'histoire universelle est intitulé: *Spiegel historiael*; elle est divisée en quatre parties: le seul manuscrit connu est déposé à la bibliothèque de l'Institut d'Amsterdam; la seconde partie y manque entièrement. La première partie divisée en huit livres a été publiée par J.-A. Clignet et J. Steenwinkel, en deux volumes; les trois premiers livres de la troisième partie parurent par les soins de la seconde classe de l'Institut en 1812, et on s'occupe actuellement à préparer pour la presse tout ce qui reste encore à publier.

(4) Heimelicheit der Heimelicheden.

ouvrages, s'ils étaient publiés, formeraient une encyclopédie assez complète pour ce temps, et nous donneraient la hauteur de l'état scientifique de ce siècle.

Ses autres écrits, à l'exception du *Wapen Martin* et du Pays d'Outremer (*Van den lande van Overzee*) sont dans le genre religieux ou ascétique, tels que la vie de S. François, les miracles de Notre Dame, de la Trinité, de la Sainte Croix (*Van den Houte of de drie gaerden*), et dix autres morceaux de poésie, publiés par M. Van den Bergh en 1840 (1). Ses œuvres en prose ne sont pas encore publiées, mais M. J. Van Harderwyck les fit connaître en 1831 et les décrivit dans un ouvrage intitulé: *Verslag van een handschrift bevattende Jacob Van Maerlant's nederduitsche prozaïsche bybelvertaling.* Les prophéties de Merlin ou l'histoire du S. Graal (2) ne sont pas dûes à Van Maerlant, mais à un autre écrivain du nom de Jacques, sacristain au village de Maerlant en Limbourg.

Le poème le plus curieux et le plus beau sous le rapport de la poésie, est sans contredit la satyre, dite Wapen Martin. C'est un dialogue entre Jacques et Martin sur les questions sociales les plus controversées; les idées les plus libres et les plus élevées y sont rendues avec beaucoup de franchise. Dans la strophe que Maerlant affectionnait, et dont la versification est toujours élégante, on admire la richesse des figures poétiques, la pureté et la souplesse de la diction. Ce poème suffirait à lui seul pour placer Van Maerlant au premier rang des poètes

(1) *Geestelyke gedichten van Jacob Van Maerlant en anderen uit de* XIIIe *en* XIVe *eeuwen. Dordrecht, by Brussé.*

(2) *Het boek van Merlyns prophecien, ofte de historie van den Grale.* Voyez le *Belgisch Museum.* II. 438.

de ce siècle. L'ode intitulée du « Pays d'Outremer » est une composition hardie; le poète y fait un appel vigoureux au monde chrétien pour marcher à la conquête et à la délivrance de la Terre-Sainte, et ne ménage pas en cette occasion la conduite pusillanime de quelques chefs de la chrétienté. En général, tous ses ouvrages respirent une ferveur de piété et de candeur, qui font aimer et révérer l'auteur populaire. Connaissant les défauts de son siècle, il eut le courage de les poursuivre et de les flétrir de son verbe acerbe et mordant; ses écrits eurent une influence immense, car il était l'écrivain le plus grave de son temps, et se servait de la langue vulgaire.

L'origine et la carrière primitive de Van Maerlant sont couvertes d'un épais nuage; le lieu même de sa naissance est ignoré. Nous ne connaissons de cette époque de sa vie que quelques données échappées à sa plume et éparpillées dans ses nombreux écrits. Au commencement de la vie de S. François, il dit qu'il est Flamand, ailleurs qu'il est feudataire du duc de Brabant.

Il résida quelque temps à Maerlant, où il composa le poème sur la Guerre de Troie. Le miroir historique fut dédié au comte de Hollande, Florent V, et la vie de S. François, dont nous parlions tantôt, écrite à la prière de ses amis d'Utrecht:

Dor der ghenen bede,
Die hem t'Utrecht in de stede
Harde vriendelike bàden.

Vers la fin de sa vie, il remplit l'office de greffier de la ville de Damme, et y mourut vers l'an 1300. Il fut enterré dans l'église paroissiale sous le clocher, où son tombeau fut orné d'une pierre sépulcrale, qui portait,

d'après J.-B. Van Belle, greffier de la ville de Bruges, vers la fin du XVI[e] siècle, l'inscription suivante:

Hic recubat Jacob a Mellant ingeniosus
Trans homines gnarus, rhetor, astuque disertus;
Quem laus dictandi rhytmos, proverbia fandi
Transalpinavit, famâque perenne donavit.
Huic miserere Deus, cujus sextus jubilœus
Post summum nomen numeri, proh! abstulit omen.

Lors de la réconstruction de l'hôtel-de-ville de Damme au XIV[e] siècle, on voulut conserver la mémoire du célèbre greffier et de l'illustre poète; dans ce but l'on fit orner les poutres de la grande salle de sculptures en son honneur. L'une représente Van Maerlant occupé à écrire, assis devant un pupitre; l'autre, le roi David pinçant de la harpe (personnification de la poésie).

Lelong donna un dessin incorrect de cette sculpture (1); mais M. Willems en fit prendre un dessin plus grand et plus exact, qu'il publia dans le *Belgisch Museum*, t. II, p. 453.

En 1839, la Société d'Émulation pour l'étude de l'histoire et les antiquités de la Flandre Occidentale, résolut de faire des fouilles pour retrouver le tombeau de Van Maerlant; elles eurent pour résultat la certitude que cette pierre sépulcrale ne subsistait plus qu'elle avait été vendue, en 1829, d'après les renseignements détaillés de M. Lefebure, marbrier (2), qui l'avait achetée. Cette

---

(1) V. Boekzael der nederduitsche bybels, bl. 158.

(2) V. Annales de la société d'émulation de la Flandre Occidentale, t. I, p. 282.

pierre était d'une grande dimension, elle était haute de six pieds et demi, large de trois pieds et deux pouces, et avait quatre pouces et demi d'épaisseur. Dans son contour, cette pierre contenait une inscription, dont plusieurs traces se montraient encore dans toute sa longueur. L'inscription était en lettres gothiques. En haut et vers le milieu de la pierre se trouvaient, d'après lui, les contours d'un miroir, mais qui étaient en effet, ceux d'un pupitre, sur lequel on avait dessiné anciennement un livre; au milieu de ce pupitre se trouvait un hibou, et au-dessous les mots *Uilenspieghel*. Le monument en pierre, dite pierre des Écoussines, est resté devant l'hôpital de Damme jusqu'au cinq juin, 1830.

Après avoir acquis la triste certitude de la destruction de l'ancien monument, le comité directeur de la Société d'Émulation résolut de provoquer l'érection d'un nouveau monument à la mémoire du père de nos poètes:

De vader
Der dietscher dichters allegader:

Dans l'appel qu'il fit aux littérateurs et aux amis de la nationalité belge, les mérites de Van Maerlant sont très bien appréciés: « On doit bien se représenter, y est-il dit, que ce monument n'est pas seulement un hommage à Van Maerlant comme grand poète, mais comme à celui qui a ouvert une route nouvelle à l'intelligence en Belgique, et qui peut, à juste titre, être proclamé le père de la littérature belge, l'écrivain qui répandit la sagesse et les lumières par ses écrits à une époque où une grande partie de l'Europe était encore plongée dans les ténèbres et dans l'ignorance. »

Le projet du comité n'est pas abandonné, et dès que les orages politiques qui grondent encore dans les pays voisins seront apaisés, espérons qu'il songera sérieusement à exécuter ce plan arrêté, et qu'un monument digne du grand écrivain ornera bientôt la belle église de Damme.

—

VAN ROO (Jean-Barthélémi).

Monthyon s'est fait un nom universel par ses bonnes œuvres, Van Roo s'en est fait un parmi ses concitoyens de Flandre. Il naquit à Oostduynkerke, près de Furnes, le 24 août 1716. Son père envoya le jeune Jean faire son cours d'humanités chez les Oratoriens de Furnes. L'université de Douai le compta parmi ses étudiants en philosophie et en théologie, et il y obtint le grade de licencié en théologie. Ordonné prêtre en 1740, il occupa successivement les places de vice-président au séminaire d'Ypres, de chanoine-théologal, official, censeur des livres, trésorier, pénitencier, archiprêtre et vicaire-général; places qu'il occupa sous trois évêques, Guillaume Delvaulx, Félix De Wavrans et le prince Charles-Alexandre d'Arberg.

Ce fut par son instigation et ses conseils que furent érigées pour l'éducation des enfants pauvres, la plupart des écoles que nous voyons encore fleurir dans notre province. Ypres vit ouvrir son école sous le patronage de Me Van Zuutpeene-La Motte; Courtrai vit commencer la congrégation de M. Van Dale et l'institution de Melle Amer-

linck; Rumbeke, Passchendale, Ingelmunster, Beveren près de Roulers, Thourout, Langhemarck, Merckem et d'autres localités furent dotées d'écoles, servant d'ateliers d'apprentissage et d'écoles où l'on apprenait à lire et à écrire aux enfants du peuple. M. Van Roo contribua de ses deniers dans les frais d'établissement de plusieurs de ces maisons, et il était lié d'amitié avec MM. Van Dale de Courtrai, Dufort de Ledeghem, Valcke, curé de Rumbeke, qui, comme lui travaillaient à l'amélioration du genre humain, par l'éducation des pauvres.

M. Van Roo a laissé quelques opuscules ascétiques:

A. Beweegredenen en oeffeningen van godvrugtigheyd tot het alderheyligste Hert van Jesus en Maria.

B. Dagelyksche oeffeningen van het inwendig gebed of meditatie, niet min gemakkelyk als noodzakelyk voor alle slag van menschen. Cortryk, 1761.

C. Meditationes de præcipuis J. C. in Eucharistia qualitatibus ante et post sacrum etc. Ypris, Walwein, 1781.

M. Van Roo mourut le 5 janvier 1798, à l'âge de 81 ans, et fut enterré dans le cimetière de Brielen. Sa vie parut, en 1802, chez Walwein, à Ypres.

—

VERHEYL (Pierre).

Dénis Harduin dit avoir vu les épigrammes et les épitres composées par ce jurisconsulte Brugeois, qui cultivait

les muses dans ses moments de loisir. J'ignore si les poésies de Verheyl ont été imprimées, ou s'ils existent encore en manuscrit.

—

VERSTRAETE (Jean).

Jean Verstraete, nommé Stradano par les Italiens, est né à Bruges en 1536 et mort à Florence en 1605 selon Vasari, et en 1618 selon Bottari. Ce peintre travailla dix ans sous la direction de Vasari et presque toujours au service des Médicis. Florence renferme un grand nombre de productions remarquables de cet artiste distingué, mais son chef-d'œuvre se trouve à l'église de l'*Annonciata*, où je l'ai vu en 1841. C'est un tableau d'autel représentant *le Christ entre les deux larrons*, superbe composition, plus grande que nature, remplie de soldats et de cavaliers. Le Christ a la tête tournée vers le bon larron et semble lui dire: *Ce jour même, vous serez avec moi au paradis.*

J'ai lu, au bas du tableau, en toutes lettres ce qui suit:

Joannes Stratensis Flandrus pictor faciebat 1569.

Dans la même église se trouve le monument avec épitaphe de Jean de Bologne, grand sculpteur flamand etc.

VLERICK (Pierre).

Pierre Vlerick, peintre célèbre par ses infortunes et son talent, naquit à Courtrai en 1539. Son père, qui était procureur, le destina d'abord au barreau; mais lorsqu'il vit son fils, charbonner des figures sur les tables, sur les portes et sur les murs avec une hardiesse de trait remarquable, il lui permit, bien qu'avec répugnance, de travailler sous la direction de Guillaume Snellaert, peintre en détrempe, qui demeurait hors la porte de Tournai. Snellaert lui donna les premières leçons de l'art et tâcha de cultiver les heureuses dispositions de son élève. Mais Vlerick ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de l'incapacité de son maître. — Huit mois après son entrée, un jeune homme tout joyeux, portant un porte-feuille sous le bras, chantant et riant, sortit un jour de bon matin de l'atelier de Guillaume Snellaert et gagna la rue.

Quelques mois s'étant écoulés depuis sa sortie de l'atelier de Snellaert, Pierre entendit louer la perfection de dessin et la manière de peindre de Karel Van Yper, artiste très-distingué, et qui jouissait d'un grand renom. Dès lors il chercha et obtint son entrée dans l'atelier de Van Yper, où ses études furent fructueuses et ses succès très-rapides; mais la fougue et l'humeur atrabilaire de Karel, soulevèrent à tout instant dans l'atelier des scènes où le burlesque le disputait au dramatique: tantôt il grinçait des dents, tantôt il éclatait de rire et sans motif appréciable. Les soupirs et les cris de désespoir succédèrent aux extases d'artistes. Ces bizarreries finirent

par inspirer à Vlerick un tel dégoût de son nouveau maître, qu'il le quitta au bout de deux ans et revint chez son père. Peu charmé du retour d'un enfant qu'il regardait comme un fils indigne, le père le gourmanda, le rudoya et le traita de paresseux et de fainéant.

Un an se passa ainsi dans ces souffrances, au bout duquel Vlerick résolut de chercher un nouveau guide. Peu généreux de sa nature et n'espérant aucun résultat des dépenses que nécessitait l'apprentissage de son fils, le père lui refusa l'argent nécessaire pour entreprendre un nouveau voyage. Entraîné par sa vocation, Vlerick quitta furtivement le toît paternel et se rendit à pied à Malines, en compagnie d'un jeune statuaire, son ami et son compatriote. Pierre y vécut quelque temps sans ouvrage, en butte à toutes sortes de privations; il y fut enfin employé par des décorateurs, à peindre des ornementations, genre dans lequel il ne tarda pas à surpasser ses maîtres. Mais que pouvait-il apprendre de peintres si médiocres! Abreuvé de chagrins, de dégoûts et d'amertunes, comprenant que son génie était trop audessus de sa position et qu'il s'avilissait en s'occupant de semblables travaux, il se décida à courir de nouvelles chances et alla à Anvers afin de s'y initier dans les secrets de la peinture.

Vlerick avait alors dix-neuf ans. Arrivé à Anvers, il ne sut contenir sa joie, il fut ivre d'émotions, et son âme s'épancha librement à la vue des productions des grands peintres qui y avaient fixé leur séjour: il admira et étudia chaque maître en particulier.

Il y copia d'abord une bonne composition, qui représentait les Israélites dans le désert, adorant le serpent d'airain. Après avoir exécuté quelques autres tableaux qui lui valurent des éloges de la part des brocanteurs

et des amateurs, il réussit à trouver un protecteur dans la personne d'un riche seigneur allemand, enthousiaste, qui lui facilita l'entrée dans l'atelier de Jacques Flore, frère de François, peintre sur verre, où Pierre vit pour la première fois quelques copies des ouvrages de *Giorgio Barbarelli,* surnommé le Giorgione et de *Tiziano Vecelli,* le Titien.

A la vue de chefs-d'œuvre dont il ne rêvait pas même l'existence, il prit la résolution de voyager en pays étranger.

Quatre ans après, un flamand, pâle, mais fier et décidé, ne rêvant que l'âpre et brûlante couleur italienne, un bâton à la main, et un porte-feuille attaché au dos par deux courroies qui ceignaient ses épaules, traversa la France et passa en Italie.

Venise, à cette époque, était le rendez-vous des artistes les plus distingués. *Jacopo Robusti,* dit le Tintoret, y tenait le sceptre de la peinture; après y avoir soutenu une lutte longue et opiniâtre, d'où il était sorti victorieux, sa réputation devint européenne. Parvenu dans cette superbe cité, à cette époque sans rivale, Vlerick, se livra tout entier à l'étude des bons coloristes, et s'efforça de copier les tableaux du Tintoret, qui les premiers avaient charmé son regard. Il restait souvent des journées entières en extase devant chacune des belles productions sorties du pinceau d'or du Tintoret, et ne se lassa pas de les admirer. Enfin, neuf mois après son arrivée à Venise, il sollicita avec ardeur et obtint son admission à l'atelier du peintre qu'il affectionnait.

Vlerick passa environ quatre ans à l'atelier du Tintoret. Puissamment aidé des conseils de ce grand peintre, il travaillait sans relâche, et ce que son pinceau avait de défectueux disparut insensiblement; il trouva dans l'amour

de la gloire et dans son inclination naturelle, les motifs suffisants pour stimuler son activité.

Après avoir mûri son talent par un travail soutenu et une étude intelligente et réfléchie des bons modèles, Vlerick se disposa à visiter les autres villes remarquables de l'Italie. Le Tintoret, charmé de sa manière de peindre, des connaissances variées et de l'humeur enjouée de notre compatriote, s'efforça de le retenir auprès de lui en lui offrant la main de sa fille. Pierre, qui était un agréable boute-en-train, léger et pétulant, avait courtisé dans ses moments de loisir la belle enfant; mais, soit qu'il fût trop attaché à sa patrie, soit que la passion des voyages ne fût pas assouvie par ce qu'il avait vu, il laissa là ses amours et son maître, fit ses adieux au grand peintre qui l'avait chéri comme un fils, et visita successivement toutes les villes où il espérait trouver quelque objet qui pût servir à son instruction. Il arriva enfin dans les champs tristes et silencieux qui entourent Rome, et vit avec bonheur ce riche sanctuaire des arts, après lequel il soupirait depuis si longtemps. Il alla aussi à Naples, qui offre le plus beau et le plus varié panorama de la terre, et se complut à admirer les belles et poétiques rives de son golfe, et les antiquités et les curiosités intéressantes que l'on trouve depuis cette ville jusqu'au promontoire de Misène: il dessina à la plume, et cela avec une facilité égale à celle de Henri Van Cleef, les beaux sites, les charmants côteaux, les points de vue délicieux et pittoresques, les tombeaux, les temples ruinés, les restes des palais brillants, les amphithéâtres, les arcs-triomphaux etc., de Pouzzole, de Baïa, de Misène, de Cumes, de Linterne. Procida, Ischia, Nicida, Caprée, ces îles enchanteresses, si célèbres, et qui reveillent tant de souvenirs de la grandeur romaine, tantôt nobles et purs,

tantôt affreux et désolants, offrirent d'inépuisables modèles de ruines et de vues à l'infatigable Vlerick. A Nicida, il peignit son tableau des adieux de Brutus et de Porcie, qui se trouve dans la galerie de tableaux de Munich, et qui, par la richesse du coloris et la perfection du dessin, passe pour une des meilleures toiles de notre Courtraisien.

Mais fatigué de courir l'Italie, regrettant sans doute les brouillards de sa patrie, les soupirs du vent d'automne à travers nos bois depouillés, et poussé par le besoin de revoir les grasses et verdoyantes prairies témoins des jeux de son enfance, Vlerick fit ses adieux aux parfums et au beau ciel de Naples, à la tiède et fertile Italie, traversa l'Allemagne et revint à Courtrai, où le petit nombre de ses concitoyens qui s'intéressaient aux beaux arts, restèrent stupéfaits à la vue des progrès qu'il avait faits durant son voyage. Parvenu à la maturité de son talent, il exécuta maints tableaux: il peignit un Christ en croix, les quatre Évangélistes, Abraham adorant les trois anges, l'enfant prodigue. Il réveilla l'âme de Samuël, annonçant à Saül que son armée serait défaite par les Philistins et qu'il périrait dans la bataille avec ses trois fils. Il ranima la cendre de Judith, jeune et belle veuve de Béthulie, qui abattit la tête d'Holoferne, général des armées de Nabuchodonosor Ir, roi de Ninive. Il exécuta un grand nombre de tableaux dont les sujets sont puisés dans la mythologie racontée par Ovide. Il peignit aussi un nombre considérable de portraits; et l'on remarque dans tous ses ouvrages la manière du Tintoret, dont il ne s'écarta jamais. Vlerick était également habile architecte et donna les plans de plusieurs grands édifices.

En 1568 ou 1569, Vlerick ayant eu des contestations avec des peintres jaloux de son talent, devint triste

et mélancolique; et pour se soustraire aux désagréments que lui suscitaient leurs tracasseries, il alla habiter Tournai. Ici recommencent ses infortunes; la pauvreté le talonne; son talent est méconnu, personne ne lui rend justice. A cette époque Tournai ne possédait aucun peintre de quelque renom, à l'exception de Gioncquoy, assez bon dessinateur, qui cherchait à déprimer le talent de notre Courtraisien, et avec lequel Vlerick se brouilla.

Vlerick fut très-malheureux à la fin de sa vie; il ne rencontra dans sa patrie que misères et chagrins; aussi regretta-t-il les beaux jours de sa vie passés en Italie. Là on ne marchandait pas, comme dans son pays, ses tableaux comme des œuvres sans mérite qui n'exigent ni habilité, ni jugement, ni bon goût, comme le produit d'un grossier travail manuel! là, pour se soustraire aux tortures de la faim, il ne fut pas forcé, comme il l'était à Tournai, de peindre des portes et des fenêtres. On ne rougit même pas dans cette ville de compter au peintre Courtraisien un sou pour une portraiture!

Enfin, pour comble de malheur, Pierre Vlerick, dont nous honorons la mémoire, Vlerick que Courtrai s'énorgueillit à juste titre d'avoir vu naître, Vlerick un de ses illustres enfants, fut arrêté à Tournai pour des dettes qu'il avait été obligé de contracter, afin de pouvoir faire face aux frais d'un procès qu'il soutenait contre la corporation des peintres de Tournai; et ses filles, la seule consolation qui lui restât dans ses infortunes, furent enlevées par la peste! On peut appliquer à Vlerick le vieil adage, malheureusement trop souvent applicable aux hommes qui, par leurs talents, s'élèvent au-dessus du commun de leurs contemporains: *Personne n'est prophète dans son pays.* Il succomba au milieu des privations de toute espèce, moissonné par le fléau selon les uns, dévoré

par le chagrin, selon les autres, l'an 1581, âgé de 44 ans et demi.

Karel Van Mander, dont la vie passe en Flandre pour le type de celle d'un peintre, et qui fut son élève intime, rapporte que Vlerick était jovial et bon vivant, qu'il avait autant de modestie que de talent, et qu'il disait souvent en lui serrant la main: « Karel, il faut que vous me surpassiez un jour, si non, je vous le dis en ami, vous feriez mieux de briser vos crayons et vos pinceaux. »

Vlerick était expéditif et naturel; ses dessins à la plume furent très-recherchés; travailleur et dépensier, il consacrait aux plaisirs et aux causeries, les moments qu'il dérobait aux études de l'atelier; après les douceurs de la bonne chère, il reprenait sa palette et se remettait au travail avec tout le zèle et l'activité d'un artiste qui sent le besoin d'épancher le trop-plein intellectuel qui le dévore; il ne se laissa jamais entraîner à cet état de torpeur qui dessèche le génie de l'artiste; généreux et sensible, il était l'ami et le soutien des peintres malheureux.

—

VLOO (Ignace-Albert De),

Naquit à Gidts le 7 novembre 1716. Après avoir terminé ses humanités chez les Augustins à Roulers, il étudia la philosophie à Douai. Successivement vicaire à Rumbeke, curé à l'Écluse et à Notre-Dame à Bruges,

il mourut dans cette ville le 11 octobre 1775, avec la réputation d'un homme très-charitable, d'un chrétien fervent et d'un zelé curé. Il a laissé douze volumes de sermons, imprimés à Bruges, chez De Busscher, en 1788, sous le titre de *Sermoenen gepredikt door den zeer eerweerden heer Ignatius-Albertus De Vloo*, etc. Son style est facile et simple et dégagé des trivialités que l'on rencontre chez la plupart des prédicateurs de son temps.

VOET (Marius).

Marius Voet, écuyer, seigneur de Kuekenbourg etc., fut, par le roi Philippe IV, établi échevin du pays du Franc, après la mort d'Antoine Delrio Ayala, chevalier, seigneur d'Eeghem, par patentes données à Bruxelles le 7 avril 1647; il prêta serment le 20 du même mois, veille de Pâques et fut créé bourgmestre au quartier d'Oost, le 13 d'Octobre 1664.

Son sceau était un écu d'azur à trois plantes de pieds au naturel 2—1, à un écusson au cœur échiqueté d'argent et de gueules, que Vormezeele timbre au cigne naissant d'argent becqué de gueules, tenu de deux griffons d'or.

Il était fils d'Antoine Voet, écuyer, et d'Antoinette, fille aînée de Jaspar Wynckelman, écuyer, seigneur de Buekemare, son épouse, et a eu pour trisaïeul Antoine Voet, écuyer, seigneur de Vormezeele, de Steenkerke etc. bourgmestre de la ville de Bruges, 1542 et 1551, fils d'un autre Antoine Voet, écuyer, seigneur de Steenkerke, issu d'une très-noble et ancienne famille d'Ipres, et le

premier qui vint demeurer à Bruges environ l'année 1475, et de Péronne, fille de Rasse de Palvoorde, écuyer, sa seconde femme, laquelle hérita la terre et seigneurie de Vormezeele, ancienne bannière de Flandre, après le décès de Marguerite De Baenst, première femme de Guillaume De Claerhout, écuyer, seigneur de Pitthem, Coolscamp, Assebroucque etc., et fille de Paul De Baenst, chevalier, conseiller de Maximilien, roi des Romains et de l'archiduc Philippe, et commissaire ordinaire au renouvellement des lois en Flandre; et de Jacqueline de *le Harrest,* dame héritière de Vormezeele, sa cousine germaine.

Il eut pour héritier Jaspar-Philippe Voet, écuyer, son frère unique, qui servit le dit roi Philippe IV, en qualité de capitaine d'infanterie en Espagne dans la guerre de Catalogne, l'an 1645. Il eut d'Antoinette, fille aînée de Jean De le Flye, écuyer, seigneur de la Gaugerie, sa première femme un fils unique nommé Antoine Voet, écuyer, marié le 23 d'Août 1681, avec Marie-Françoise, fille aînée et apparente héritière de François De Boodt, écuyer, seigneur de Lisseweghe etc., (neveu de Guillaume De Boodt, chevalier, échevin du Franc; et d'Anne-Pétronille, fille d'Érasme De Boodt, écuyer, seigneur de Varizeele, son épouse).

Marius Voet a fait des recherches immenses sur les généalogies des familles de la Flandre et des autres provinces de la Belgique. Il mourut à Bruges, sa ville natale, en 1685. Il a laissé quarante-huit volumes écrits de sa propre main : les titres des principaux sont :

Histoire généalogique de la maison des comtes de Flandre et de Hainaut etc., divisée en sept livres et justifiée par les chartes de diverses églises, abbayes, arrêts des parlements, titres, épitaphes etc. 1685.

Recueil et liste des grands-baillis et écoutêtes de Bruges. — Des bourguemaîtres et échevins de la dite ville. — Des bourguemaîtres et échevins du Franc etc.

Plusieurs volumes d'épitaphes et autres preuves des généalogies.

Histoire généalogique de la famille de Sarmiento et Villa-major en Espagne.

—

VRIESE (Luc De),

Abbé des Dunes en 1699, religieux pieux et savant, naquit à Ipres et mourut le 1 décembre 1723, à l'âge de 83 ans, après avoir été religieux pendant 65 années. De Vriese a composé quelques poèmes flamands et l'on conserve à la bibliothèque du séminaire de Bruges, un MS. in-8° de 430 pages, intitulé: *Litaniæ lauretanæ, SS. Nominis Jesu et divi Bernardi,* le volume contient ensuite des vers et des chronogrammes sans fin sur le jubilé du B. Idesbald, célébré le 18 avril 1667.

Puis viennent des *Piæ nugæ, behelzende dichten en jaerschriften.* Les amateurs de chronogrammes en trouveront là autant qu'ils en désirent et entre autres des milliers de chronogrammes sur ce texte: *In omnibus requiem quæsivi.* Luc De Vriese a eu la délicate attention d'en faire un pour chaque année jusqu'à l'an 10,734. Il en composa d'autres d'autres sur ces mots:

Al wat ik doe » of waer of hoe
Is t' uwer eer » o mynen Heer.

de 1689 jusqu'à l'année 4000.

Le volume contient aussi des traductions d'hymnes d'église en vers flamands.

Le docteur en médecine, Pierre Smidts, à Bruges, publia:

Metamorphosis angelica Mariana in ter mille figuras transformata. Bruges, 1701.

C'est une collection de plus de trois mille anagrammes composés par De Vriese sur ces mots:

Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum.

Luc De Vriese, en composant ces milliers d'anagrammes et de chronogrammes, n'a nui à personne, il est vrai; mais le talent dont il a fait preuve dans quelques morceaux sérieux de poésie fait regretter qu'il ne se soit pas occupé de compositions plus dignes de lui et plus utiles pour le prochain.

—

VROEDE (Henri De).

Henri De Vroede, plus connu sous le nom latin de Prudens, était probablement de l'ancienne famille De Vroede qui est maintenant à Ypres. Son mérite le porta à la charge de prieur de la maison des Chartreux du Val-de-Grâce près de Bruges, où il avait émis ses vœux; et il succéda, vers 1477, à Walterius Leendanus, qui fut le premier prieur de la Chartreuse de Sainte-Sophie près de Bois-le-Duc (Voyez Denys-le-Chartreux). Après

avoir gouverné cette maison durant quelques années; il y mourut le 8 novembre 1484. Ce religieux mena une vie fort exemplaire, et se fit de la réputation par son savoir.

Il composa quelques ouvrages pour l'instruction des religieux, et, entre autres, le suivant, que Trithème appelle *opus celeberrimum: Tetralogus Devotionis,* en forme de dialogue, dont les interlocuteurs sont: *Angelus* et *Monachus, Jesus* et *Pater cœlestis, Maria amorosa, sanctarum socrus animarum.* Ces entretiens sont divisés en trois parties, suivant les trois états qu'on distingue dans la théologie mystique, le commencement, le progrès et la perfection.

(Cet article est copié dans les Lectures de M. Goethals).

W

WEERT (Jean De),

Poète flamand, né à Ipres au quatorzième siècle, est l'auteur d'un ouvrage intitulé: *Die nieuwe Doctrinael.* Il vivait encore en 1350.

WEVEL (Gillis De),

Poète brugeois qui écrivit en 1366, la legende de saint Amand en 12,000 vers, avec le titre de: *De legende van den heiligen Amandus.* La société des bibliophiles flamands de Gand, a publié cet ouvrage d'après le MS. original, in-4° de 236 feuillets, qui fait partie de la bibliothèque de Gand.

—

WILLAERT (Adrien).

Les bardes exercèrent une puissante influence sur les peuples barbares qui habitaient le sol de la Flandre lorsque les Romains essayèrent de les subjuguer.

Les historiens romains le constatent, mais ils ne donnent pas de détails qui se rapportent spécialement aux peuplades qui occupaient cette partie de la Flandre qui nous intéresse principalement.

Aux premiers siècles de notre ère, tout le littoral de notre Flandre se servait d'une langue comprise aux îles britanniques d'un côté et de l'autre dans la plus grande partie de l'Allemagne moderne. Aussi est-ce des îles britanniques que nous arrivent nos premiers missionnaires qui retrouvent dans nos ancêtres des membres d'une famille pri

mitivement la même. De très-bonne heure s'établissent des relations commerciales étendues avec les peuples de l'Allemagne, ou ce que l'on nommait — les Orientaux.

Cette langue était riche en productions du génie. Une étude approfondie de ces œuvres a eu pour résultat, la conviction aujourd'hui générale, que ces œuvres sont écrites dans le dialecte de la West-Flandre. Les plus anciens chants nationaux appartiennent aux habitants du littoral de la mer du Nord, et la littérature ancienne de la Germanie nous doit les trois quarts de ses chants primitifs.

Un des chants les plus anciens est le *Godroen,* dont l'évènement principal est la bataille de Wulpen, qui se passe entre Ostende et Nieuport.

Le *Godroen* appartient à ce que l'on nomme chants de la mer du Nord — *Noordzeesagen.* D'abord simple saga danoise, elle prend chez nous la forme d'un poème épique. Le Godroen est perdu chez nous, mais il existe encore dans la littérature haute allemande.

Charlemagne devient ensuite le centre d'un cycle de poèmes, et tous ceux qui ne sont pas d'origine flamande trouvent des traducteurs dont le dialecte prouve qu'ils nous appartiennent.

Par rivalité peut-être, l'Angleterre voulut à son tour posséder un héros national et créa le cycle de la table ronde avec son fameux Arthur.

Les poèmes de ce cycle ne tardèrent pas à être traduits dans la langue de la West-Flandre, comme le prouvent les débris qui en existent encore. Van Maerlant qui les cite pour les combattre, nous a conservé les noms de plusieurs de ces poèmes qui ont péri et montre bien qu'ils étaient populaires chez nous.

Un troisième cycle de poèmes naquit ensuite, c'était

ce que l'on appelle — le cycle des poèmes classiques. Van Maerlant lui-même en composa.

Ces poèmes se chantaient et faisaient les délices de nos pères.

Durant tout le moyen-âge; la musique et la poésie se confondent; le musicien est poète et le poète chante ses propres œuvres, c'est son métier, c'est sa vie. Le ménestrel est un être qui trouve sa place dans la société de cette époque, il y aurait une lacune dans la hiérarchie, s'il manquait. Il est fêté par le peuple et choyé par les grands; il trouve un abri dans la cabane du pauvre et les ponts-lévis s'abaissent devant les sons de sa guitare. Les hautaines chatelaines, les fiers barons qui voient dans un vilain, non pas un être mais une chose, admettent ce vilain dans leur intimité, dès que le rythme anime sa parole et harmonise sa voix. Quelque méprisé qu'il fût auparavant, ce vilain domine alors ses maîtres, il modifie leurs sentiments, il humanise leurs idées et remplit auprès d'eux une espèce de mission sociale; si ses chants ne posent pas les fondements des sociétés modernes, ils vivifient sans aucun doute les germes que la barbarie tendait à étouffer.

Plusieurs de ces ménestrels, la plupart peut-être, prostituèrent plus tard leur talent en divertissant le peuple sur les places publiques par des chansons licencieuses, et les excès de ces artistes de bas-étage durent être repris par les édits de Charlemagne et de Louis le Débonnaire; mais les véritables ménestrels, les apôtres de la douceur dans les sentiments et de la bienveillance dans les mœurs, continuèrent encore pendant plusieurs siècles leurs courses joyeuses à travers le pays.

Lorsque dans ces temps reculés, on rencontre dans le cours de l'histoire un de ces vrais troubadours, un de ces

véritables trouvères, on s'arrête à sa vue, on prête involontairement l'oreille à ses chants, et on applaudit à la noblesse de ses pensées.

Quel dommage que les chants de ces hommes occupent si peu les historiens et qu'il en est même qui les passent entièrement sous silence!

L'histoire, telle qu'on nous la fait, est horriblement prosaïque, les crimes de l'homme, ses cruautés et ses malheurs semblent seuls jouir du privilége d'être conservés dans le souvenir de la postérité; les meurtres et les assassinats occupent beaucoup plus de pages dans nos annales que la poésie et les vertus. Les crimes sont peut-être plus nombreux que les chants, mais pourquoi ne pas mettre les uns un peu plus en relief et voiler davantage les autres! c'est là ce que fait la peinture et elle y gagne en dignité. L'histoire telle qu'on nous l'a faite, est presqu'un livre dangereux; elle émousse la délicatesse des sentiments, et elle habitue l'imagination aux crimes et aux horreurs; on retrace rarement sans danger des exemples si souvent répétés de perversité; la vue d'une action provoque son imitation; en général, l'homme fait ce qu'il voit faire.

Pour être fidèle au conseil que je donne ici, je veux contribuer autant qu'il est en moi, à conserver parmi nous et à populariser même le souvenir de ces musiciens-poètes, surtout de ceux qui cultivèrent la musique avant qu'elle fût une science, et lorsqu'elle emprunta encore toute sa puissance à l'inspiration.

Les détails de leur vie sont rares, la seule trace de leur passage se borne souvent à leur nom, à une cantilène et à un air conservé dans la tradition de nos campagnes. Ce ne sont gueres là les éléments d'une biographie spéciale pour chacun d'eux.

Voici donc mon projet: je vais glaner le long du cours de l'histoire et surtout dans les ouvrages de Mr Fétis, les quelques détails qui s'y rencontrent. Les jeunes gens sont plus que jamais entrainés vers les études historiques, je vais tâcher d'attirer leur attention sur ces artistes, afin qu'un jour après de longues recherches leurs notes réunies, puissent rendre possible la rédaction d'une histoire de la part qu'a prise notre province dans le développement de l'art musical.

Cet article n'a aucune prétention à l'originalité, il est emprunté aux sources bien connues, mais il peut être utile, et c'est tout ce que j'ambitionne.

Un véritable ménestrel était un artiste connaissant la musique vocale et instrumentale, il contait en roman, en latin ou en flamand, chantait des *lais* ou *chansons de gestes*, et récitait de mémoire tous les romans d'aventure.

Les ménestrels strictement dits, se bornaient en général au rôle d'exécutants, mais les *vinders*, trouvères ou troubadours que l'on désigne ordinairement sous le nom générique de ménestrels, étaient à la fois poètes, musiciens et exécutants.

Il est assez difficile de dire quel rôle avait la musique dans l'exécution de ces poèmes. On sait que les uns se récitaient et que les autres se chantaient, et voilà tout.

Il est probable que les strophes composées de vers d'une mesure uniforme se chantaient sur des airs connus, que le talent de l'artiste et la perfection de son accompagnement rendaient plus ou moins agréables.

Habitués comme nous le sommes aux brillantes combinaisons et aux magnifiques effets de notre harmonie moderne, nous apprécions difficilement l'effet que pouvait produire sur les chevaliers et leurs dames, les chants

d'un troubadour et le simple accompagnement de sa lyre ou de sa guitare; nous oublions d'abord l'intérêt qu'excitait dans ces esprits chevaleresques les hauts-faits des héros et leurs actions de bravoure. Cet ordre d'idées a cédé plus ou moins, devant l'exagération, devant le ridicule que Don Quichotte a déversé sur lui et devant le positivisme moderne; si tant est que l'on puisse encore parler de notre positivisme, lorsqu'on a vu l'Europe versant des larmes devant le tableau des malheurs d'un héros imaginaire et haletant d'anxiété pour connaître la suite d'un feuilleton.

Les visites des troubadours étaient nécessairement rares, et comme les seigneurs faisaient profession de ne pas savoir lire, le récit des romans conservait toujours plus ou moins l'intérêt de la nouveauté.

Remarquons encore que les trouvères chantaient aussi les événements contemporains qu'ils exagéraient sans doute, pour les rendre plus dramatiques. Ils étaient les colporteurs des nouvelles du jour; plusieurs même de ces troubadours avaient fait le voyage de la Terre Sainte, à l'époque des croisades, et tous, sans aucun doute, recueillaient des renseignements sur les faits héroïques dont la Palestine était le théâtre. Ils intercalaient dans ces chants, le récit des prouesses des membres de la famille où ils avaient reçu un accueil gracieux; ce n'était que par eux que les dames recevaient des nouvelles de leurs maris, et les vieux chevaliers, des renseignements sur les faits militaires de leurs enfants.

Un chant mâle et animé retraçant les horreurs d'une bataille, ou l'ivresse d'une victoire, et des accents de douleur au récit du trépas d'un chevalier chrétien, devaient profondément remuer ces hommes rudes, mais naïfs et sensibles à la gloire.

L'effet souvent était tel, que les seigneurs quittaient leurs robes pour en revêtir celui qui les avait amusés, et les ménestrels à leur tour se faisaient honneur de les porter dans les grandes occasions comme des trophées de victoire, et comme un souvenir et une preuve de leurs succès.

Ces encouragements devinrent même si communs, que le nombre des troubadours accrut considérablement et que la trop grande concurrence devint l'occasion d'une démoralisation qui amena plus tard l'avilissement du métier.

Le nom de ménétrier, détourné de sa signification primitive, ne sert plus qu'à désigner un racleur de violon; jadis il était honoré et honorable; les rois attachaient les ménétriers à leur cour; les princes les honorèrent et s'en firent des amis; la Belgique compte même un de ses princes, le duc Henri III, parmi les poëtes musiciens du XIII[e] siècle, dont les œuvres nous ont été conservées; il est vrai que l'on attribue les chansons de ce prince à son ménestrel Adenez. Cette manie de contester des talents aux princes et d'attribuer leurs productions à des mains vénales, tombe peu à peu, et les princes de la maison d'Orléans auront surtout contribué à redresser ce préjugé.

Adenez dut son éducation à Henri III, duc de Brabant, qui lui fit donner les premières leçons de l'art « de sonner des instruments et de rymer. » Il devint ensuite le roi des ménestrels de ce prince.

Un autre trouvère, dont les travaux au point de vue de l'art eurent une grande importance, naquit à la même époque, c'est-à-dire en 1240, il se nommait Adam de le Hale ou le bossu d'Arras; il appartenait donc à l'ancienne Flandre, mais Gillebert de Berneville nous

intéresse plus directement encore ; ce Gillebert ou Ghilebers était un charmant trouvère, né à Courtrai, où il florissait en 1260.

Gillebert eut l'honneur d'être attaché à Henri III, père de l'aimable Marie de Brabant, seconde femme de Philippe-le-Hardi. Le duc le combla d'honneurs et de bienfaits en récompense de plusieurs chansons faites à sa louange; trouvère lui-même et chanteur distingué, le noble duc lui adressa une chanson qui commence par ce vers :

Beau Gillebert, dites s'il vous agrée etc.

Plusieurs des chansons de Gillebert sont pleines de grâce et de piquant; Mr Arthur Dinaux, dans ses Trouvères de Flandre, en publie quelques-unes. Il est un des plus féconds trouvères de son époque, on connait de lui une quarantaine de chansons. Le N° 7222 des manuscrits de la bibliothèque (aujourd'hui) nationale de France, en contient quatorze qui sont accompagnées des airs notés, en écriture musicale du temps. Le MS. 184 (supplément français) en contient aussi plusieurs; les MMS. du fonds de Cangé et ceux de la bibliothèque de l'Arsenal en recèlent encore un grand nombre avec des envois à *Hue d'Arras*, châtelain de cette ville, à *Robert* et *Colars le bouteillier*, *Michel de Waisdier*, *Gillis de Noeville*, tous poètes contemporains, amis de l'auteur et probablement ses compatriotes.

Il y a six siècles, dit Mr Arthur Dinaux, que tous ces vers furent pensés et écrits, depuis lors bien des choses ont été perfectionnées, mais nous ne sachions pas, qu'en Flandre, on fasse aujourd'hui des chansons plus gaies, plus légères et plus naïves que celles du trouvère de Courtrai.

Toutes les chansons de Gillebert sont écrites en langue romane: l'usage de cette langue était fort commun à son époque, dans la Flandre; elle était la langue des nobles. La langue tudesque, au contraire, fut encore parlée, en 1147, à Liége. S. Bernard prêcha la croisade en Allemagne, en cette année, et revint en France par Aix, Maestricht et Liége. Le peuple, dans ces villes, à chaque miracle du saint, faisait retentir l'air de ce chant tudesque: *Christ ons genade, kirie eleison, die heiligen alle helpen ons.*

J'ai nommé S. Bernard: c'est dans une de ses excursions dans notre pays que ce saint nous apporta le *Salve regina.* L'abbaye des Dunes retentit la première de ce beau chant que tout le pays répéta bientôt. Les chants de l'église devinrent souvent les chants du peuple et encore aujourd'hui, on entend quelques fois nos campagnards chanter des complaintes sur l'air d'un *credo* ou d'un *hymne;* ces airs étaient peut-être populaires avant que l'Église les adopta.

Je n'ai rien dit des instruments en usage, ils étaient peu nombreux d'abord, mais au retour des croisés la musique s'enrichit de plusieurs instruments. L'*éoud* des orientaux est devenu en Europe, le luth, qui a donné naissance à une famille d'instruments dont l'archiluth, le téorbe et la mandore font partie; le *kissa* s'est changé en guitare; le *gânon,* caisse triangulaire sur laquelle étaient tendues des cordes qu'on faisait résonner à l'aide de baguettes légèrement courbées, a été l'origine du *psaltérion.* Le violon, ce précieux auxiliaire, mais dont l'effet ne doit pas être apprécié par le rôle qu'il joue dans nos églises, où nos violonistes semblent s'être donné la mission de nous écorcher les oreilles sous le prétexte de se faire mieux entendre, le violon n'est autre que le

rebab des arabes, dont nos pères firent *rubbebe*, puis *rebec*, nom qui revient si souvent dans les poésies des trouvères. Le cor et le tambourin étaient appelés *sarrasinois*. Les *naquaires*, — *nacaires*, — également d'origine orientale, étaient des timbales. J'emprunte tous ces détails savants à Mr Fétis, et ceux qui suivent sont puisés à la même source; il serait presque ridicule de prétendre à la nouveauté, après lui.

La harpe passait pour l'instrument par excellence, il était, avec la vielle, l'instrument favori des rois des ménétriers.

Bien qu'il existât une assez grande variété d'instruments après les croisades, il n'y avait pas au moyen-âge, à proprement parler, de musique instrumentale. La viole, la harpe, la flûte, la trompette, le *psaltérion* ne s'unissaient pas dans un harmonieux ensemble, ils ne formaient pas un orchestre, une symphonie. On les jouait seuls, alternativement. Quand on commença à écrire des chansons à plusieurs parties, et lorsqu'on imagina de joindre les instruments aux voix, ce qui était une révolution dans l'art, on les mit en nombre égal aux voix et à l'unisson.

L'art musical moderne naquit le jour où un homme de génie imagina d'unir plusieurs voix et de leur faire exécuter des parties différentes. C'est un Belge qui trouva ce principe et qui le premier le mit en pratique, il se nommait Guillaume Dufay, et il eut une immense influence sur l'art. Tinctor qui écrivit en 1476 dit: « En remontant une période de quarante années, on ne trouve aucune composition considérée par les savants comme digne d'être entendue. Mais depuis ce temps, sans parler d'un grand nombre de chanteurs qui exécutent la musique avec toutes sortes d'agréments, je ne sais si c'est l'effet d'une influence

céleste, ou celui d'une application assidue; on a vu tout d'un coup fleurir une infinité de compositeurs, tels que J. Ockeghem, J. Regis, Ant. Busnois, Firm. Caron, Guill. Faugues, qui tous se glorifient d'avoir eu pour maîtres en cet art divin, J. Dunstaple, Gilles Binchois et Guillaume Dufay, lesquels sont morts depuis peu. »

Dufay mourut en 1432, à Rome; il avait été attaché à la chapelle pontificale comme ténor pendant 32 ans.

Par une inexplicable bizarrerie, la mélodie que nous considérons comme la partie constitutive de l'art musical, était fort peu estimée des compositeurs du moyen-âge; la musique était pour eux une science de combinaisons en quelque sorte mathématiques, où les chiffres étaient remplacés par des notes. Créer de beaux chants n'était pas le but de leurs efforts, mais ils formaient de différentes parties un tout fort compliqué, en arrangeant des progressions harmoniques sur un thême quelconque; on en vint même jusqu'à faire chanter en langue vulgaire une chanson mondaine, qui servait de texte à la messe pendant que l'on chantait les paroles latines. De là les indications: *Messe de l'homme armé;* comme on dirait: *Messe de Marlborough.*

Dès que les ducs de Bourgogne furent mis en possession du comté de Flandres, ils déployèrent un faste proportionné au riche comté qu'ils venaient d'acquérir, et leur nom devint grand sous le titre de grand-duc d'occident. Aucun prince ne les surpassa en magnificence; aussi ne négligèrent-ils pas de s'attacher des musiciens. Philippe-le-Hardi avait outre les pages de sa musique, des harpeurs ou joueurs de la harpe, des ménétriers ou joueurs de violon, des hautbois et des trompettes.

Mr De la Borde, dans ses preuves de l'histoire des ducs de Bourgogne, qui viennent de paraître, signale

les noms de tous ceux qu'il a rencontrés dans les comptes des ducs. Le chef des ménétriers de Philippe-le Hardi se nommait Mulier.

En 1385, Charles VI, roi de France avait six hauts ménétriers et trois bas; Jean-sans-Peur avait un clerc de musique et des pages, douze ménétriers, six harpeurs, des hautbois, des trompettes de guerre et des clairons, et il les traita généreusement. Ils passaient pour les meilleurs qu'il y eût et pour les plus experts dans leur art.

Tout le monde connait le célèbre banquet du Faisan qui donna lieu à de si brillantes fêtes; la musique y joua un rôle.

Sur la table se trouvait une église avec ses clochers, des vitraux, un orgue et des chantres dont la voix était accompagnée par l'instrument. Quelle table en état de céder assez de place pour y placer un immense bâtiment sans gêner les convives!

Sur la seconde table se trouvait un pâté qui renfermait vingt-huit musiciens. Beaux ingrédients pour un pâté! mais quel pâté pour récéler vingt-huit musiciens et leurs instruments! c'était fort drôle. On préfère de nos jours les pâtés qui ne résonnent pas.

Les Brugeois avaient à se faire pardonner une révolte contre leur seigneur: ils saisirent l'occasion du mariage du duc d'Orléans avec Melle de Clèves et leur donnèrent une fête brillante, à laquelle Philippe-le-Bon daigna assister et pendant laquelle quatre-vingt trompettes d'argent retentirent, sonnées par autant de musiciens.

Charles-le-Téméraire trouva le temps d'aimer la musique, il était musicien lui-même, « il apprit l'art de musique si perfectement, dit Olivier de la Marche, qu'il mettait sus chansons et motets et avait l'art perfectement en soi. »

Pour flatter son goût bien connu, l'ordonnateur des fêtes de son mariage, fit faire des sangliers qui soufflaient à pleins poumons dans de grandes trompettes, des chevreaux qui tiraient du sentimental hautbois des soupirs amoureux, des loups jouant de la flûte et des ânes mieux inspirés que par la nature et chantant juste. On dit que ces animaux cachaient, sous leur enveloppe d'animal, des musiciens; car l'histoire porte que ces animaux aimaient le vin. La réputation des musiciens comme grands buveurs se perd dans la nuit des temps.

Le chef des musiciens de la chapelle du duc Charles, fut Antoine Busnois. On ne sait pas au juste où il naquit, mais il fut élevé en Belgique, il y exerça son art et y passa la plus grande partie de sa vie. Bien que l'emploi qu'il occupait, fut modeste, il n'en fut pas moins un musicien fort renommé.

A la mort de Charles, sa fille licencia toute la chapelle, et Busnois fit comme les anciens, il alla cultiver les champs. Il se retira à Furnes et ne se distingua pas moins par son talent pour l'agriculture que par son génie d'artiste. Molinet, dans ses — *Faits et dits,* — lui parle en ces termes:

Je te rends honneur et tribuz
Sur tous autres, car je cognois
Que tu es instruict et imbuz
En tous musicaux esbanois.
Tu prospères, sans nuls abus,
En ce bas pays flandrinois,
En sucre, en poudre doribus
Et en brouetz sarrasynois.
Tes poreés et tes cabuz
Valent mieux que tous mes tournois;
Tes champs tout floris et herbus
Mieux que ne sont les vers aulnois etc.

La dédicace de cette publication nous fait connaître que Busnois était doyen de la petite ville qu'il habitait, car elle est adressée à *Monseigneur le doyen de Vornes* (*Furnes*), *Maistre Antoine Bugnois.*

Plusieurs chansons à quatre parties, de Busnois, ont été publiées. La chanson intitulée — *Dieu! quel mariage!* est surtout remarquable par la tournure piquante de la mélodie et par l'élégance de l'harmonie.

Ockeghem, autre musicien de Charles, fut renvoyé comme Busnois. Il était de Bavay. Ockeghem est l'inventeur de ce que l'on appelle en musique — le *canon.* Cette invention fut accueillie avec enthousiasme.

Il forma d'excellents élèves, que Guillaume Crespel nomme dans les vers suivants:

> Agricola, Verbonnet, Prioris,
> Josquin Desprès, Gaspard, Brumel, Compère
> Ne parlez plus de joyeux chantz, ne ris,
> Mais composez un *ne recorderis*
> Pour lamenter notre maistre et bon père.

Ce Guillaume Crespel naquit en Flandre, dit M. Fétis, vers 1465. Sa *déploration* en cinq vers que je viens de citer, est un morceau fort bien fait; Burney l'a inséré dans le troisième volume de son histoire de la musique. Plusieurs motets de sa composition, insérés dans le *Thesaurus musicus*, qui a été publié à Nuremberg, en 1564, prouvent aussi l'habilité du maître. Le premier livre de la collection de chansons françaises que l'on a imprimée à Louvain, en 1556, contient une chanson à quatre voix, de Crespel, sur les paroles: *Fille, qui prend facétieulx mary;* c'est une des meilleures du recueil.

A cette époque les musiciens de talent étaient nombreux; mais ceux qui ne furent pas employés par les ducs

de Bourgogne, se virent obligés d'aller se mettre au service des souverains étrangers. A dater du xvᵉ siècle jusqu'à la fin du xviᵉ, on voit les compositeurs belges tenir partout le premier rang dans leur art, et fonder des écoles.

Jean le teinturier (Tinctoris) de Nivelles, obtint le titre de maître de chapelle de Ferdinand d'Arragon et jouit de toute sa faveur.

Tinctoris eut la gloire de fonder à Naples, la première école de musique qu'il y ait eu dans cette ville. Il fut secondé par Guillaume Garnier et Bernard Hycart, musiciens belges.

Josquin Després, disciple de Jean Ockeghem, se retira également en Italie. Son nom devint européen et il prépara, par son séjour à Rome, les fondements de la belle école romaine.

Adrien Willaert, qui fait le sujet principal de cette notice, ne rendit pas de moindres services en Italie et à la musique en général, en créant l'école vénitienne, et en formant des élèves tels que Zarlino, Costanzo Porta, Cyprien Rore et François Viola.

Adrien Willaert naquit à Roulers vers 1490. Quelques historiens le font naître à Bruges sur l'autorité de Zarlino, qui écrivait dans un pays étranger et pour qui Roulers devait être une commune inconnue; l'historien De Meyere, son contemporain, et qui écrivait du vivant de notre musicien, assure qu'il est né à Roulers.

Willaert, que les Italiens nomment communément Adriano, n'était pas destiné à la carrière dans laquelle il s'est illustré. Il fit d'excellentes études classiques et fut envoyé à Paris par ses parents, pour y apprendre le droit. La chicane avait pour lui peu d'attrait. Il aimait la musique et se sentait appelé à prendre dans cet art

une haute position. Artusi nous apprend qu'il abandonna l'étude des lois pour entrer dans l'école de Jean Mouton, maître de chapelle de François Ir, et l'un des meilleurs élèves de Josquin. Son éducation musicale étant achevée, l'artiste flamand fut attiré en Italie par le bruit de la renommée dont y jouissaient ses compatriotes et par l'espoir d'y faire fortune comme eux. Suivant Zarlino, qui nous fournit sur son maître des renseignements très-circonstanciés, Adrien Willaert arriva à Rome en 1516 sous le pontificat de Léon X. Il y était depuis quelques jours seulement et encore inconnu, lorsque assistant à un office dans une des principales églises, il entendit exécuter un motet de sa composition sur le texte: *Verbum bonum et suave*. Grande fut sa surprise; plus grande fut-elle, lorsqu'il apprit que ce motet était attribué à Josquin Després.

Jugeant que ce maître était assez riche de son propre fonds, sans qu'on dépouillât encore à son profit un pauvre artiste qui avait sa réputation à faire, Willaert alla trouver le premier chantre et réclama la paternité de son œuvre. On crut d'abord qu'il voulait plaisanter, en s'attribuant l'honneur d'avoir fait un morceau que tout le monde admirait sur la foi du nom de Josquin; mais quand il fut prouvé que sa réclamation était fondée, le morceau admirable devint des plus faibles et les chantres cessèrent de l'exécuter.

Adrien Willaert fut médiocrement encouragé par son début dans la capitale du monde chrétien. L'événement ne démentit pas le fâcheux pressentiment qu'il en conçut pour l'avenir.

Après avoir vainement cherché un emploi honorable de son talent, il quitta Rome pour entrer au service de Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, en qualité de

Bien qu'on soit en droit de se défendre d'une confiance aveugle dans le témoignage d'un élève pour son maître, néanmoins celui d'un si savant homme que l'était Zarlino, est irrécusable, et l'on peut ajouter foi à ses paroles, lorsqu'il dit: Dieu nous a concédé la grâce de faire naître de nos jours Adrien Willaert, véritablement un des plus habiles qui aient exercé la pratique de la musique, et qui, semblable à Pythagore, en examinant tout ce qui la concerne, et y trouvant une infinité d'erreurs, s'est attaché à la perfectionner et à lui donner l'éclat dont elle brille maintenant; enfin, qui a donné des préceptes pour composer avec élégance toute sorte de musique et en a montré l'exemple dans ses propres compositions.

Willaert n'a laissé aucun traité dans lequel on puisse trouver l'exposé de ses doctrines; mais ses ouvrages, ainsi que ceux de ses disciples, prouvent qu'il avait puisé aux sources les plus pures du style. Les œuvres théoriques de Zarlino qui n'étaient qu'un résumé des leçons de son maître, ont été pendant plus de deux siècles ce qu'il y a eu de plus utile pour apprendre à fond les diverses parties de la musique et sont encore un répertoire précieux, où les hommes les plus habiles peuvent puiser avec fruit. Rien de plus solidement établi que les principes du contrepoint que l'on y trouve.

Zarlino raconte comment lui vint la connaissance des faits de la vie de son maître, dont il transmet la relation. Alphonse d'Este, sortant un jour avec François Viola, son maître de chapelle, de l'église de Saint-Marc, où l'on venait d'exécuter une des meilleures compositions d'Adrien Willaert, exprima le désir de voir de près l'auteur d'un ouvrage qui l'avait vivement impressionné et se fit conduire chez le vieux maître. Willaert devisait

familièrement avec Zarlino et Claude Merulo, célèbre organiste de la cathédrale, quand on lui annonça la visite du duc de Ferrare. Il reçut le mieux qu'il put son hôte illustre, non toutefois sans être un peu embarrassé de l'honneur que celui-ci lui faisait. Alphonse interrogea le compositeur sur ses travaux, sur sa vie et c'est la conversation dont il fut temoin, que Zarlino transcrivit pour l'introduire dans ses *Raggionamenti musicali.*

Adrien Willaert mourut vers la fin du mois de septembre 1563.

Voici la liste des œuvres connues de notre Willaert:

1° *Famosissimi Adriani Willaert, can. divi Marci illustrissimœ reipubl. Venetior. magistri, musica quatuor vocum (quœ vulgo motectœ nuncupantur) noviter omni studio ac diligentia in lucem edita, Venetiis* 1539, in-fol. Une deuxième édition a été publiée chez Gardane, à Venise, en 1545, in-4° obl.

2° *Il primo Libro de motetti a sec di Messer Adriano Willaert con alcuni di diversi, in Venezia, appresso Ant. Gardane.* 1542, in-4°.

3° *Adriani Willaert Musica quatuor vocum (motecta vulgo appellant) nunc denuo summa diligentia recognita ac in lucem excussa, lib.* 11*, Venetiis apud Ant. Gardane,* 1545, in-4°; il y a une édition antérieure de ce recueil.

4° *Canzone villanesche alla napolitana di Messer Adriano Wigliaret a quattro voci, con la canzone di Ruzante, et con la guinta di alcune canzone villanesche a la napolitana di Francesco Silvestrino detto Chequin, et di Francesco Corseccio libro primo a 4 voci, in Venezia appresso Ant. Gardane,* 1545, in-4°; il a paru une deuxième

édition de ce recueil, à Venise, chez Jérôme Scotto, en 1548, in-4°.

5° *Fantasie o Ricercari dall' eccellentis. Adr. Vuigliart e Cipr. Rore, suo discipolo a 4 e 5 voci, Venezia, ap. Ant. Gardane,* 1549, in-4°.

6° *Psalmi vespertini omnium dierum festorum per annum, quatuor usque octo vocum, auct. Adr. Willaert et Jachetto; Venetiis apud Ant. Gardane,* 1550, in-fol. La deuxième édition a paru chez le même en 1557, in-4°. Une troisième a été publiée dans la même ville, en 1563, in-4°.

7° *Madrigali di Verdelot a sei, insienne altri Madrigali di Adr. Willaert et di diversi autori novamiente con nova guinta ristampati, in Venezia appresso di Antonio Gardane* 1561, in-4°. On voit par ce titre qu'il y a eu une édition antérieure de ce recueil.

8° *Dell' unico Adr. Vigliart hymne a quattro voci. Venezia ap. Gardane,* 1550, in-4°.

9° *Musica nova di Adriano Willaert all' illustrissimo ed eccellentissimo signor il signor Donno Alfonso d'Este, principe de Ferraia, in Venetia, appresso di Antonio Gardane,* 1559, in-4°. Ce recueil, dont François Viola a été l'éditeur, contient 33 motets et 25 madrigaux à 4, 5, 6 et 7 voix. Le motet *Verbum bonum et suave* à 5 voix, de Willaert, a été publié dans le quatrième livre de la collection de motets dits de la Corona, imprimé par Octave Petuicu à Fossombrone, en 1519, in-4°; on le trouve aussi dans le huitième livre de la collection de motets à 4, 5 et 6 voix, imprimée à Paris, par Pierre Attaignant, 1534, in-4°, oblong gothique. Le septième livre de cette collection (Paris, 1533, in-4°) contient aussi le motet à 5 voix de Willaert, *Ecce veniet;*

le huitième, les motets *Beata viscera* et *Hæc clara,* du même auteur; enfin, le onzième, le motet *Videns Dominus.* Quelques motets de Willaert ont été insérés dans la collection publiée pas Salblinger à Augsbourg, en 1545, et son *Pater noster,* à 4 voix, se trouve dans le recueil intitulé, *Fior de motetti,* lib. 1, Venise 1539, in-4°. Un volume manuscrit (du seizième siècle, N° 3), de la bibliothèque de Cambrai, contient la messe à quatre, voix *Quæramus cum pastoribus,* de ce maître, et le beau manuscrit N° 124, de la même bibliothèque renferme deux autres messes (*Gaude Barbara* et *Christus resurgens*), le motet *Da pacem Domine,* et deux chansons françaises sur le thême: *Mon petit cuer n'est pas à moi,* tous à quatre voix, de la composition de Willaert. La collection d'ancienne musique en partition, connue sous le nom d'Eler, qui se trouve à la bibliothèque du conservatoire de Paris, contient deux motets à quatre voix, et vingt et une chansons françaises à cinq et à six voix du même auteur.

Willaert eut pour successeur à St-Marc, Cyprien Van Roor, son élève.

Un autre de ses élèves, Hubert Waelrant, parvint également à s'illustrer. Son éducation musicale achevée, il repassa les Alpes et vint s'établir à Anvers. Il parait qu'il fonda dans cette ville une école où il enseignait la solmisation au moyen des sept syllabes — *bo, cé, dé, ga, lo, ma, ni,* représentant les sept notes de la gamme. Cette méthode fut appelée *bosédisation.*

Pour multiplier ses ressources, il fonda une librairie musicale. Waelrant mourut le 19 novembre 1595.

Avant de quitter les détails sur les maîtres flamands renommés dans l'histoire, et qui ont vécu en Italie, je

veux ajouter à cette nomenclature quelques noms moins illustres, mais dignes d'être rappelés.

Dans le 7e volume des Annales Belgiques, M. Cornelissen signale l'existence à Rome de deux monuments érigés à deux musiciens belges.

Le premier se trouve dans l'hospice de sainte Marie dell' anima, et porte comme suit:

D. O. M.
Marco Houtermanno Brugensi; viro amabili
et musicorum sui temporis facile principi,
vix. ann. XL ob. nonis febr. MDLXXVII
et Joannæ Gavadiæ, Marci uxori
etc. etc.etc.

Le deuxième monûment, dans la même église, porte l'inscription suivante:

Belgia natalem Philippo nomine Quinno (1)
Attulit extremum martia Roma diem:
Grataque cantoris recolens modulamina noti
Ossa legit tellus, spiritus astra regit
ob. ann. Dni MDXCVII ætat. suæ LXX.

Le rôle brillant que les musiciens belges ont joué en Italie, aux xve et xvie siècles, est un fait acquis à l'histoire; c'est à eux surtout qu'appartient l'honneur d'avoir éclairé les ténèbres du contre-point. « Les Belges, dit Guicchardin, sont les vrais maîtres et restaurateurs de la musique. Ce sont eux qui l'ont remise sus et réduite à sa perfection, l'ayant si propre et si naturelle, que

(1) De Kwyne — Lequien?

les hommes et les femmes y chantent comme de leur instinct par mesure, et ceci avec grand'grâce et mélodie, tellement qu'ayant depuis conjoint l'art à ce naturel, ils font telle preuve et par la voix et par les instruments de toutes sortes, que chacun voit et sait, vu qu'il n'y a cour de prince chrestien en laquelle n'y aie quelqu'un de ces musiciens. »

De très-bonne heure on rencontre dans les comptes de nos villes des preuves de l'intérêt que les administrations communales attachaient à l'existence de cet art. On trouve dans les comptes de la ville de Bruges de 1318, la mention suivante: *Betaeld de Menistruelen die hier scole hielden būten Caermers fl. 16-13-4;* voilà donc une école de musique au commencement du XIVe siècle.

En 1545 et 1546, on mentionne des espèces de Montagnards qui vinrent donner des concerts à Blankenberghe, le jour de la kermesse; les uns étaient d'Ostende; la ville à laquelle appartiennent les autres n'est pas indiquée.

A Courtray, le magistrat fait présenter, en 1548, le vin d'honneur aux joueurs de trompettes et de chalumeaux qui étaient venus jouer à la halle pendant la durée de la foire.

Ces indications sont assez nombreuses et mériteraient d'être conservées et réunies.

Ce sont surtout les instruments à sons éclatants qui jouissent de la préférence.

La réputation des Belges était si bien établie, que Ferdinand, roi des Romains, demanda par lettre du 8 juillet 1542, à Marie, gouvernante des Pays-Bas, un musicien pour maître de sa chapelle. Cette lettre est si honorable pour notre pays, que je veux en transcrire la plus grande partie.

« Madame ma bonne sœur, mon maistre de chapelle m'a ces jours remonstré comme obstant sa débilité provenant de son eage il se trouve doisresenavant mal habille de pouvoir soubstenir ou faire les paines comme il a fait du passé, et que bien requis seroit pour le bien et conservation de ma dite chapelle, et que pour ce seroit chose fort utile et necessaire, qu'il eust quelque homme de bien et expérimenté en la musicque pour substitut et lequel apprint à cognoistre la manière et façon des chantres par deça, dont et pour en trouver ung tel qu'il seroit besoing, le dit maistre de chapelle a fait tout son debvoir et a fait chercher partout; mais jusques à present n'en a trouvé tel que lui doyt. Parquoi, madame, et que par là se recouvrent les meilleurs, il m'a prié que vous en voulisse escripre, ce que je faiz voulentiers, tant pour respect du dit maistre comme aussi de ma chapelle, laquelle désire estre bien entretenue et conservée etc.

Vostre vrez bon frère

FERDINAND.

Le sombre Philippe II, n'était pas aussi étranger aux émotions que procurent les beaux-arts, que sa réputation ne semblerait le faire soupçonner.

En 1564, il écrivit à la duchesse de Parme, que son maître de chapelle étant mort, il le désirait remplacer par quelque musicien habile. Ce n'est qu'en Flandre, dit-il, qu'il espère le trouver.

Il parle du chanoine Chastelain: mais ce vieillard prie sa majesté de vouloir le dispenser d'entreprendre ce long voyage, à son âge, et on choisit à sa place M. Jean Bonmarché, chanoine et maître de l'école des enfants de chœur de l'église de Cambrai.

Jean Bonmarché était né à Ypres. C'est un des hommes les plus habiles en fait de musique, qu'il y ait dans les provinces des Pays-Bas, dit la duchesse; Bonmarché, dit-elle encore, est un grand compositeur, mais il n'a pas de voix; il est petit et de peu d'apparence, parce qu'il n'a point de barbe, quoique âgé de plus de quarante ans. Elle le fera venir et lui proposera d'aller à Madrid.

Me Jean Bonmarché accepta les honorables fonctions que lui offrit la duchesse, et d'une autre part, sa mine de peu d'apparence n'empêcha point le roi de le prendre pour maître de chapelle.

Il y a lieu de croire que Me Bonmarché ne trouva point la musique du roi d'Espagne parfaitement composée, car il fut obligé de demander un renfort de musiciens de son pays. Il résulte d'une lettre que Philippe II écrivit à ce sujet à son lieutenant, que la chapelle du roi était presque exclusivement composée de musiciens belges. Il l'appelle même sa chapelle flamande. On suppose que la plupart des œuvres de Bonmarché sont restées à Madrid, car on n'en connait qu'un très-petit nombre imprimées à Anvers et à Paris. Bonmarché mourut probablement en Espagne.

La ville d'Ypres produisit un autre musicien renommé.

Jacques De Kerle, né à Ypres, fut chanoine de Cambrai et attaché à la chapelle de Rodolphe II, d'abord avec le titre de musicien, puis en qualité de maître de chapelle.

Avant de s'établir à Vienne, De Kerle avait passé quelques années en Italie où l'on suppose qu'il avait accompagné un des prélats flamands qui assistèrent au concile de Trente.

De Kerle, par une distinction infiniment honorable, fut chargé par le concile de composer la musique des

prières qui furent chantées pour appeler les bénédictions du ciel sur cette illustre assemblée. Il parait cependant, et c'est l'opinion de M. Fétis, que ses œuvres n'étaient pas marquées du sceau du génie.

D'autres musiciens parurent dans la Flandre à cette époque.

André Pévernage naquit à Courtrai, en 1541. Il fit ses études dans la maîtrise de l'église de St-Martin. Il devint maître où il avait été élève, mais quitta cependant la ville pour se fixer à Anvers, ville qui offrait plus de ressources. Il y devint simple musicien de Notre Dame. Sa vie calme et remplie seulement par des travaux estimables, n'est marquée par aucun accident remarquable. Elle offre seulement cette particularité piquante, qu'il établit des concerts périodiques dans lesquels il fit entendre nonseulement ses compositions, mais encore celles des maîtres les plus renommés de la Belgique, de l'Italie et de la France. Pévernage eut de nombreux auditeurs et contribua à populariser le goût de la musique dans cette intéressante cité. On peut le considérer comme l'organisateur des premiers concerts réguliers qui aient été donnés en Belgique. Il mourut à l'âge de 48 ans, laissant des compositions imprimées et quelques manuscrits qui ont été publiés par ses héritiers.

Un des écrivains de l'*Excellente Chronycke,* Anthoine De Roovere, est nommé — noble réthoricien et musicien, doué par Dieu de diverses sciences et grâces.

Philippe Bertoul, chanoine de St-Nicolas à Furnes, vicaire à Nieuport, composa diverses œuvres musicales bien goûtées, tandis qu'il enseignait les belles-lettres à Nieuport (1).

---

(1) St-Norbertin. Par De Waghenare, p. 348.

L'aveugle Charles-Ferdinand de Bruges, se fit remarquer par ses connaissances théoriques et pratiques dans cet art. Il naquit vers le milieu du xve siècle.

J'oubliai de mentionner Simon Stevin, qui a écrit un traité sur la musique.

Je pourrais allonger cette liste, mais en voilà assez. Ce n'est pas une histoire des musiciens de notre Flandre que je trace; les notes qui précèdent suffiront pour donner l'éveil et pour attirer l'attention de ceux qui ont plus de temps et plus de connaissances que moi; mais je le repète, parce que je le sais, une monographie des musiciens de notre Flandre présenterait un certain intérêt et contribuerait à confirmer ce qui n'a pas tout à fait besoin de nouvelles preuves, que la Flandre a toujours eu sa large part dans les progrès des arts et des sciences.

—

WYTS (Gilles),

Jurisconsulte brugeois et pensionnaire de la ville, puis assesseur du conseil de Flandre.

Il publia, en 1562, sur l'extirpation de la mendicité le traité suivant:

De continendis et alendis domi pauperibus. Antv. 1562, in-8°.

Trente ans auparavant Louis Vivès avait publié un traité sur le même sujet.

La mendicité durant le xvie siècle avait pris une extension si compromettante, que tous ceux qui attachaient quelque

intérêt à la moralité de la société, jugèrent le sujet digne de leurs méditations. Ypris prit l'initiative de cette extirpation, et on y rédigea un règlement qui fut bientôt adopté dans plusieurs autres villes. Ce règlement a été imprimé sous le titre de *Forma subventionis pauperum. Antv. Mart. Cæsaris*, 1531, et il est d'une grande rareté. La mendicité avait cependant ses défenseurs, plusieurs écrits de cette époque attestent l'animosité avec laquelle les deux partis défendaient leurs opinions. La Sorbonne fut prise pour arbitre; elle examina la question sous toutes ses faces et finit par exprimer une opinion favorable aux efforts de la ville d'Ypres.

Mais cette décision ne finit pas la question; les théologiens, surtout ceux qui appartenaient à des ordres mendiants, défendaient avec archarnement en principe, qu'il était contraire à l'Écriture Sainte, aux canons des conciles et aux traditions de l'église, de défendre la mendicité. Les plus absurdes principes trouvent des défenseurs: celui-ci en eut en nombre, mais parmi eux se distingua Laurent à Villa-Vicentio, dans son — *Æconomia sacra circa pauperum curam*. Ce fougueux défenseur de la mendicité dirigea surtout son ouvrage contre le traité de Wyts. Il l'analyse, il le dissèque, il passe peu de phrases sans y déterrer une sottise, une absurdité, une hérésie, une impiété. Trois cents ans ont passé sur cette dispute, toute l'animosité est bien et dûment calmée; j'ai lu les deux ouvrages, et celui de Wytsius est une œuvre de bon sens.

Wytsius publia: *Libellus de magistratibus romanorum*, qu'il rendit le premier, à son véritable auteur, Dominique Flocco. Antv. 1561, in-8°, il y a joint: *Læli Pomponii, Raphaelis volaterani, Henrici Bebelei ejusdem argumenti libelli*.

Wytsius a publié dans le *Cesar* de Goltzius, un poème contre l'opinion de Philippe Beroald — *Veras esse imagines ex literis, vanas esse illas ex numismatibus.* Bruges, 1563, in-folio.

Y

YMMELOOT (Olivier),

Homme de lettres, auteur de quelques épitres latines, qui ont mérité d'être insérées dans les œuvres poétiques de Sluper, son contemporain. Il était natif d'Ypres.

YSEBRANDT (Adrianus),

Brugeois, élève de Gerard David, excella à peindre le nu et saisit admirablement la ressemblance pour les portraits. Denis Hardouin le mentionne parmi les écrivains et les peintres de la Flandre.

Z

ZANGRIUS,

Curé de Thielt, a écrit en flamand un traité de l'amour de Dieu, publié à Anvers, chez Verdussen, en 1613.

ZENOCARUS (Guillaume SNOECKAERT, dit).

Snoeckaert, seigneur de Binkhorst, près de La Haye, était né à Bruges. Il était bibliothécaire de l'empereur Charles-Quint et son conseiller-d'état en Hollande. Il a laissé :

De Republicâ, vitâ et gestis Caroli V, aug. libri VII. Gand, Manilius, in-folio.

Ces sept livres, dit Marchantius, en valent cent par leur poids et leur mesure.

Snoeckaert partit pour Paris, comme attaché d'ambassade à la suite de Corneille Scepperus; les Français ne pouvant prononcer le nom de Snoeckaert, prononcèrent Zenocar et bientôt il ne fut plus connu que sous ce nom, qu'il latinisa lui-même en y ajoutant une terminaison latine. Snoeckaert fit placer dans la cathédrale de St-Donatien à Bruges cette inscription, qui prouve que son père était secrétaire de Charles-Quint :

Deo opt. max.
graviss. ac eloquentissimo viro
domino Martino Zenocario
sacratissimi imperatoris Caroli V,
cæs. aug. secretario.
ac hujus celeberrimæ urbis
archi-graphiario,
post XVII *annos*
diligentissimè atque sanctissimè
hanc rempublicam administratam

ac honestissimæ matronæ
Livinæ Benning
singularis naturæ fortunæque
dotibus præditæ
parentibus benè meritis
neque testamento jussi,
neque fidei commisso gravati
sed mortis memores
amoris ac pietatis ergo
filii mœstissimi posuêre.
Vixerunt
ille ann. XLVII *menses* VI *dies* XX,
hæc ann. XXXVII *menses* IX *dies* XV.
Obierunt
anno post natum Christum
hic M D XXVIII mens. feb. die XXVIII
illa anno XXXIII mens. oct. die VI.

—

ZEGHER DE BRUGES.

Par une chaude soirée du mois de juin, en l'année 1097, deux vaisseaux de l'empereur Alexis-Comnène, montés par des Grecs de Constantinople, supportaient un rude combat, en vue des côtes de la Cilicie. Dix petits bâtiments bons voiliers entouraient les deux gros navires, qui avaient pris peur dès qu'ils avaient reconnu *les Pirates verts.*

C'était le nom qu'on avait donné, dans ces parages,

et dans toute la Méditerranée, à la petite flotille dont les sujets d'Alexis maudissaient cordialement la rencontre. Ces bâtiments légers portaient tous à leur avant, un lion grossièrement sculpté et au sommet du grand mât une flamme verte, qui ne s'abaissait jamais.

Les pirates unis savaient fuir quand ils n'étaient pas les plus forts et vaincre lorsqu'ils se décidaient à attaquer.

Depuis dix années, ils couraient les mers impunément; toutes les côtes de la Méditerranée les connaissaient, et beaucoup de petites villes leur payaient un tribut, pour avoir le droit de naviguer en sûreté. L'empereur Alexis aurait cru se déshonorer en traitant avec des corsaires; et de temps en temps il perdait quelques navires.

Les pirates verts étaient des Flamands qui, ayant fait quelque temps le commerce, avaient fini par trouver qu'il était plus commode de prendre que d'échanger, et s'étaient mis à écumer la mer, comme déjà on disait alors. Ils avaient pour capitaines Zegher de Bruges, Gheraert de Courtrai et Wimer de Boulogne. Leur force consistait en quatre cents hommes intrépides, à la fois marins et soldats, qui d'une main faisaient la manœuvre et de l'autre maniaient habilement la hache d'abordage.

Les deux grands navires grecs portaient une troupe plus nombreuse d'hommes vaillants, qui allaient rejoindre les croisés, peut-être au reste avec des intentions perfides; car on sait que plus d'une fois Alexis-Comnène s'entendit avec les infidèles contre les chrétiens d'Occident, dont il redoutait le voisinage, ennemi d'autant plus dangereux qu'il cachait ses trahisons sous les apparences du dévouement et du zèle.

Gheraert de Courtrai avait saisi son porte-voix de cuir, et il avait crié aux deux vaisseaux de baisser leur bannière et de se rendre. Les Grecs, qui avaient sur leurs ponts

des machines et des armes, répondirent par une grêle de pierres. Ils furent entourés aussitôt et le combat s'engagea.

Les Flamands firent jouer leurs frondes *mécaniques;* c'étaient de grands paniers pleins de cailloux, attachés au bout d'une haute bascule, dont le mouvement les lançait au loin. Ils avaient d'autres procédés de destruction, d'énormes arbalètes qui lançaient des pièces de bois armées de fer, et des flèches monstres, entourées de résine ardente. Avec des faulx emmanchées à de longues perches, ils coupaient les cordages et déchiraient les voiles. Puis ils jetaient des harpons qui saisissaient le bord du navire et l'entraînaient avec eux.

Il y avait une heure que le combat durait, très meurtrier pour les Grecs qui se défendaient sur leur pont, moins funeste aux Famands dont la manière de combattre avec des machines, avait cet avantage qu'ils se tenaient presque toujours à l'abri au fond de leurs petits bâtiments. Les cordages et les voiles des vaisseaux de l'empereur étaient en pièces; mais comme on était à deux ou trois lieues de la côte ils refusaient de se rendre et cherchaient à gagner l'embouchure du Cydnus, quand Wimer cria: — A moi douze plongeurs!

Douze combattants, quittant aussitôt leurs postes, se présentèrent, munis d'énormes tarières, et se jetèrent à la mer, sur un signe de leur chef. A tout instant, on les voyait reparaître, pour respirer quelques secondes autour du plus grand vaisseau grec. Puis ils plongeaient de nouveau. Au bout de dix minutes, on les vît remonter dans leur petit bâtiment, en disant à leur chef: — Maître, c'est fait.

Ils avaient percé de douze trous le fond du grand vaisseau, qui faisait eau si vivement, qu'on le vit bientôt

s'enfoncer. Dès que les Grecs s'en furent aperçus, ils se rendirent. Les pirates leur donnèrent la vie; mais ils prirent très exactement tout ce que portaient les deux navires; et avant de permettre aux Grecs de gagner le large, sur le seul vaisseau qui allait leur rester, les chefs flamands détachèrent trois de leurs bâtiments, sous la conduite de Zegher, pour aller vendre à la côte les objets qu'ils venaient de conquérir. C'étaient des étoffes, des vivres, des provisions et des armes.

Zegher remonta le Cydnus pour aller à Tarse, alors grande ville à une lieue et demie de la mer.

Mais depuis six mois que les Flamands n'étaient venus là, il s'était passé bien des choses; et leur surprise fut grande, en apercevant sur les murailles l'étendard de leur pays, et des hommes armés qui portaient le costume du Brabant et de la Flandre. Le cœur endurci des corsaires palpita violemment au souvenir de leur patrie. Ils crièrent dans leur idiome: *Vive la Flandre!* et aussitôt les hommes armés, qui jusque là les avaient pris pour des Sarrasins qu'il fallait combattre, leur tendirent les bras en criant en flamand: *Vive le Lion!*

Ce fut une grande joie. Les pirates débarquèrent en tumulte; on les conduisit au palais où dominait un chef belge. C'était le vaillant Baudouin, frère de Godefroid de Bouillon, qui avait pris Tarse, en allant conquérir sa principauté d'Edesse.

Baudouin, qui déjà s'était revêtu de sa bonne armure de fer et se disposait à partir pour repousser des Sarrasins, trésaillit d'allégresse en apercevant Zegher, dont il se rappelait les traits. Il connaissait aussi Wimer de Boulogne, avec qui autrefois il avait fait la guerre. Un avis lui fut envoyé sur-le-champ; et les sept autres petits navires arrivèrent à minuit, par un beau clair de lune,

dans la ville de Tarse. Baudouin avait fait préparer un grand festin pour recevoir les pirates flamands, tous également étonnés de cette rencontre. Ils avaient bien entendu dire que les chevaliers chrétiens de l'Occident, ayant pris la croix, étaient partis pour la conquête de Jérusalem, mais ils savaient que les trois premières armées, composées de Français, d'Italiens et d'Allemands avaient péri en chemin. Ils n'avaient pas compté que les Belges, partis les derniers sous la conduite de Godefroid de Bouillon, poursuivraient plus heureusement leur pélerinage héroïque.

Après que Baudouin eût embrassé Wimer et les autres chefs, il leur raconta tout le grand voyage des Croisés à travers l'empire qu'ils avaient intimidé; la prise de Nicée, la victoire de Dorylée, la marche de Godefroid sur Antioche, pendant que lui Baudouin s'en allait prendre la principauté d'Edesse, qui était un magnifique domaine. Il s'était emparé de Tarse avec Tancrède; mais il l'avait gardée pour lui; et ce chef belge n'eut pas plutôt exposé naïvement sa conduite et ses projets, qu'il se mit à exhorter les pirates.

— Vous menez mauvaise vie, mes frères, leur dit-il; et si vous n'étiez nos compatriotes, nous vous eussions traités comme des brigands; cependant vous êtes chrétiens comme nous; il vous faut venir à repentance. Nous sommes ici dans la renommée ville de Tarse. Ici est né le bienheureux apôtre saint Paul; ici est enterré le saint prophète Daniel. Que des lieux si sacrés vous touchent. La vie que vous menez conduit à l'enfer; la nôtre, nous l'espérons du moins, conduit au paradis. Vous êtes les soldats du diable; nous sommes les soldats de Jésus-Christ. Mes frères, poursuivit Baudouin, en pleurant; car alors les plus rudes guerriers pleuraient

sans honte; mes frères, abandonnez le métier des pirates et suivez-nous. Notre but est noble et digne. Nous allons délivrer la patrie du Seigneur. Allez avec mon frère Godefroid à la conquête de Jérusalem, ou suivez-moi à Edesse. C'est une grande et riche principauté; et si vous m'aidez de cœur, je vous donnerai de bonnes seigneuries.

— Il a bien parlé, crièrent les pirates. La croix! la croix! si nous en sommes dignes.

— Elle expiera tous vos crimes, répliqua Baudouin; et on apporta aussitôt, sur de grands plateaux, quatre cents croix de drap vert, que les pirates s'attachèrent à l'épaule. Dès lors, ces voleurs de la mer, devenus soldats de la croix, marchèrent sous les étendards de Baudouin, à qui ils rendirent d'éminents services, et ceux qui survécurent aux périls de la guerre devinrent de bons chevaliers.

FIN.

Nous finissons ici notre tâche; nous avons réuni des notes sur un nombre considérable de concitoyens et d'habitants de la Flandre-Occidentale, qui avaient été connus favorablement et honorés par leurs contemporains, et dont la plupart sont dignes de vivre dans le souvenir de la postérité. Plusieurs de ces personnes étaient déjà complètement oubliées, d'autres étaient mal appréciées; nous sommes heureux d'avoir pu rappeler le nom des uns et redresser l'opinion que l'on avait des autres.

Nous connaissons l'imperfection de notre œuvre; nous l'avouons, si nos volumes étaient à refaire, ils seraient moins imparfaits. Ils laissent quelques lacunes, les unes étaient inévitables dans un travail entrepris à plusieurs

et abandonné par quelques-uns avant qu'il fut achevé. Il est d'autres lacunes que nous regrettons vivement.

Nos regrets portent surtout sur l'omission des noms de ces personnes charitables, de ces âmes bienfaisantes, qui ont employé leur fortune et usé leur santé au bien-être de leur prochain.

La plupart, il est vrai, ont cherché à rester inconnus, se contentant de la jouissance que procure un bienfait accompli en secret. Les autres n'ont jamais cherché à briller dans l'histoire pour l'accomplissement de ce qu'ils considéraient comme un devoir; mais l'humilité des uns et l'indifférence des autres, ne peuvent nous dispenser de remplir un devoir social en proposant leurs noms à l'admiration de la postérité, et leurs actions à l'imitation de notre siècle.

Le nombre de ces hommes est grand. Depuis le XIIe siècle, la Flandre a obtenu le nom honorable de — généreuse. De tout temps la bienfaisance y a été pratiquée sur la plus large échelle, témoins ce nombre infini de couvents et de monastères des deux sexes; témoins ces institutions de bienfaisance, ces hôpitaux, ces menses des pauvres, qui pourvoient encore si abondamment à l'entretien du pauvre et du malheureux, et sans lesquels notre province, si épuisée par le paupérisme, se trouverait sans ressource aucune contre les maladies et la famine qui, depuis quelques années, affligent notre population.

Charles, appelé le Bon, à cause de sa bienfaisance, et nos comtesses Jeanne et Marguerite de Constantinople,

méritent le premier rang dans cette phalange bienfaisante. C'est à celles-ci que nous devons l'institution des hôpitaux de Bruges, de Courtrai et de Damme, et une infinité de donations de terres et de revenus faites à d'autres institutions pieuses. Louis de Nevers fonda l'hospice des aveugles à Bruges. A l'imitation des souverains, nous avons vu des personnes riches fonder à Bruges des hospices particuliers. Pierre Adornes et ses descendants fondèrent l'église et l'hospice de Jérusalem. Pierre Van Peenen, fonda en 1620, douze maisons, avec un certain revenu, pour des infirmes, mariés ou veufs. La famille Van Volden avait déjà fondé en 1615, une maison pour huit vieillards, dont le nombre fut porté plus tard à douze, et la même année, Jeanne De Mulenaers, veuve de Jacques Reyphins, créa deux institutions pour vingt-quatre veuves. Josse Reyphins, fils de Jacques, ouvrit, en 1634, pareille maison pour dix vieillards. Vers le même temps, en 1632, Elisabeth Sorghe, fit bâtir treize maisonnettes, à l'usage d'un pareil nombre de jeunes filles, âgées de plus de 40 ans.

Marguerite Rym, épouse de noble homme Gérard Goderycx, avait aussi fondé une maison pour l'entretien de veuves; elle était plus ou moins négligée, lorsqu'en 1642, Florent Van den Eechoute, échevin de Bruges, et sa femme Adrienne Rym, mirent cette institution sur un meilleur pied. Josse Lambrecht, chanoine de la cathédrale de Bruges, fut le fondateur de la maison des vieillards, dite hôpital St-Josse. Donatien De Moor et Adrienne De Vos, son épouse, jetèrent, en 1480, les

fondements d'une nouvelle institution pour des pauvres mariés ou veufs, et affectèrent à leur entretien quatre-vingt-quinze mesures de terre, sises à Westcapelle.

D'autres institutions de bienfaisance en grand nombre existent à Bruges; les noms des bienfaiteurs ou des fondateurs en sont oubliés. La Poterie, St-Nicolas, la Madelaine, remontent à une époque fort reculée, les noms des fondateurs ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Le mont de piété, cette institution si charitable, dònt il n'existe plus aujourd'hui qu'un simulacre sous le rapport de la bienfaisance, fut ouvert à Bruges le 15 janvier 1572, (longtemps avant que Coberger voulut propager cette sorte d'institutions dans tout le pays), par les conseils et les dons de Gilles Vandeweghe, maître d'école à Bruges. Nicolas Boulengier, seigneur d'Ayshove et dame Cathérine Van Sommerghem, sa femme, furent les principaux bienfaiteurs de ce mont de piété.

A cette occasion nous devons mentionner au moins le nom de Staenfield.

Que n'a pas fait l'évêque Van Susteren pour la ville de Bruges? Il a employé toute sa fortune pour le bien-être de la ville et de son évêché. Il acheta de ses propres deniers un bâtiment, dit l'hôtel de Pitthem, pour en former son séminaire.

Madelaine Van Westvelt, veuve de messire de Beversluis, dépensa sa fortune à l'entretien des pauvres et à l'ornement des églises. C'est à elle que l'église de Notre Dame est redevable de son riche ostensoir.

L'école dominicale de Bruges a été bâtie et dotée par M. l'abbé Van Caprycke.

Daniel Valeinhem fonda à Courtrai l'hospice de Saint-Nicolas pour loger les étrangers et pour instruire les enfants.

George De Hoochstraten, curé de St-Martin, donna sa maison et son mobilier, pour fonder la maison des sœurs du tiers-ordre de S. François, en 1417.

L'école du S. Esprit ou des Orphelins fut fondée, en 1608, par Guillaume Braye et par Jean Dondelet.

Quelques paroisses se rappellent aussi avec bonheur le nom de ceux qui ont légué leurs biens à la table des pauvres. Boesinghe doit à la famille des De Masin le revenu qui sert aujourd'hui à entretenir son bureau de bienfaisance.

Melle Marie Reyngout, née à Ostende, jeta dans cette ville les fondements d'un nouvel hôpital, et donna à cette institution une grande partie de sa fortune; elle mourut à Bruges le 23 novembre 1793, après y avoir établi, en 1772, deux frères de M. Van Dale pour l'instruction des enfants du peuple. En parlant de M. Van Dale, nous aurions dû dire un mot des efforts qu'il fit pour extirper la mendicité, devenue tellement commune en Flandre et dans les contrées limitrophes, que les mendiants parcouraient les campagnes par bandes. Les efforts faits par M. Van Dale, joints à ceux de M. Dominique Vercruysse, furent couronnés d'un plein succès par l'érection, en 1774, de la *chambre des pauvres*.

Ypres eut ses fondateurs de maisons de bienfaisance

comme Bruges. La veuve de Lambert Voet fit bâtir l'hôpital de Ste-Cathérine, en 1226. Déjà dès 1187, Philippe d'Alsace avait doté l'hôpital Notre-Dame sur la grand'place. Salomon Belle et sa femme Christine de Guisnes fondèrent, vers le commencement du xiiie siècle, l'hôpital dit *het Belle gasthuis*. Lors de la reconstruction de l'église de cet hospice, en 1616, on eut l'heureuse idée de placer dans la façade les statues en pied des fondateurs. Exemple à imiter pour conserver la pieuse mémoire des personnes qu'on oublie bien souvent, tandis qu'on se complait à élever des statues et des monuments à des conquérants, tristement célèbres dans les annales de l'humanité par la cruauté ou l'ambition, auxquelles ils ont sacrifié le sang de milliers d'hommes tués sur des champs de bataille. La commission des hospices de Bruges mérite d'être louée de ce qu'elle a fait inscrire sur les différentes institutions de bienfaisance, les noms des fondateurs.

Au xiiie siècle, Pierre Broederlain fonda l'hospice de St-Jean, près la porte de Messines, pour les pélerins et les voyageurs.

Pierre Wyts, chanoine de la cathédrale d'Ypres fut un grand bienfaiteur des écoles des orphelins et des orphelines.

C'est au trot de la plume, que nous jetons ces noms sur le papier; nous en omettons un grand nombre. Il suffira d'en avoir indiqué quelques-uns. L'histoire complète de nos institutions de bienfaisance et de leurs fondateurs offrirait un incontestable intérêt; mais ce tra-

vail exigerait du temps et le concours actif et sincère des administrations locales.

Il est une autre classe de personnes dont la vie en particulier n'offrirait pas les éléments nécessaires d'une biographie individuelle, mais dont une nomenclature quelque peu complète présenterait des matériaux précieux pour l'histoire de la littérature dans notre Flandre: je veux parler de ceux qui ont écrit des vers latins et flamands.

Nous pourrions ajouter aux ouvrages de Hœufft et de Perlkamp un important supplément.

Nous avons déjà parlé ailleurs du grand nombre de peintres dont les biographies passent les noms sous silence; plusieurs de ces artistes ont sans doute mérité cet oubli, mais il doit y en avoir qui avaient des droits incontestables à la célébrité. A Bruges seul, le nombre de bons tableaux sans auteur connu est considérable; des tableaux du premier mérite n'ont pas de nom d'artiste, ils appartiennent à l'école d'un tel ou tel maître, mais malgré tout le génie déployé par ces artistes, leurs noms restent encore ensévelis dans l'oubli. Cette injustice peut être en grande partie redressée.

Nous avons réuni dans la notice sur les miniaturistes et dans celle sur Adrien Willaert quelques détails sur des calligraphes et des musiciens de notre province: un semblable travail pour les architectes aurait pu jeter quelque lumière sur l'histoire de l'architecture. Plusieurs autres catégories de personnes auraient pu figurer convenablement dans ces volumes, — tels sont, par exemple,

les administrateurs des villes et des communes. Il en est pour qui cet oubli est une flagrante ingratitude. Des hommes qui ont usé leur vie dans l'administration des intérêts de la commune, devraient vivre dans le souvenir de leurs administrés. Je publierai bientôt une notice sur un de nos bourgmestres et l'on avouera, après l'avoir lue, qu'une vie de dévouement ne suffit pas toujours pour échapper à l'oubli.

Nous pourrions y ajouter les voyageurs, et l'histoire de ces hommes courageux n'est pas sans gloire. — Nous aurions pu mentionner les missionnaires, et leur nombre est grand; — des concitoyens nombreux ont porté jusqu'aux confins du monde connu, la parole de l'Évangile. Plusieurs d'entr'eux ont perdu la vie dans l'exercice de cette mission; peu de nous connaissent leurs noms.

Les missionnaires étrangers qui sont venus porter la civilisation dans le pays, qui nous appartiennent par leurs travaux et par le sang qu'ils ont répandu pour nous, méritaient une place glorieuse parmi les hommes illustres de notre Flandre, et ce n'est pas la faute à ceux qui signent ce volume, s'ils ne l'ont pas obtenue.

Nous faisons les vœux les plus sincères pour que le travail que nous avons entrepris soit completé dans ce sens. D'autres trouveront probablement des collaborateurs plus actifs, nous n'accepterons plus la tâche de les chercher.

C. et V.

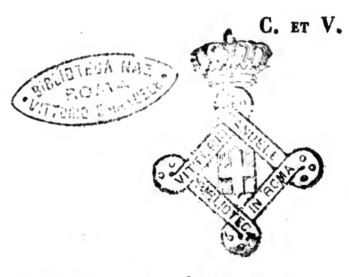

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE
VITTORIO EMANUELE BIBLIOTECA IN ROMA
RA 9 2005297

TABLE ALPHABETIQUE

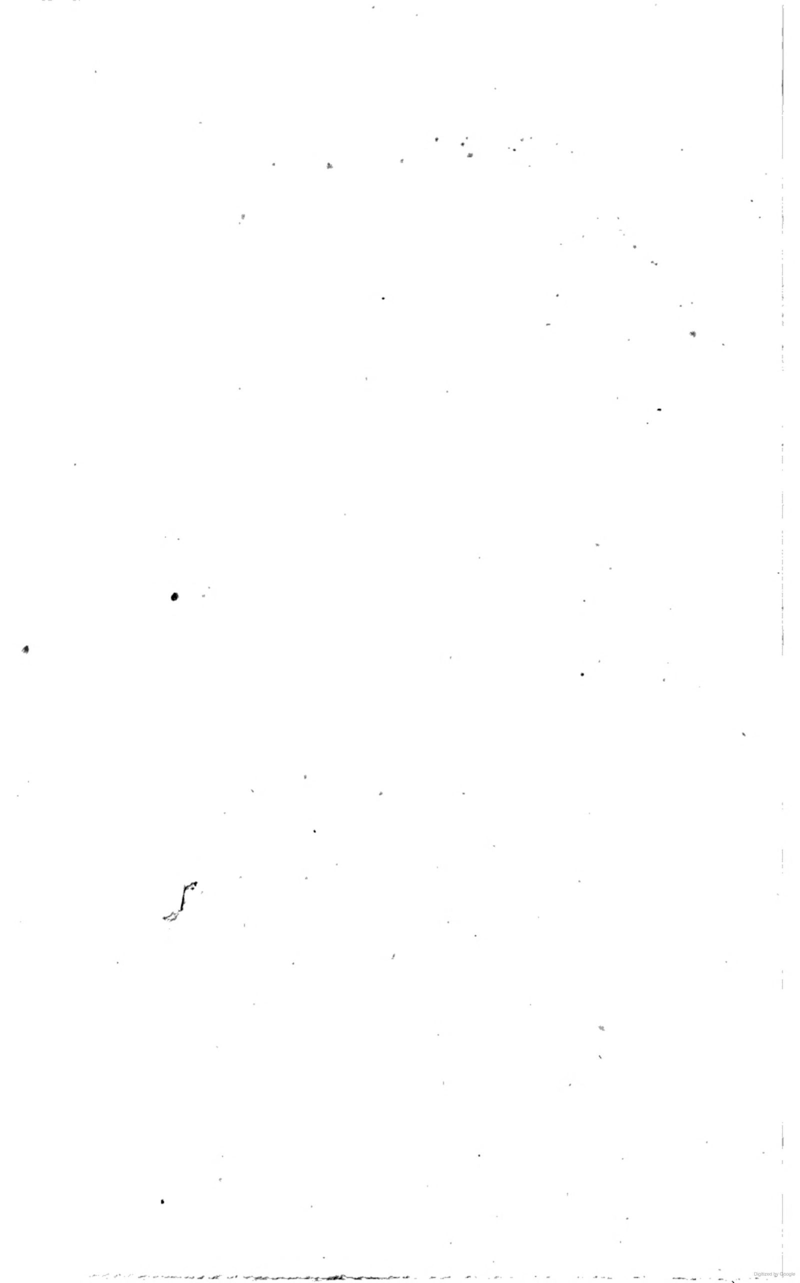
DE CE VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

DES QUATRE VOLUMES.

23

*



Digitized by Google

Digitized by Google

